Le lieutenant-gouverneur à Saint-Hubert, le 3 novembre

(A.P.) — Les Fêtes du Centenaire de Saint-Hubert se termineront brillamment puisque le Comité d'organisation annonçait mardi dernier, au cours d'une conférence de presse tenue au Motel St-Hubert, la présence du Lieutenant-gouverneur de la province, M. P. Comtois.

Le Capitaine d'aviation A. Chartrand, chargé des relations extérieures, a exposé les grandes lignes du programme des festivités. Signalons que samedi prochain à la 27 octobre, à la salle paroissiale une soirée dansante en costumes 1862. Bien que le costume d'époque ne soit pas de rigueur des prix seront accordés aux plus beaux travestis.

Enfin la journée de clôture du 3 novembre rehaussée par la présence du Lieutenant-gouverneur, marquera une date mémorable dans les annales de Saint-Hubert.

Après le grand succès des fêtes de la St-Jean-Baptiste, au début de juillet, M. Gérard Payer, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et secrétaire de l'Union des Municipalités de la province de Québec convoquait tous les dirigeants d'associations patriotiques et religieuses de la ville et de la paroisse de St-Hubert, afin de préparer un plan des manifestations du centenaire de la ville et de la paroisse de St-Hubert.

Comité des Fêtes du Centenaire

M. Yvon Martin, rentier, président; M. Charles Normoyle, échevin, vice-président; Mlle Lise Gagnon, fonctionnaire municipal, secrétaire; M. Wilfrid Bourgoin, gérant, trésorier; Mme Léopold Lewis, directrice; Mme Georges Lewis, directrice; M. A.G. Davis, président de la Commission scolaire Protestante de Saint-Hubert, directeur; M. P. Chagnon, président de la Commission scolaire Catholique de St-Hubert, directeur; M. Chs Galy, chef de pompiers, directeur; M. Lloyd Gore, chef de pompiers, directeur; Capitaine d'Aviation A. Chartrand, directeur.

Comité honoraire

Président honoraire: S.H. le maire Eucharist Harvey; vice-président hon.: Le R.P. Robert George, F.C., curé de la paroisse centenaire; vice-prés. hon.: M. Bernard Pilon, député fédéral de Chambly; vice-prés. hon.: Me Pierre Laporte, député provincial de Chambly; vice-prés. hon.: le Colonel d'aviation W.B. Hodgson, DEC., CD., commandant de la base aérienne de St-Hubert.

L'ouverture officielle des célébrations se fit lors d'un tournoi de balle-molle qui mettait aux prises des clubs des ligues masculines, divisions enfants, junior et senior, ainsi que deux clubs de la ligue féminine. L'enjeu de ce tournoi était quatre coupes, don d'un éminent homme d'affaires de Montréal, M. Lucien Grandmont, prési-

(Suite à la page 49)

Heure solaire

L'heure d'été prendra fin dans la région comme ailleurs, samedi le 27 octobre à minuit. C'est dire que l'on retombera à l'heure normale ou solaire, le lendemain dimanche. Cela étant, les citoyens devront reculer leurs montres et horloges d'une heure avant le coucher dans la nuit du 27 au 28. Il ne faut pas l'oublier.

LE RICHELIEU

ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC

Vol. XXVII — No 49 SAINT-JEAN, JEUDI LE 25 OCTOBRE 1962

J.-J. BERTRAND A IBERVILLE

M. Lesage n'a pas tenu ses promesses

Mardi le 23 octobre, à la salle Saint-Charles, le candidat officiel de l'Union Nationale du comté d'Iberville, M. Alfred Croisetière, ouvrait sa campagne électorale sous la présidence de Son Honneur le maire d'Iberville, le Dr Jean-Guy Lalanne, accompagné de son épouse.



Me JEAN-JACQUES BERTRAND

Sur l'estrade, on pouvait voir M. A. Bessette, de Saint-Alexandre, M. Bernard Frégeau, de Saint-Alexandre, Me Henri Choinière et son épouse, M. Oscar Fontaine, échevin d'Iberville, Me Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, le principal orateur de la soirée, M. Alfred Croisetière et son épouse.

Dr LALANNE

M. Jean Larivière agissait comme maître de cérémonie, il invita en premier lieu le Dr Lalanne à prendre la parole. Dès ses premières paroles, ce dernier mentionna sa parfaite neutralité dans la présente élection et se dit prêt à présider, en tant que premier magistrat de la ville, aussi bien les assemblées Libérales que les assemblées de l'Union Nationale.

"Il faut montrer", dit-il, "à ceux qui essaient de nous abaisser, que nous pouvons faire des élections honnêtes" et se dit prêt à sévir contre ceux qui essaieront de passer outre à cette façon de faire. Il fit l'éloge de la franchise et de l'intégrité de Me Bertrand, ajoutant qu'à cause de ces qualités, même ses adversaires le respectent. M. le maire, en terminant, souhaita la bienvenue à Me Bertrand ainsi qu'à toutes les personnes présentes et souhaita bonne chance à MM. Bertrand et Croisetière.

M. CROISETIERE

Le candidat Croisetière prit ensuite la parole pour dire qu'il comptait se mettre au service des électeurs du comté d'Iberville, qu'il prenait position pour un referendum sur la question d'étatisation de l'électricité afin de permettre aux citoyens de peser le pour et le contre dans cette affaire. Je me ferai le porte-parole du comté, dit-il et nous tâcherons d'améliorer le système du crédit agricole afin de permettre aux cultivateurs de rencontrer leurs obligations. Je travaillerai en colla-

(Suite à la page 49)

Mise en nomination le 31 oct.

C'est mercredi prochain, 31 octobre, de midi à 2 heures de l'après-midi que les présidents d'élection recevront les bulletins de présentation des candidats dans les différents comtés de la province. Comme le veut la loi électorale, il doit s'écouler 14 jours entre le jour de la mise en nomination et le jour de l'élection, fixé au mercredi 14 novembre.

Voici la liste des présidents d'élection dans les comtés de notre région:

CHAMBLY: Marc Lamarre, 206 Labonté, Longueuil

IBERVILLE: Jean-L. Villeneuve, 252 Missisquoi, Iberville.

MISSISQUOI: Armand Tanguay, M.D., Hôtel de Ville, Farnham.

NAPIERVILLE-LAPRAIRIE: V.-Maurice Cloutier, Laprairie.

ROUVILLE: Jacques Marcoux, N.P., Marieville.

SAINT-JEAN: Yves Deland, N.P., 196 Jacques-Cartier, Saint-Jean.

VERCHERES: Jean-Marie Moreau, boulevard Marie-Victorin, Verchères.

A l'Association diocésaine des commissions scolaires

M. Paul-Emile Landry est élu président

L'Association diocésaine des Commissions scolaires tenait dimanche dernier à Laprairie son septième congrès annuel. Quelque 125 commissaires représentant 30 commissions scolaires du diocèse nt participé à cette assemblée générale qui s'est terminée par l'élection d'un nouvel exécutif de l'Association.

A la suite d'un amendement proposé par M. Romain Robidoux à titre de commissaire d'école de Saint-Constant, le nombre des membres du nouvel exécutif a été porté de 10 à 14. La représentation devient la suivante: deux membres pour chacun des cinq comtés du diocèse plus quatre autres membres élus par l'ensemble des commissaires. Ont été élus: MM. Paul-Emile Landry, de Lacolle, président; Louis-P. Fournier, de Saint-Bruno, 1er vice-président; Bernard Milot, de Notre-Dame-Auxiliatrice, 2e vice-président; et les 11 directeurs suivants: Dr Léopold Dubuc, de Saint-Remi, Raymond Gamache, de Laprairie, Dr Jean-Paul Ferdais, de Saint-Remi, Gérard Brosseau, de Ville Brossard, Jacques Rocheleau, de Saint-Basile, Marcel Hébert, de Jacques-Cartier, Charles Roy, de Saint-Jean, Gaston Bussières, de Verchères, Léo Bonin, de Contrecoeur, Dr Maurice Plouffe, de Saint-Constant et Louis Morin, de Saint-Hubert. Font également partie de l'exécutif: le secrétaire, M. Romain Robidoux et le conseiller moral, Mgr Laurent Brault.

En l'absence du président démissionnaire, le Dr Léopold Dubuc, l'ouverture du congrès fut faite par M. Paul-Emile Landry, qui souhaita la bienvenue et agit comme président du congrès.

Le secrétaire, M. Romain Robidoux, donna ensuite lecture des différents rapports, soit le procès-verbal du dernier congrès tenu à Saint-Jean l'an passé et des activités de l'année. Le vérificateur, M. Roch Choinière, c.a., de Saint-Remi, présenta le rapport financier qui accuse un excédent des revenus sur les dépenses de $1,-568.06.

(suite à la page 5)

Investiture de Mgr L. Lafortune

La cérémonie d'investiture de Mgr Louis Lafortune, P.D., aura lieu mardi prochain le 30 octobre à Lacolle. En annonçant cette nouvelle la chancellerie ajoute que cette cérémonie sera présidée par Mgr Lucien Martin, V.G. Un Salut du Saint-Sacrement clôturera la cérémonie.

10e congrès de la Fédération des professeurs

"LES RESPONSABILITES DE L'ENSEIGNANT CHRETIEN"

— A Chambly, le 1er novembre —

Sur le thème "Les responsabilités de l'enseignant chrétien" la Fédération des Professeurs catholiques du diocèse de Saint-Jean tiendra son dixième congrès annuel à Chambly jeudi prochain, le 1er novembre.

Cette première partie du congrès se déroula à l'école Sainte-Marie de Chambly où se fera l'inscription des congressistes convoqués pour 8 h. 30 du matin. A la même école, après l'inscription, l'aumônier de la Fédération, M. l'abbé Georges Milot, célèbrera la messe et prononcera l'homélie de circonstance. A onze heures le président de la commission scolaire de Chambly, M. Pierre Benoit, de même que le président de la Fédération des Professeurs, M. Marcel Lamarre, souhaiteront la bienvenue aux congressistes qui, immédiatement après, pourront entendre la conférence du Père Fournier.

Après le diner les congressistes se réuniront cette fois à l'école Saint-Joseph de Chambly où se dérouleront des carrefours sur le thème développé par le conférencier. Ces carrefours seront suivis d'une plénière et des conclusions et voeux du congrès.

Au cours de l'après-midi, une exposition de cinéma, de livres et de disques se tiendra à l'école Saint-Joseph, et à cinq heures une réception civique sera offerte aux congressistes.

Le soir, à 6 h. 30, de retour à l'école Sainte-Marie, un banquet sera servi aux participants du congrès qui pourront entendre comme invité à la partie récréative le chansonnier Félix Leclerc.

Installation des chanoines P. Lapointe et A. Rousseau

La chancellerie vient d'annoncer la date d'installation des chanoines Paul Lapointe et Antonio Rousseau.

L'installation de M. Paul Lapointe se fera dimanche le 28 octobre à La Nativité de Laprairie, à huit heures du soir. La cérémonie sera présidée par Mgr Lucien Martin, V.G., et sera suivie d'un Salut du Saint-Sacrement.

D'autre part, l'installation de M. Antonio Rousseau aura lieu à Verchères dimanche le 4 novembre à 7 h. 30 du soir. Elle sera également présidée par Mgr Lucien Martin, V.G., et sera aussi suivie d'un Salut du Saint-Sacrement.



● DIMANCHE DERNIER, au Pavillon des gardes-malades de l'hôpital de Saint-Jean, avait lieu la réunion annuelle de l'Amicale des gardes-malades. Un thé fut servi dans l'après-midi au cours des délibérations. Au programme paraissait l'élection du bureau de direction de l'Association. La photo ci-dessus représente le nouvel exécutif de l'Amicale: de gauche à droite, Mme Lisette Lebeau-Labonté, trésorière; Mme Madeleine Beauchemin-Guay, conseillère, Mme Hélène Vosburg-Trahan, cons., Mme Jeanne Raymond-Laroche, présidente, Mme Huguette Daneau-Prévost, cons., Mlle Adrienne Campbell, cons., Mme Berthe Berger-Lanciault, secrétaire. (Photo B. Brouillette)

Chronique judiciaire

Dame André Juteau . . . et les radios

On a commencé, lundi, au Palais de Justice, un des procès de Dame André Juteau accusée d'avoir volé un radio et un sac à main, propriété de M. Télesphore Hébert, 73 ans, du 63 rue Frontenac. Elle doit aussi répondre à un autre acte d'accusation similaire, celui d'avoir volé un radio, propriété de M. Louis Messier, d'Iberville. Après avoir passé une dizaine de jours dans les cellules, dame Juteau est maintenant en liberté provisoire, ayant obtenu une diminution de cautionnement par l'entremise de son procureur, Me Guy Gervais, après que Me Lauzon se fut retiré du dossier.

M. Télesphore Hébert vient déclarer que, vers 6 heures du matin, le 4 octobre, dame Juteau est venue frapper dans la fenêtre de sa chambre. M. Hébert s'est levé, lui a ouvert la porte, et dame Juteau est allée se coucher. Dans l'après-midi, à son retour d'une marche sur la rue, M. Hébert constata que son radio et un sac à main étaient disparus ainsi que dame Juteau. Il n'a pas porté plainte à la police mais cette dernière a été avisée par un citoyen que dame Juteau cherchait à obtenir de l'argent en offrant un radio comme garantie. Le constable André Lord s'est rendu au magasin Camille Ducharme, rue Richelieu et Mme Ducharme lui a montré un radio remis par Mme Juteau pour emprunter la somme de $10. Le lendemain, le sergent-détective Roland Poissant et le constable Lord se sont rendus au magasin Ducharme et ont apporté le radio qui fut produit comme exhibit au procès. M. Donald Boivin, commis de bar dans un hôtel, est aussi venu déclarer que dame Juteau lui avait demandé, le 4 octobre, à emprunter de l'argent en donnant un radio comme garantie. Il a refusé. La défense présentera sa preuve, lundi prochain.

On allait commencer le second procès de dame Juteau quand le juge Régnier signala que la jurisprudence demande de ne pas commencer un deuxième procès pour un prévenu dont le premier n'est pas terminé.

Pour les "40 onces" et les armes à feu

Jean-Claude Mercier et Pierre Daneau subiront leur enquête préliminaire le 5 novembre sur l'accusation de vol de liqueurs alcooliques et d'armes à feu à la résidence de M. Vernon Longtin. Ils sont en liberté sur cautionnement. Me Roland Sabourin a aussi obtenu que le troisième prévenu dans cette affaire, Claude Raymond, soit mis en liberté sur cautionnement de $900 sur immeuble. Le cautionnement avait d'abord été refusé à Raymond parce qu'il est actuellement sur le coup d'une sentence suspendue.

Pour le meurtre à Napierville

On a remis au 29 octobre l'enquête préliminaire de Pierrette Hurteau, accusée du meurtre d'une enfant à Napierville. Le procureur de la Couronne dit qu'il attend le rapport de l'examen mental subi par l'accusée.

Port d'arme

Philippe Noiseux a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'une arme à feu sans avoir obtenu de permis. Il est condamné à $50 d'amende et les frais. Il obtient un délai de 15 jours pour payer l'amende.

Faux prétextes

Camille Guay est accusé d'avoir retiré de l'argent de deux marchands de Saint-Jean au moyen de faux chèques. Il n'a pas répondu à l'appel de son nom et pour cause, puisqu'il est actuellement incarcéré dans une prison d'un autre district judiciaire. Le prévenu Guay a obtenu la somme de $68.26 de la Ferronnerie Idéal Ltée de Saint-Jean en présentant un chèque signé par Clovis Janelle, entrepreneur en construction. Il a obtenu le même montant au moyen d'un chèque semblable de Denis DesGranges, marchand de peinture, de la rue Richelieu.

Mandat d'amener

M. Raymond Tremblay n'a pas répondu, pour la deuxième fois, depuis un mois, à l'appel de son nom. A la demande de Me Jean Frédérick, procureur de la Couronne, un mandat d'amener a été émis contre lui. Tremblay est sur le coup d'une sentence différée. Il avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir obtenu d'un cultivateur de Henryville un nombre imposant de dindes au moyen d'un chèque sans provisions. Il a remis presque en entier, à date, le montant ainsi reçu illégalement du cultivateur.

La ligue féminine de St-Gérard remercie

La ligue féminine de la paroisse Saint-Gérard Majella remercie bien sincèrement tous ceux qui ont contribué par leur présence, leur encouragement ou leur collaboration au succès de son défilé de modes, en septembre dernier.

Les gagnants des deux montants de $25 tirés lors du défilé ont été M. Wilfrid Brown, 508 rue Laurier, Saint-Jean Qué., No 934 et Mme Jules Provençal, 224 rue Mayrand, Saint-Jean, No 1253.

M. J.-A. Bélanger sera candidat

M. J.-A. Bélanger, président de la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice, sera candidat libéral des francs libéraux dans le comté de Saint-Jean, nous a-t-on confirmé officiellement, mardi soir.



M. J.-A. Bélanger

M. Bélanger nous a déclaré que, 1o) il appuie la politique de l'hon. Jean Lesage; 2o) il approuve la nationalisation de l'électricité; 3o) il veut ranimer la venue de nouvelles industries à Saint-Jean.

Un programme plus élaboré sera présenté ces jours prochains et il veut assurer la population du comté qu'il sera candidat "jusqu'au bout". Depuis le jour de la nomination jusqu'au jour du scrutin, M. Bélanger ira rencontrer les électeurs à travers le comté et il tiendra des assemblées à plusieurs endroits.

Lettres patentes à un salon funéraire

La dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec nous apprend que le Salon Funéraire Oligny Limitée a été autorisé à exercer le commerce d'entrepreneur de pompes funèbres en vertu de lettres patentes accordées par le lieutenant - gouverneur de la province. Le siège social de l'entreprise est situé au No 110 de la rue St-Georges à Saint-Jean.

Le capital de la compagnie est de $40,000 et divisé en 150 actions ordinaires de $100 chacune et de 250 actions privilégiées de $100 chacune.

Le nouveau salon mortuaire est maintenant ouvert.

Mariage Longtin-Martell

Mme Helen Martell annonce le mariage de sa fille, Ruby avec M. Vernon N. Longtin, de Saint-Jean. Le mariage a été célébré en l'église St-Georges de Montréal à 3 h. 45 p.m. le 24 octobre par le Rév. Dudley F. Kemp.

Au fond de l'encrier...

★ M. Johnson et le "Star":

Le chef de l'opposition Daniel Johnson a sûrement fait quelques faux pas, ces jours derniers, en voulant brandir des épouvantails. Il s'est même attiré des commentaires peu agréables du "Montreal Star" qui lui était pourtant sympathique, comme la "Gazette" d'ailleurs, ces deux quotidiens faisant campagne pour l'entreprise privée. "M. Daniel Johnson, dit le "Montreal Star", leader du parti de l'Union Nationale, cherche à exciter les passions par des déclarations répétées selon lesquelles le gouvernement Lesage va se déchaîner contre le système confessionnel du Québec. Ce genre d'accusation a été porté autrefois par le prédécesseur de M. Johnson, bien que, en cette occasion, les foudres tombèrent non pas sur un politicien du Québec, mais, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, sur le principal de McGill. Il n'y a pas la moindre preuve que M. Lesage ait les intentions qu'on lui prête. Il serait sage, continue le "Montreal Star", de considérer les observations de M. Johnson comme du battage électoral destiné à soulever les préjugés et les passions. Elles (les observations) ne sont pas le produit d'un examen froid et raisonnable". M. Johnson se plaint des éditorialistes des quotidiens de langue française, qu'il ne fasse pas exprès pour perdre les bonnes grâces des éditorialistes des quotidiens de langue anglaise.

★ Noyade du duel Lesage-Johnson:

La perspective d'un duel oratoire qui mettrait aux prises MM. Lesage et Johnson semble s'étioler petit à petit. Car il est vrai que les deux chefs de parti protestent énergiquement de leur bravoure et défient à qui mieux mieux "l'autre" de le rencontrer à la télévision, tous deux cependant exigent que le débat se déroule selon des modalités différentes. M. Johnson accuse M. Lesage d'avoir "arrangé" avec Radio-Canada la date du 11 novembre. Le directeur des réseaux français de radio-télévision de Radio-Canada, M. Gérard Lamarche, a vivement protesté. Deux représentants du premier ministre, et autant du chef de l'opposition, se sont rencontrés aux bureaux de Radio-Canada à Montréal . . . pour rédiger un communiqué où ils font part de leurs divergences irréductibles et se sont quittés sans même se dire au revoir. Dans l'édition du 11 octobre de notre journal, on lisait dans la colonnne "Ne vous en faites pas": "Pronostics: le débat Lesage - Johnson n'aura jamais lieu à la télévision. Et c'est au moins aussi sérieux que les prévisions atmosphériques de Dorval...". L'atmosphère actuelle nous laisse croire que nos pronostics sont bons.

★ Pas au Collège Militaire:

Un journal de fin de semaine de la Métropole écrivait, dimanche, "Sur les 56 officiers du COLLEGE MILITAIRE "bilingue" de SAINT-JEAN, seulement 20 comprennent le FRANÇAIS et l'officier-commandant actuel N'EST PAS de ce nombre". Comme on pourra le lire dans une autre colonne, ce n'est pas au Collège Militaire mais à la base de l'Aviation Royale à Saint-Jean qu'on constate cette situation bien anormale. Le député du comté de Saint-Jean, M. Yvon Dupuis, se propose d'attirer l'attention à la Chambre des Communes à ce sujet, lors de la présentation des crédits de la Défense nationale. Nous ne nous rendons pas coupables de fanatisme, nous en sommes sûrs, en disant que nous encourageons fortement notre député à revendiquer une petite partie de nos droits. Seulement 20 officiers qui comprennent le français sur un total de 56, c'est tout de même un peu fort surtout quand on sait que la majorité des membres de l'Aviation qui séjournent à Saint-Jean sont de langue française.

★ "Scandale des écoles séparées en Ontario":

La semaine dernière, aux salons du cercle universitaire, à Ottawa, a été lancé un livre qui ne manquera pas de causer un certain émoi. En effet, au cours du "baptême" de ce nouvel imprimé, M. Alain Stanké, des Editions de l'Homme, a présenté les premiers exemplaires d'un volume chargé de dynamite. L'auteur, M. Joseph Costisella, un citoyen d'Ottawa, est professeur dans une école secondaire de Hull. Le titre: "Le scandale des écoles séparées en Ontario". Certains prétendront qu'on aurait dû écrire plus tôt sur le sujet et avec moins de violence. Ce n'est pas le débordement d'un vase que ce livre, c'est plutôt une explosion. Et cette explosion a été préparée par cent ans d'injustice et de mépris. Il faut comprendre l'exaspération de ceux qui ont lutté toute leur vie pour qu'on leur donne, en somme, bien peu de choses: des écoles bilingues. Ils ont dû lutter sans répit, et souvent en vain, pour obtenir une parcelle de ce que les Canadiens-français accordent dans Québec à leurs concitoyens de langue anglaise, qu'ils soient de religion catholique ou protestante. On se demande quelle serait la réaction de nos compatriotes irlandais si nous décidions de leur infliger le même traitement, si nous utilisions à leur endroit les mêmes mesures repressives. "Le scandale des Ecoles séparées en Ontario", un livre à lire, même si certains passages dépassent peut-être une certaine mesure.

★ Dernières gouttes:

On parle et on écrit le français comme on peut. Nous reproduisons textuellement un billet remis par une fillette de la part de sa maman au restaurateur du coin: "Si ella assé Argent, anvoyet une tarte au raisin ou pomme si vous anavé pas anvoyet 5 petite tarte au pomme" * * * Dans les faits divers de l'édition de lundi, les quotidiens nous apprenaient: "M. Arthur Drinkwater, âgé de 45 ans, de Toronto, s'est noyé hier, quand l'automobile qu'il conduisait a plongé dans le canal Soulanges". Il avait un nom prédestiné, le pauvre homme.

Bernard BEDARD

Schéma de la Chambre de Commerce

Pour améliorer la circulation à Saint-Jean

★ La construction des Soeurs Franciscaines
★ Les membres de la Commission du Tourisme
★ Déficit du Club de Basebal: $10,158
★ Règlement d'emprunt de $14,500. adopté

Le Comité de Transport de la Chambre de Commerce de Saint-Jean s'est présenté devant le Conseil, lors de l'assemblée spéciale de lundi soir, pour soumettre un schéma et d'intéressantes suggestions dans le but d'améliorer la circulation à Saint-Jean. M. Georges LeSieur s'est fait l'interprète de la délégation formée de M. Michel Lymburner, président, de MM. Maurice Régnier et Laurent Bessette. S.H. le maire Jean Desmarais présidait l'assemblée. L'échevin Armand Pilon était absent.

On pourra prendre connaissance, dans une autre colonne, des principales suggestions proposées et qui ont été acceptées par le Conseil de Ville. On peut résumer ainsi. Pour remédier aux embouteillages, rue Richelieu, aux heures de pointe, y éliminer le trafic lourd, entre les rues St-Charles et St-Georges. Les camions qui arrivent à Saint-Jean, par le pont Gouin, empruntent la Place du Quai, de St-Jacques à St-Charles. Les rues Champlain et Jacques-Cartier, à sens unique, deviennent des voies rapides.

A l'entrée nord de la Cité, on placera deux panneaux, près de l'hôtel Fontaine Bleue, l'un idiquant le Centre Commercial et l'autre la voie rapide. A l'entrée sud, deux options: le centre commercial, vers Richelieu ou la rue Champlain à voie rapide. Le trafic lourd venant du sud emprunte la rue St-Georges jusqu'à la Place du Quai. Un panneau sera placé après entente avec la Ville d'Iberville, au coin de la 2e Rue à Iberville pour indiquer la voie pour Saint-Jean. Actuellement l'indication dirige vers le Pont Neuf seulement. La division de la signalisation au ministère de la Voirie provinciale est prête à faire les changements autorisés par la Cité, qui défraiera les dépenses.

L'échevin Lorrain trouve que le Comité devance de six mois, quand la construction des viaducs sera faite. Il préconisera alors que la rue St-Charles et la rue St-Jacques soient à sens unique, la première de l'est à l'ouest et la seconde de l'ouest à l'est. Il trouve qu'il y a des choses difficiles dans ce schéma et croit que ce serait mieux de mettre ça à l'étude.

Les autres membres du Conseil se disent heureux de ces suggestions et l'échevin Fernand Roy suggère d'en faire l'étude avec le service de la police. Le Comité de la Chambre de Commerce est autorisé, par résolution, à faire exécuter les panneaux nécessaires et le Conseil fera connaître ses intentions au service de signalisation provincial. La Cité s'engage à défrayer les frais des panneaux.

Pour l'édifice de $2 millions

M. l'architecte Gérard Charbonneau et M. l'ingénieur Edgar Gaudette ont rencontré le Conseil pour connaître la possibilité de rendre les services le plus tôt possible vers la partie nord où les Petites Srs Franciscaines se proposent d'ériger un Orphelinat et une maison provinciale.

M. le maire dit que c'est l'intention de la Cité de rendre les services à cet endroit le plus tôt possible. Il espère que tous les petits problèmes seront résolus, comme par exemple l'assurance qu'il y aura suffisamment de pression à l'aqueduc, l'assurance que tous les propriétaires seront d'accord pour laisser passer l'égout sur leurs terrains, mais que ce sont des difficultés mineures.

L'échevin Fernand Roy voit lui, dans les paroles de M. le maire, une montagne de difficultés. Les urbanistes, dit-il, ont écrit à la Cité pour dire que le projet ne pourrait se concrétiser à cet endroit, que le coût des services serait trop dispendieux. Les urbanistes veulent changer la direction du boulevard Normandie. "Ce n'est pas un projet électoral, cette affaire-là, dit-il. Tout est prêt. L'ingénieur a fait les calculs pour le coût de l'égout et de l'aqueduc, c'est dans l'ordre de $100,000. La direction du boulevard Normandie ne peut changer. On n'a qu'à demander des soumissions et procéder. Tout le tâtonnage qu'il y a autour de ça, je ne peux me l'expliquer, conclut-il".

L'échevin Fortier et l'échevin Choquette sont d'avis qu'il serait bon de rencontrer les urbanistes avec la direction de la communauté. On saura ce qu'il y a et on pourra ensuite prendre position. Il se peut que les urbanistes ne connaissent pas toutes les données.

Sur des questions de M. le maire, l'ingénieur Edgar Gaudette donne des précisions sur les facilités de rendre les services à cet endroit. Le plan directeur n'est pas un inconvénient, puisque le travail sera fait sur le boulevard Normandie et que les autres rues viendront ensuite s'y rattacher. M. Gaudette est d'avis que quand les travaux débuteront, la durée pourra être de trois ou quatre mois. L'architecte Charbonneau dit qu'il faudrait avoir de l'eau dès le printemps prochain, durant l'exécution des travaux de construction. M. le

(suite à la page 7)



▶ **DEPART POUR L'AFRIQUE. — Le 28 octobre prochain, le caporal de l'aviation Jacques Bessette s'envolera dans un avion de l'A.R.C. pour se rendre à Léopoldville, Congo. Pour une période de 6 mois caporal Bessette sera aux quartiers généraux des opérations des Nations Unies au Congo. Précédemment, caporal Bessette a été stationné respectivement à St-Jean, London Ont., et Ottawa. Natif de Saint-Jean il quittera sa famille et ses amis pour ce lointain poste.**

Merci à M. Ouimet

L'Association sportive de Saint-Luc se fait un plaisir de remercier publiquement le ministère de la Jeunesse et le député provincial M. Philodor Ouimet de la TRES substantielle subvention accordée pour l'ameublement de notre salle de loisirs.

Nous remercions sincèrement M. Ouimet de s'être fait le défenseur d'une oeuvre ayant pour but de récréer la jeunesse sainement en ce siècle où elle en a tant besoin.

L'Association sportive de Saint-Luc
par Daniel Gaudreault, secrétaire.

Noces d'or de M. et Mme Alp. Lorrain

Dimanche prochain, M. et Mme Alphonse Lorrain célèbreront dans l'intimité leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette occasion et à cause de l'état de santé de Mme Lorrain, les autorités religieuses ont permis la célébration d'une messe à la résidence des jubilaires, dimanche après-midi à 4 heures.

C'est Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, qui officiera et seuls les membres de la famille y assisteront.

On établira une nouvelle répartition

Lundi soir, avant la tenue de l'assemblée spéciale, le Conseil de Ville a terminé l'assemblée ajournée le mercredi précédent. M. le maire suppléant Edouard Fortier a présidé une partie de cette fin d'assemblée.

On a homologué les répartitions sur cinq rues et on a imposé le règlement nécessaire. Cependant, il faudra recommencer les calculs pour la répartition sur le boulevard Normandie, vu qu'il y a eu erreur. Il fut chargé pour un tuyau de 60 pouces (soit la grosseur du tuyau de l'égout collecteur) au lieu du tuyau de 24 pouces. De nouveaux comptes seront envoyés.

M. Gérard Roy est assuré qu'une feuille de tuyau posée par la Cité a fait défaut et lui a occasionné des dépenses de $116.22 parce que son égout a été obstrué. Le contremaître de la Cité est d'avis, suivant l'ingénieur, que la feuille fut bien posée. On en vient à une entente. La Cité assumera la moitié des frais encourus et M. Roy assumera l'autre moitié. M. Roy a acquiescé.

Com. Scol. de Saint-Jean

M. Raymond Paquette, secrétaire

La Commission scolaire de la cité de Saint-Jean vient de faire l'engagement de son secrétaire-trésorier qui remplacera M. Roland Guay, démissionnaire. Le nouveau secrétaire qui entrera en fonction le 1er novembre 1962 est M. Raymond Paquette, de Saint-Jean.

M. Paquette fut durant plusieurs années comptable à la Franco Canadian Dyer et il occupait actuellement les fonctions de chef du bureau de M. Léandre Fortin, à l'agence locale de Labatt. M. Paquette est marié à Marthe Gaudette et est père de quatre enfants.

Réunions des anciennes du Pensionnat St-Jean

Dimanche le 4 novembre aura lieu la réunion des anciennes élèves du Pensionnat Saint-Jean à 154 rue Saint-Charles.

L'inscription est à 2 h. p.m.; les présences nombreuses rendent la fête plus joyeuse, pourquoi ne pas communiquer avec ses compagnes afin de se réunir nombreuses à cette occasion.

Que chacune se fasse une joie d'y assister.

Veuillez considérer ce communiqué comme une invitation personnelle adressée à chacune d'entre vous.

Aux infirmières licenciées

La 42e assemblée annuelle de l'Association des Infirmières de la province de Québec, aura lieu les 31 octobre, 1er et 2 novembre à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, de Montréal.

Chaque jour, il y aura déjeuner-causerie alors que vous aurez l'avantage d'entendre des conférenciers renommés et de rencontrer des invités de marque qui ont rendu de grands services à l'Association et qui ont intérêt à venir vous rencontrer.

Thème d'une journée d'études, le 1er novembre: "Les soins progressifs".

Prochain cours à l'Université populaire

Le mercredi 31 octobre, au sous-sol de l'Hôtel de Ville, ce sera le quatrième cours de l'Université populaire donné sous les auspices du Jeune Commerce de Saint-Jean et Iberville.

Il y aura deux moniteurs à ce cours, MM. Yves Labbé et Jacques Harvey, de la Société Centrale de Logement et d'Hypothèque. On traitera des sujets relatifs à la construction d'habitation, dans le domaine financier.

Tout le public, hommes et dames, sont invités gracieusement à ces cours.

Vive les paroissiens de N.-D.-A.

Mercredi, 17 octobre, la grande salle du Centre Notre-Dame, rue Laurier, était déjà remplie à capacité à 7 h. 30. Les paroissiens et leurs amis ont répondu à l'appel de notre curé, M. Jean Lequin, et des organisateurs pour faire de notre partie de cartes paroissiale un succès sans précédent.

Sont venus rehausser notre fête familiale, Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, M. Donatien Donais, nouveau curé de St-Georges ancienne paroisse de notre pasteur, accompagné de ses marguilliers et d'une délégation imposante de paroissiens, M. le chanoine Leblanc du Séminaire de Saint-Jean et le Père Monty, de la Villa Saint-Jean.

Nous tenons à dire que de magnifiques dons nous sont arrivés trop tard pour pouvoir les mentionner sur notre liste de donateurs, car elle était déjà imprimée. Ces dons ont été hautement appréciés et M. le curé et les organisateurs leur disent toute leur reconnaissance.

Dimanche prochain, les recettes vous seront données et le résultat réjouira tout le monde.

Vraiment, nous prouvons une fois de plus, que les paroissiens de Notre-Dame-Auxiliatrice savent se donner la main. Bravo!

Un merci tout particulier à votre journal pour sa magnifique collaboration.

Nouvelles brèves

Nos voeux de prompt et complet rétablissement à M. Guy Régnier qui vient de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Saint-Jean.

M. André Bergeron vient d'être nommé huissier de la Cour Supérieure pour le district d'Iberville.

Les salons de coiffure et de barbier, régis par le Comité Paritaire de Saint-Jean et Iberville, seront fermés jeudi le 1er novembre, jour de la Toussaint.



● **COMITE DIRECTEUR DES SCOUTS CATHOLIQUES DE SAINT-JEAN. — Récemment les chefs et cheftaines du Mouvement Scout diocésain s'élisaient un nouveau conseil de direction pour l'année 1962-63. Voici de gauche à droite, première rangée: Mlle Hélène Simard, représentante de la branche Louvetisme, M. Alphonse Darveau, secrétaire; M. Dr René Varin, président; M. Roland Morin, trésorier; M. l'abbé Jacques Dorais, aumônier diocésain, debout dans le même ordre: MM. Bernard Leblanc, représentant de la branche Eclaireur; Roger Lalonde, commissaire diocésain, Robert Villeneuve, commissaire à la route et représentant de sa branche.**

LE RICHELIEU

FONDÉ EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain,
publié et imprimé par
LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
170, rue St-Jacques — Saint-Jean, P.Qué.

- Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
- Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.)
- Membre de l'Audit Bureau of Circulation (ABC)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

SAINT-JEAN, JEUDI LE 25 OCTOBRE 1962

Sur la scène politique

La province de Québec est en pleine campagne électorale.

Pris par surprise par la dissolution des Chambres et l'annonce d'un appel au peuple, les divers partis et leurs candidats ont mis un certain temps à organiser leur campagne, à dresser leur plan de bataille, à réunir ici et là leurs lieutenants et à se lancer pour de bon dans la lutte. Mais les jeux sont maintenant faits et d'ici le 14 novembre l'on peut prévoir que les cartes seront jouées de façon très serrée.

M. Lesage, en portant devant l'électorat la question excessivement importante de la nationalisation de l'électricité, demande également un renouvellement de mandat. Ce procédé politiquement assez habile avait besoin d'être défendu et les libéraux se sont évertués à expliquer la conduite de leur chef.

M. Johnson, sans trop préciser la position de son parti vis-à-vis la question de fond posée devant le peuple québécois, a attaqué l'administration Lesage et, pour ce faire, a repris une série de procédés qu'on ne cesse de lui reprocher presque partout.

De quelle façon réagira le peuple du Québec? Il serait prématuré de le dire même si on s'en doute un peu. Mais il est, je crois, un autre jugement qu'il nous est plus urgent de porter, c'est celui qui réprouve les moyens fallacieux, enfantins et absolument condamnables que s'évertuent encore à prendre certains candidats ici et là à travers le Québec.

Depuis une couple d'années, devant le pas de géant que toute la province semblait avoir franchi, nous étions portés à croire que l'infantilisme électoral pouvait être chose du passé et que, prenant sérieusement leurs affaires en mains, les citoyens de la province allaient agir et se comporter en adultes. Hélas! bien des scènes de la présente campagne électorale ont lamentablement détruit le préjugé que nous étions en droit d'avoir.

Ce n'est certes pas se conduire en homme politique sérieux que de brandir comme épouvantail la haine religieuse, que de recourir encore à la politique des bouts de chemins ou des entrées de cour en asphalte, que d'essayer de bâtir l'avenir d'un parti sur la ruine des personnalités des candidats adverses. C'est aussi avec regrets que nous avons vu, par exemple, des hommes influents annoncer presque officiellement leur candidature alors qu'ils savaient très bien ne devoir jamais affronter l'électorat de leur comté, tout simplement pour détourner l'attention des électeurs et la reporter ensuite sur un candidat de paille qu'on veut simplement pousser pour diviser les votes de l'adversaire. Tous ces moyens sont peut-être habiles aux yeux des gens du siècle, mais ils ne règlent certainement rien des grands principes d'un parti ou encore de l'avenir économique d'une nation. Il est regrettable de voir encore émerger du niveau des électeurs au niveau des candidats, des gens qui, ne refusant pas de prostituer leurs talents et leur influence, peuvent avoir recours à de tels procédés pour aspirer à la gouverne d'une province. Evidemment, les chefs des partis ne peuvent pas jusqu'à ce point contrôler tous ceux qui veulent à leurs côtés briguer les suffrages, mais il me semble que ces chefs devraient au moins donner l'exemple et exiger autant que possible de leurs candidats une prise de position honnête et des moyens sérieux de discuter de l'avenir d'un pays.

Tant et aussi longtemps que nos moeurs politiques seront ainsi avilis, tant et aussi longtemps que des candidats, des hommes publics et des partis politiques croiront pouvoir conquérir des votes et des sièges en se servant de tels procédés sement compromis; le peuple déçu et écoeuré d'asement cmpromis; le peuple déçu et écoeuré d'avoir été leurré pourra inévitablement se tourner vers n'importe quelle doctrine nouvelle même néfaste, qui lui fera oublier la duperie de certains candidats des vieux partis.

* * *

Nous sommes loin de l'étatisation de l'électricité. C'est vrai! Mais c'est ainsi que nous détournent d'une question primordiale les petites manigances de tant de clans politiques à l'échelle des comtés et de la province.

En faisant ainsi le point, en plaçant les électeurs devant les réalités, ***LE RICHELIEU*** a voulu rappeler aux siens l'urgente nécessité de réagir sainement mais vigoureusement. Que par son vote du 14 prochain, chacun de nous sache, comme le demandait Pie XII aux parlementaires italiens, "faire passer avant les avantages particuliers — de l'individu, du groupe, du parti — l'intérêt général, et cela en étant uniquement éclairé par la justice, par la charité, par la foi".

Paul L'Ecuyer

Affirmer le bien plutôt que condamner le mal

S'adressant à un Congrès d'instituteurs italiens, M. Raimondo Manzini, directeur de l'Osservatore Romano, a déclaré que le Concile visera plutôt à affirmer le bien qu'à condamner le mal, suivant l'esprit et la pratique du Pape actuel.

L'orateur a poursuivi en disant que, à la différence de la plupart des conciles du passé qui avaient été convoqués pour combattre des erreurs ou pour régler de dramatiques conflits intérieurs de l'Eglise, le deuxième Concile du Vatican se déroule dans une unité resplendissante et parfaite de l'Eglise, mais en face d'un monde en proie à un profond malaise et dans lequel les indéniables conquêtes extérieures s'accompagnent d'une grave crise intérieure.

Pour terminer, M. Manzini a rappelé que, comme le pape Jean XXIII l'a indiqué lui-même, le Concile aura pour thèmes notamment l'égalité entre les peuples, la justice sociale, la charité entre les hommes sur le plan intérieur et international, la liberté religieuse et la liberté de l'enseignement. (CCC)

La grande misère du Chili

Dans une lettre pastorale collective, l'épiscopat chilien condamne les conditions de vie de la majorité de la population. En effet, relève la lettre un dixième de la population bénéficie de la moitié du revenu national, tandis que les neuf autres dixièmes doivent subsister avec l'autre moitié.

Une grande partie de la population du Chili demeure de la sorte en marge de la culture et de l'éducation, ajoute le document. Mais, le communisme n'est pas à même d'apporter remède aux maux qui doivent être extirpés

Les évêques mentionnent spécialement la misère qui règne dans les campagnes, où une minorité de propriétaires possèdent la grande majorité des terres arables: "Il n'est pas conforme à la charité que les ouvriers reçoivent comme une aumône ce qui leur est dû en stricte justice".

D'autre part, l'Eglise chilienne continue de remettre aux paysans les terres qui lui appartenaient. Le cardinal Raoul Silva-Henriquez, archevêque de Santiago, s'est rendu récemment dans la région de Pichilemu, à environ 130 milles au sud de la capitale, pour remettre trois fonds de terres aux travailleurs agricoles bénéficiant de la réforme agraire. Cette distribution des propriétés ecclésiastiques se poursuivra tous ces prochains mois. (CCC).

Vous souvenez-vous?

On lisait dans le journal "Le Richelieu" - - - - - - - - - - - - - - il y a 25 ans

M. l'abbé Wilfrid Charbonneau est élu président de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Jean lors de la réunion annuelle à laquelle assistaient LL.EE.NN.SS. Anastase Forget et Arthur Papineau.

●

Un Conseil Particulier de la Saint-Vincent-de-Paul est fondé à Saint-Jean, Me Alcide Côté est choisi comme président-fondateur.

●

Un gros incendie a détruit la maison et les dépendances sur la ferme de M. Eugène Caillé, à Saint-Luc.

●

Le congrès diocésain de l'U.C.C. se tient avec succès à Sainte-Julie, sous la présidence de M. Hercule Riendeau. Les députés Martial Rhéaume et Vincent Dupuis sont allés saluer les congressistes.

●

Mgr J.-E. Coursol, Vicaire Général du diocèse de Saint-Jean, célèbre dans l'intimité son 75e anniversaire de naissance.

La terre est-elle surpeuplée?

Pour un nombre considérable d'esprits sérieux, l'explosion nucléaire n'est pas la seule qui menace l'humanité. Journaux et revues nous parlent de plus en plus de l'explosion démographique actuellement en cours: l'humanité se multiplie à un tel rythme que bientôt "on va se marcher sur les pieds" même au fond du Sahara.

"MISSI", l'excellente revue catholique, publiait en mai dernier un numéro sur cette question. Dans l'introduction on nous dit: "Ce numéro résulte d'un long travail, en chantier depuis deux ans". On y trouve donc des conclusions sérieuses, sinon infaillibles. Or ces conclusions sont de nature à calmer les alarmistes.

Les experts prévoient 6 milliards d'hommes en l'an 2000. Ne nous laissons pas effrayer par ce chiffre. D'abord l'espace ne manquerait certainement pas. On a calculé en effet que si notre planète était couverte de CENT milliards d'hommes, cela ne ferait encore que 700 habitants au kilomètre carré, alors que le département de la Seine en compte 50,000.

Du pain pour 30 milliards de bouches

Mais comment nourrir tout ce monde? Ici nous n'apporterons pas la réponse—naturellement très optimiste—d'une revue catholique! On pourrait dire que des lunettes théologiques déforment la réalité. Laissons parler "Le Courrier de l'UNESCO". L'Unesco, on le sait, est un organisme des Nations Unies. Dans sa livraison de juillet-août dernier, consacrée au problème de la faim dans le monde, cette revue affirme: "La terre n'est pas surpeuplée, elle peut nourrir, et bien nourrir, DIX FOIS la population actuelle".

Et ces prévisions très modérées—d'autres parlent de 30 fois la population actuelle—ne se basent que sur des possibilités de la science d'aujourd'hui.

La terre n'est pas surpeuplée. Elle manque de bras dans les pays équipés industriellement: l'Allemagne est actuellement à la recherche de 600,000 travailleurs (Time, 31 août, 1962). Et donnons aux pays sous-développés les techniciens dont ils ont besoin: la productivité et le niveau de vie de leur population augmentera infailliblement.

(CCC)

Ne vous en faites pas...

Pas trop gaie, la situation internationale . . . on oublie bien facilement qu'il y a des élections à Montréal et dans le Québec et qu'il y en aura au fédéral.

* * *

Ce n'est pas trop loin de chez nous . . . cette affaire cubaine.

* * *

"Le Devoir" n'est lu que par des prêtres, des frères, des soeurs et des intellectuels...", dixit Johnson.

* * *

Merci, je me classe donc dans la dernière catégorie . . . je lis "Le Devoir" . . . Je ne suis pas un prêtre, un frère ou une soeur.

* * *

Dans le parti libéral, une querelle de famille dans le comté de Joliette . . .

* * *

M. Lesage a nié au candidat libéral indépendant de se réclamer de son appui . . .

* * *

On avait pourtant bien assez des chicanes internationales . . .

* * *

Il y aurait quatre candidats à Saint-Jean . . . le bridge . . . contrat devrait être populaire.

* * *

Les vendeurs d'automobiles nous parlent de voitures "fringantes"... Ajoutez des chauffeurs "fringants"... et vous atteindrez le fossé.

* * *

Un peut partout, on dit que Montréal conservera son Drapeau, dimanche.

* * *

"Voyagez maintenant", dit l'astucieuse annonce, "et payez plus tard"...

* * *

Pourquoi pas le contraire? "Payez maintenant et voyagez plus tard...".

* * *

La télévision, dit-on, est une grande source de culture. D'accord... sauf qu'on cultive n'importe quoi... et que les sarclages ne sont pas assez fréquents.

* * *

On demandait à un humoriste la différence qu'il y avait entre un célibataire et un homme marié, et lui de répondre:

—Un célibataire danse au son de la musique, et un homme marié doit faire face à la musique...

* * *

Au super marché:

Madame: La grande boîte est plus chère, bien sûr. Mais tellement plus économique.

Monsieur: Ça ne fait rien. Prends la petite. Nos moyens ne nous permettent pas de faire d'économies.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 452 —

S'il faut en arriver là, qu'on interdise la vente de boissons alcooliques le dimanche

A leur dernier congrès national — le 20 mai 1962 — les Ligues du Sacré-Coeur se sont montrées très catégoriques en ce qui concerne la Loi des Alcools. Les journaux ont peu glosé sur la résolution que les Ligues ont votée à leur congrès. Cette résolution est la suivante:

Attendu que pour sauvegarder le respect du dimanche la loi fédérale défend expressément en ce jour les spectacles accompagnés du commerce des boissons alcooliques.

Attendu que la plupart des autres provinces du Canada ne tolèrent même pas aux repas la vente des boissons alcooliques.

Attendu que l'esprit de la loi est la défense de vendre des boissons alcooliques le dimanche, sauf aux repas.

Attendu que la plupart des législateurs et la très grande majorité des journalistes n'ont pas exposé le vrai sens de l'esprit de la loi régissant le commerce des boissons alcooliques le dimanche.

Les Ligues du Sacré-Coeur

insistent pour que la vente des boissons alcooliques ne se fasse qu'aux repas. Elles sont d'opinion que ceux qui gaspillent de la nourriture pour consommer des boissons alcooliques le dimanche ne comprennent pas l'esprit de la loi. Elles suggèrent que si la loi est inapplicable, soit à cause du petit nombre de policiers affectés à la surveillance, soit à cause de l'incompréhension obstinée ou invincible des détenteurs de permis de la Régie des Alcools, que l'on supprime la vente des boissons alcooliques le jour du Seigneur par respect pour Dieu et pour empêcher le dévergondage des moeurs surtout chez les jeunes.

La ligne de conduite adoptée par les Ligues envers la loi de la Régie des Alcools est la même que celle prônée par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean depuis l'institution de la Régie.

Il saute aux yeux de toute personne sensée que l'essence même de la loi est d'interdire la vente de boissons alcooliques le dimanche, sauf aux repas. Des publicitaires à la solde des commerces de boissons ont usé de sophismes et ont voulu faire dire aux législateurs que la loi qu'ils avaient votée était absurde car elle obligeait le client à manger s'il voulait se faire servir de l'alcool le dimanche. D'où le tapage grossier autour de la nourriture gaspillée alors que les populations des pays sous-développés crèvent de faim. Ce genre de baratin ressemble étrangement à la publicité faite par un parti politique qui reprochait à un autre la vente "d'oeufs communistes".

Si la preuve est faite que la population du Québec n'est pas assez majeure pour comprendre que la permission de boire de l'alcool avec les repas le dimanche ne signifie pas que le client est obligé de manger pour boire, alors que les législateurs amendent la loi et qu'ils interdisent toute vente de boisson alcoolique le dimanche. On pourra peut-être dire qu'en ce qui regarde le commerce des boissons alcooliques le dimanche la province de Québec est une province comme les autres, car comme dans les autres provinces la vente de boissons alcooliques est maintenant interdite le dimanche.

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.



● **L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES du diocèse de Saint-Jean s'est donnée un nouvel exécutif lors du congrès qu'elle tenait dimanche dernier à Laprairie. On en voit ici les membres: 1ère rangée, de gauche à droite: MM. Jacques Rocheleau, Me Mario DuMesnil, aviseur légal, L.-P. Fournier, P.-E. Landry, président, Bernard Milot, Mgr Laurent Brault, le Dr Léopold Dubuc. Deuxième rangée, dans le même ordre: MM. Louis Morin, Léo Bonin, Marcel Hébert, Gaston Bussières, Dr Jean-Paul Ferdais, Gérard Brosseau, Raymond Gamache, Charles Roy et Romain Robidoux. N'apparait pas sur la photo, Dr M. Plouffe.**
(Photo Roland Rouillier)

M. Paul Landry . . .

(suite de la page 1)

Office d'Education Chrétienne

Lors du congrès national de la Fédération des commissions scolaires qui eut lieu récemment à Montréal, 15 commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean se réunissaient et mettaient sur pied une commission spéciale pour étudier et faire des suggestions au congrès diocésain pour l'établissement de l'Office de l'Education Chrétienne dans le diocèse. On sait que c'est à la suite de voeux des commissaires et de Mgr l'Evêque de Saint-Jean que cet Office a été créé.

Le directeur de l'Office, Mgr Armand Abel, est venu expliquer devant les commissaires présents au congrès diocésain en quoi consistait le but de l'Office, sa nature et ses objectifs.

Pour le moment il se compose d'un directeur assisté de deux autres prêtres. Dans un avenir prochain, un laïc, en voie d'acquérir une formation spécialisée, viendra compléter ces cadres à titre de secrétaire permanent. Ensemble, ils s'appliqueront à un travail d'approfondissement sur tous les aspects de l'éducation chrétienne dans les circonstances mouvantes qui la conditionnent. Ils porteront le constant souci de faciliter et de coordonner tous les efforts consacrés à son efficacité et à son rayonnement.

Dès cette année, une équipe de cinq visiteurs ecclésiastiques, répartie dans les principaux secteurs du diocèse, sous la direction et de concert avec l'O.E.C. oeuvreront dans cette perspective. Dans les visites périodiques des écoles confiées à leurs soins, ils se préoccuperont de la valeur de l'enseignement religieux qui s'y donne aussi bien que de l'esprit chrétien qui s'y manifeste. Bien volontiers, ils se mettront à la disposition des commissaires, des directeurs ou professeurs désireux de les consulter. D'eux aussi dépendront les aumôniers des écoles secondaires que l'Autorité religieuse a cru devoir multiplier face à l'élargissement sensible de ce secteur où, d'autre part, l'on réclame un enseignement de plus en plus spécialisé.

M. Jean-Pierre Côté, président de la commission scolaire de Longueuil, est venu à la suite de Mgr Abel parler des implications financières de l'Office d'Education Chrétienne. Il a expliqué de quelle façon les dépenses encourues par la création et le fonctionnement de l'Office pourront être payées par les commissions scolaires.

Le commissaire d'école, chef social

Après un mot de bienvenue du maire de Laprairie, M. Rosaire Circé, et du président de la commission scolaire de Laprairie, Me Gérard Péladeau, le congrès se continua dans l'après-midi par une causerie prononcée par M. Camille Lavoie, président de la commission scolaire d'Alma et président intérimaire de la Fédération des commissions scolaires.

Un secrétariat permanent

Au cours du congrès, le président démissionnaire, le Dr Léopold Dubuc, de Saint-Remi, rappela qu'il avait suggéré au dernier congrès de l'association qui eut lieu l'année dernière à Saint-Jean, la création d'un secrétariat permanent afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des commissions scolaires du diocèse. Prenant alors la parole, M. L.-P. Fournier, de Saint-Bruno, suggéra que l'assemblée se prononce immédiatement en faveur d'un secrétariat permanent. Il fut appuyé par M. Bernard Milot, de Saint-Jean. A l'unanimité l'assemblée décida alors la création immédiate de ce secrétariat, les commissaires s'engageant à hausser leur cotisation pour combler le déficit éventuel.

A la demande du président sortant de charge, le Dr Léopold Dubuc, M. Lavoie entretint son auditoire sur la nécessité pour le commissaire d'école d'être un chef social et un apôtre laïc. S'inspirant d'un texte de Léon XIII, M. Lavoie établit d'abord une distinction entre éducation et instruction: la première vient parfaire le développement moral de l'enfant tandis que la seconde fournira les sciences nécessaires à son développement intellectuel.

M. Lavoie attira l'attention de son auditoire sur les forces qui s'opposent entre les éducateurs de la cité du mal et les éducateurs de la cité du bien. Il rappela aussi que l'éducation est devenue le mot d'ordre universel et que le Québec ne doit pas tirer de l'arrière.

Le conférencier insista sur le fait que le commissaire d'école en tant que chef social doit posséder et pratiquer les vertus morales. Il doit aussi être renseigné car évoluant dans un milieu difficile il est d'une pressante nécessité pour lui d'y voir clair. M. Lavoie énuméra alors les principales qualités requises pour être un bon commissaire: compétence, il faut un strict minimum d'instruction pour pouvoir discuter, comprendre et résoudre les différents problèmes scolaires; le commissaire doit être aussi un véritable bâtisseur d'individus pour la société, d'où sa capacité de pouvoir collaborer avec le personnel enseignant. Enfin, et c'est là-dessus que M. Lavoie termina sa conférence, le commissaire d'école doit être un homme de caractère pour sauvegarder les droits intangibles de l'enfant, de la famille, de l'école, de l'Eglise et de la nation.

Le commissaire de 1962

Le conférencier suivant a été M. Georges Tousignant, inspecteur régional, qui présenta sa causerie sous forme de bâtons rompus illustrée de faits concrets. M. Tousignant affirma tout d'abord que le commissaire de 1962 doit être un commissaire qui s'adapte et qui sait faire face aux diverses responsabilités qui sont siennes dans le domaine administratif et pédagogique. Cette adaptation dictera alors aux commissaires d'écoles d'unir 2 ou 3 commissions scolaires pour s'assurer l'engagement d'un directeur d'étude compétent. L'école doit être de son temps malgré les cris de ceux que l'évolution dérange dans leur routine. Ici M. Tousignant mit les commissaires en garde contre la passivité. La tradition ne doit pas entraver l'évolution et il y a une évolution dans le domaine de l'instruction, la preuve en est de la rapidité du changement et de la transformation des programmes en éducation. En terminant M. Tousignant dit que le commissaire doit avoir foi en l'éducation, c'est l'une des tâches les plus difficiles de l'heure présente et seuls peuvent y réussir les hommes les meilleurs.

Avant le mot de la fin que devait prononcer Mgr Laurent Brault, le conseiller moral de l'Association, le Dr Léopold Dubuc, président démissionnaire, qui avait assisté à la séance de l'après-midi voulut remercier les commissaires d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation d'assister à ce congrès. Il remercia également M. Paul-Emile Landry qui allait quelques instants plus tard lui succéder à la présidence de l'Association diocésaine, de l'avoir remplacé au pied levé dans l'organisation de ce congrès et d'avoir si bien secondé le secrétaire, M. Romain Robidoux. Enfin le Dr Dubuc remercia le conférencier, M. Lavoie pour les bonnes paroles que celui-ci prononça à son égard au début de sa conférence.

Invité à dire le mot de la fin après les élections Mgr Laurent Brault qui avait célébré la messe pour les commissaires à midi, leur rappela que c'était aujourd'hui le dimanche de la Propagation de la Foi et que tous les commissaires sont de par leurs fonctions responsables de la propagation de la foi. Il leur dit qu'ils seraient aidés dans cette tâche par l'Office d'Education Chrétienne que Mgr l'Evêque venait de créer.

A la suite des élections où il se vit confier le poste de président que venait de décliner le Dr Dubuc pour cause de santé, M. Paul-Emile Landry, de Lacolle, remercia les commissaires de la confiance qu'ils lui témoignaient et dit qu'il s'efforcerait d'être à la hauteur d'une tâche menée à bien par le Dr Dubuc et ses prédécesseurs.



● ON VOIT SUR LA PHOTO les membres du Club des "Trois fois Vingt ans" qui faisaient partie de la délégation qui s'est rendue au Conseil de Ville, mercredi le 17 octobre. Assis au centre, le président, M. Jean Brunelle et les membres de son exécutif, MM. Rodrigue McNulty, G. Théorêt, L. Brault et Georges Hébert. En arrière, des membres de la délé gation. (Photo Benoit Brouillette)

Le local des "3 Fois 20 Ans"

Lors de l'assemblée spéciale de mercredi soir, 17 octobre, un groupe de membres du club des "Trois fois 20 ans" sont venus devant le Conseil pour s'assurer qu'ils pourraient continuer leurs activités dans le local réservé par le Directeur de la Récréation et qui est situé au Club de Croquet.

La Cité est appelée à payer un loyer de $50 par mois pour ce local. L'échevin Fernand Roy est d'avis qu'on devrait trouver un local dans un édifice qui appartient à la Cité, puisque cette dernière prête des locaux gratuitement à d'autres groupements. Il trouve ridicule de payer un semblable loyer quand la Cité prête gratuitement.

On parle du local qui se trouve au deuxième plancher de la Bibliothèque et qui était occupé par le Club Athlétique. Ce dernier a cessé ses activités. L'échevin Edouard Fortier fait remarquer qu'il y aurait 43 marches à montrer tandis qu'au Club de Croquet, il n'y en a que treize. M. Fortier fait aussi remarquer que ce club compte déjà 140 membres et mentionne que l'échevin Alphonse Lorrain est au nombre des membres.

M. Lorrain trouve quand même qu'il est préférable pour les membres qui sont trop vieux pour monter les 43 marches de rester à la maison, parce qu'ils peuvent aussi tomber ou glisser sur le trottoir.

L'échevin Fortier et l'échevin Bruno Choquette sont allés visiter le local actuel au-dessus du Club de Croquet et ils le trouvent bien convenable. M. Leduc a trouvé le local au-dessus de la Bibliothèque impraticable pour les vieillards.

Le Club de croquet exige un bail.

On parle aussi de la possibilité de loger les "3 fois 20 ans" dans une partie du local actuellement loué aux Chevaliers de Colomb dans l'édifice de la Bibliothèque municipale.

M. McNulty

C'est à ce moment que M. Rodrigue McNulty se lève et prononce un vibrant plaidoyer en faveur des "trois fois 20 ans". "Nous sommes actuellement 150 membres et nous seront bientôt 300", dit-il. "Nous avons gagné nos épaulettes, nous sommes tous des anciens de Saint-Jean. Vous bourrez la jeunesse, de jeux, de piscine, etc; soyez logiques et accordez une petite part aux vieillards qui se réunissent pour se distraire, pour raconter leurs prouesses de jeunesse, pour chanter même... car nous avons formé un choeur de chant". Ici, M. McNulty fait part que le directeur de la Récréation a déjà acheté des Frères Maristes 40 chaises confortables et trois tables à un prix d'aubaine de $100; le Club a aussi reçu le cadeau de 10 fauteuils.

L'échevin Pilon s'enquiert si pour $50 par mois, le local est chauffé et éclairé. Sur réponse affirmative, il en déduit que le loyer n'est que de $30 par mois. Il propose que le maire et le secrétaire soient autorisés à signer un bail d'une année avec le Club de Croquet au prix de $50. par mois. L'échevin Lorrain seconde.

M. McNulty remercie au nom de ses 15 collègues présents qui quittent ensuite l'assemblée.

M. Charles Benson est décédé

Dimanche 14 octobre, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, après une longue maladie, M. Charles Benson, époux de Germaine Langlois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux fils: M. Harold Benson, de St-Hubert et Leslie, de Farnham; cinq filles: Mme Harold Taylor, de Eastman; Mme Arthur Clément, de Montréal; Mmes Jack Hamilton et Roméo Dionne, d'Ottawa; Mme A. Bosby et Mme Alfred Hill, de Farnham; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mesdames Honoré, Charles-Henri et Hubert Langlois, M. et Mme J.-B. Maltais; 18 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 17 octobre à la Cathédrale de Saint-Jean et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mlle Flore Roy

Vendredi dernier, est décédée à sa demeure, après une longue maladie, Mlle Flore Roy, fille de feu Samuel Roy et de feu Alice Carl. Agée de 60 ans, la défunte avait été à l'emploi de l'usine Singer durant de nombreuses années.

Elle laisse dans le deuil cinq soeurs: Mme Ovide Bisaillon (Bernadette), Mme J.-Herménégilde Rameau (Alexandrine), de Saint-Jean; Mme Isaïe Houle (Ida), de Saint-Constant; Mme Isidore Lasnier (Gilberte), de Saint-Jean et Mme Rita Sanche, de Laprairie; une belle-soeur et deux beaux-frères: Mme Georges Roy, de Montréal; MM. Isaïe Houle et Isidore Lasnier; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église Notre Dame-Auxiliatrice et l'inhumation se fit au cimetière de Laprairie, après le chant d'un libera en l'église de La Nativité de l'endroit.

Nos sincères condoléances à la famille.

Messe anniversaire

Une messe anniversaire sera chantée en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, vendredi le 2 novembre, pour M. Roger Georges, décédé le 1er novembre 1961. Parents et amis y sont invités.

Inhumation

Le 23 octobre, a été inhumée Mme Aldis Chagnon, née Blanche Marcoux, décédée à Montréal le 20 octobre, à l'âge de 74 ans.

Les Comités de M. PHILODOR OUIMET

COMITE CENTRAL 7-1511 7-2487	COMITE ST-EDMOND (EST) 46 DUFORT 7-1978	COMITE ST-EUGENE ET PAR. ST-JEAN (EST) 6-5175 - 6-4859	COMITE L'ACADIE 6-3357	COMITE ST-PAUL 6-4880
COMITE N.-D.-A. 8-4014	COMITE ST-EDMOND (OUEST) 270 CHAUSSE 7-3418	COMITE N.-D.-LOURDES ET PAR. ST-JEAN (OUEST) 6-4592 - 6-9551	COMITE ST-BLAISE 7-7964 7-7084	COMITE LACOLLE CH. 6-3830 CH. 6-3839
COMITE ST-GERARD 421 MAISONNEUVE 8-3133	COMITE ST-LUCIEN 325 BOUL. GOUIN 7-1936	COMITE ST-LUC 8-2855	COMITE ST-VALENTIN 6-3468	COMITE ST-BERNARD CH. 6-3492

Pour améliorer la . . .

(suite de la page 3)

maire se fait dire qu'on pourrait arriver en débutant vers le 15 novembre. Enfin on est d'avis qu'il faut commencer le plus tôt possible.

Les dernières paroles de M. le maire furent: "Fiez-vous à nous".

—"Est-ce oui ou non"? a demandé un journaliste.

—"Ce fut toujours oui", répond M. le maire.

Déficit du Club de Baseball

Le Conseil a refusé de payer le déficit du Club de Baseball qui est dans l'ordre de $10,-158.56. Les revenus de la saison furent de $9,203.00 et les dépenses de $19,362.20. Au mois d'avril dernier, le Conseil sur division des échevins E. Fortier et J. Morin, avait accepté de combler un déficit possible de $4,000. Les échevins Fortier et Morin étaient d'avis qu'on devait soumettre la question à la Com. des Loisirs. L'échevin Lorrain a proposé alors que le montant de $4,000 soit garanti. Les échevins Pilon, Choquette et Roy furent de cet avis.

Après l'exposé du budget, lundi soir, l'échevin Lorrain se dit prêt à combler ce déficit parce que c'est la seule solution mais il dit de ne pas revenir l'an prochain.

M. le maire dit qu'il n'y a pas d'argent pour payer un tel déficit et qu'il va falloir procéder par emprunt.

L'échevin Lorrain dit qu'il s'est battu, autrefois, pour que ce Stade municipal ne soit pas construit, que c'est un éléphant blanc, que le sport du baseball, c'est du vieux jeu, que le public ne veut plus aller voir des gens courir après une balle, que ce n'est plus la mode. L'échevin Lorrain propose que la Cité paie le déficit de $6,000, ce qui ajouté au $4,000 déjà voté, fera un total de $10,000. Il n'a pas de secondeur.

L'échevin Choquette trouve renversant que le déficit dépasse de $10,000 le total des revenus, qu'il aurait fallu s'en rendre compte avant.

Actuellement, la Cité a capitalisé pour l'année, à même ses revenus, 14%, a dit l'échevin Roy, c'est pourquoi, il peut y avoir excédent des dépenses sur les revenus dans le budget, mais ça ne veut pas dire que la ville est en faillite parce que nous avons le plus gros pouvoir d'emprunt des villes de la province. Mais il faut étudier la question avant d'acquiescer à boucler ce déficit.

MM. Senécal et Dion demandent que la Cité garantisse de payer le déficit sur le budget de 1963.

Suit une discussion entre les échevins Fortier et Lorrain. Ce dernier est d'avis que le Conseil paie immédiatement et ménage ailleurs dans la Commission des Loisirs, etc.

L'échevin Fortier trouve étrange qu'on parvienne à relier la Commission des Loisirs avec cette affaire quand justement, lui et l'échevin Morin étaient dissidents pour la garantie du $4,000 au début de la saison parce que la Commission des Loisirs n'avait pas été mise au courant.

Finalement, on décide d'étudier la question et de remettre la décision à plus tard.

Commission du Tourisme

Par résolution, on nomme les dix membres qui formeront la Commission municipale du Tourisme. Ce sont: MM. Maurice Farand, Laurent Bessette, Georges LeSieur, Harris Michaud, Jacques Laflamme, Pierre Binette, Aimé Blais, Pierre Meunier, Jean Granger et Max Girard. Il y aura aussi sur la Commission le maire ou son représentant.

M. Lorrain demande si ces membres sont nommés bénévolement. On lui assure.

Règlement d'emprunt

Aucun contribuable ne s'étant objecté au règlement d'emprunt de $14,500 pour construire la rue Lafontaine et deux rues en avant et en arrière de l'église de St-Gérard, le secrétaire est autorisé à faire les démarches nécessaires auprès de la Commission municipale.

Divers

M. l'ingénieur Marcel Bernard prendra part au congrès de l'American Waterworks Association qui se tiendra à Montréal, les 25 et 26 octobre.

—On avisera MM. Farmer et Robert qu'ils devront payer $50 par mois durant toute l'année pour l'usage du terrain d'amusement près du Stade Municipal ou résilier leur contrat.

Le Comité des Assureurs rencontrera le Conseil de Ville, lundi soir, pour renouvellement des assurances. L'échevin Lorrain croit que la Cité sera appelée à payer deux commissions dans la même année. On explique que c'est parce que la date d'expiration a été changée mais que le Conseil ne paie pas plus cher. M. Lorrain demande d'y voir et de s'assurer avant de renouveler.

Le gardien du Stade municipal, M. Boivin, ne sera pas réengagé pour l'an prochain, parce qu'il ne s'est pas conformé aux demandes du Conseil.

Le Directeur de la Police suggère une enseigne mobile sur la rue Dorchester, pour assurer la sortie des élèves sans danger. Accordé.

La séance est ensuite suspendue et le Conseil siège à huis clos pour entendre des griefs du département de la police.

* * *

L'assemblée spéciale du 17 octobre

Mercredi soir, 17 octobre, le Conseil de Ville s'était réuni sous la présidence du maire suppléant, M. Edouard Fortier, pour continuer l'assemblée ajournée du lundi précédent.

Comptes de téléphone et d'électricité

Après discussion autour de certains comptes de téléphone et d'électricité pour des associations et groupements de loisirs, il a été proposé de demander aux compagnies d'utilité publique de faire parvenir tous les comptes de ces associations au secrétaire de la Cité et ce dernier les fera approuver par le Directeur de la Récréation.

Homologation pour égouts et pavage

On fait part à des résidents du boulevard du Séminaire que M. le maire doit rencontrer, bientôt, le ministre de la voirie provinciale et qu'il espère que le coût des travaux de pavage de ce boulevard sera assumé par la Voirie provinciale. L'homologation est retardée d'un mois. Le Conseil décide de maintenir l'obligation pour les résidents de payer suivant l'engagement qu'ils ont déjà pris. On attendra la décision du gouvernement pour exiger les paiements.

On discute longuement sur certaines plantes de résidents autour du rond-point, qui ont été taxés comme des résidents sur un coin de rue.

L'échevin Bruno Choquette est d'avis qu'on devrait faire un règlement pour un rond-point. "C'est le premier, dit-il, mais ce ne sera pas le dernier rond-point".

L'échevin Lorrain explique aux résidents qu'ils sont taxés en toute justice, comme les autres, et qu'ils devraient payer. La question est finalement laissée à l'étude. M. l'ingénieur Marcel Bernard ira prendre certaines mesures au rond-point.

Divers

Southern Canada Power et la Cie de Téléphone Bell demandent des modifications à leurs réseaux. Adoptées après approbation de l'ingénieur.

On placera un nouveau compteur de stationnement au début de l'entrée de l'ancien poste de taxi Boivin. On déplacera des compteurs qui se trouvent en avant de l'établissement Baraby.

Marché public

On discute de la formation d'un comité pour étudier le problème du Marché public. L'échevin Lorrain dit que l'affaire est toute étudié à la suite des requêtes reçues demandant de ne pas déplacer le Marché. M. Lorrain est d'avis qu'avant de remodeler, il faut agrandir en faisant l'expropriation de la maison de M. Dubuc. L'échevin Fortier demande qu'on s'en tienne à l'item de formation d'un comité. "Si nous nommons une commission, dit M. Fortier, il ne faudra pas en discuter au Conseil à chaque assemblée mais attendre le rapport de la Commission".

La Cité Ouvrière veut savoir si la Cité a l'intention de conserver la rue qui se trouve entre la propriété du Dr Germain Clairmont et celle de M. Gamache, sur la rue Champlain. On attendra le rapport des urbanistes avant de prendre une décision.

Le Conseil sera représenté par le maire Desmarais à la cérémonie du Souvenir, le 11 novembre, au cénotaphe. Le Conseil déposera une couronne.

Et l'Orphelinat

L'échevin Fernand Roy veut s'assurer que l'item de "services à établir pour répondre au besoin des Soeurs de l'Orphelinat" sera bien sur l'ordre du jour de la prochaine assemblée spéciale. M. Roy donne lecture d'une lettre de la Rév. Soeur Econome Générale qui explique toutes les difficultés que la communauté eut à rencontrer avant de s'assurer un terrain convenable, grâce au travail d'un comité de citoyens. L'échevin Roy est d'avis qu'il n'y a plus de raison de faire rencontrer les religieuses avec les urbanistes mais de prendre immédiatement les moyens de fournir les services.

L'ingénieur Marcel Bernard dit qu'il sera en mesure de donner des chiffres sur le coût des travaux, lors de l'assemblée de lundi.

L'Ecole de Culture de Saint-Jean demande et obtient le local occupé autrefois par la Commission Athlétique pour présenter des cours une fois la semaine durant les mois d'octobre et de novembre.

L'assemblée est ajournée à 7 heures le 22 octobre.

Congé le 1er novembre à la Régie des Loyers

L'administrateur des loyers pour Saint-Jean et Iberville désire aviser le public qu'à l'occasion de la fête de la Toussaint, les bureaux de la Régie des Loyers seront fermés jeudi, le 1er novembre prochain.

3 HEURES ½ D'ACTION ET D'AVENTURES!!!



Salle Climatisée IMPERIAL

Commençant samedi le 3 novembre

Dim. et soirée: $1.00 — Mat. 75¢; Enfants: 50¢

Salle Climatisée IMPERIAL

DIMANCHE à MARDI

UNE NOUVELLE ET★ILE EST NEE!!



Plus naïve, plus ingénue, plus attachante que SHIRLEY TEMPLE!

Marisol



Sourit . . . pleure . . . émeut . . . amuse, réjouit et attendrit . . . Et de plus, MARISOL chante et danse!

Mettant en vedette le grand acteur JULIO SANJUAN

dans un rayon de soleil

en EASTMANCOLOR

Un spectacle que tous devraient voir!

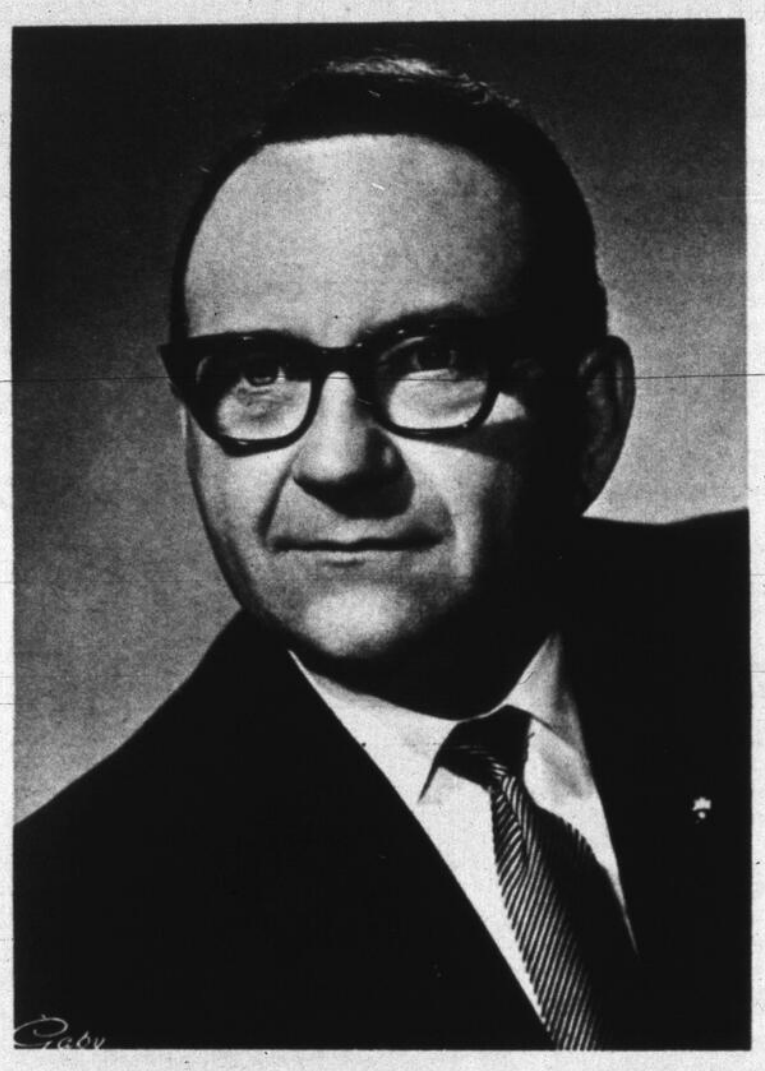
Humaine... Sentimentale... Gaie...

ET SURTOUT DIFFERENTE!!



A NOS PRIX REGULIERS

Grande assemblée
du candidat libéral
M. Philodor Ouimet
Mercredi le 31 octobre 1962, à 2.15 p.m.



A LA CENTRALE CATHOLIQUE
APRES LA MISE EN NOMINATION

Toute la population y est cordialement invitée

LE MINISTRE DU TRAVAIL
L'HON. RENE HAMEL
sera le principal orateur invité



HON. RENE HAMEL

- LES DAMES ET LES DEMOISELLES SONT PARTICULIEREMENT INVITEES
- LES JEUNES SERONT EMBALLES DE VENIR ENTENDRE LE PARTI QUI PREPARE LEUR AVENIR

"Suivez-nous et demain, nous serons les maîtres chez-nous"

Cie de Finances Richelieu
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN
Fl. 7-2321

LE RICHELIEU
Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1962
Deuxième section

L'Ecole Normale Eulalie-Durocher vient de fêter ses quinze ans

Samedi, le 13 octobre, l'Ecole Normale de Saint-Lambert fêtait avec ses ancienne élèves les quinze années de son existence.

Véritable concert de voix que ce conventum où se dégageaient, dans une heureuse harmonie, la voix chaude de l'amitié et de la reconnaissance, la voix enthousiaste du passé et du présent, la voix confiante de l'avenir.

La pensée des pionnières se reportait d'emblée en 1947, au petit couvent de Verchères, qui abrita les vingt-huit premières élèves, et à Longueuil qui les accueillait après deux ans, en attendant le spacieux immeuble de St-Lambert qui n'ouvrit ses portes qu'en 1952. Vingt-huit élèves en 1947, deux cents cinquante-cinq en 1962: voilà une évolution pleine de réalité et riche d'espoir!

Les deux cents cinquante invités participèrent au Saint-Sacrifice de la messe célébrée par M. le Principal dans la chapelle de l'Ecole Normale où la chorale faisait entendre les chants liturgiques: "Mon âme bénit le Seigneur" et "Jour du Seigneur", le "Sanctus" français de l'abbé Julien, "La Marche de l'Eglise" de Soeur Marguerite-de-Jésus, s.n.j.m.

Un buffet froid fut servi dans la salle à manger des élèves.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait l'honorable Madame Jodoin, sénatrice et directrice des Amicales Jésus-Marie, M. l'abbé René Bouthillier, Principal-fondateur de l'Ecole, Mère Marie-Agilberte, première supérieure de l'Ecole, Mère Marie-Fernando, ex-économe générale de la communauté, Mère Gabriel de l'Annonciation, ex-supérieure de l'école, Soeur Marie-Rolande, directrice des Amicales Jésus-Marie, le Conseil de l'Amicale.

Mlle Lise Tessier, présidente, présenta au nom des anciennes, avec tact et finesse, les remerciements au personnel dirigeant de l'Institution.

M. l'abbé Paul Mercille, principal actuel, s'est plu à comparer la jeune Ecole à une adolescente coquette, parée de ses plus beaux atours, pour mieux accueillir ses visiteurs.

M. l'abbé Bouthillier manifesta sa joie de revoir la maison rajeunie avec ses murs peints de couleurs douces et reposantes, de reconnaître les figures de ses ancinnes normaliennes toujours aussi pleines d'ardeur et de zèle. Son allusion à la devise "Amor crescat et Veritas" servit de thème pour exhorter les anciennes à faire grandir la vérité et l'amour dans les âmes qui leur sont confiées.

Le texte spontané de Mme la Sénatrice fut tout à la louange des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle encouragea les élèves à ne perdre aucune minute du précieux temps de leur formation et les félicita d'être à leur tour bénéficiaire de la même formation qu'elle avait reçue.

Deux céramiques furent tirées au sort. Les heureuses gagnantes furent Mlle Suzanne Vinet, l'une des premières finissantes de l'Ecole et Mlle Claudette Béchard, finissante de l'an dernier.

La soirée se passa dans les salles et les corridors de l'Ecole où les professeurs et les anciennes élèves goûtaient dans des échanges sympathiques le bonheur du revoir. Ce sont ces moments intenses d'allégresse, qui marquèrent le conventum de samedi dans les pièces décorées de fleurs et de feuilles d'automne.

Un conventum d'Ecole Normale, c'est tout cela . . . la mélodie du passé qui vient s'harmoniser dans le présent; l'accord des sentiments des élèves lancées dans la vie et des éducatrices qui les y ont préparées. Et, un quinzième anniversaire, c'est plus que cela . . . c'est la jeunesse qui chante l'hier et l'aujourd'hui, jeunesse qui a foi aux lendemains pleins d'espoir.



● LA TABLE D'HONNEUR au souper du 15e anniversaire de l'école Eulalie-Durocher, de Saint-Lambert. De gauche à droite: Rév. Mère Marie-Théophila, assistante; l'abbé Marcoux, aumônier; Rév. Mère Gabriel de l'Annonciation, ex-supérieure; Rév. Mère Marie Fernando, ex-économe générale; l'abbé Paul Mercille, principal; Madame la sénatrice Jodoin, directrice des Amicales Jésus-Marie; Rév. Mère Marie-Agilberte, 1ère supérieure; Mlle Lise Tessier, présidente de l'Amicale des Anciennes de l'Ecole Normale.
(Photo R. Charpentier)

On ne respecte pas le bilinguisme à la station de Saint-Jean

A la suite d'une enquête ordonnée par M. Yvon Dupuis, il a été révélé par le département de la Défense nationale que le bilinguisme n'est pas respecté sur le terrain de l'Aviation royale canadienne à Saint-Jean.

En effet, ce camp qui est situé dans la ville de Saint-Jean au Québec, a à sa tête un Commandant qui ne parle pas un seul mot de français. De plus, sur 56 officiers attachés à ce camp, 20 d'entre eux ne parlent pas le français.

Il est certain que notre député ne manquera pas l'occasion d'intervenir à la Chambre des Communes lors de l'examen des crédits de la Défense nationale, afin d'exiger la reconnaissance et le respect du bilinguisme à Saint-Jean.

Au Séminaire de Saint-Jean

Exposition provinciale de la CEQNU

La Conférence Etudiante Québecoise des Nations Unies (C.E.Q.N.U.) tiendra au Séminaire de St-Jean son exposition provinciale.

Cette conférence étudiante, dont le siège central se trouve au Séminaire de Saint-Jean, veut donner à cette occasion aux intéressés une vue générale des différents organismes internationaux qui découle des Nations Unies.

Une abondante documentation sera mise gratuitement à votre disposition sur les diverses institutions intergouvernementales associées aux Nations Unies. En plus, de nombreux kiosques vous illustreront d'une façon concrète bon nombre de ces organismes.

Vivant dans un monde où les distances ne sont plus des obstacles, et alors que tout se fait à l'échelle internationale, il n'est plus question de rester isolé sur son petit coin de terre. Nous devenons des citoyens du monde. Cette expo vous aidera à comprendre les problèmes internationaux.

C'est une invitation et un rendez-vous que nous vous donnons pour samedi soir le 27 et dimanche le 28, toute la journée. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au nom de la C.E.Q.N.U.

Avis spécial pour les étudiants des couvents et collèges qui seraient intéressés à se former un club des Nations Unies, et à devenir membre de la C.E.Q.N.U. Pour ce faire, vous n'avez qu'à vous mettre en contact avec M. Norman McDonald, secrétaire général de la C.E.Q.N.U., et il se fera un devoir de vous renseigner sur ses activités M. McDonald a pour adresse: C.P. 310, Séminaire de Saint-Jean.

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu**, le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur**, les nouvelles locales.

Homme, qui suis-je?

"Homme, qui suis-je?" Tel est le titre d'une série de cours qu'organisent cette année l'Ecole de Culture.

Cette série de six entretiens, d'une heure et trente chacun sera présentée tous les jeudis, à partir du 25 octobre, par le R.P. Maurice Vigneau, S.J., professeur de philosophie au Collège Ste-Marie de Montréal.

Le Père Vigneau invitera ses auditeurs à réfléchir sur la "condition humaine", la "dignité de la personne" et à faire effort pour expliciter ce qu'ils sentent et savent confusément.

Série de 6 entretiens: $4.
Billets en vente: Au Carrousel Enr., tél. Fl. 7-4332.

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



F.-R. LEFEBVRE, prés.

PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de
La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

à sa résidence: Fl. 6-6491
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.

à sa résidence: Fl. 8-3675
Tél. M. Jean Payette, rep.



JEAN PAYETTE, sec.

Jeunesses Musicales du Canada

Ouverture de la saison 1962-63

La campagne d'abonnement des Jeunesses Musicales débute! Cette année, le président est M. Jean-Louis Leclaire, gérant de district de Canadian Acceptance Corp. depuis juin 1960. M. Leclaire, bien connu à Saint-Jean, s'occupe également de la Campagne de Charité et est secrétaire du Club Richelieu. Nous lui offrons nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès.

Programme varié

Les Jeunesses Musicales vous offrent cette saison un programme varié mettant en vedette quatre artistes d'excellente réputation. Venant des Etats-Unis et issu d'une famille d'excellents musiciens, le violoncelliste Lynn HARELL donnera le premier concert, et du Canada, notre célèbre ténor Jean-Paul JEANNOTTE, avec Jeanne LANDRY au piano, vous offrira un répertoire de choix. Par ailleurs, nous entendrons le célèbre ensemble ALARIUS de Bruxelles et J.-Paul SEVILLA, pianiste français, qui vient de terminer une saison estivale comme professeur au Camp du Mont Orford.

Nombreux avantages

Comme par le passé, les membres bénéficieront de nombreux avantages, outre les concerts commentés, soit la publication "Jeunesses Musicales", le club du Disque, les chorales, les Festivals-concours, le camp musical, le camp des arts et enfin le "Concours national J. M.C.", qui prendra cette année une envergure toute spéciale.

Endroit et dates

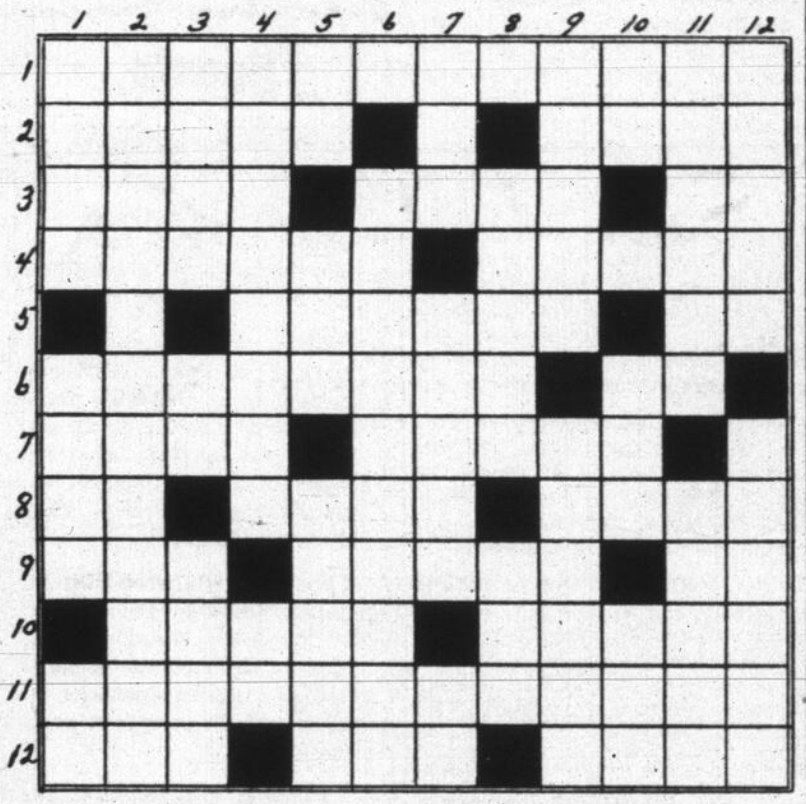
Les quatre concerts seront donnés à l'Auditorium du Séminaire de Saint-Jean, à 8 h. 30 précises les mardis 6 novembre, 4 décembre, 5 février et 12 mars. Pour obtenir votre carte de membre ou tout autre renseignement, adressez-vous à l'un des endroits suivants:

Au Carrousel Enr.,
152, St-Jacques; FI. 7-4332
M. Claude Payette,
211 Richelieu; FI. 6-6894
Mme Maryse Gagnon,
25 St-Joseph; FI. 8-4776.

Mots croisés du "Richelieu"

(Tous droits réservés)

— Problème No 16 —



HORIZONTALEMENT

1 Réduire en système.
2 Enlevées. — Prit le repas du milieu ou de la fin du jour.
3 En outre, de plus. — Prudent, circonspect. — Symbole du titane.
4 Petite erse. — Enlever de force.
5 Qui a rapport aux rites. — Règle double.
6 Position du corps. — Adj. démonstratif.
7 Action de sauter. — Syn. de arriser.
8 Préfixe privatif. — Lieu de délices. — Outil de sculpteur.
9 Saison. — Fructification des urédinées. — Préposition latine.
10 Repas entre amis. — Rivière de France.
11 Peu compliqués.
12 Pour la troisième fois. — Lettre grecque. — Fabriquera, composera.

VERTICALEMENT

1 Fil fin et brillant. — Un des cinq continents. — Conj.
2 Tantaloniobate naturel d'yttrium.
3 Chef-lieu de canton (Orne). — Pron. personnel. — Rivière de Bohême.
4 Hardiesse imprudente. — Avant-midi.
5 En les. — Du verbe avoir. — Trompée.
6 Cousurent les lèvres d'une plaie.
7 Mot turc signifiant grand. — Ville d'Italie. — La tienne.
8 Garnis un bâtiment, un mât. — Cri des charretiers.
9 Perfection suprême ou typique qui n'existe que dans l'imagination. — Qui produit l'érosion.
10 Tellement. — Eclat de voix. — Epoque.
11 Ce qui constitue l'essence d'un être. — Détourner, éviter.
12 Bramer. — Pesa de nouveau.

Solution du problème numéro 15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	M	U	S	E	M	E	N	T	■	R	I
2	R	A	R	E	T	E	■	O	U	R	A	L
3	I	L	E	T	■	T	A	S	S	A	■	S
4	T	H	E	I	E	R	E	■	S	I	S	■
5	H	E	■	E	T	E	R	N	I	S	E	■
6	M	U	E	R	A	■	A	■	L	I	E	R
7	E	R	S	■	L	O	T	■	A	N	S	E
8	T	■	■	M	E	N	I	N	G	E	■	V
9	I	S	L	A	M	■	O	I	E	■	P	I
10	Q	U	E	T	E	■	N	E	■	P	A	S
11	U	R	■	A	N	A	■	R	A	I	R	E
12	E	S	T	■	T	I	S	A	N	E	■	R



M. Jean-Louis Leclaire

Pour méditer en période électorale

La semaine de la coopération

Tout comme les institutions ou les organismes de grande importance sociale, la Coopération a encore sa semaine de propagande. Elle succède à la semaine de protection contre les incendies. C'est un pur hasard, mais c'est significatif; il n'y a pas que le feu qui peu vous appauvrir, il y a aussi toute une pléiade d'intermédiaires profiteurs qui s'interposent entre le producteur ou le manufacturier et le consommateur.

La Coopération est le remède très efficace pour parer à ce genre d'usure. Elle est vieille comme le monde, mais elle n'est encore comprise que par un petit groupe d'élite. Pourquoi pas par tout le monde?

Parce que sa formule d'application est si simple qu'elle passe inaperçue, parce qu'elle est peu coûteuse et surtout parce que les REQUINS, qu'elle pouvait détruire, la combattent avec vigueur pour perpétuer leur métier de parasites bien repus.

Est-ce logique que le consommateur paie plus de .05c pour une livre de patates qui ne rapporte pas trois-quart de sou en profit brut à celui qui l'a produit? Il en est de même dans tous les secteurs de production et de consommation en passant par l'assurance et la finance.

Pourquoi pas des magasins coopératifs au lieu de nos immenses magasins à chaines? Pourquoi pas un emprunt à la Caisse Populaire, à la Coopérative de Crédit, à la place d'un plan de finance dont l'intérêt sur le capital peut monter à plus de 35 pour cent?

Portez donc une attention très vive à tout ce qui sera écrit ou dit en faveur de la Coopération durant cette semaine et toujours, votre jugement sera fixé. C'est après cela que nous pourrons réellement parler de redressement économique et d'indépendance des Canadiens français.

Il existe un Conseil régional de Coopération pour les diocèses de Valleyfield et de Saint-Jean. Des Coopératives sont formées dans de nombreux secteurs; malheureusement, trop de directeurs de ces Coopératives n'ont pas trouvé encore opportun d'adhérer à cette fédération. Comment peuvent-ils blâmer les individus qui les environnent, s'ils ignorent leur coopérative locale?

Vision

A cette époque de l'année, "Prudentia" parle plus souvent des jeunes que des personnes d'un certain âge. Trop souvent, en effet, fait-on allusion aux jeunes et aux conducteurs en général. Quelques mois avant la pénombre de l'automne, le Comité provincial de sécurité routière se croit justifié de rappelé à ceux qui ont une mauvaise vue qu'il ne leur appartient pas de mettre la main au volant. Aux myopes comme aux presbytes, il est bon de remémorer que la vision est une chose nécessaire sur les routes de la Province de Québec, en conformité avec le Code de la Route.

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

POUR VOS REPARATIONS
TELEVISION — STEREO — RADIO
RECHERCHEZ POUR VOTRE PROTECTION CET ECUSSON
Membres qualifiés, spécialistes en électronique
VENTE ET SERVICE

FI. 6-5315 — Laval Bessette Ltée — 77, 1ère Avenue Iberville
FI. 6-6440 — Aimé Bombardier — RADIO TV SERVICE — 36, 5e Avenue Iberville
FI. 7-3913 Service Jour et nuit — Champlain Té-Vé — HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS — 213a Champlain Saint-Jean
FI. 6-3070 — Luc Charbonneau TV — RADIO TV SERVICE — Village MONT ST-GREGOIRE
CH. 5-3307 — Fortier Radio TV — 255 de l'Eglise Napierville
FI. 6-9435 — J. Maurice Gagné — 281 St-Jacques Saint-Jean
FI. 7-2385 — Normand Galipeau — AGENCE "ZENITH" — 108 Richelieu Saint-Jean
FI. 6-9560 — J.-P. Gouin Télévision — Marcel Roy, prop. Spécialiste en télévision — 290 Champlain Saint-Jean
FI. 8-4545 — Léopold Laurent — RADIO TV SERVICE — SAINT-LUC
FI. 6-6290 — Renald Leclerc — RADIO - TV - ANTENNES — 33 Pinsonneault Saint-Jean
FI. 8-4552 — Lord Radio Service Enr — MARCONI — TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo — 112 St-Louis Saint-Jean
FI. 8-4383 — Pierre Massé — Radio TV Service Enr. — 160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean
FI. 8-4002 — Germain Marsan — Radio TV Service Enr. — Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo — 444 Rémillard Saint-Jean
FI. 7-2297 — National Radio Télévision — Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. — 146 Place du Quai Saint-Jean
FI. 7-7383 — Ouimet Radio-TV Service — RADIO et TV — 64 Des Carrières Saint-Jean
FI. 7-4506 — Radio-Télévision Clinique Enr. — R. W. Hamel, prop. — 357 Mercier Saint-Jean

REPARATIONS ELECTRIQUES
Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.
L. DANIEL — 7-7358
138 Place du Quai — FI. 7-4951

Les films de la semaine

DANS NOS CINÉMAS

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

*FILMS A VOIR:
L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

SAINT-JEAN

CAPITOL ●

24 au 27 octobre:

"AUTANT EN EMPORTE LE VENT" ..... A

Américain, '39. Technicolor. Drame psychologique avec Clark Gable, Vivien Leigh et Leslie Howard.

Produit il y a plus de vingt ans, ce film se revoit encore avec plaisir. La technique a quelque peu vieilli, mais les qualités visuelles de l'ensemble demeurent toujours conservant au film une efficacité dramatique indéniable. L'interprétation est remarquable.

► Appréciation morale:
La grandeur d'âme d'une jeune femme est mise en évidence alors que l'amoralité de l'héroine et de son partenaire est généralement désapprouvée. Adultes.

x x x

28 au 31 octobre:

"AU PERIL DE SA VIE" ..... A

Américain, 1961. Technicolor. Mélodrame avec Peter Finch et Roger Moore.

Bien construit sur le plan dramatique, ce récit n'en est pas moins banal et artificiel. L'ensemble, malgré quelques beaux passages, est verbeux et fait très mélo. Angie Dickinson se contente d'être jolie et Finch joue bien sans plus.

► Appréciation morale:
Ce mélange de sentimentalisme, de passion et de religion s'adresse aux seuls adultes.

aussi

"L'INCONNU DE LAS VEGAS" ..... AR

Américain, 1960. Cinémascope. Comédie dramatique avec Frank Sinatra, Dean Martin et Richard Conte.

Ce film est trop long de presque la moitié. On brouille tellement les pistes au départ que le spectateur ne sait pas encore, après une bonne demi-heure, de quoi toute l'histoire retourne. Une fois l'action engagée, c'est un peu mieux, mais pas tellement original. Les caractères manquent de consistance et le jeu des interprètes s'en ressent. Photo et couleur sont réussies.

► Appréciation morale:
Une description réaliste et détaillée de la technique du vol motive des réserves.

CARTIER ●

27 oct., au 2 novembre:

"LE TRAQUENARD" ..... AR

Américain, 1958. Cinémascope. Film de gangsters avec Robert Taylor et Cyd Charisse.

Cette caricature des films de gangsters d'autrefois, habilement racontés mais souvent empreints de vulgarité, utilise de vieux clichés avec une exagération comique. La violence est également parodiée avec un humour qui risque d'échapper à plusieurs. La tension dramatique, toujours croissante, rend le drame absorbant. Le caractère de l'avocat est particulièrement bien tracé et interprété par Lee J. Cobb.

► Appréciation morale:
Les efforts d'un homme pour se racheter sur le plan professionnel ne sauraient excuser son inconduite. De plus, l'abus de la violence et des costumes suggestifs motivent des réserves.

aussi

"TRAHISON A ATHENES" ..... A

Américain, 1959. Cinémascope. Drame de guerre avec Robert Mitchum et Gia Scala.

Il est regrettable que le scénario soit confus. Les motifs qui font agir les protagonistes sont parfois difficiles à saisir. Et l'accumulation d'événements dont on a peine à comprendre la signification accentue la longueur du film.

► Appréciation morale:
Certaines scènes dures, inévitables dans un film de guerre, font réserver le film aux adultes.

aussi

"COMBAT MORTEL DE TARZAN" ..... AA

Américain, 1958. Film d'aventures avec Gordon Scott et Eve Brent.

Ce 32e film de la série des Tarzans est fidèle aux exigences désormais cataloguées du genre. Gordon Scott, le 9e titulaire du rôle depuis 1918, s'en tire très bien; mais le reste de la distribution, le singe excepté... est faible.

► Appréciation morale:
Un film pour les adultes et les adolescents.

IMPERIAL ●

21 au 27 octobre:

"LES FIANCEES D'HITLER" ..... A

Allemand, 1961. Drame de guerre avec Joachim Hansen, Maria Perschy et Harry Mayen.

Ce film se présente comme un document romancé sur une odieuse entreprise nazie. Mais l'aventure y prend facilement le pas sur le reste. La mise en scène est convenable sans plus, et l'interprétation honnête.

► Appréciation morale:
Le sujet du film, assez scabreux en lui-même, est traité ici avec une relative discrétion. Il reste que l'ensemble ne saurait convenir qu'aux adultes.

aussi

"FANTASIA MEXICAINE" ..... A

Mexicaine, 1961. Eastmancolor. Film d'aventures avec Maria Felix, Pedro Armandariz et Jorge Maritnez de Hoyos.

Toute cette histoire d'amour entre un général et une chanteuse de cabaret est bien artificielle. La mise en scène est banale et n'offre rien de particulièrement intéressant, pas plus que la musique du film d'ailleurs. Il reste Maria Felix, belle et élégante comme toujours.

► Appréciation morale:
La conduite libre de l'héroïne et quelques images assez osées font réserver le film aux adultes.

x x x

28 au 31 octobre:

"UN RAYON DE SOLEIL" ..... T

Espagnole, 1960. Comédie musicale en Eastmancolor.

De jolies couleurs traduisent ces aventures proches d'un conte de fées. La petite Marisol, espiègle et mutine, a tantôt la grâce des enfants de son âge et tantôt la surprenante et presqu'irritante précocité d'une chanteuse à la voix faite. Ce film aux incessants rebondissements plaira à un jeune public qui s'attachera sans doute aux qualités de la jeune héroïne.

► Appréciation morale:
D'excellents sentiments animent la jeune héroïne de cette comédie mélodramatique. L'attitude paternaliste du grand-père peut susciter d'utiles discussions. Spectacles attachant pour un jeune public.

aussi

"ROLAND, PRINCE VAILLANT" ..... T

Italien, 1956. Eastmancolor. Film de chevalerie avec Rick Battaglia, Rossana Schiaffino et Fabrizio Mioni.

Les auteurs de cette épopée à la manque, inspirée du Roland furieux d'Aristote, ont sacrifié la vraisemblance des événements et des caractères aux rebondissements de l'action. Sur ce point, toutefois, le spectateur est bien servi. La réalisation est moyenne; les décors et les costumes sont somptueux. L'interprétation est quelconque.

► Appréciation morale:
Les sentiments nobles dominent dans ce film qui comporte par ailleurs quelques scènes de violence. Tous.

Invitation spéciale

Le Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de la paroisse Saint-Edmond de Saint-Jean, invite tous les membres et leur famille, à une soirée de fraternité, dimanche le 28 octobre prochain.

Il y aura conférence, partie de cartes, danse et spectacle de variété.

Un goûter sera servi. Nous comptons sur votre présence, à 8 h. p.m., en la salle de l'école Forget, angle boul. Gouin et MacKenzie King, Saint-Jean, Qué.

L'entrée est gratuite.

Cours de deux années en solfège

LONGUEUIL (dnc) — M. Jules Dubois, directeur des Ecoles de Solfège de la Province de Québec, nous prie d'annoncer que les cours de solfège à Longueuil reprendront jeudi soir prochain, soit le 18 octobre.

Ils se tiendront cette année à l'école Saint-Georges, à l'angle des rues St-Charles et Chemin Chambly (entrée par la cour, rue St-Charles). Ils débuteront à 7 h. 30 p.m., ils comprendront un cours de première année pour les débutants et un cours de deuxième année pour les élèves qui ont déjà suivis le cours de première année.

Voici quelques détails au sujet de ces cours:

1. Ils s'adressent au public en général, tant aux femmes qu'aux hommes et non à des organismes ou groupements particuliers. Toute personne ayant 14 ans et plus est admissible à ces cours.

2. Coût: Il n'en coûte que la modique somme de un dollar pour frais d'inscription; tous les livres nécessaires sont fournis à chaque élève.

3. Méthode de travail: l'élève doit fournir régulièrement et chaque jour de la semaine, un travail continu; les progrès seront plus évidents. Il faudra de l'application, de la persévérance et beaucoup de patience. Il ne faut pas aller trop vite ni trop lentement et, surtout, ne pas passer d'un sujet à l'autre avant d'avoir bien compris le premier

4. Visite du directeur: le directeur fait la visite de chaque cours une ou deux fois durant la saison scolaire. Les examens oraux et écrits ont lieu à la fin des cours.

5. Programme de 1ère année: Chaque élève de première année doit apprendre la clé de sol, 2e ligne et la clé de Fa, 4e ligne.

Savoir nommer les dièses, les bémols et bécarres dans leur ordre respectifs, aussi l'effet que produit chacun d'eux devant une note.

La division d'un ton. L'effet du point placé après une note ou un silence. Les différents chiffres indicateurs des mesures binaires et ternaires. Définition des intervalles par mouvements conjoints et disjoints. Pouvoir écrire les gammes majeures avec des dièses et des bémols. Composition des intervalles majeurs, mineurs et justes. Connaître la différence entre une syncope régulière et irrégulière ainsi que le contre-temps.

6. Programme de 2e année: Revue générale des matières apprises en 1ère année. Pouvoir écrire correctement les gammes majeures. Connaître la composition des gammes mineures, antiques, harmoniques et mélodiques. Connaître la composition des intervalles mineurs, majeurs et justes, diminués et augmentés. Le renversement de tous les intervalles simples. Définition d'une note en harmonique. Définition des intervalles consonants et dissonants. Nom de chaque degré d'une gamme. Pouvoir distinguer une tonalité majeure d'une tonalité mineure.

7. Professeur: Le professeur pour cette année sera le même que la fin de saison l'an passé, soit Mlle Raymonde Martin. Pour tous renseignements supplémentaires communiquez avec le Service de Récréation de la Cité de Longueuil, à OR. 4-4911, local 40. Si vous êtes intéressés à ces cours et que ces renseignements vous suffisent, vous n'avez qu'à vous présenter à l'école Saint-Georges, jeudi soir le 18 octobre à 7 h. 30 p.m.

Votre journal **Le Richelieu** membre de l'ABC, possède la **plus forte** circulation payée des journaux de la région.

Salon de Luxe

296, rue Champlain, Fl. 7-1949



Madame François Poirier, propriétaire, annonce à sa clientèle pour les mois d'octobre et novembre en spécial,

Permanentes de $8.00 pour $6.00



CBFT MONTRÉAL

RADIO-CANADA

vous présente chaque semaine
les grands auteurs
les grandes vedettes
et les grandes personnalités du
Canada français

DIX ANS DE TÉLÉVISION
AU SERVICE DU PUBLIC

La vie d'un missionnaire "en Inde"

● Texte de M. Aimé BOUCHER

(Droits réservés)

(suite et fin)

Q.—De quoi les maisons sont-elles faites?

R.—Elles sont faites de terre et de paille. Lorsque l'Indien reçoit un visiteur, il cire le plancher avec de la bouse de vache. Cette bouse de vache sert aussi à cuire la nourriture.



Un groupe de jolies femmes indiennes, ravissantes dans les toilettes de leur pays.

Q.—Comment l'Indien reçoit-il un missionnaire?

R.—Si un missionnaire est attendu dans un village, chez un Indien, personne ne mange avant le Père. Le Père mange, ensuite les enfants, puis la mère, s'il en reste. Toute la famille mange assise par terre, autour d'un grand plat appelé "Tali". Le missionnaire est très bien reçu dans une famille Indienne.

L'Indien ne mange qu'un repas par jour. Faute de nourriture. Si nous pouvions ramasser tous les restes de table d'un seul grand hotel de Montréal, et avoir cette valeur en argent, nous pourrions acheter au bazar tout le riz et les légumes qu'il faudrait pour que nos pauvres puissent manger deux repas par jour plutot qu'un seul.

Q.—La musique indienne est-elle souvent entendue?

R.—La musique indienne est très souvent entendue, elle est très belle et très ancienne. Ils ont des tambours fabriqués par eux et les sons sont toujours rythmés selon la danse. La danse est une danse artistique. Chaque geste du corps ou de la tete signifie quelque chose, une parole. Souvent on s'endort sur le murmure des chants et de la musique. Vous direz que c'est monotone d'entendre cette musique et ce chant, mais lorsqu'on comprend les significations, on voudrait l'entendre davantage.

Q.—Y a-t-il des fanatiques dans les villages?

R.—C'est comme partout ailleurs. Il y a des gens qui essaient de détruire les missions. Ils sont rares, mais il y en a. Une fois, des gens étaient venus détruire un village de mission et ils ont fait leurs ravages pendant la nuit. Le jour, jamais ils n'oseraient, car ils ont peur de nous, ils savent que nous faisons que le bien, et n'enseignons que la vérité.

Q.—La messe est-elle dite tous les jours?

R.—Tous les jours; nous visitons les villages non-chrétiens, avec terme dans un village chrétien où nous célébrons la messe.

Q.—Recevez-vous de l'argent pour maintenir toute l'oeuvre?

R.—Nous n'avons cependant que $230. par mois pour maintenir toute l'oeuvre. C'est dire que nous vivons maigrement. Nos premiers besoins sont: une petite chapelle pour les villages chrétiens; une école convenable et un petit hopital qui pourrait contenir une vingtaine de malades. L'hopital actuel est en terre, n'a ni portes, ni fenetres, ni lits: les patients couchent par terre.

Voilà. C'est terminé. Je quitte le R.P. Jean Vianney en lui serrant la main gentiment, tout en le remerciant d'avoir bien voulu répondre à mes questions. Il me répondit avec un large sourire: "C'est la moindre des choses, vous etes le bienvenu, Monsieur, et ça m'a fait autant plaisir."

Présentement, le R.P. Vianney est en route pour l'Inde. Il est parti à la conquete du monde sacrifiant tout pour ses frères, les hommes.

Si quelqu'un désire faire un don pour les missionnaires capucins, il n'a qu'à ecrire à: Prorure des Missions, 938, rue St-Maurice, Montréal, ou téléphoner à: UN: 6-0998.

Alcooliques anonymes à leurs débuts

L'association des alcooliques anonymes débuta aux Etats-Unis, plus spécifiquement dans la cuisine de l'appartement d'un ex-courtier de New-York. Bien qu'ayant jadis connu la réussite et l'aisance financière, ce dernier se retrouvait néanmoins sans emploi, attablé devant une bouteille et déplorant amèrement son triste sort. Il recevait à ce moment la visite d'un ancien compagnon d'ivresse qui, maintenant sobre, avait réintégré sa place dans la société. Ce visiteur lui relata sa propre histoire, expliquant comment par des moyens d'ordre spirituel, il avait réussi à devenir sobre, à le demeurer, et à se réhabiliter. Cependant l'ex-courtier se montra plus que sceptique et continua de s'enliser dans son alcoolisme.

Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'il se souvint de son ami. Il gisait alors sur un lit d'hopital, affreusement déprimé, désespéré, vaincu par la bouteille, menacé d'internement dans un asile d'aliénés, et sentant dans tout son etre qu'il était à bout de ressources. Tout en mesurant la profondeur de l'abime où il avait sombré, il se souvint de son ami et des secours spirituels qui avaient permis à ce dernier de connaitre une sobriété durable. En désespoir de cause, puisque tous les autres moyens avaient échoué, il reconnut qu'il n'avait rien à perdre à tenter la meme chose que son ami. Cette expérience lui réussit si bien qu'il ne but jamais plus et devint le co-fondateur des A.A.

Un an plus tard il tentait de conclure une affaire audacieuse par laquelle il escomptait refaire sa fortune. La transaction avorta et devant l'ampleur de sa déception, il réalisait qu'il lui fallait à tout prix trouver un autre alcoolique avec qui partager le message spirituel qu'il avait reçu, s'il voulait sauvegarder sa sobriété. Par l'entremise d'un membre du clergé, il entra en relations avec un médecin reconnu comme un alcoolique incurable. Tous les deux découvrirent alors une force nouvelle dans le partage de leurs expériences et de leurs espoirs, ainsi qu'un moyen efficace d'aider d'autres alcooliques à atteindre le meme but. Les Alcooliques Anonymes venaient d'etre fondés.

Cette histoire n'est pas fictive. L'ex-courtier qui en est le personnage principal vit encore et il est très actif au sein de notre association. Plusieurs de nos membres l'ont rencontré à maintes reprises, se sont entretenus avec lui et l'ont entendu de vive-voix relater ses déboires avec l'alcool et ses expériences dans la voie de la sobriété.

Terminons cet article en soulignant qu'en 1961, soit 28 ans après les débuts des A.A., un recensement effectué par la Conférence des Services Généraux des A.A. révélait qu'au-delà de 300,000 alcooliques, hommes et femmes de toutes les parties du monde, sont maintenant sobres comme notre co-fondateur, et mènent une vie active et utile à tous les échelons de la société.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Cercle d'Economie Domestique NDA

La partie de cartes annuelle du Cercle d'Economie Domestique N.-D.-A. aura lieu le 31 octobre prochain au Centre Notre-Dame, rue Laurier. Cette année, elle aura un cachet tout particulier car elle coincide avec l'Halloween.

Comme prix de table, des pantoufles.

Il y aura aussi nombreux prix de présence en artisanat sous toutes ses formes, également un copieux goûter sera servi suivi d'un délicieux café.

Avis aux intéressés, retenez vos tables le plus tôt possible afin de ne pas être désappointés. Tél. FI. 8-2135, 8-4045, 8-4569.

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- ► Votre maison
- ► Votre commerce
- ► Votre santé
- ► Vos biens personnels
- ► Votre auto, camion
- ► Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ

FI. 7-2313

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.





DEUX SYSTÈMES DE CHAUFFAGE DIGNES DE CONFIANCE!

La nature fait bien ce qu'elle fait... mais, pour chauffer les maisons, rien n'égale le chauffage à l'huile Esso

Avec Esso, vous avez la certitude d'avoir ce qu'il y a de mieux; l'huile à chauffage la meilleure et la plus économique, le service le plus efficace, le plus sûr. Dès aujourd'hui, appelez votre agent Esso Imperial... et profitez désormais des merveilles du chauffage Esso.

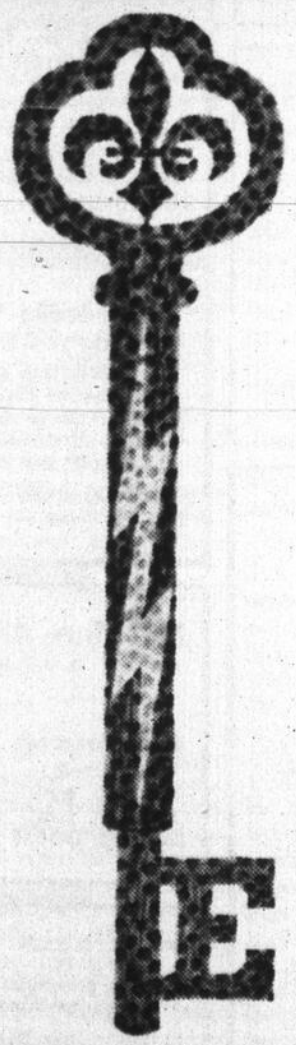
CARMEL LAROSE VERCHERES | HERCULE COUPAL RICHELIEU

Y. PRINCE IBERVILLE | BRUNO BOULE LACOLLE

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL

AGENT Esso IMPERIAL





Le plus grand réservoir d'électricité au monde est **chez nous** – au Québec.

C'est l'électricité qui éclaire nos foyers et nos fermes.

C'est aussi l'électricité qui est la source d'énergie des usines, créatrices d'emplois.

Il nous faut être complètement propriétaires de cette source d'énergie pour la gérer au meilleur intérêt du Québec.

Seul le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité, dès la prochaine session, pour nous donner **la clé du royaume.**

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Sous les LIBÉRAUX, on **nationalise** l'électricité et le gaz en 1944, au profit du peuple.
Sous l'Union Nationale, on **dénationalise** le gaz en 1957, au profit des amis . . .

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Avez-vous rencontré la charité?



● Richard Sarrasin, t.s.p.,
Directeur général

Le visage de la charité prend peut-être pour chaque individu des formes différentes. Pour plusieurs d'entre nous, la charité, c'est cette image du pauvre mendiant à la main tendue que l'on retrouvait naguère debout à la porte des églises, des magasins, le long des trottoirs. La charité, pour d'autres, c'est l'évocation de cette page d'un manuel scolaire de "notre" temps ou on apercevait une petite veuve toute de noir vêtue le gobelet du pauvre entre les mains.

Cette image traditionnelle de la pauvreté tend à disparaître. Les lois sociales entrées en vigueur depuis 40 ans environ, soit depuis la promulgation de la loi de l'assistance publique en 1921, ont eu pour effet de "compartimenter" les misereux et de voir à leur assistance par le truchement d'organismes sociaux privés ou publics. La misère n'apparait donc plus extérieurement autant qu'elle apparaissait autrefois. Cela est certes une bonne chose, car le pauvre ne veut pas attirer les regards sur sa pauvreté. Il ne faudrait pas toutefois que celui qui aimait donner au pauvre parce qu'il le voyait, pense que la pauvreté n'existe plus parce qu'il ne rencontre plus autant de mendiants.

LA MISERE EST ENCORE A NOS PORTES

Mais si ces mendiants sont disparus de nos rues; il ne faudrait pas croire pour autant que la misère n'existe plus. Tous les jours, les bureaux de notre agence sociale reçoivent des malheureux et notre personnel tente de leur venir en aide. Par différents services, l'agence essaiera de donner à l'enfant abandonné un foyer stable, à la famille sans aucun revenu les moyens financiers pour passer à travers l'épreuve, au vieillard qui n'a plus d'intérêt dans la vie, de nouvelles sources d'activités. L'agence sociale connait le visage du pauvre qui semble parfois avoir meilleure mine qu'il a en réalité. Leur dignité personnelle les empêche de laisser voir leur dénuement.

COMMENT ETRE CHARITABLE?

La charité ne consiste pas seulement à donner une aumône. La charité, c'est l'amour, comme dirait bien notre bon père curé! Mais une association toute trouvée de pratiquer cette vertue, c'est de vous associer à la campagne de charité qui bientôt touchera votre milieu. Le don de notre personne pour assurer le succès de cette campagne ou le don de votre argent à cette forme de charité organisée permettra aux mouvements tels par exemple que le Service Social ou la Société des Infirmières Visiteuses, de soulager un peu de misère.

Aidez ces oeuvres à aider votre milieu, à mettre plus de joie dans notre communauté!

Soyez plus sûrs qvec des ceintures!

Dans le discours qu'il prononçait au banquet de clôture du dernier congrès de "Prudentia", le ministre des Transports et Communications rappelait que les experts ont "démontré, hors de tout doute, que de 30 à 70% des pertes de vie sur les grandes routes auraient pu être évitées si les victimes avaient su se protéger à l'aide de ceinture de sûreté. Dans le même ordre d'idées, a-t-il ajouté, les blessures auraient été réduites de 60%. Avec l'hon. Gérard Cournoyer, "Prudentia" incite tous les automobilistes à munir sans tarder leurs véhicules de ceintures de sûreté.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.

SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry

Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, b.a., b.com., c.a. G.-P. Gaudette, b.com., c.a.

TELEPHONES
Bureau; FI. 6-3783
Rés.: FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P.Q.

BUREAU:
238a, rue Richelieu, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, I.c.s., c.a.
COMPTABLE AGREE
RESIDENCE:
568, Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

FI. 7-4276
Fernand Marcoux d.c.
CHIROPRATICIEN
17 Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

CHIROPRATICIEN



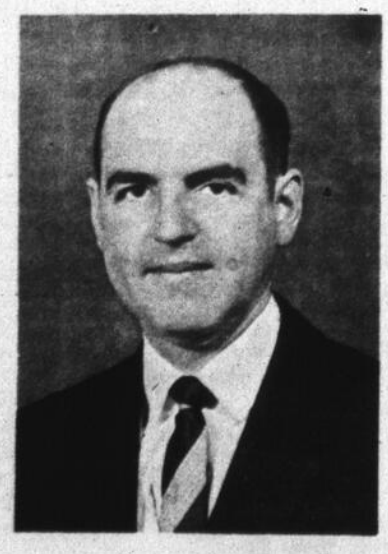
Dr A.-L. Desmarais, D.C.
210 Saint-Jacques
SAINT-JEAN, P.Q.
FI. 6-4333
22 du Pont
BEDFORD, P.Q.
CH. 8-3917

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain, St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi
soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé
Pour rendez-vous: FI. 7-3488

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi: 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (Coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean



ASSURANCES GENERALES
- Vie
- Feu
- Vol
- Responsabilité
- Automobile
- Assurances diverses

C.P. 323 — FI. 6-6238
Benoît LEMAIRE, C. d'A. As.
171, rue Chaussé Saint-Jean, P.Q.

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant Mercredi 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Tribune de nos lecteurs

Ce que pensent et font certains lecteurs et lectrices . . .

M. J. R. ROBERT, secrétaire,
SSJB du diocèse de Saint-Jean.

Cher monsieur,

Dans un journal local, la SSJB donnait la nomenclature de plusieurs maisons de commerce qui avaient donné un visage français à leur raison sociale. A cet effet, je tiens à signaler que la maison C. M. Importing a donné elle aussi un caractère français à son établissement qui se nomme maintenant "Les Importations C. M.".

Je ne veux pas donner trop d'importance à mon intervention. Voici, la dite maison ajoutait toujours après avoir présenté C. M. Importing, maison entièrement canadienne-française. Ca me faisait bondir d'entendre ça, alors j'ai décidé de leur dire que quand une maison est entièrement canadienne-française, elle doit avoir une raison sociale adéquate. Je leur ai écrit deux fois. Quelle ne fut pas ma surprise au bout de quelque temps d'entendre à la radio "Les Importations C.M."

Je ne fais pas partie de la SSJB, il n'existe pas de section féminine ici dans ma paroisse mais je n'en suis pas moins patriote. Si tous les Canadiens voulaient mettre l'épaule à la roue, notre province présenterait bientôt son vrai visage et cela, pour l'avantage du pays tout entier.

Je vous félicite, cher monsieur Robert pour le dévouement inlassable que vous apportez à la cause canadienne-française et recevez mes meilleures salutations.

Mme Joseph GAMACHE,
Sainte-Brigide

La nationalisation du "pouvoir hydraulique" au Québec et la nationalisation du pouvoir au Chili

— La nationalisation du pouvoir
— Précédents historiques
— Conséquence
— Peuple ou pouvoir
— 1810 - 1960

Le 18 septembre 1810, il se passait de graves événements à Santiago, capitale du Chili. Le comte de la Conquista, Mateo Zembrano, brigadier des armées royalistes succédait au gouverneur royaliste Garci Carrasco, mal vu des coloniaux chiliens.

Le Chili, colonie espagnole, était alors en pleine effervescence car l'Espagne, la mère-patrie, était occupée par les armées de Napoléon où réssdait le pouvoir? Etait-il dans le roi captif Fernand VII? dans la junte espagnole? était-il dans les colonies espagnoles qui gouverneraient au nom du roi d'Espagne?

C'était la crise du pouvoir, pouvoir détenu par le roi d'Espagne jusqu'à cette heure fatale de l'invasion française et de la déclaration des principes des droits de l'homme par la révolution française, pouvoir graduellement accaparé depuis une décade, par les coloniaux, depuis la révolution américaine de 1775, et accentuée par la révolution française de 1789.

Or, le 18 septembre 1810, les patriotes chiliens ne se contentaient pas d'un changement de gouverneur royaliste, ils visaient à un changement politique en somme l'indépendance, la chose sans le nom selon une formule célèbre. L'historien chilien Luis Galdames dépeint en quelques lignes l'état d'âme des esprits avancés chiliens en ces heures historiques et la force sur laquelle ils s'appuyaient pour vouloir créer un nouvel ordre:

"El grupo de les patriotas aspiraba a nationalizar el podeo". (Le groupe des patriotes aspirant à nationaliser le pouvoir).

CORRELATION

En analysant les vues théoriques des experts avancés chiliens consistant à nationaliser le pouvoir comme clef de l'indépendance et les projets d'esprits avancés québécois de nationaliser, en premier lieu, les "pouvoirs hydrauliques", on est étonné de la similitude d'idéal politique; le même instrument sert une cause identique: nationaliser pour conquérir l'indépendance. Cent cinquante ans séparent deux groupes d'avant-garde, "nihil vovi sub sole" a écrit la sagesse antique, "rien de nouveau sous le soleil"; les mêmes causes produisent les mêmes effets.

NATIONALISER

L'historien chilien poursuit: "et si quelques-uns de ces esprits des plus avancés comprenaient que cette nationalisation signifiait logiquement l'indépendance du pays, la majorité — sans aucun doute — n'avait en vue que rester fidèles au roi d'Espagne Fernand VII".

Une fois le principe de la nationalisation passé, quelles en sont ses limites et ses conséquences? Les patriotes chiliens ayant édifié leur émancipation sur la nationalisation du pouvoir politique impliquant toutes les ramifications du pouvoir: législatif, exécutif, judiciaire, armée et parlement, durent recourir aux armes pour rompre avec l'Espagne, la mère-patrie. Qui veut connaître l'histoire de la république du Chili, vivra d'étape en étape, les guerres de l'indépendance de 1810 à 1818, l'instauration des dictatures militaires, la naissance du fédéralisme, la création laborieuse des partis politiques entremêlée de pronunciamentos et de soulèvements. Nationaliser le pouvoir s'est traduit au Chili par la création d'un gouvernement national, tel qu'entrevu le 18 septembre 1810 par les esprits chiliens radicaux. Tout d'abord le pouvoir fut d'une infime partie, plus tard la nationalisation intégrale. Les patriotes chiliens occupèrent d'abord le pouvoir colonial au nom du roi d'Espagne Fernand VII, mais graduellement, ils s'en affranchirent jusqu'à créer la république.

NATIONALISATION QUEBECOISE

Plus d'un esprit patriote québécois souhaiterait l'instauration du régime de la nationalisation; c'est-à-dire la direction économique de la province par les autochtones. En 1810, les coloniaux chiliens d'origine espagnole caressaient la légitime ambition d'avoir leur parlement, une armée, une flotte, des relations diplomatiques, bref, jouir de tous les pouvoirs que confère un Etat souverain.

En 1960, nombre de pays africains s'érigent en républiques "surveillées" sous la tutelle anglaise ou française. L'Etat par sa nature est légitime et la nationalisation graduelle n'est pas immorale en soi, mais tels les nationalismes européens, on sait quand il commence, on ne saurait prévoir comment ils aboutissent.

PRELUDES

Trop d'essais radicaux au Québec ont servi de prélude au projet de nationalisation; ce fut d'abord la gratuité de l'instruction, la gratuité des livres, la gratuité de toutes sortes, puis surgit la planification, à présent la nationalisation; évangiles faciles de s'instruire sans débourser, d'organiser sans penser, de gouverner sans capitaliser, et quand ce vent nouveau souffle parmi un chambardement intentionnel des traditions, que signifie cette nouvelle école de nationalisation des "pouvoirs hydrauliques" dans ce schéma de gratuité, de démocratisation et de planification!

Que ces néophytes d'un monde meilleur démontrent d'abord que la gratuité s'opère dans l'économie, que la planification crée une saine finance, alors, ces premières expériences prépareront la voie à un sain nationalisme.

CLIMAT PSYCHOLOGIQUE

A force de parler de la guerre on finit par s'y familiariser, qu'on lance le concept "laïque" qu'on le retourne, qu'on le scrute, il finit par ne plus étonner; qu'un esprit audacieux prône la nationalisation, un climat favorable peut faire germer l'idée. Il en fut de même au Chili dans le processus de l'indépendance; jamais les patriotes chiliens eurent osé parler de nationaliser le pouvoir, mais en fait ils manoeuvrèrent dans ce sens et édifièrent la nationalisation sur la révolution.

La vraie grandeur du pouvoir réside davantage dans l'ordre des idées, l'équilibre du budget, et l'unité des partis, que dans le "pouvoir hydraulique"; le faire, c'est troquer l'essentiel pour l'accidentel.

Rosaire BENOIT

L'Ecole Normale Jacques-Cartier

MM. Membres du Comité
Catholique
Département de l'Instruction
Publique
Hôtel du Gouvernement
Québec, P. Q.
Messieurs,

Nous avons pris connaissance des derniers développements relatifs au conflit existant entre la direction de l'Ecole Normale Jacques-Cartier et un groupe de professeurs de la même institution. A la suite du rapport présenté par la Commission d'enquête présidée par M. le juge André Montpetit, Commission instituée pour juger le différend et faire les recommandations opportunes, à la suite de ce rapport, en tant que membres du Comité Catholique, vous avez émis une sanction à l'endroit des professeurs protestataires.

Considérant que le rapport de la dite Commission d'enquête recommandait qu'aucune sanction sévère ne soit prise envers ces professeurs, nous désirons vous exprimer notre regret devant votre décision.

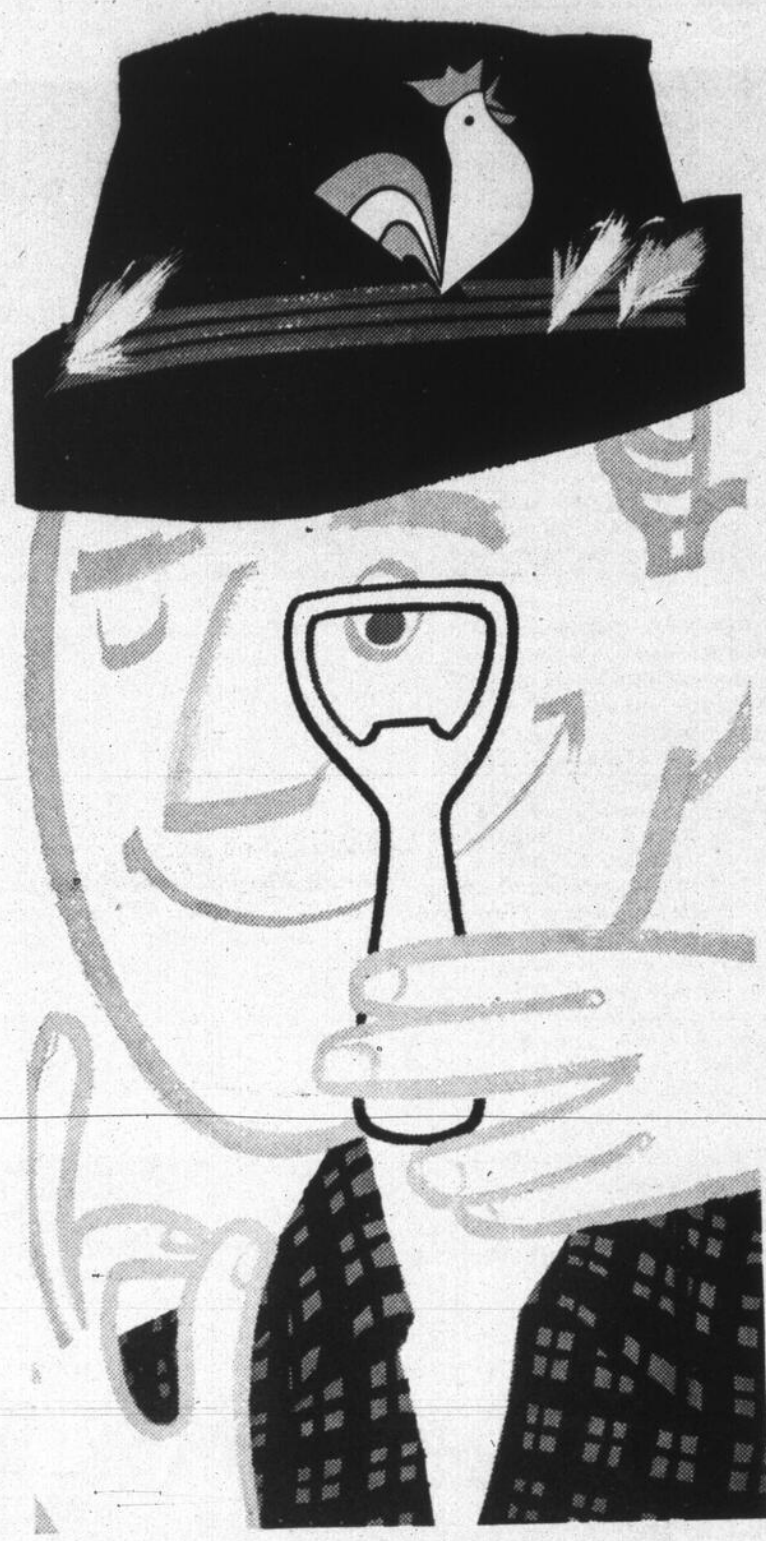
Ne disposant pas de tous les éléments sur cette question, nous nous abstenons de tout jugement quant à la sanction elle-même. Mais nous ne pouvons accepter que celle-ci ait été émise dans des circonstances qui lui confèrent un ton autoritariste.

Dans cette optique, elle pourrait être interprétée comme une réaffirmation de l'obligation pour le subordonné de se soumettre filialement à l'autorité que vous représentez. Il serait regrettable que ce ton trop sévère, qui va à l'encontre des recommandations de la Commission Montpetit, ait pour effet de refréner toute critique constructive ou toute initiative orientée vers l'amélioration de notre système d'enseignement et de tenir tout le corps professoral public de la province. dans un état de soumission passive qui ne sied à aucune saine pédagogie.

Conséquemment, en tant que membres d'une association de professeurs, qui croient encore au droit, sur le plan professionnel, comme sur tous autres plans, à la liberté d'expression et d'opinion personnelle, nous vous transmettons notre désappointement en face de la sanction imposée aux professeurs de l'E.N.J.C.

Nous regrettons, messieurs, de ne pouvoir vous adresser l'expression de nos sentiments de filiale soumission.

Veuillez nous croire sincères
Le Syndicat des Professeurs
Catholiques de Saint-Jean



Partout au Québec:

LAURENTIDE ...et son sourire!

Servez-vous donc la bière douce à saveur "Chante-claire"



LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

Le film de



● NOUVEAU CONSEIL A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH. — Par suite des nouvelles obédiences des Pères de Sainte-Croix, il y eut de nombreux changements à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Le R.P. Marcel Lalonde, C.S.C., a succédé au R.P. Roland Gauthier, C.S.C., comme supérieur du célèbre Sanctuaire. Sur cette photo, ce sont les membres du nouveau Conseil de l'Oratoire. De gauche à droite les RR.PP. Georges Saint-Aubin, conseiller, rédacteur en chef de la revue "L'ORATOIRE"; Albert Brien, économe, qui succède au R.P. André Cordeau; Marcel Lalonde; Jean Durand, vice-supérieur et vice-postulateur de la cause du Frère André; et Henri Bernard, secrétaire du Conseil, rédacteur en chef de la revue "The Oratory".



● Photo prise lors du Souper Canadien du Centenaire de Saint-Hubert, organisé par le Cercle local de l'U.C.F.R. De gauche à droite: Mme Yvon Martin, Mme Pierre Laporte, M. Euchariste Harvey, maire de Saint-Hubert, Mme Dansereau de Verchères, présidente diocésaine de l'U.C.F.R., Mme Mainville, présidente de l'U.C.F.R. de Saint-Hubert, M le curé Robert Georges, de Saint-Hubert, M Yvon Martin, président du Comité du Centenaire, M. Pierre Laporte, député de Chambly, Mme Harvey, mairesse de Saint-Hubert et Mme Morin.
(Photo Studio Charpentier)



● M. l'abbé André Foisy prononçait une conférence devant les religieuses du vicariat forain de Laprairie le 13 octobre. On voit ici l'abbé Foisy en compagnie du chanoine Paul Lapointe, de Laprairie, et des supérieures et assistantes des communautés religieuses de la région. Cette conférence était donnée dans le but de préparer le Renouveau '63. D'autres conférences sur le même sujet seront données les 27 et 28 octobre au couvent C.N.D. à Saint-Jean et le 28 octobre au couvent C.N.D. à Laprairie.
(Photo Studio Roland Rouillier)



● M. Horace Racine, président de la commission franç
passage à Saint-Jean récemment. Il rencontra
être social diocésain. On voit ici, assis de gauche à
cial, M. Racine et Mlle Marie-Ange Bouchard, respon
dans le même ordre: MM. Jean Brunelle et Georges
"3 fois 20 ans", Roland Morin, directeur financier des
Rosaire Mathieu et Roland Germain, tous trois du Se



● ON A COULE DERNIEREMENT LA DERNIERE colonnade de ciment à l'église de Saint-Gérard. On voit sur la photo les ouvriers de la firme Desourdy & Frère qui procèdent à cette manoeuvre. Le nouveau temple sera probablement ouvert au culte au cours du mois de décembre 1962.
(Photo Studio Notre-Dame)



● ECOLE FAMILIALE DE ST-LAMBERT. — Ph
la-Madeleine où elles s'étaient rendues en pèlerinage

l'actualité



● **PROJET DE CENTRE COMMERCIAL A LONGUEUIL.** — Les contribuables de la partie ouest de Longueuil seront intéressés d'apprendre qu'un projet de centre commercial sera bientôt soumis au conseil municipal. Il s'agit du quadrilatère des rues Saint-Laurent, Montarville, de Châteauguay et voie du chemin de fer, qui serait transformé pour y loger 15 à 18 magasins, suivant l'ensemble que l'on voit sur ce plan. C'est un projet de $1,200,00 couvrant 160,000 pieds dont 45,000 pour les bâtisses à l'endroit où s'élevait la Stowell Screw. Comme on le voit un vaste terrain de stationnement dégagera ce coin de la rue St-Laurent et les constructions elles-mêmes mettront en valeur l'ensemble du projet. On calcule que la ville de Longueuil retirera $200,000 de taxes à la suite de cette réalisation, tandis que la population de ce quartier aura plusieurs magasins à sa disposition. Le promoteur du projet est M. Jean-Paul Auclair, propriétaire du terrain. Advenant que le projet soit rejeté par référendum, une industrie pourrait occuper l'emplacement de la Stowell Screw.



● A son passage, à Laprairie, l'hon. Jean Lesage s'est fait un plaisir de signer le livre d'or de la ville. On le voit ici, en compagnie de M. Rosaire Circé, maire de la ville de Laprairie.
(Photo Studio R. Rouillier)



nission française du Conseil canadien du Bien-être, était de encontra à cette occasion quelques représentants du Bien-auche à droite: M. Richard Sarrasin, directeur du Service So-hard, responsable de la division des Personnes Agées; debout Georges Théorêt, respectivement président et secrétaire des inancier des Oeuvres, Jean-Charles Lafrance, de Laprairie, trois du Service Social.



● A L'OCCASION DU 10e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLEGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN, une cérémonie "Honneur au Drapeau" a été présidée, samedi dernier, par le vice-amiral H.S. Rayner, DSC, CD., chef de l'état-major de la Marine Royale du Canada. En même temps avait lieu une distribution de prix et une démonstration de culture physique et de gymnastique. Une foule nombreuse d'invités, de parents et amis des officiers-cadets y ont assisté. Le vice-amiral Rayner a passé en revue les cadets, accompagné du contre-amiral M.C. Stirling, CD., et du Commodore H.V. Gross, CD., directeur du programme pour la formation des officiers des forces régulières. Le Collège Militaire Royal de Saint-Jean a été fondé le 13 novembre 1952, par S. Exc. M. Vincent Massey, gouverneur général du Canada. Aux débuts, 125 cadets avaient été choisis parmi 1,350 candidats. Depuis sa fondation le collège a reçu 1,742 cadets. 396 y sont encore aux études, et 476 y ont terminé leur cours avec succès. Le commandant fondateur fut le colonel Marcellin-L. Lahaie, qui eut pour successeur immédiat le colonel d'aviation Jean Archambault (1957-60) et le commandant actuel, le capitaine Marcel Jetté, CD., de la Marine royale du Canada. (Photo Ken Wallett)



— Photo prise avant le départ des jeunes filles du Cap-de-erinage au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.
(Photo Charpentier)

A la grotte de Notre-Dame de Fatima les cérémonies se succèdent

En organisant ce triduum de prières, les organisateurs du Pageant Marial rendent un grand service à l'Eglise; ainsi s'exprimait Mgr Lucien Martin dans son allocution lors de la cérémonie solennelle du Pageant Marial du 11 octobre.

Jeudi, le 11 octobre, à la grotte Notre-Dame de Fatima, avait lieu le grand pageant marial organisé à l'occasion de l'ouverture du Concile oecuménique Vatican II, en union avec S. E. Mgr Coderre, actuellement à Rome.

Vers les 8 h., M. Jean-Guy Jetté souhaita la bienvenue à Mgr Lucien Martin, et dit que s'était un honneur pour le Comité de la grotte, d'avoir le représentant de Son Excellence pour présider ce grand pageant.

Avant que l'administrateur du diocèse ne prit la parole, on entendit à cinq reprises et toujours sur un ton plus élevé les trompettes "Romaines" qui annonçaient l'ouverture du Triduum de prières. Puis Mgr Martin récita le Veni creator spiritus, implorant par cette prière les lumières de l'Esprit Saint pour le succès du Concile. Malgré une température plutôt menaçante, plus de deux-cents personnes s'étaient rendues pour assister à cette cérémonie dont on avait tant entendu parler dans les journaux et à la télévision.

Après l'invocation au Saint-Esprit, Mgr Martin, fit un sermon des plus touchant, rappelant aux gens que dans ce pageant ils assisteraient aux principales phases de la vie de Marie, depuis sa naissance jusqu'à ses manifestations sur cette terre, telle que La Salette, Lourdes, Fatima dont on fêta le 45e anniversaire samedi le 13. Le premier tableau qui représentait la naissance de Marie, et qui se déroulait dans un décor magnifiquement monté, sut émouvoir la foule présente. On a pu admirer des tableaux tels que: la consécration de Marie à Dieu par ses parents; ses fiançailles à Joseph; l'Annonciation de l'ange à Marie; la visite à Elisabeth; la naissance de Jésus; la visite des bergers et des mages; la présentation de Jésus au temple et les prophéties du vieillard Siméon; le recouvrement de Jésus au temple au milieu des docteurs de la loi; Jésus quittant sa Mère, tableau qui fit vibrer la sensibilité de plusieurs, et même verser des larmes; l'intercession de Marie à Cana; les trois apparitions de Marie: soit La Salette, Fatima et Lourdes; Marie Reine des Anges. Rendu à ce tableau, on dut couper les quatre derniers car le temps humide et froid devenait insupportable d'ailleurs c'est à la demande même de l'organisateur qu'on enleva certains tableaux. Il ne faudrait pas oublier que chaque tableau était accompagné de prières et d'hymnes solennelles lues par Mgr Martin, et l'on récita les litanies pour le Concile. Enfin, il y eut l'hommage des jeunes à la Sainte Vierge.

Une jeune fille toute de blanc vêtue alla présenter à la Madone une magnifique gerbe de roses pendant qu'on entendait un jeune enfant chanter l'Ave Maria de Schubert. Mgr termina en demandant de prier pour le Concile, ainsi que pour ceux qui avaient donné leur temps et même leur argent, pour le succès de ce pageant, et sur ce, il donna au nom de Mgr Coderre et en son nom sa paternelle bénédiction. Le tout se termina par l'Alleluia de Handel, qui est un chant de joie. Fait à remarquer, à chaque tableau, il y avait un fond musical et vocal qui donnait une atmosphère des plus mystique.

x x x

"QUE TOUS CEUX QUI NE PEUVENT PARTICIPER A LA MARCHE DU PARDON S'UNISSENT A NOUS POUR DEMANDER DU TRAVAIL POUR CEUX QUI N'EN ONT PAS"

Voici les paroles mêmes que Mgr Eugène Martineau disait tout au long du parcours de la Marche du Pardon, vendredi dernier.

Malgré un froid intense, un groupe de plusieurs citoyens, s'unirent pour participer à la Marche du Pardon, afin d'implorer de la Divine Providence, du travail pour toutes les personnes qui sont en chômage. Avant de partir de l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, un jeune homme récita la prière au Saint-Esprit, puis le cortège se mit en marche, précédé de la force constabulaire de St-Jean, et des membres de l'Ambulance Saint-Jean. Tout au long du parcours, on récita le Rosaire, suivi d'invocations au Sacré-Coeur et de cantiques. Arrivé près du monastère des Servantes du Très Saint-Sacrement, on entonna le cantique: "Loué soit à tout moment, Jésus au Saint-Sacrement.

Après ce cantique, on se remit en marche pour se rendre à la grotte du parc Marchand, où il y eut allocation d'un laïc. On remercia Mgr le curé de la Cathédrale, d'avoir daigné présider cette Marche du Pardon qui, nous l'espérons, aura un retentissement des plus bienfaisants pour la population. Puis, Mgr Martineau donna à tous sa bénédiction et les remercia malgré le froid, d'avoir suivi la Marche dont le parcours représentait plus de trois milles et demi. Puisse Notre Dame de Lourdes bénir tous les participants.

x x x

SAMEDI: JOURNEE DU ROSAIRE

"QU'ON RECITE LE ROSAIRE SI ON VEUT APAISER LE BRAS DE MON FILS", telle fut la demande de Marie aux enfants de Fatima.

Dès 9 h., samedi matin, le 13 octobre, jour du 45e anniversaire des apparitions de Fatima, un groupe imposant de membres de la Légion de Marie, se rendit à la Grotte Notre-Dame de Fatima, afin de réciter le Rosaire à l'heure qui leur était consacrée. Puis plusieurs groupes suivirent afin de maintenir la récitation du Rosaire jusqu'à 7 h. du soir. On pouvait remarquer des groupes provenant de Saint-Lucien, N.-Dame-Auxiliatrice, Christ-Roi de Laprairie ainsi que de Saint-Philippe. Enfin un plein autobus de la paroisse du Sacré-Coeur de Ville Jacques-Cartier. Tous ceux qui se rendirent à la Grotte, prièrent d'un coeur pieux et sincère. Il ne s'est pas écoulée une seule heure sans que personne ne tint compagnie à la madone.

Samedi soir à 7h.30, ce fut un vibrant hommage à la Mère de Dieu. Prenant la parole, M. Jetté invita les gens à prier pour le Concile, et pour un prêtre malade, qui était présent pour l'occasion. Puis il invita M. le curé Jean Lequin, curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean, à venir présider la cérémonie solennelle d'hommages à Notre Dame de Fatima.

M. le curé fit ressortir dans son sermon, la grandeur et la puissance de Marie contre les esprits malifiques. "En même temps", dit-il, "que Lénine prenait le pouvoir en Russie par des moyens diaboliques, la Vierge apparaissait à trois jeunes pastoureaux d'Aljustrel, dans le diocèse de Fatima au Portugal, comme un sursaut du Ciel contre les puissances de l'enfer". Marie, dit-il, a donné un avertissement, mais elle a aussi fait une promesse: "Si les gens, dit Marie, ne se convertissent pas, ils subiront les pires catastrophes, mais s'ils prient, la Russie se convertira et la paix règnera dans le monde".

Terminant sur ce message de la Vierge, la cérémonie débuta par l'hymne à Notre-Dame de Fatima, puis on fit voir aux personnes présentes les mystères Glorieux en tableaux vivants, les maquillages et les costumes étaient d'une beauté remarquable et le fond musical et vocal étaient d'une tonalités des plus justes.

Vinrent ensuite les deux derniers tableaux de la cérémonie. En premier lieu on vit la dernière apparition de la Vierge au trois petits pastoureaux d'Aljustrel, puis en second lieu le tableau mystique vu par les enfants le 13 octobre 1917. Ce tableau fut suivi des litanies au saint Coeur de Marie. Après cette prière à la Vierge, Mlle Fleurette Trinque lut une adresse d'hommages à la Madone avec une diction des plus remarquable, l'adresse était une composition de l'organisateur Jean-Guy Jetté.

Puis, au son de l'Ave Maria chanté par un ténor à la voix remarquable, une jeune fille habillée de blanc et dont le manteau à longue traine était tenu par 8 fillettes toutes vêtues de blanc elles aussi, allèrent présenter à la Vierge une magnifique gerbe de fleurs, symbole de la prière offerte à Marie. Enfin on chanta le cantique "J'irai la voir un jour"

Pour terminer, M. le curé Lequin bénit tous ceux qui étaient présents. Ainsi se terminaient les trois jours du Triduum de prières pour le Concile. Plusieurs s'entendent pour dire que ces trois jours resteront gravés dans la mémoire de ceux qui assistaient à ces très belles cérémonies.

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 29 OCTOBRE

LUNDI LE 29:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

MARDI LE 30:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.

MERCREDI LE 31:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

JEUDI LE 1er NOVEMBRE:
Bureau fermé: Fête légale.

VENDREDI LE 2 NOVEMBRE:
Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.
Saint-Edmond:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.



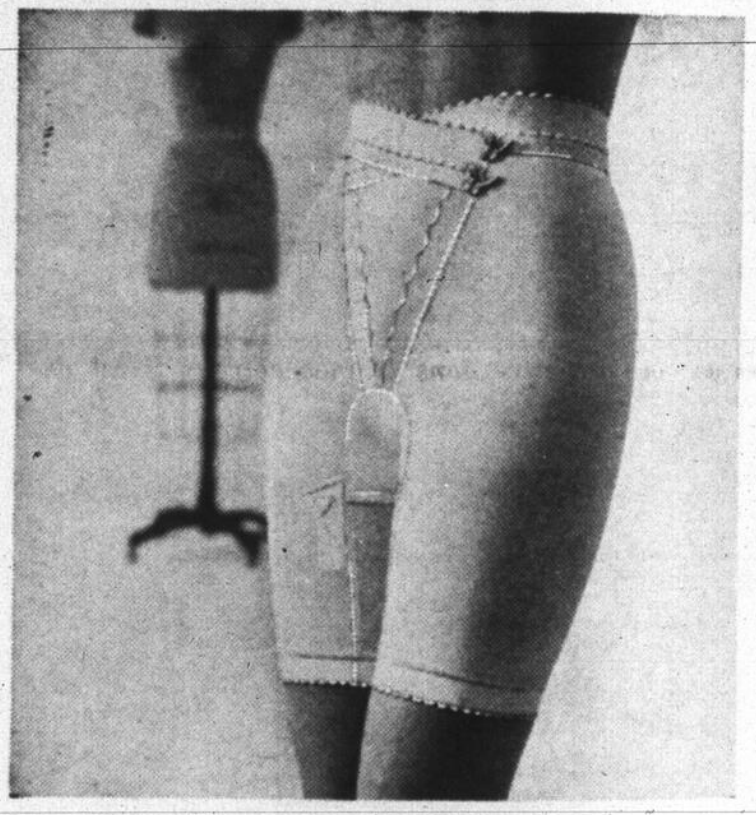
Pour vous assurer de présenter vos voeux de Noël et du Nouvel An de façon agréable et originale.

Confiez ce travail artistique à un studio réputé par son expérience et son personnel expert.

Communiquez avec

STUDIO
Lord Photo Enr.
Tél. Fl. 7-7569
195, rue Champlain, Saint-Jean

Le Salon du Corset Inc.



Maintenant une gaine pour toutes les longueurs de taille!
Waistfinder par *Exquisite form*

Quelle que soit la longueur de votre taille — longue, moyenne ou courte — la "Waistfinder" la moule de façon parfaite! Des bandes de maintien étroites et souples s'adaptent à vos mesures personnelles . . . vous maintiennent bien, tout en étant très agréables à porter! En spandex "Lycra" en P., M., G., E.-G.

Illustré: Modèle à jambes longues No 976 $12.00
et en gaine-culotte No 974 ..... $10.00
Taille extra-grande, $1.00 en sus pour tous les modèles.

HEURES D'AFFAIRES :
Lundi au jeudi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Vendredi: 9 a.m. à 9.30 p.m. — Samedi: 9 a.m. à 6 p.m.

Le Salon du Corset Inc.
3 corsetières diplômées à votre service
216, rue Champlain Fl. 7-1150 SAINT-JEAN

Entre nous, mesdames

Quoi dire à nos enfants?

L'éducation des enfants — si on la veut bien faite, complète et féconde — reste un cauchemar pour bien des parents. Il y en a si peu qui aient été vraiment préparés à jouer ce rôle. L'éducation sexuelle surtout demande tellement de doigté. Quoi dire et comment le dire? Et il semble que les enfants ont le talent de poser des questions problèmes à leurs parents, sur ce sujet.

Je ne me sens pas apte à vous faire un cours là-dessus, mais il m'a été donné d'entendre l'autre soir un bon conseil qu'un spécialiste en la matière donnait à quelque deux cents personnes. Je vous le transmets.

Prenons pour acquis qu'il appartient au père — d'abord — de faire l'éducation sexuelle de ses gars, et à la mère, celle de ses filles. Pour éveiller et bien éveiller l'attention des uns et des autres, il existe trois petits ouvrages (il en existe bien d'autres mais limitons-nous à ces trois-là) qui sont particulièrement précieux; ils peuvent servir de clés pour ouvrir l'intelligence de ces petits sur l'initiation à la vie.

Un petit ouvrage de "Marie-Claire" intitulé "Qui... me répondra?" est destiné aux fillettes de 12 à 15 ans; celui du R.P. Ferreira "Qui... nous dira la vérité?" est destiné aux gars de 13 à 16. Les parents liront avec intérêt le troisième, "En marche vers l'amour" de François Goust. Quand une circonstance choisie, une heure de confidence ou un bon moment vous le permettra, passez l'ouvrage approprié à votre fiston ou à votre fille, et demandez une lecture calme, pas brusquée; puis promettez votre concours pour rendre plus facile à comprendre les passages qui n'auraient pas été saisis.

Je crois que c'est là un fort bon moyen de vous acquitter d'une tâche délicate... surtout si vous avez pris soin de vous remettre dans l'atmosphère en lisant de votre côté "En marche vers l'amour".

Mettez-y tout votre coeur et tout ira bien.

Bonne chance!

MARIE-CLAIRE

L'Hallowe'en et ses origines

Si l'on remonte à plus de 2,000 ans dans l'histoire on peut voir que, chaque année, chez les anciens Gaulois, la dernière nuit d'octobre était marquée d'un festival druidique appelé Samhain. Avec la venue du christianisme, ce festival fut bientôt remplacé par la "fête de tous les saints", célébrée le 1er novembre; la dernière nuit d'octobre devint donc la vigile de la Toussaint, en anglais "All Hallow's Eve" ou Hallowe'en. Il n'empêche que l'on retrouve encore dans cette fête chrétienne quelques traces des anciens rites païens.

Les druides croyaient qu'en cette nuit d'octobre, Saman, dieu de mort, convoquait toutes les âmes des méchants qui, au cours de l'année avaient été condamnés à habiter des corps d'animaux. Nos petits qui s'affublent ce jour-là de masques et de draps blancs ne soupçonnent pas que ces déguisements sont un lointain symbole des mauvais esprits. De même, Saman étant le dieu de la mort, les anciens croyaient tout naturellement qu'en cette nuit-là fantômes et sorcières de toutes sortes venaient rôder autour des maisons, et l'usage aujourd'hui de donner des friandises aux enfants rappelle d'ancienne coutume qui voulait que l'on dépose des aliments sur le pas de la porte en guise d'offrande propitiatoire aux mauvais génies.

Avec les années, l'épouvante de l'Hallow'en a fait place à la gaieté. Les enfants, en particulier, adorent se déguiser et c'est à qui aurait le masque le plus horrifiant. Cette fête est aussi l'occasion de joyeuses réunions enfantines.

Chose certaine, dans ces "petites soirées", le goûter joue un rôle de premier plan. Voici donc, à cet effet, une recette de gâteau aux raisins à la cassonade que l'on pourra facilement adapter à l'esprit de l'Hallow'en. Délicieusement épicé, ce gâteau regorge de raisins et il est glacé d'une crème au beurre à la vanille que l'on pourra teinter orange avec un peu de colorant végétal. On pourra également simuler une sorcière ou une citrouille avec des raisins secs sur le dessus du gâteau.



VOS PETITS LUTINS DE L'HALLOWE'EN raffoleront de ce superbe gâteau aux raisins à la cassonade. C'est un gâteau délicieusement épicé et recouvert d'une glace au beurre parfumée à la vanille et teintée orange (comme il se doit, pour l'Hallowe'en!). Le dessus est décoré d'une citrouille simulée avec des raisins secs.

Gâteau aux raisins à la cassonade

Pour un gâteau carré de 8 pouces

- 1 tasse de raisins secs
- ½ tasse d'eau
- 1½ tasse de farine tout usage tamisée une fois ou
- 1¾ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ c. à thé de cannelle en poudre
- ¼ de c. à thé de muscade râpée
- ½ tasse de beurre ou de margarine
- 1 tasse de cassonade légèrement foulée
- 2 oeufs
- ¼ tasse de lait
- ¼ de c. à thé de vanille

Mettre l'eau et les raisins dans une petite casserole et faire chauffer jusqu'à l'ébullition; laisser refroidir.

Graisser un moule à gâteau de 8 pouces et en garnir le fond avec du papier paraffiné, graissé. Préchauffer le four à 350° F. (modéré).

Tamiser ensemble la farine tout usage ou la farine à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel, la cannelle et la muscade. D'autre part, défaire en crème le beurre ou la margarine et lui incorporer petit à petit la cassonade. Ajouter les oeufs, un à un, en battant bien après chaque addition. Ajouter alors les ingrédients secs au mélange crémeux, en alternant avec les raisins et l'eau des raisins, puis avec le lait, et en mélangeant délicatement après chaque addition. Ajouter la vanille et remuer. Verser la pâte dans le moule prévu et l'étaler uniformément. Faire cuire de 40 à 45 minutes au four préchauffé. Laisser reposer le gâteau dans son moule sur une grille à gâteaux pendant 10 minutes, puis le démouler sur la grille et enlever le papier. Laisser refroidir complètement. Glacer le gâteau refroidi avec la glace au beurre à la vanille dont la recette suit et, si l'on veut, parsemer de noix hachées le dessus du gâteau.

Propos d'éducation

Deux sortes d'émotions

Toutes nos émotions peuvent se classer en deux grands groupes: celles qui sont superficielles et momentanées et celles qui sont profondes et facilement durables. Les psychologues appellent "fondamentales" ces dernières émotions assez puissantes pour affecter même notre santé et qui sont une des manifestations du vrai fond de notre caractère. Quant aux émotions superficielles, parfois feintes, elles servent souvent d'écran aux plus profondes.

●

La modération

Vertu sans éclat, pas du tout à la mode, quand il s'agit de luxe, de dépenses, de renommée. Vertu assez dédaignée par les jeunes, qui n'en peuvent apprécier la valeur. Dédaignée aussi par les utopistes, les exaltés, les emballés, et qui, à vrai dire, semble opposée à l'enthousiasme, à la générosité plénière: la modération.

Qu'est-elle en somme? Un cran mis à la poussée d'un désir, au d'un instinct. Elle empêche d'aller jusqu'au bout des forces, d'une idée. Elle temporise, pèse le pour et le contre, arrête l'initiative quand elle juge prudent et sage de ne pas continuer.

●

Savoir-vivre

Ne tolérez pas que vos enfants s'emparent du journal alors que vous ne l'avez pas encore lu ou qu'ils ouvrent le poste de radio ou changent l'émission sans votre accord.

La bonne éducation en famille mérite plus que toute autre le titre de "savoir-vivre" parce qu'elle orne la vie dans les moindres détails, elle la facilite, elle est la science de la vie quotidienne. Voici la confidence d'une femme: "Mon mari a de gros défauts que je n'imaginais certes pas quand nous étions fiancés, mais il est si bien élevé que la vie avec lui reste toujours supportable".

●

Luxe du silence

Etes-vous un homme, une femme de luxe? Cela n'équivaut pas à demander si vous avez de grosses rentes, des châteaux en Espagne et des colliers de perles, mais si vous faites partie de cette humanité d'élite qui sait ne point crier, vitupérer, gronder, quereller, mais se taire au moment même où elle aurait le plus envie de se faire entendre, et agir silencieusement.

●

Tenue à table

Rien n'est plus révélateur de l'éducation reçue que la tenue à table, et je connais un bon père de famille qui recommandait à ses filles en âge de se marier: "Quand un jeune homme vous plaira, avant de vous engager plus avant, nous l'inviterons à dîner. Vous regarderez comment il mange poisson et poulet et serez fixées sur son degré d'éducation". Parents, pensez parfois à observer la tenue à table de vos enfants comme si vous étiez un étranger, nouveau venu dans la famille. Vous verrez comme il reste des détails à redresser.

TROIS LIVRES

fort utiles aux parents qui cherchent comment expliquer les mystères de la vie à leurs enfants

★ **Qui... nous dira la vérité?**
par P. Clément Fereira
pour les garçons de 14 à 17 ans..... 35¢

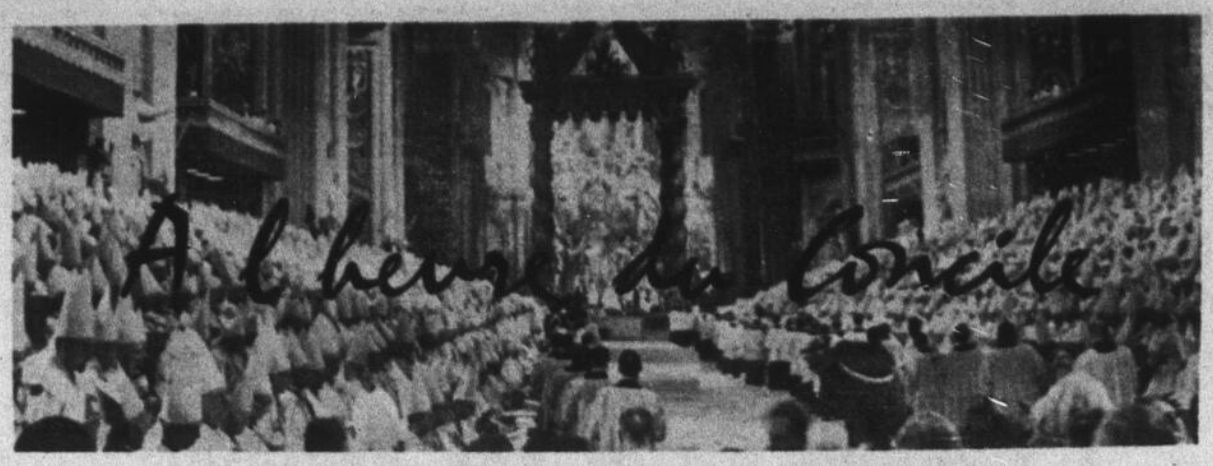
★ **Qui... me répondra?**
par Anne-Marie
pour les fillettes de 13 à 16 ans..... 35¢

★ **En marche vers l'amour**
par Dr François Goust
pour être lu par les parents et les éducateurs..... $2.35

— EN VENTE PAR —

Les Editions du Richelieu Limitée

170, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN, P.Q.



Les journalistes accrédités au Vatican travaillent dans une atmosphère accueillante

par Claude RYAN

CITE DU VATICAN (CCC) — Un chroniqueur de l'"Osservatore Romano" décrivait, deux jours avant l'ouverture du Concile, les mesures prises par les organisateurs en vue d'assurer un accueil et des conditions de travail efficaces aux représentants de la presse.

Après avoir énuméré tous les détails du dispositif préparé à l'intention des chroniqueurs, le correspondant de l'"Osservatore Romano", ému par le silence impressionnant de tous ces appareils, concluait un peu ingénuement: que viennent maintenant ces messieurs de la presse et puissent-ils se servir utilement de tout cet équipement qui leur a été réservé.

Le quatrième pouvoir est venu, en fait, plus nombreux et plus exigeant qu'on ne l'avait probablement prévu. A l'ouverture du Concile, il n'y aurait pas moins de mille journalistes, commentateurs, réalisateurs de radio et de télévision, rédacteurs et directeurs de revues et publications de toutes sortes. A travers ce nombre, il y avait sans doute un fort pourcentage de journalistes d'occasion, ayant emprunté notre métier pour pouvoir suivre de plus près les travaux du Concile. Mais la majorité paraissent être des journalistes de bonne foi ou, à tout le moins, des personnes engagées dans le domaine de l'information.

Les organes catholiques, cela va de soi, sont largement représentés. Il n'en manque aucun d'important ni de vivant, du moins parmi ceux d'Europe. Un journal comme "La Croix" de Paris, comptait, il y a quelques jours à Rome, pas moins de six de ses rédacteurs.

Mais les organes proprement laïques ou professionnels ont aussi entendu et recueilli avec intérêt l'invitation de Rome. Les agences de presse internationales et nationales, les quotidiens importants de Paris, Londres et New-York, les réseaux américains et européens de radio et de télévision, sont tous ici pour un temps plus ou moins long. Des organismes canadiens comme Radio-Canada, la Presse canadienne, "La Presse', le "Montreal Star", le "Toronto Star", le "Toronto Telegram", ont délégué au Concile des envoyés spéciaux.

OBJECTIF

Le premier objectif, qui était d'intéresser la presse au Concile, est donc matériellement atteint. Il reste maintenant à voir si cet objectif sera qualitativement réalisé.

Nous assistions, il y a quelques jours, à une rencontre de quelque soixante journalistes et chroniqueurs, la plupart d'expression française. Il nous fut donné de constater avec une pointe d'envie que les journalistes venus de Hollande, Allemagne, France et Belgique, seront servis de façon privilégiée par des centres privés d'information mis sur pied, à Rome, même, par les organismes catholiques de leur pays respectif.

Les Hollandais, en particulier, ont loué un étage complet d'un hôtel situé à cinq minutes du Vatican. Ils ont fait préparer par des spécialistes, à l'intention des journalistes, des documents de travail sur les principaux thèmes susceptibles d'être soulevés au Concile. Ils ont même réuni à Rome une équipe de spécialistes qui seront à la disposition des journalistes. Malheureusement, tous ces services seront disponibles dans la seule langue néerlandaise et il est un peu tard pour assurer une traduction française et anglaise de cette documentation.

Lors de cette rencontre, qui groupait surtout des journalistes catholiques, on s'est beaucoup préoccupé des services dont auront besoin pendant le Concile les journalistes non catholiques.

PROGRES

Tous les participants notèrent les progrès accomplis par les services de presse du Concile pendant les dernières semaines. Un secrétariat permanent de la presse a été formé sous la direction de Mgr Vallainc, un prélat italien. Adjoints à ce dernier, on trouvait sept chefs de sections correspondant aux divers groupes linguistiques. Le chef de la section française est le R. P. Bernard, assomptionniste, de "La Croix" de Paris. Le chef de la section anglaise est Mgr Tucek, chef de service de presse de la National Catholic Welfare Conference à Rome.

On s'accorde à dire que le service français a paru fonctionner jusqu'à maintenant de manière plus efficace que le service anglais. Homme très obligeant, doucement mais efficacement présent à tous ceux qui ont besoin de lui, sachant distinguer entre les divers types d'organismes avec qui il doit traiter, le Père Bernard a déjà mis à la disposition des journalistes d'intéressants et utiles documents sur les travaux préparatoires du Concile.

Mais cela n'est encore qu'un début. Et deux jours à peine avant l'ouverture du Concile, on craignait avec raison que le service de presse du Concile, insuffisamment équipé, ne soit vite débordé.

COMMUNIQUES

Les travaux du Concile se déroulent suivant trois niveaux différents. Il y a les séances publiques mais semblent devoir être très rares. Il y a les congrégations générales, sortes de séances plénières de travail, lesquelles sont fermées jusqu'à nouvel ordre au public et à la presse. Il y a enfin, les travaux des six commissions du Concile, lesquels sont également fermés au public et à la presse.

Il est vrai qu'à l'issue de chaque congrégation générale, un communiqué de presse sera émis. Ce communiqué donnera apparemment un résumé des discussions et une liste des principaux orateurs qui auront fait des interventions. Donnera-t-il les principaux arguments apportés par chaque orateur? Donnera-t-il les principaux points de vue apportés de part et d'autre? Ou s'il se bornera, comme certains communiqués de la phase préparatoire, à suggérer qu'il n'y a aucun point de divergence entre les Pères?

Les autorités du Concile auront ici un problème complexe à résoudre. Donner les noms des orateurs et un résumé de leurs interventions, c'est peut-être mettre la presse en appétit d'en savoir davantage.

Ce n'est qu'à mesure que progresseront les travaux du Concile que ces problèmes prendront tout relief et trouveront sans doute des solutions. Les journalistes canadiens présents au Concile ont, pour leur part, la satisfaction de constater qu'il existe, chez les représentants autorisés de la hiérarchie canadienne, une compréhension et un intérêt marqués pour ces problèmes d'information reliés au Concile.

S. E. le cardinal Léger, présent selon son habitude à tous les problèmes regardant le bien de l'Eglise, de même que LL. EE. NN. SS. Gérard-Marie Coderre et Emilien Frenette, respectivement président et secrétaire de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, ont tenu, dès leur arrivée à Rome, à rencontrer les journalistes pour discuter avec eux ces problèmes et recevoir leurs suggestions.

* * *

Mgr G.-M. Coderre renseignera nos journalistes

Cité du Vatican (CCC) — Deux jours avant l'ouverture du Concile, les journalistes canadiens-français qui assistent au Concile rencontraient au collège canadien un groupe d'évêques comprenant entre autres S. Em. le cardinal P.-E. Léger, S. Exc. Mgr Maurice Roy et LL.EE. NN. SS. Gérard-Marie Coderre et Emilien Frenette Ces deux derniers sont respectivement président et secrétaire de la commission épiscopale des techniques de diffusion. La rencontre avait pour but de favoriser un échange de vues sur le rôle de la presse en rapport avec le Concile. Il a été décidé que Mgr Coderre fera le lien entre l'épiscopat et les journalistes canadiens-français pendant le Concile.

L'organisation du Concile

Les organes du Concile

par Claude RYAN

ROME (CCC) — Pour assurer la bonne marche du Concile, plusieurs organismes permanents ont été prévus.

Ces organismes sont: le Conseil de Présidence, les sessions publiques, les congrégations générales, les commissions conciliaires, le secrétariat pour l'unité des chrétiens le secrétariat pour les questions extraordinaires, la Commission

(suite à la page 21)

Un jour inoubliable, l'ouverture du Concile oecuménique

(De notre représentant spécial)

Dans la Basilique de Saint-Pierre vient de commencer le grand événement de notre siècle, le deuxième Concile du Vatican. La joie des participants à cette ouverture était visible. D'abord celle du Pape. Très ému à son entrée sur la Place Saint-Pierre, le Saint-Père n'en laissa pas moins jaillir sa joie reconnaissante devant la réalisation de ce que l'Esprit-Saint lui avait suggéré dans l'humilité de son coeur.

Joie aussi des Cardinaux. Durant leur promesse d'obéissance ils ont pu transmettre personnellement au Pape l'accueil chaleureux du monde entier devant cette réunion de tout le collège apostolique. Joie enfin des évêques. Les successeurs des apôtres se retrouvaient tous ensemble pour manifester l'unité, la catholicité et l'apostolicité de l'Eglise. L'on peut dire que la nouveauté de ce IIe Concile du Vatican est de faire resplendir de façon spéciale l'universalité de l'Eglise, par la présence d'évêques autochtones venus des cinq continents.

Ceux qui étaient sur la place Saint-Pierre n'oublieront jamais cet événement unique; mais, il faut souligner un fait nouveau qui magnifie notre époque. Grâce à la télévision, des millions de familles d'Europe et bientôt des autres continents, ont pénétré dans la Basilique avec le cortège des participants et ont suivi avec recueillement et piété cette si belle cérémonie. Servis par une émission de toute première qualité, ils ont pu très bien voir tout ce qui s'est passé et comprendre, avec l'aide d'un commentaire particulièrement bien fait, le grand mystère liturgique de l'ouverture du Concile.

Oui, nous avons participé à un grand mystère! Là, dans toute cette cérémonie, il y a eu quelqu'un d'Invisible qui multipliait les signes de sa présence: Jésus-Christ. Jésus était présent dans son vicaire sur terre, Jean XXIII. La parole du Christ a été proclamée avec grande solennité en grec et en latin. Et la présence de cette Parole Divine dominera toutes les délibérations du Concile puisque chaque jour, le Saint Evangile sera placé sur un trône en face de l'Assemblée. Mais Jésus, le 11 octobre, a parlé de façon spéciale. Par la bouche du Pape, il a dit ce qu'il pensait de ce Concile et ce qu'il en attendait. N'est-ce pas un moment privilégié où la parole de l'Evangile ("Qui vous écoute m'écoute") prend son sens fort. Enfin sur les dalles de Saint-Pierre, Jésus par le ministère du Cardinal Tisserant a célébré la messe et a uni toute la chrétienté représentée de façon visible par l'ensemble des évêques, à son sacrifice, suprême louange à son Père céleste.

Le Concile vient de commencer. Ce qu'il veut être par la grâce de Dieu, les Pères du Concile le disent chaque jour dans la belle prière qu'ils récitent:

"Nous voici donc, Seigneur, chargé sous le poids du péché mais rassemblés spécialement en votre nom. Venez avec nous et demeurez avec nous... Inspirez nos actes et notre conduite; montrez-nous ce que nous devons faire, avec votre secours, pour vous plaire en toute chose".

G. R.

Confiez-nous aujourd'hui . . .

. . . vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

Great-West Life
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GREAT-WEST

Une expérience unique auprès des jeunes "mal-aimés"

MONTREAL (CCC). — Depuis quelques années, un jeune prêtre du diocèse de Montréal poursuit une expérience unique en son genre. L'abbé Alan Cox jusqu'ici vicaire dans une paroisse dans le district centre-est de Montréal consacre tous ses loisirs à une expérience auprès des jeunes mésadaptés: "LES MAL-AIMES" comme il les appelle.

Cette expérience a commencée quand ce prêtre a rencontré des jeunes sur les coins de rues, dans les restaurants et dans les "salles de billard". Il essayait de réintroduire dans leur foyer même à une heure tardive de la nuit ou très tôt le matin les jeunes qui étaient en difficulté avec leurs parents. Il s'est rendu compte également que des jeunes gens étaient véritablement "perdus" dans la vie et réclamaient une aide pour régler un problème immédiat. Leurs besoins étaient vitaux et ils se moquaient de tous les conseils d'ordre moral.

Selon l'abbé Cox, il est facile d'établir un contact avec ces jeunes gens. Il suffit de se présenter à eux d'une façon détendue et de communiquer avec eux en leur manifestant un véritable intérêt, c'est-à-dire comme un bon père qui serait en bonne relation avec son fils. C'est alors que le jeune homme livre immédiatement ce qu'il ressent dans le fond de son âme, ce qu'il n'a jamais été capable de faire avec d'autres personnes. La deuxième partie de la rencontre est tissée de l'histoire propre de l'enfant qui se projette, histoire où apparait souvent beaucoup de misère et de souffrance. Ce contact n'est pas une question de techniques acquises par la lecture de livres, c'est selon même celui qui vit l'expérience, une question d'amour véritable et une question d'intérêt que l'on porte à une personne.

ON FAIT EQUIPE

Bientôt ce prêtre s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas porter cette charge seul. Il avait besoin d'un foyer où l'enfant pouvait trouver un père et une mère. C'est ainsi que s'est créée l'équipe initiale de travail. Maintenant ce prêtre est toujours accompagné d'un laïc dans tout ce qu'il fait. Quand des jeunes sont ainsi recueillis, ils sont emmenés dans le foyer et la femme accueille pour un court terme tout enfant quelles que soient sa croyance, sa couleur, ou sa race; sans se préoccuper de la "violence" qu'on attribue ordinairement à la jeunesse. Puis l'équipe a grandi et après deux ans s'est transformée en une grande équipe diocésaine de trente (30) personnes: un policier, un travailleur social, plusieurs juges, le directeur des terrains de jeux, des avocats, deux gouverneurs de prisons, des conseillers de placements, des hommes d'affaires se sont trouvés soudainement unis vers une fin identique, de façon à donner une aide effective, pour prévenir des chutes malheureuses chez les jeunes et combattre l'écartèlement des jeunes insubordonnés.

Maintenant, l'équipe originale de trois personnes est capable de faire face aux jeunes avec lesquels elle rentre en contact sur la rue. Des policiers sont à sa disposition. Ceux-ci interviennent lorsque les jeunes commencent à créer des désordres. Une fois revenus aux mains des gens de l'équipe les jeunes se voient offrir du travail. Certains juges confient ces jeunes aux trois personnes que sont le père et la mère et le prêtre. Certains psychiatres veulent même prendre des cas sans avis préalable car déjà ils manifestent un intérêt croissant aux réalisations en cours.

Sur une période de deux ans, quelque cinq mille jeunes (5000) ont été contactés. Certains visitent régulièrement la petite maison de cinq appartements pour expliquer leurs problèmes. L'équipe qui a grandi continue derentrer en contact avec les jeunes qui vagabondent dans la rue, cependant plusieurs jeunes viennent maintenant prendre conseil lorsqu'ils se sentent menacés ou encore lorsqu'ils appréhendent des difficultés. Certains enfants qui sont en phase dépressive, disent qu'ils vont se suicider, d'autres se sentent coupables d'avoir volé et viennent à la maison pour parler. D'autres disent qu'ils veulent tuer leur père et en pareilles circonstances, ils ne veulent pas passer à l'action. Ils viennent vider leur sac; ce qui fait que l'équipe est sur pied 24 heures par jour, sept jours par semaine; il n'y a pas d'heures de bureau.

Il y a longtemps que les autorités proclament que le problème de la délinquance sera résolu quand toute la communauté prendra un intérêt actif et accru à ce problème. Le Conseil des Oeuvres veut tenter un effort en élargissant l'équipe initiale et en la changeant en un service qui aura pour nom: SERVICE D'URGENCE POUR LA JEUNESSE.

Le bureau des directeurs et le bureau d'aviseurs sera composé principalement des trente (30) citoyens qui ont participé à l'expérience pilote deuis deux ans. Il va sans dire qu'il faudra un certain temps pour couvrir toute l'Ile de Montréal. Mais déjà les effectifs sont projetés dans ce sens.

Selon le directeur-fondateur de ce service, la politique de son service est très simple. Il s'agit simplement d'éveiller la famille aux problèmes de l'inadaptation des jeunes; des maisons d'accueil seront créées dans différents centres et serviront de refuge aux garçons perturbés et c'est là qu'on pourrait venir en aucun temps y chercher l'aide dont ils ont besoin. Le centre sert de base à ce qu'on appelle la patrouille de nuit; c'est en partie dans ce centre que le prêtre et le laïc iront auprès des jeunes leur apporter un peu de chaleur humaine. Une fois rendu au centre, des contacts seront faits avec d'autres parents pour les intéresser à l'enfant qui se trouve comme "perdu" à ce moment de sa vie. Graduellement on essaiera d'amener celui-ci à une formation plus solide pour qu'il devienne un citoyen et qu'il retrouve sa place comme "fils de Dieu".

Le groupe initial croit que certains jeunes continueront d'avoir besoin d'institutions spécialisées; d'autre d'un substitut maternel ou paternel si le père ou la mère ne sont pas en mesure de donner une véritable éducation.

C'est ainsi que le centre sera la base pour trouver les méthodes les plus adéquates pour rendre service aux jeunes. Le noyau initial croit que le succès est assuré dans la mesure où les citoyens manifesteront de l'intérêt pour le projet en cours.

La Bible vous parle . . .

Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. (Jn 13, 13-14). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les organes . . .

(suite de la page 20)

pour l'organisation technique, le secrétariat administratif, le tribunal administratif et le secrétariat général.

LE CONSEIL DE PRESIDENCE

Ce Conseil est, sous l'autorité du Pape, l'organisme directeur du Concile. Il se compose de dix cardinaux nommés par le Pape. Ce sont les cardinaux Tisserant (Curie), Tappouni (patriarche d'Antioche), Caggiano (Argentine), Gilroy (Australie), Ruffini, (Italie) Alfrik (Hollande), Play Daniel (Espagne), Frings (Allemagne), Liénart (France), et Spellman (Etats-Unis). Le Conseil ne comprend donc qu'un membre italien; il comprend aussi un seul représentant de la Curie.

Le rôle de ce Conseil consiste à présider les congrégations générales et à coordonner l'ensemble des travaux du Concile. Il a tenu sa première réunion au lendemain de l'ouverture du Concile.

LES SESSIONS PUBLIQUES

Les séances publiques sont des séances solennelles que préside le Pape lui-même. Les Pères y donnent leur avis définitif sur les décrets ou déclarations déjà approuvés en congrégation générale. Le Pape, s'il le juge à propos, y ajoute son consentement et en ordonne la promulgation.

Ce n'est qu'à la suite de l'approbation pontificale qu'une conclusion conciliaire prend effet. Le Pape peut toujours refuser son consentement.

LES CONGREGATIONS GENERALES

Les congrégations générales sont des séances plénières à huis-clos. Elles ont pour but de permettre la discussion générale des schémas ou projets de décrets. Elles sont sous l'autorité du Conseil de Présidence. A remarquer: elles précèdent, en principe, les séances des commissions, ce qui laisse à l'assemblée générale l'initiative dans la détermination de l'orientation du travail des commissions.

Deux congrégations générales ont eu lieu les 13 et 16 octobre. Dix autres sont inscrites au calendrier du mois d'octobre.

LES COMMISSIONS CONCILIAIRES

Afin d'assurer une division efficace du travail, dix commissions spécialisées ont été prévues. Elles auront surtout pour tâche d'assurer le rodage et la modification des schémas conformément aux voeux exprimés par les congrégations générales.

Chaque commission comprend un président nommé par le Pape, et 24 membres, dont les 16 premiers sont élus par les Pères siégeant en congrégation générale, et les 8 autres nommés par le Pape.

Voici une liste des commissions avec, entre parenthèses, le nom du Président de chacune:

1) Doctrine chrétienne sur la foi et les moeurs (card. Ottaviani);
2) Evêques et gouvernement des diocèses (card. Marella);
3) Eglises orientales (card. Cicognani);
4) Discipline des sacrements (card. Marella);
5) Discipline du clergé et du peuple chrétien (card. Ciriaci);
6) Religieux (card. Valeri).
7) Missions (card. Agagianian);
8) Liturgie (card. Larraona);
9) Séminaires, études et éducation catholique (card. Pizzardo);
10) Apostolat laïque et techniques de diffusion (card. Cento).

Les présidents de ces commissions sont tous des cardinaux de la Curie. Ces mêmes personnes présidaient d'ailleurs les commissions préparatoires portant sur les mêmes sujets. Huit sur dix sont italiens.

On prévoit qu'étant donnée l'impossibilité pratique de faire fonctionner efficacement une assemblée générale de plus de 2500 personnes, un rôle considérable devra être rempli par les commissions. D'où l'importance attachée au choix des membres des commissions.

LE SECRETARIAT POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Ce secrétariat, qui existait déjà pendant la période préparatoire a été maintenu de même que son président, le cardinal Béa, jésuite allemand de la Curie. Il a pour rôle de favoriser des liens avec les chrétiens non-catholiques. On lui doit la participation des observateurs non-catholiques au Concile.

C'est lui qui a charge de garder une liaison efficace avec ces derniers pendant le Concile. Parmi le personnel de ce secrétariat, on compte un éminent augustinien de Toronto, le R. P. Gregory Baum, auteur d'un important ouvrage sur l'unité publié ces derniers mois aux Editions du Cerf à Paris.

LE SECRETARIAT POUR LES QUESTIONS EXTRAORDINAIRES

Cet organisme, qui ne parait pas avoir commencé à fonctionner, est jusqu'à maintenant l'organisme-mystère du Concile. Il se compose de sept cardinaux nommés directement par le Pape, soit les cardinaux Cicognani (Curie), Montini (Italie), Siri (Italie), Confalonieri (Curie), Doepfner (Allemagne), Meyer (Chicago, Etats-Unis) et Suenens (Belgique). Donc, quatre Italiens, un Allemand, un Belge, un Américain. Le président est le card. Cicognani, le secrétaire est Mgr Felici.

Ce secrétariat peut être saisi de toute question imprévue soulevée par les Pères et présenter des recommandations en conséquence au Pape. Il est selon certains, la soupape du sûreté du Concile. Si tout va bien, son rôle peut être mineur. Si de graves questions imprévues surgissent, il pourrait — comme ce fut le cas au premier Concile du Vatican — modifier radicalement, par ses recommandations, l'orientation du Concile.

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Afin de statuer sur les questions de discipline ou les divergences graves qui pourraient surgir, par exemple, au chapitre de la procédure, un tribunal administratif, formé d'un cardinal résident et de dix Pères nommés par le Pape, a été prévu. Ce tribunal, qui siégera en matière ordinaire par bancs de trois membres, se réunira cependant au complet dans les cas d'appel.

Les membres de ce tribunal n'avaient pas encore été annoncés deux jours après l'ouverture.

ORGANES ADMINISTRATIFS

Sont compris dans cette catégorie la Commission technico-organisative et le secrétariat des questions financières, dont le nom suffit à décrire le rôle. Il reste enfin le secrétariat général: cet organisme comprend tout le personnel auxiliaire qui, sous la direction du secrétaire général, assure la bonne marche du Concile. Ce secrétariat général est divisé en quatre sections: cérémonies religieuses affaires courantes, rédaction et garde des actes du Concile; services techniques.

CONCLUSION

De ce rapide tour d'horizon sur les organes du Concile, il ressort que les structures du Concile sont sous la direction ferme du Pape. Le seul endroit où un rôle actif a été laissé aux Pères, c'est en définitive le choix des deux tiers des membres des commissions conciliaires. On s'explique mieux, après ectte description, l'empressement avec lequel les Pères, dès le premier quart d'heure du travail conciliaire, ont exprimé leur intention de procéder à ce choix avec le maximum de prudence et de lucidité.

Téléphone: Fl. 7-2225 Résidence: Fl. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

LE SIROP
NOTRE-DAME
EST EN VENTE SEULEMENT
CHEZ SON FABRICANT
A LA PHARMACIE
PIERRE POULIN
209 GOUIN — DANS SAINT-EDMOND
LIVRAISON GRATUITE
Tél. Fl. 7-1818 7-1313

S.V.P. Dites-moi...

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités . . . dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:

"S.V.P. DITES-MOI"

journal *"Le Richelieu"*, C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

* * *

● TELSTAR

Q — *Vous avez probablement vu les premières émissions télévisée qui ont été échangées entre l'Amérique et l'Europe par le moyen du satellite américain Telstar. Ne pensez-vous pas que ce sont des inventions du calibre de cet engin-là que feront surtout avancer la cause des U.S.A. ?*

R Scientifiquement, il s'agit là d'une étape historique dans le progrès des communications entre les humains.

Intellectuellement, ce satellite de 170 livres rend possible la transmission immédiate d'idées et d'images venant d'outre-Atlantique; au moment où j'écris ces lignes, toutefois, il ne m'est guère possible d'épouser votre enthousiasme pour l'avancement de la cause des U.S.A.!

L'analyse la plus superficielle du contenu des premières minutes d'échange de programmes entre l'Europe et l'Amérique nous a fait toucher du doigt la pauvreté de ce que les Etats-Unis avaient à montrer aux européens: les dix-huit premières minutes que les USA envoyèrent à l'Europe furent surtout banales et dépourvues de signification, comportant (par exemple) un troupeau de buffles, un Indien, le pont Golden Gate et une partie de baseball (en fait, le seul petit moment de culture humaine qui passa, durant ce programme, de notre continent nouveau vers l'ancien monde, ce fut une image du festival shakespearien de Stratford au Canada).

Au contraire, les premières images qui furent envoyées d'Europe vers l'Amérique (par le satellite Telstar) contenaient l'oeuvre géniale de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine, une visite au Palais (artistique) de Belgrade et une excursion à l'opéra-plein-air de Caracalla à Rome; on avait déjà une idée du prix que les européens attachent à l'Art quand on constatait qu'ils avaient installé une caméra au Louvre spécialement et uniquement pour nous montrer pendant deux secondes la statue de la Victoire Alliée de Samothrace.

D'autre part, les Etats-Unis n'ont montré aucune image des Américains au travail (comme s'ils avaient honte de manipuler un poinçon ou un marteau) alors que l'Europe n'a pas craint de nous montrer les aciéries de la Ruhr et les pêcheries de la Sicile. Et les Américains, pleins d'eux-mêmes, ont eu l'effronterie d'insérer dans ce "premier" échange historique (entre le monde nouveau et l'ancien) une conférence de presse de Kennedy, c'est-à-dire un moyen de mousser odieusement leur propre propagande et leurs propres vantardises.

En somme, la remière émission entrée dans l'histoire, qui est allée des USA vers le vieux monde, c'était peut-être une image assez fidèle de beaucoup d'Américains: des gens qui n'apprécient pas le Travail pour lui-même, des gens qui n'ont pas d'estime pour les oeuvres d'Art!

Mais alors, ne me dites pas que c'est une bonne façon de faire avancer la cause des USA auprès des gens intelligents.

Si les télécommunications américaines avec le ciel (par la prière) sont aussi piètres que les télécommunications américaines avec l'Europe (via Telstar), alors, "mamma mia", on fait pitié pas pour rire.

* * *

● Publicité "cochonne"

Q — *Je reçois plusieurs journaux de Montréal, et je remarque que la publicité des films est plus cochonne (quant aux mots et quant aux images) dans certains journaux que dans d'autres. Comment cela se fait-il?*

R Il semble que les propriétaires de cinéma reçoivent différentes annonces pour chaque film; s'ils sont sans conscience, et s'ils trouvent un journal prêt à publier les annonces les plus imprudentes, ils nous servent ce qu'ils ont de plus salé. Si un journal refuse les phrases et les dessins les plus impudiques, ils nous offrent quelque chose de moins salé.

Je me demande si tous les éditeurs de journaux sont au courant de cette pratique. S'ils le sont, ils n'auraient qu'à refuser les annonces "cochonnes"; ils auraient alors des commandes pour une publicité moins lubrique.

S'ils ne sont pas au courant, peut-être les lecteurs de cette chronique-ci pourraient-ils les réveiller en la découpant et en la leur envoyant par la poste . . .

Et tant qu'à y être, ces lecteurs pourraient aussi écrire un petit mot aux propriétaires de certains cinémas qui se spécialisent dans la spéculation sur l'instinct sexuel des grosses masses.

20ième APRÈS LA PENTECÔTE



L'officier de Capharnaüm crut à la parole de Jésus et son fils fut guéri. A toi comme à cet officier, ce que Jésus demande, c'est de croire en lui. Si tu crois qu'il peut tout pour toi, tout ce que tu demandes te sera donné. Si tu n'obtiens pas, c'est parce que tu ne crois pas.

Société Catholique de la Bible

Ça vous regarde!

De 1684 à 1689, les ossements de la vénérable Kateri Tekakwitha reposèrent dans la petite église de la Mission St-François-Xavier (Ste-Alexandrie de Laprairie). Le culte privé à l'égard de la vierge indienne si pure, si limpide, si joyeuse (pourquoi est-elle si souvent représentée avec une mine patibulaire?) s'étendait en spirales toujours grandissantes par tout le pays.

Après sa visite du 21 septembre 1685 à Saint-François-Xavier, le deuxième évêque élu de Québec, Mgr Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Vallier écrivait que au tombeau de cette merveilleuse fille".

En voici un: "En l'année 1684, Madeleine Bourgety (de Lachine) femme âgée de 32 ans, après avoir été travaillée d'une perte ou d'un flux de sang pendant plusieurs mois sans pouvoir en recevoir aucun soulagement, sa voisine nommée Michelle Perri lui conseilla d'avoir recours à Kateri Tekakwitha. En effet, elle promit de faire dire une messe par son intercession en l'église de St-François-Xavier où repose son corps et depuis ce temps elle fut soulagée et enfin entièrement guérie de ce flux de sang. Ensuite, elle alla accomplir son voeu".

A suivre les déplacements du centre de dévotion à Kateri Tekakwitha vous constaterez que vraiment ses reliques se trouvent aujourd'hui dans le petit musée à elle consacré jouxte la sacristie de la petite église de Caughnawaga. Si vous voulez en savoir davantage non seulement sur ses reliques mais sur sa vie elle-même, écrivez-moi un mot (svp inclure un timbre-poste) au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, Caughnawaga, Québec. Ajoutez-y le nom de trois de vos plus chers défunts et, pendant le mois de novembre, je penserai à eux chaque matin à ma messe.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

KATERI TEKAKWITHA



SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

89e article *Mgr Lucien Messier, C.S.*

Exhumation du corps de Kateri et conservation de ses reliques. — Les miracles cessent mais la réputation de sainteté se maintient.

Nous avons vu se réaliser en Katerine la promesse faite par le Sauveur: Celui qui s'humilie sera exalté. Si quelqu'un me sert il sera honoré par mon Père. Il y a eu dans le village du Sault Saint-Louis des chefs qui se sont fait un nom dans la guerre, ont été habiles diplomates. Ils ont eu à traiter d'affaires importantes avec les gouverneurs du Canada, et ont fait parler d'eux pendant leur vie.

Depuis qu'ils ne sont plus, le nom de la plupart d'entre eux est oublié, tandis que le nom de Katherine Tekakwitha est connu non seulement en Canada, mais au-delà des mers.

Le corps de cette pieuse fille fut enseveli au pied de la croix près de laquelle elle aimait à venir prier sur les bords du Saint-Laurent. Le Père Chauchetière, dans sa "Vie de Catherine", dit qu'il fut plus tard placé dans la chapelle du village.

Le village ayant depuis cette époque changé trois fois de site, il est probable que ses reliques furent déposées dans une boite conservée à la sacristie. Cette boite est encore à la sacristie de l'église du Sault Saint-Louis; elle contient une partie des ossements.

La tête ayant été donnée à la mission iroquoise de Saint-Régis, fondée plus tard, cette église ayant été détruite par un incendie, ce précieux dépôt disparut. L'authentique des reliques de Catherine, conservé dans cette boite, ayant été demandé par Mgr Hubert, évêque de Québec, et n'ayant jamais été renvoyé au Sault Saint-Louis, on sait seulement par une tradition orale, que ce sont transmis les Missionnaires du Sault Saint-Louis, que cette boite contient les reliques de Catherine Tekakwitha.

LITURGIE

26 Vendredi † (V.) Férie. — 4 cl. Comme au 22, sauf: (2e or. Férie).

27 Samedi (Bl.) Jour de la B.V.M. — 4 cl. Messe Salve; Gl.; pr. B.V.M.

28 Dimanche (Bl.) Fête du Christ-Roi. — 1 cl. (XXe dimanche après la Pentecôte). Or. un.; Cr.; pr. du Christ-Roi. — II vp. de la fête.

29 Lundi † (V.) Férie. — cl. Comme au 22.

31 Mercredi † (V.) Férie. — 4 cl. Comme au 22.

NOVEMBRE

1 Jeudi (Bl.) La Toussaint. — 1 cl. (Messe d'obligation). Or. un.; pr. comm. — II vp. de la fête.
N.B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, depuis midi le 1er novembre jusqu'à minuit le 2, et dimanche prochain aux conditions suivantes:
1. Visiter une église ou un oratoire public ou semi-public;
2. Réciter pour les défunts et aux intentions du Souverain Pontife 6 Pater, 6 Ave et 6 Gloria;
3. Se confesser dans les 8 jours précédents ou suivants; communier la veille ou dans les huit jours suivants.
On gagne l'indulgence chanque fois que l'on accompli les exercices mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 (Pie XI, 2 janvier 1939).

COURS D'ESPAGNOL A ST-JEAN

Estudio Velasquo de Montréal

par le professeur Miguel La Santa

—ex-professeur du service de l'armée américaine à Madrid
—ex-professeur de l'institut hispano-belge de Saragoza

METHODE MODERNE ET RAPIDE

Cours commençant mardi soir le 30 octobre

Pour plus de renseignements:

AU CARROUSEL ENR.

152, RUE SAINT-JACQUES TEL. FIDELITE 7-4332



Chandelles Liturgiques estampées "PURA CERA APIS"

1—Garanties conformes aux prescriptions liturgiques.

2—Estampées individuellement du contenu de cire d'abeilles.

3—Composées des meilleures cire d'abeilles canadiennes.

4—Façonnées à la main par des artisans expérimentés.

5—Munies de mèches appropriées pour une combustion parfaite.

6—UN CERTIFICAT DE GARANTIE DANS CHAQUE CARTON.

Nos produits "Pura Cera Apis" incarnent la confiance, la réputation de notre maison depuis 66 années au service du Clergé Canadien.

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTRÉAL I

Comté de Laprairie, Qué. 9467 51 Notre-Dame Ouest

COMMENT ASSISTER A LA MESSE

Sous ce titre général paraît une série de onze articles visant à informer les fidèles sur le sens des divers modes de participation qu'on leur demande à la messe.

Ces articles puisés pour une large part dans des numéros de "Fêtes et Saisons" ont été adaptés aux normes du "Directoire pastoral sur la messe" en vigueur dans notre diocèse.

Arriver à l'heure: première condition

Quand vous prenez le train vous savez régler votre montre et organiser votre temps afin d'arriver à l'heure. Faites de même pour la messe du dimanche.

Mais, j'ai appris dans mon enfance qu'il suffisait d'arriver pour l'offertoire.

—Ce n'est pas tout à fait exact. On vous a dit que ce serait une faute grave de manquer la messe par votre faute. Et comme il peut se faire que, par mégarde, vous soyez en retard, on a précisé: "Si vous arrivez avant l'offertoire, ne soyez pas inquiet". Dans ce cas en effet vous êtes bien venu à la messe, et vous allez y assister de votre mieux.

Il suffit donc d'arriver pour l'offertoire.

—Si cela se produit une fois, en passant, il n'y a certainement pas à se faire de scrupules. Mais si vous arrivez régulièrement en retard, de façon à n'être jamais là que pour l'offertoire, vous agissez de façon bien étrange: 1) Vous cherchez à donner le moins de temps possible à la prière. Et cela est grave de la part d'un chrétien; 2) Vous dérangez par votre arrivée le recueillement des fidèles qui sont venus à l'heure et qui voudraient prier; 3) Vous vous privez des richesses contenues dans le début de la Messe.

Mais ce début de la messe est une espèce de catéchisme. On l'appelle d'ailleurs messe des catéchumènes.

—La première partie de la messe n'est pas un catéchisme. C'est une prière. Comme dans toute prière, il y a un dialogue entre Dieu et son peuple. Dieu parle dans les textes de l'épître et de l'évangile. Nous lui parlons en chantant notre joie dans les psaumes de l'introït ou du graduel, ou dans le Gloria. Le prêtre prie en notre nom à tous dans l'oraison. Cette première partie de la messe nourrit notre foi, fait grandir notre amour de Dieu. Il ne faut pas considérer les rites qui précèdent l'offertoire comme un simple prélude à la célébration. Cette partie qu'on appelle aujourd'hui Liturgie de la Parole de Dieu nous prépare à célébrer l'eucharistie. Et déjà, elle nous met en présence de Dieu.

* * *

Se grouper: pourquoi?

Les gens qui passent dans la rue, ceux qui font la queue pour le cinéma ou pour l'autobus . . . C'est une foule, ce n'est pas une assemblée.

1. **Pour voir et entendre.** Dans l'église et spécialement à la messe, le centre d'intérêt est l'autel. La messe concerne tous les chrétiens, mais il n'y aurait pas de messe s'il n'y avait un autel et un prêtre à l'autel. Pour bien assister à la messe, il faut voir l'autel, le prêtre qui célèbre, ses gestes; il faut entendre ce qu'il dit.

2. **Pour être ensemble devant Dieu.** A la messe le prêtre prie pour tous ceux qui sont rassemblés autour de lui. Voyez vous-même dans votre missel: le prêtre prie pour "le peuple saint" (c'est le peuple des baptisés), pour ce peuple qui est la famille de Dieu (nous appelons Dieu notre Père), pour ceux qui entourent l'autel.

Comme le prêtre, nous devons prier pour tout le monde. A la messe nous prions ensemble, chacun pour tous. Nous nous présentons ensemble devant Dieu. Tous ensemble nous sommes des pécheurs, tous ensemble Dieu nous a sauvés, tous ensemble il nous a conduit vers le Ciel. Notre rassemblement exprime notre foi. Dieu nous a enveloppés dans un même amour. Il est bon d'oublier qu'il y a parmi nous des riches et des pauvres, de grands pécheurs et des fidèles fervents, pour nous présenter ensemble devant lui.

3. **Pour que Jésus soit avec nous.** "Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux". Avant la communion, avant la consécration, et même dès que la messe commence, dès que des chrétiens sont rassemblées pour entendre la parole de Dieu et pour prier, Jésus est avec eux. C'est d'ailleurs ce que dit le prêtre, en se tournant vers les fidèles "Dominus vobiscum, Le Seigneur soit avec vous".

4. **Pour manifester le mystère de l'Eglise.** Nous appartenons à l'Eglise. L'Eglise ce n'est pas une collection de chrétiens qui s'ignorent, mais le rassemblement de ceux qui ont été baptisés. Saint Paul dit que nous formons un seul corps, que nous sommes membres les uns des autres. Saint Jean dit que Jésus "est mort pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés". Le rassemblement des chrétiens à la messe est comme une prière qui "demande et accomplit peu à peu l'unité que le Christ a voulue et qu'il a acquise lorsqu'il est mort pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés".

5. **Pour donner une image du Ciel.** Le ciel ne ressemble certainement pas à une cohue, ni même à la foule d'une gare, mais le ciel rassemblera fraternellement les hommes les plus différents, "de tout peuple, de toute langue, de toute tribu". Etre groupés à la messe, c'est faire l'apprentissage de la charité et mettre sous nos yeux une première image du ciel.

Rien ne doit diviser l'assemblée; par exemple, les places devraient toujours être remplies au fur et à mesure des arrivées.

(Texte choisi et adapté par la Commission diocésaine de Liturgie).

(Tiré de Fêtes et Saisons, No 115)

SI ON ARRIVE EN RETARD

Il peut arriver que l'on soit en retard, par mégarde (il y a des gens qui ne savent jamais l'heure exacte), ou sans qu'il y ait de sa faute: la mère de famille le sait bien.

Et puis, même si l'on est en retard par sa faute, "mieux vaut tard que jamais", dit le proverbe.

D'ordinaire les fidèles en retard commencent par se mettre à genoux, comme ils auraient fait, s'ils étaient arrivés à l'heure. Ils le font dans une bonne intention, mais ils ont tort.

Lorsqu'on arrive en retard, il faut: 1) faire une génuflexion; 2) aussitôt après s'unir à la messe là où elle en est: si les fidèles sont debout pour l'oraison ou l'évangile, faites comme eux; s'ils sont assis pour écouter la lecture de l'épître ou le sermon, ne vous singularisez pas en vous agenouillant.

La messe est une célébration commune. Plus vite vous rejoindrez la prière commune, mieux cela vaudra.

La Bible vous parle . . .

Le langage de la croix est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, pour nous, il est puissance de Dieu. (I Cor 1, 18). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Le Laos deviendra sa patrie

Mlle Annette Trudeau, Oblate Missionnaire de Marie Immaculée et membre du Conseil Central, originaire de Saint-Jean, Qué., quittera incessamment le Canada pour le Laos où elle a été déléguée afin d'aider ses compagnes déjà rendues en ce pays de mission.



Mlle ANNETTE TRUDEAU

Dix Canadiennes y sont déjà: quelques-unes, infirmières, ont organisé des dispensaires, d'autres, institutrices, s'occupent de l'enseignement, propagent l'oeuvre catéchistique, ont organisé un ouvroir et un foyer de jeunes filles. D'autres encore font du service social, sont sacristines, ménagères, etc.

Une quarantaine de Laotiennes et de Méotes se sont agrégées à ces pionnières et vivent avec elles, le même idéal: répandre partout la charité du Christ.

En cette région qui contient des millions d'habitants le boudhisme étant la religion d'état, les chrétiens sont encore peu nombreux; mais plusieurs villages n'attendent que la lumière de l'exemple pour devenir catholiques, et c'est ce que les Oblates vont leur porter.

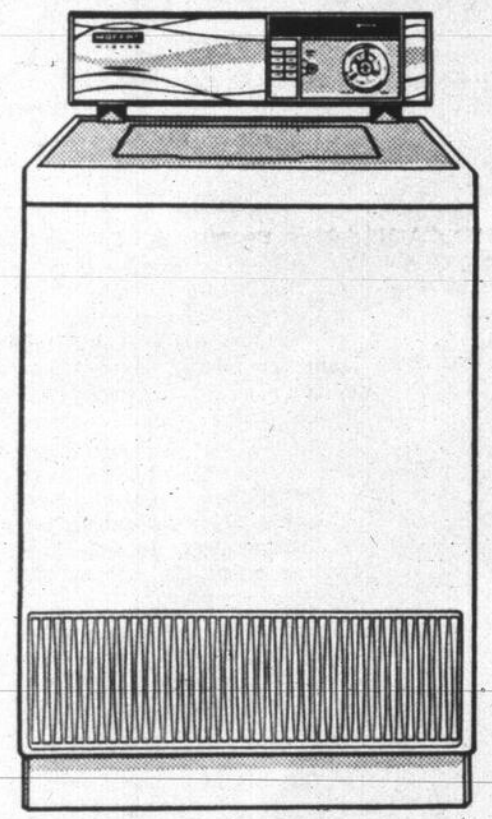
Pour répondre à la demande pressante de la Congrégation de la Propagande, à Rome, les Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, quoique jeunes encore, ont pris le risque d'accepter cette mission, constamment menacée par l'invasion communiste, afin de venir en aide à ce peuple; déjà plusieurs conversions se sont opérées et la religion catholique prend de l'extension auprès des Laotiens.

Cet Institut accepte et protège les missionnaires laïques qui veulent donner quelques années de leur vie au profit des différents pays où les Oblates ont actuellement des équipes missionnaires. Si quelques jeunes filles, possédant une certaine personnalité, ont au coeur l'idéal d'un dévouement illimité pour ces régions nécessiteuses à tous points de vue, nous les engageons à communiquer avec

Les Oblates Missionnaires
de Marie-Immaculée,
Maison Centrale,
Les Vieilles Forges,
Comté de Saint-Maurice, P. Q.

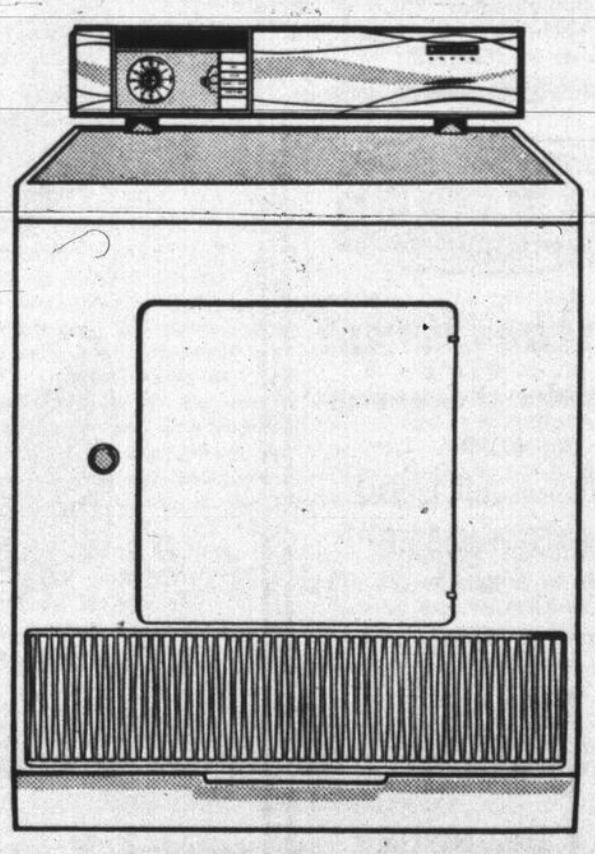
MOFFAT

LE MAXIMUM DE QUALITÉ ET DE VALEUR EN FAIT D'ACCESSOIRES AUTOMATIQUES DE LAVAGE À LA MAISON



LAVEUSE AUTOMATIQUE
1963 MOFFAT
Modèle 231-281 $289.00 SEULEMENT

Grand rendement, améliorations nombreuses et robustesse à toute épreuve. La qualité traditionnelle Moffat qui vous assure service et satisfaction. Elimine tous les inconvénients de la lessive . . . automatiquement!



SÉCHEUSE AUTOMATIQUE
1963 MOFFAT
Modèle 331-187
SEULEMENT $209.00

Simplicité et sécurité des opérations pour tous genres de tissus. Bouton de contrôle simple. Fabrication de qualité Moffat qui constitue votre assurance d'un parfait rendement.

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI OU...

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES

SOUTHERN CANADA POWER

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

Remerciements et mise au point

Par la voix de ce journal, je désire remercier tous ceux et celles qui ont participé au succès du Pageant Marial des 11, 12 et 13 octobre. Je ne veux remercier personne en particulier car je risquerais d'en oublier et cela serait dommage car tous ont fait leur large part pour la bonne marche de ce triduum de prières



JEAN-GUY JETTE

et de foi publique.

A tous et toutes, va ma plus profonde reconnaissance et mes sentiments les plus respectueux.

Je désire faire une mise au point en ce qui concerne la dissolution de Comité de la Grotte de Fatima.

Comme vous le savez, en mai dernier, j'avais remis ma démission comme responsable de la Grotte. Mais déjà l'organisation du Pageant était aux trois-quarts de son exécution. Tous avaient fait leur part pour que ce Pageant soit un véritable succès spirituel. J'avais songé à remettre l'organisation en d'autres mains, mais cela s'avérait très coûteux et le Comité ne pouvait se permettre une telle dépense. J'acceptai donc à la demande de mes secondeurs de continuer à diriger, par mes temps libres, la bonne marche du Pageant.

Le lendemain même du Pageant, ma démission demeurait toujours officielle et par le fait même je n'étais plus responsable en ce qui regardait le culte religieux à la Grotte .

Une chose essentielle s'imposait. Il fallait que quelqu'un s'occupe du culte religieux à cet endroit. Qui était mieux qualifié que le clergé lui-même, car fait à remarquer, la Grotte est la propriété de la Fabrique. Il fut donc décidé que le Comité provisoire serait dissout et que désormais le curé de la paroisse et ses vicaires verraient à continuer la bonne marche de cette oeuvre si bien commencée.

Donc, il est bien entendu que le culte religieux relève exclusivement du clergé de la paroisse à notre grande joie à Tous. En ce qui regarde l'envoi de reçus pour les dons faits à l'organisation du Pageant, nous avons remis la liste des donateurs à M. le curé Jean Lequin, et cela désormais relève de son entière responsabilité. Si on ne reçoit pas les reçus, il ne faudra pas nous en tenir rigueur, car il n'est pas en notre pouvoir d'agir en ce domaine-là. Il faudra donc vous adresser à ceux qui détiennent les noms en mains et qui peuvent vous remettre le reçu demandé.

En terminant, je réitère mes remerciements à tous ceux qui depuis deux ans m'ont secondé d'une façon que je pourrais qualifier d'extraordinaire.

A tous merci du fond du coeur.

JEAN-GUY JETTE

La Bible vous parle . . .

C'est dans le Seigneur et dans sa force souveraine qu'il vous faut puiser vos énergies. (Eph 6, 10) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

UCC

Rosaire Clément

Courtier d'assurance agréé

VIE — INCENDIE

AUTOMOBILE

•

Service d'assurance

UNIQUE

COMPLET

CHEZ-NOUS

VENDREDI
ouvert de 7 à 9 heures p.m.

71a St-Charles, St-Jean
Tél. Fl. 7-3633

Participez à notre grand concours

$1,000 à gagner

Exigez vos coupons — 1 chance par $1.00 d'achat

50e Anniversaire

1912 **Grand tirage le 29 décembre** **1962**

Nouveau concept de mode masculine . . .

Aujourd'hui pour être bien mis, il faut être bien chaussé.



Quelques suggestions de souliers légers, à trépointe "Goodyear" pour confort et durée.

En spécial pour 3 jours seulement

LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE

A—Oxford balmoral, type conventionnel, veau noir, doublure kip anglais, semelles de cuir.

$9.99

B—Genre loafer, kip noir très souple, doublure en kip anglais, semelles de cuir.

$8.99

C—Oxford 3 oeillets, empeigne mocassin à piqûres et fines perforations, semelles de cuir.

$7.99

D—Oxford balmoral, veau noir, empeigne mocassin à fines piqûres, doublure kip anglais, semelles de cuir.

$10.99

•

Choix de pointures 6 à 11

Satisfaction garantie ou argent remis.

27 MAGASINS **J B LEFEBVRE Ltée** PAS DE COMMANDES POSTALES

• **SAINT-JEAN:** 36, RUE ST-JACQUES Tél. Fl. 7-4238 • **GRANBY:** 143, RUE PRINCIPALE Tél. FR. 2-7582

Domandez à votre médecin d'appeler Fl. 8-4321
Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS
PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 25 OCTOBRE 1962 — Troisième section

Où passera la route 3a?

(A.P.) — Si la politique est l'art de gouverner un pays, une province, l'on a fait de la bonne politique jeudi dernier le 18, à la salle du comté de Verchères.

Il s'agissait en effet de préciser le site de la future route 3a Montréal-Sorel. Cette artère à accès limité qui reliera la région soreloise à la frontière américaine passera plus précisément, à travers les comtés de Richelieu-Chambly et Verchères, de Saint-Pierre de Sorel à Jacques-Cartier.

Le Conseil du comté de Verchères, présidé par son préfet, M. Gaston Dalpé, par l'entremise de son secrétaire Me Claude Geoffrion, avait invité MM. Bernard Pinard et Gérard Cournoyer, respectivement ministres provinciaux de la Voirie et des Transports et Communications; assistaient également à la réunion, MM. les maires de St-Joseph de Sorel, E. Aussant; Tracy: L.-R. Ménard; Beloeil: A Dubois; Sorel: E. Fiset et Boucherville: C. Langlois.

Tous les maires du comté étaient présents ainsi que Me Guy Lechasseur, député de Verchères, son collègue de Chambly, Me Pierre Laporte s'étant fait excuser.

M. John Connelly, chef des Tracés et des Projets au ministère de la Voirie, a exposé aux participants de cette rencontre les caractéristiques de la future route dénommée maintenant 3A.

Caractéristiques de la route 3A

Une allée centrale de 50 pieds.

Deux chemins latéraux de 24 pieds.

Longueur approximative de St-Pierre de Sorel à la frontière américaine: 55 milles.

Coût approximatif: environ $38 millions 500,00 dollars.

Construction par étapes: le tronçon Frontière américaine-Montréal sûrement construit avec 1967.

Intersections étagées aux principales voies d'accès.

Grâce à un plan très détaillé, les maires ont pu se rendre compte du tracé de la route à travers leur municipalité. Ils ont donc, s'ils le jugeaient opportun, formulé des remarques aux autorités responsables. En ce qui concerne Sorel, Tracy, Contrecoeur et Verchères, le trajet actuel est accepté. Pour Verchères plus particulièrement la route passera entre les rangs des Terres Noires et du Petit Côteau.

Par contre, Varennes représentée notamment par M. Jean-Paul Senécal, maire de la paroisse, avec l'appui de la Chambre de Commerce, voudrait voir passer la route un peu plus en profondeur dans les terres de façon à morceler le moins possible la municipalité de la paroisse.

Boucherville représentée par le maire de la ville, M. Clovis Langlois et l'ingénieur municipal, M. Gilles Chabot, possédant un plan directeur déjà établi désirerait reculer la route.

Des contacts sont prévus avec la cité de Jacques-Cartier pour concevoir un tracé satisfaisant les deux agglomérations.

Après que M. Gérard Cournoyer eut félicité les maires pour le bel esprit civique dont ils ont fait preuve, M. Bernard Pinard annonce que cette nouvelle route desservant une région appelée à un développement important rentre dans l'élaboration d'un plan directeur de la voirie qui répondra aux besoins économiques, social, humain de la Rive-Sud.

Claude St-Denis à Longueuil le 5 nov.

LONGUEUIL (DNC). — Depuis l'annonce récente de l'ouverture de la saison de badminton, d'escrime et d'art dramatique à Longueuil, le programme détaillé de ces trois activités a été arrêté. L'ouverture de l'art dramatique aura lieu, tel qu'annoncé, le 5 novembre au nouveau chalet St-Pierre-Apôtre. Seuls seront admis à cette soirée d'inauguration officielle les membres de cette activité. A cette occasion, le réputé mime que l'on a vu souvent à la télévision, Claude St-Denis, sera au chalet St-Pierre à 8 heures, pour rencontrer les adeptes de l'art dramatique et s'entretenir avec eux dans une atmosphère intimé, de l'importance de l'expression corporelle dans le théâtre. A la suite de son bref entretien, il dirigera un forum suivit d'une exhibition de mime. Après cette démonstration, les participants pourront demander à M. St-Denis d'improviser un mime sur n'importe quel sujet.

L'inauguration officielle du badminton aura lieu au parc-école de Normandie mercredi soir, le 7 novembre, à 8 h. 30 p.m. A cette occasion, les membres seront tous invités à participer à un tournoi sans conséquence, mi-sérieux, mi-comique, où les commençants auront la chance de battre les joueurs les plus expérimentés.

Quant à l'ouverture de l'escrime, elle se tiendra au chalet St-Pierre-Apôtre mercredi soir, le 14 novembre, à 8 heures. L'invité à cette soirée sera nul autre que le célèbre maitre d'armes M. Robert Desjarlais, professeur d'escrime le plus réputé de la province. Il sera accompagné de ses meilleurs escrimeurs et viendra rencontrer les escrimeurs de Longueuil de M. Gilbert Comtois. Comme on l'a dit plus haut, ces trois soirées seront réservées aux membres de ces trois groupes. C'est pourquoi, les adeptes de ces activités sont priés de bien vouloir se procurer leur carte de membre d'ici le 5, le 7 ou le 14 novembre selon le cas.



● EN PRESENCE DE M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, Me Guy Lechasseur, député de Verchères, M. Gaston Dalpé, préfet du comté, M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, M. John Connelly, chef des Tracés et des Projets à ce même ministère, explique le tracà de la route aux maires intéressés dont MM. J.-P. Senécal de Varennes paroisse, R. Beauregard, de Ste-Théodosie et A. Dubois, de Beloeil. (Photo Frs Préat, Varennes)

Longueuil lancera un emprunt de $146,753 pour consolider ses déficits

LONGUEUIL (DNC). — Avec l'autorisation du ministère des Affaires municipales, le conseil municipal a adopté le règlement 689 consolidant les dettes flottantes "par elles contractées, après le premier mars 1933, pourvu que les dettes qui font l'objet de la consolidation aient été approuvées par la Commission municipale de Québec.

Les attendus montrent que la ville, de 1959 à 1961, a terminé ses opérations budgétaires par des déficits dont les montants s'élèvent à $111,072,52; que le déficit de la ville de Montréal-Sud lors de l'annexion était de $35,671.25. La ville veut donc faire un emprunt sous forme d'émission d'obligations pour un montant total de $146,753.79.

Voici le texte du règlement moins les attendus.

Article premier

Le Conseil est autorisé à consolider ses déficits d'opérations budgétaires de 1959 à 1961, s'élevant à $146,753.79 et à acquitter la dette flottante contractée pour payer les dits déficits;

Article deuxième

Le Conseil est autorisé à dépenser pour les fins du présent règlement un montant de $152,000.00, dont $146,753.79 pour payer le coût de la dite consolidation de dettes et de $5,246.21 pour les dépenses contingentes en rapport avec le présent règlement, et, pour se procurer ladite somme de $152,000.00, le Conseil est autorisé à en faire l'emprunt.

Article troisième

Cet emprunt sera fait au moyen d'une émission d'obligations au

(suite à la page 34

Le projet du centre commercial à Longueuil de plus en plus précis

LONGUEUIL (DNC). — Une offre, qui passa pratiquement inaperçue au Conseil municipal de Longueuil, a montré que, dans certains milieux on est intéressé à paralyser la réalisation du projet de centre commercial dans la partie ouest de la ville.

En effet le greffier Béland lut au début de la séance une lettre de M. Morgan Realties Inc., dans laquelle une firme offre d'acquérir la propriété de M. J.-P. Auclair, jadis la Stowel Screw, pour y établir une industrie de caoutchouc synthétique. En même temps le procès-verbal mentionnait une entrevue du conseil avec M. Auclair auteur du projet du centre commercial et propriétaire de l'ancienne fabrique de Stowell Screw. Ce terrain a façade sur St-Laurent et s'étend rue Montarville et rue de Châteauguay. Le projet prévoit le prolongement jusqu'à la voie ferrée du CNR et l'entreprise coûterait au moins $1,200,000.

Le conseil réuni en comité a pu prendre connaissance du plan de M. Auclair qui comporte dans l'édifice principal, un étage pour bureaux et un vaste espace pour le stationnement.

Il faudra un règlement pour modifier le zonage dans ce district et un référendum. Le tout ne serait pas prêt avant le début de 1963.

Au cours de la période des questions de l'assistance, le juge Philippe Lamarre protesta contre la publicité faite au centre commercial dans les journaux et surtout au sujet du référendum.

Il s'inquiéta de savoir si les zones adjacentes auraient droit de vote lors du référendum et on lui répondit que le code municipal semble l'indiquer mais qu'il était à même de le consulter.

Rappelons que le projet de centre commercial permettrait à la ville de bénéficier de $200,000 de taxes et que sa réalisation donnerait du travail à nombre de gens.

Prêt d'honneur "62" du diocèse de St-Jean

Grande visite étudiante LUNDI SOIR 5 NOVEMBRE entre 7 heures et 10 heures

SOUSCRIVONS GENEREUSEMENT

Campagne des NOMS RESERVES, du 15 au 30 novembre 1962

Association de tennis sur table fondée à Longueuil, récemment

Longueuily (dnc) — Jeudi le 27 septembre 1962, à Longueuil avait lieu la première réunion en vue de la formation d'une association de tennis sur table de la Rive-Sud; Varennes, Boucherville et Longueuil étaient représentées à cette réunion. Il fut alors question de l'organisation du tennis-sur-table dans le passé sur toute la Rive-Sud. La nécessité et l'utilité de la formation d'une telle association amena à l'étude d'une constitution qui pourrait régir cette association. La constitution présentée à la réunion fut étudiée point par point par l'assemblée; et malgré que cette réunion ait duré deux heures et demie, il reste un gros travail à faire avant d'en arriver à une constitution qui soit valable en tout point. Il est à espérer que nous aurons une association bientôt sur la Rive-Sud.

LIGUES A LONGUEUIL

Les ligues de tennis sur table vont bientôt reprendre leur activité à Longueuil. Nous avons trois catégories de ligues: garçon, senior et junior.

Garçon: 14 ans et moins.
Junior: 15 à 17 ans.
Senior: 18 ans et plus.

Tous ceux qui seraient intéressés à faire partie de ces ligues n'ont qu'à donner leur nom, leur âge et leur numéro de téléphone aux endroits suivants: Chalet St-Pierre Apôtre, Ecole de Normandie, Ecole Lequin, Ecole Ste-Louise, aux dates suivantes: 19, 20 et 21 octobre, ou en téléphonant à OR. 4-5911, local 40. N'attendez pas, inscrivez-vous au plus tôt.

En faisant partie de ces ligues, vous pourrez peut-être remporter des prix ou des trophées qui seront offerts en fin de saison.

Aussi, au cours de la saison, nous enverrons nos meilleurs joueurs participer aux tournois provinciaux et régionaux, c'est-à-dire aux tournois organisés par les associations provinciales.

M. d'Estienne Mathieu est responsable du tennis sur table à Longueuil.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!



L'arrivée d'un nouveau bébé: voilà une autre raison pour que les pères utilisent ce service de la Metropolitan:

La Vérification de la Sécurité Familiale

✓ Peut vous être utile, que vous ayez ou non besoin d'assurance. ✓ Vous fait voir la réelle "valeur" de votre vie, et son importance pour votre famille. ✓ Ne comporte pas d'obligation, sauf envers les êtres qui vous sont chers.

Il existe plusieurs raisons qui pourraient motiver une vérification de la "santé" financière de votre famille: vos revenus changent, l'âge des enfants change, les besoins de la famille changent.

Il pourrait s'être glissé des erreurs dans les plans de sécurité financière que vous avez élaborés. Vos plans peuvent bien être démodés. Vous avez peut-être, sans le savoir, "déshérité" un de vos enfants. Vous ne recevez peut-être pas tout ce que vous devriez recevoir, en échange de l'argent que vous mettez de côté pour fins de sécurité.

La Vérification de la Sécurité Familiale passe en revue les plans que vous avez dressés, vous aide à voir exactement dans quelle situation vous êtes actuellement, vous met en mesure de juger intelligemment si les dispositions que vous avez prises pour votre famille sauront vraiment lui procurer la sécurité que vous lui souhaitez.

Que vous ayez ou non besoin d'assurance—que vous soyez ou non assuré par la Metropolitan—une Vérification de la Sécurité Familiale est toujours de mise. Plus de 2100 représentants de la Metropolitan, relevant de 102 bureaux régionaux, par tout le Canada, ont été formés en vue de vous rendre ce service. Appelez à votre bureau régional dès aujourd'hui.

Vérification de Sécurité Familiale — M — **SA NATURE ET SES EFFETS**

Avec l'aide de votre représentant de la Metropolitan—

1. Vous vérifiez les faits: votre plan de pension, votre maison, votre assurance vie, vos épargnes et vos autres biens. Vous serez peut-être surpris d'apprendre combien vous valez.

2. Vous pesez vos obligations: remboursements d'hypothèque ou paiements du loyer, instruction, retraite, imprévus en cas d'accident et de maladie; ce qu'il en coûterait à votre famille pour vivre sans vous.

3. Vous découvrez votre situation. Vous déterminez vos points forts et vos points faibles . . . si les dispositions que vous avez prises pour votre famille satisferont les fins que vous visez. Vous avez les faits en mains.

4. Vous prévoyez pour l'avenir. Vous fondant sur ces faits, vous décidez quelles mesures il y a lieu de prendre, afin d'apporter à votre famille un *plan de sécurité* qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos ambitions—c'est-à-dire, un plan qui *vous* convienne.

Metropolitan Life

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
Direction Générale au Canada, Ottawa 4, Ontario

BUREAU SAINT-JEAN

J.-René ALLARD, gérant adjoint

192-200, rue Richelieu, Saint-Jean, P.Q. **Téléphone: Fl. 7-4769 et Fl. 7-4313**

DISTRICT DE VALLEYFIELD: Jean-Noël Hogue, gérant

Le scoutisme pour les jeunes

La vie scoute, c'est un fait, plaît aux jeunes. Ses cadres sont toujours débordés. Seul le manque de chefs empêche de répondre à la demande. Et il faut prendre le temps de former ces chefs, car, si la méthode scoute, bien menée, est formatrice des valeurs humaines et chrétiennes, elle peut faire du tort entre des mains inexpertes et brouillonnes.

Qu'est-ce qui explique cet engouement des jeunes d'aujourd'hui pour la vie scoute? Plusieurs facteurs qui tiennent tous comme éléments de sa pédagogie active et concrète. Voyons-en quelques-uns.

Les jeunes d'abord, ne sont pas embrigadés dans le scoutisme. Ils viennent d'eux-mêmes par enthousiasme, par une attirance pour ses activités, par la camaraderie qu'on y trouve, par la joie fraîche qui en déborde.

Les jeunes aiment l'aventure. Ils aspirent à se dégager des pressions, même utiles, du milieu, de la tyrannie des horaires et des conformismes, avec la sécurité, engendrent l'uniformité d'où naquit un jour l'ennui, selon le Fabuliste. Les jeunes veulent une vie risquée où l'imprévu se rencontre avec le difficile. Mais ils ne savent pas comment aborder l'Aventure qu'ils désirent. Le Scoutisme leur présente le Grand Jeu de l'Aventure par des thèmes et des jeux élaborés, des excursions où les jeunes ont à faire face aux circonstances inédites. Pour le petit scout, ce sera par exemple la prise d'un fanion à "l'ennemi", pour le commando ce sera le raid de service; pour le routier, la marche vers l'étape avec ses leçons et ses surprises. Pour bien mener l'aventure avec profit, tout scout sait qu'il faut accepter et pratiquer une base fondamentale: l'honneur, la franchise, la loyauté.

Les jeunes subissent l'artificiel où les plonge notre civilisation mécanisée. Le scoutisme les fera vivre dans la nature, mais non d'une manière naturaliste, comme on en entend parfois le reproche. Il en obtient la dilatation de son coeur, l'aération de son esprit, et une bonne dose d'initiative. Il ne s'agit pas de "vivre en sauvage", bien que les sauvages auraient sans doute beaucoup à nous montrer au chapitre d'une philosophie de la vie. Il s'agit de tirer de la nature les éléments de son propre confort, toujours bien relatif, en se servant de méthodes éprouvées et de ses dix doigts. Faire un feu, cuire sa popotte, monter sa tente, son poêle, sa table, son lit de camp, se bâtir avec des branches et de la corde les utilités de toutes sortes: babillard, tablettes, crochets, porte-serviettes, corde à linge, arches, tours de sémaphore, etc., tout cela comporte un enseignement manuel irremplaçable. La nature livre aussi aux jeunes qui la fréquentent "en dehors des livres", ses beautés intimes: la source qui chante et désaltère, le torrent qui dévale, le sentier ombragé, la vie du sous-bois, les variétés des feuillages, etc. Ce contact est extrêmement vivifiant. Tout scout garde pour toujours l'amour et la nostalgie de son contact avec la nature.

Les jeunes ont besoin d'amitiés. Le scoutisme leur procure à la Meute, dans la Patrouille, au Clan routier, des amitiés fraternelles, franches, dégagées, bâties sur l'entr'aide mutuelle, les joies de la découverte, les risques courus ensemble, un mode de vie commun fondé sur l'honneur et le service. "Le scout est le frère de tout autre scout" dit l'article 4 du code de vie scoute. C'est plus qu'une loi, c'est un fait. Le scoutisme est la fraternité mondiale des jeunes.

Les jeunes, quoi qu'on en dise, désirent l'autorité. Mais ils veulent l'admirer, non pas la craindre. Ils la veulent dans une personnalité forte, énergique, sans dissimulation, mais aussi sans hauteur. Les jeunes suivent un chef qui sait où il va et qui le dit, qui exige et qui agit. Le scoutisme garde une teinte du militarisme de son fondateur. Il ne faut pas le lui reprocher. Si c'était exécrable, les jeunes l'auraient délaissé. On ne forme pas des hommes avec des "voudrais-tu"?

Les jeunes sont religieux, car ils ont par nature un besoin impérieux d'absolu. En général cependant, ils ne sont pas des mystiques, contemplatifs. Ils veulent une religion jeune, alerte, concrète et simple. Le scoutisme chrétien a réussi à incorporer la foi dans la vie normale du scout. On parle de nos jours de liturgie vivante communautaire. Il y a longtemps que le scoutisme en a réussi une version originale. Je ne connais de plus beaux moments d'élévation spirituelle que les messes de camp dans la splendeur du soleil levant, les cantiques scouts si directs et si éloquents, les chemins de croix au crépuscule où l'on porte une croix rugueuse bâtie de ses mains, les liturgies de la promesse scoute et du départ routier, les quart-d'heure du bon Dieu des louveteaux, les mots de l'aumônier le soir près du feu de camp qui braise, etc. Tout scout garde de ces moments bénis le souvenir impérissable et le sentiment d'avoir croisé Dieu de bien près.

Pour tout cela, soyez béni, Seigneur . . .

B. Gaboriau, ptre aumônier

Toi, sais-tu ce que c'est le scoutisme?

MOUVEMENT DES "NOUILLES"

Oui, mouvement dont la réputation est toujours à faire, à démolir et à rebâtir.

PARENTS, AMIS, VOUS TOUS

Lorsque l'on m'a apostrophé pour écrire cet article, ma réponse fut catégorique: "Non" tout simplement. Puis, quelques instants après, je reviens sur ma décision pour enfin accepter d'aider à l'information de bon nombre de citoyens.

A ce moment là, une idée formidable m'était venue en tête, celle de faire vivre durant quelques instants, aux lecteurs, notre vie à nous, les scouts. Mais comment vais-je réaliser, me dis-je; "très compliquée! Non, très simple!"

"DRING, DRING"

— Allo!

— Bonjour CP, avertis tes gars que dans trente minutes, nous partons pour une excursion de vingt-quatre heures, départ du local, vite, bonjour.

Quelques minutes plus tard.

"Vous êtes prêts, les gars?" Nous partons à la conquête du trésor de l'Abbaye".

— Quelle merveilleuse aventure!

Peu de temps après, nous sommes arrivés à l'endroit prévu.

"Disposez votre matériel et que tous soient prêts à partir pour la conquête de ce fabuleux trésor. Que la première patrouille prenne l'azimut 230. L'autre patrouille suivra le degré 117°. Ouvrez l'oeil. Partez conquérants et ne revenez pas les mains vides".

Le jeu terminé, nous nous préparons à souper en plein air, sur un feu de bois. Durant le repas, quelques-uns marmottent involontairement: "Hum que c'est bon quand on a faim!". D'autres: "C'est bien meilleur que chez-nous!"

Ce qui importe, c'est que tous sont heureux et partagent les mêmes joies et les mêmes difficultés.

"C.P., répartissez les charges dans vos patrouilles, de façon à ce que la vaisselle soit propre et qu'il y ait un buché de monté pour le bivouac".

— Bien chef.

— La graisse dans mon assiette, ne veut pas s'enlever.

— Tu n'as qu'à frotter plus fort; mais prend plus de sable sans cela, ça va rester collé.

Oui; il est vrai d'affirmer que tous partagent les mêmes joies et les mêmes difficultés.

Plus tard, durant un court bivouac, autour d'un petit feu, tous, assis par terre, se consolent des peines de la journée en chantant des airs mélodieux et doux, ces chants qui souvent font rêver les gars devant ce ciel immense, cette vaste voûte étoilée, devant cette lune toute belle, devant ces grands arbres dont la silhoutte monte à l'infini, devant ces paysages tout garnis de beautés que l'on sait trop peu souvent admirer.

Le chef, s'approchant des braises encore toutes rouges, ajoute quelqus mots. Puis, chacun, quelques souvenirs d'enfance à l'esprit, se lève et s'en va sommeiller. Après s'être enfoncés dans leur sac de couchage, ils demeurent pensifs. Les étoiles tout là-haut, attirent leur regard, mais leur esprit vogue dans le lointain, ce lointain que nul ne peut atteindre.

— Vite, les gars, levez-vous, lavez-vous au ruisseau et habillez-vous rapidement, on a trouvé le trésor.

— Hein, quoi?

— Vite.

Ce merveilleux trésor, il est concret, on le voit; mais son contenu n'est souvent que le fruit de l'imagination.

Tous ces jeunes conquérants, heureux de leur réussite, reviennent dans leur foyer, le coeur rayonnant rempli d'une joie que nul ne peut toucher, que nul ne peut détruire.

C'est ça le vrai scoutisme. Voilà le but que l'on essaie d'atteindre avec tous ces jeunes de douze, treize et quatorze ans. C'est le summum que l'on tente de rejoindre et que parfois l'on effleure.

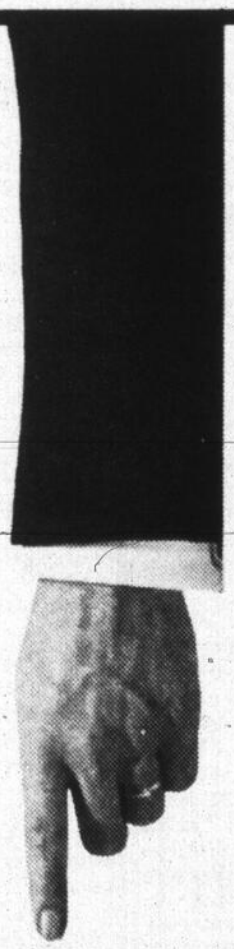
A vous tous, chers amis, je veux m'adresser dans cet article, peut-être un peu différent des autres, mais qui a quand même un but, celui de mouvoir votre compréhension, votre collaboration et votre appui.

Si vous lisez attentivement ces quelques lignes, je n'aurai qu'effleuré mon but. Si vous les relisez, j'aurai touché mon but. Si, enfin, vous prenez en considération ces quelques mots bêtements énoncés, j'aurai vraiment atteint mon but.

Denis FORTIN
S.M. Séminaire



● **LES OBLIGATIONS D'EPARGNE 1962. — Les Néo-Canadiens portent un vif intérêt à la campagne des Obligations d'Epargne du Canada actuellement en cours. M. Gérard Gingras, à gauche, directeur de l'épargne-salaire pour la province de Québec, explique ci-dessus à deux journalistes italiens de Montréal, MM. Deodato Colantonio, au centre, du "Corriere Italiano", et Marcello Silveri, du "Cittadino Canadese", les modalités de la 17e émission des Obligations d'Epargne du Canada.**



Achetez vos obligations d'épargne du Canada

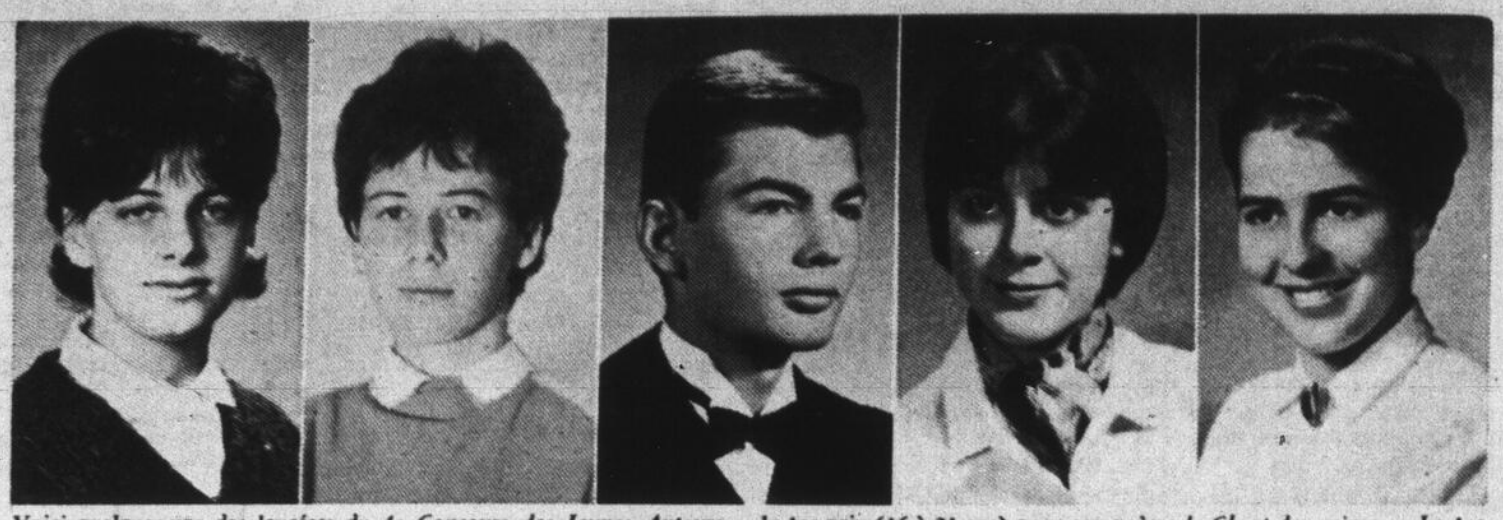
(*Revenu moyen à l'échéance: 5.11% par an*)

à la Banque Royale

Demandez une formule officielle de souscription à la plus proche succursale de la Banque Royale (il y en a une tout près de chez vous). Remplissez-la et nous nous occuperons de tous les détails. Vous pouvez acheter comptant ou par versements, à votre convenance.

BANQUE ROYALE

LIVRES ET LECTURES



Voici quelques-uns des lauréats du *4e Concours des Jeunes Auteurs*, organisé par Radio-Canada. PIERRETTE McCLURE remporte le 1er prix (section des jeunes) pour son poème intitulé *Réalités*. — Trois prix sont attribués à JACQUELINE PROULX (section des 16 à 21 ans): les 1er et 3e prix dans la catégorie des contes, et le 2e prix des textes dramatiques pour *le Jeu*. — GIL COURTEMANCHE remporte le 1er prix (16 à 21 ans) pour son poème *le Chant des ruines*. — Le 1er prix de la section des textes dramatiques est décerné à CLAIRE TOURIGNY pour son oeuvre intitulée *la Crue*. — LILIANE CONTANT (section des jeunes) remporte le 3e prix des poèmes avec *Tableau*, ainsi que les 1er et 2e prix pour ses contes intitulés *Simon et Frisson, la chenille découragée*.

Radio-Canada — Dix ans de télévision

8 volumes inaugurent une nouvelle collection des Editions de l'Homme

Il y a trois ans naissaient les Editions de l'Homme et les populaires volumes à un dollar. Cette même maison inaugure aujourd'hui une nouvelle collection: "La Collection POUR TOUS". Désormais, cette collection va pouvoir apporter aux lecteurs pour 50c (à peine plus qu'un paquet de cigarettes) le savoir et la distraction dans la poche. En effet, les livres de la collection POUR TOUS sont maniables et légers (128 pages 4" x 5½") et traitant chacun d'un sujet susceptible d'intéresser particulièrement les québécois.

L'inauguration de cette nouvelle collection est un événement. Pour la première fois, un éditeur québécois offre à ses lecteurs une série aussi attrayante et à si bon marché. Ce n'est pas un cadeau exceptionnel. C'est le fruit du succès des Editions de L'Homme. Les tirages des volumes de cette maison d'éditions, son prestige et son expérience dans le domaine des éditions populaires sont telles qu'elles seules ont pu réussir à mettre au point ce NOUVEAU FORMAT pratique et moderne.

Voici les huit premiers volumes (abondamment illustrés) qui viennent de paraître dans cette nouvelle collection: "La chasse dans la province de Québec", par Serge Deyglun; "Votre destin par l'astrologie", par Werner Hirsig; "La culture physique", par Ben Weider; "Conseils pratiques d'un médecin de famille", par le Dr Lucien Joubert; "Votre personnalité", par Yves Benoist-Morin); Jeux de société", par Louis Stanké; "Le journal d'un chien", par Adrien Thério, alias Fido; et les "Mots croisés". Attrayants distrayants et bien charpentés, ces volumes sont en vente à 50c l'exemplaire. Huit autres volumes paraîtront prochainement dans la même collection.

On peut s'adresser aux Editions du Richelieu, 170 rue St-Jacques, Saint-Jean, Qué.

DIX lauréats aux concours littéraires et scientifiques du Québec cette année

Les Concours littéraires et scientifiques de 1962 sont les premiers tenus depuis que le montant des prix a été porté à $8,500.00 pour chacune des sections suivantes: a) littérature en langue française, b) littérature en langue anglaise, c) sciences morales et politiques, d) sciences de la nature. Dans chaque section, le montant de 8,500.00 est partagé en un 1er prix de $4,000., un 2e prix de $3,000.00 et un 3e prix de $1,500.00.

L'an dernier, il n'y avait que deux prix dans chaque section. Un premier prix de $1,500.00 et un second prix de $1,000.00.

Travaux présentés: 52 en littérature française; 5 en littérature anglaise; 48 en sciences morales et politiques; 20 en sciences de la nature.

Les concours portaient en principe sur les ouvrages publiés entre le 1er juin 1961 et le 31 mai 1962. Mais pour faire la transition avec les anciens règlements, les ouvrages suivants étaient acceptés:

a) au concours de la littérature en langue française, les ouvrages d'imagination en prose, tels que romans, contes, nouvelles, biographies romancées, pièces de théâtre publiées après le premier mai 1958 et les oeuvres poétiques publiées après le premier mai 1959;

b) au concours de littérature en langue anglaise, les ouvrages parus depuis le premier juin 1960;

c) au concours de sciences morales et politiques, les ouvrages d'histoire et de géographie en langue française parus depuis le premier mai 1959 et les autres ouvrages en langue française appartenant d'une façon générale aux sciences morales et politiques publiés depuis le premier juin 1960;

d) au concours de sciences de la nature, les ouvrages de sciences naturelles en français et en anglais parus depuis le premier juin 1960 et les ouvrages de science pure en physique et en mathématique publiés en langue française depuis le premier mai 1958.

Les prochains concours porteront exclusivement sur les ouvrages publiés depuis le 1er juin 1962.

Autre point important: les concours étaient ouverts pour la première fois aux auteurs de n'importe quelle province qui présentaient un ouvrage en langue française, soit en littérature, en sciences morales et politiques ou en sciences de la nature. C'est ainsi que le Père Anselme Chiasson, o.f.m. cap., de Moncton, Nouveau-Brunswick, a pu obtenir le troisième prix dans la section des sciences morales et politiques.

LAUREATS

A—Littérature en langue française

1er prix ($4,000.00): M. Jean Lemoyne, 5580, Campden Place, Montréal (26e), pour un essai intitulé "Convergences", publié aux Editions H.M.H., Montréal.

2e prix ($3,000.00): M. Gilles Hénault, 5322, Mountain Sights, Montréal (29e), pour un recueil de poèmes intitulé "Sémaphore", suivi de "Voyage au pays de mémoire", publiés par les Editions de l'Hexagone.

3e prix ($1,500.00): M. Jean-Paul Filion, 5523, rue McLynn, Montréal (29e), pour son roman "Un homme en laisse" publié aux Editions du Jour.

Membres du jury: R.P. Gustave Lamarche, c.s.v., représentant de l'Académie canadienne-française; R.F. Clément Lockquell, critique littéraire, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval; M. Jean Ménard, critique et professeur à la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa. M. Jean Hamelin, critique littéraire au "Devoir"; M. Charles-Edouard Parent, professeur à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

B—Littérature en langue anglaise

Le premier prix n'a pas été accordé.

2e prix ($3,000.00): M. John Glassco, Foster, comté de Brome, pour un recueil de poèmes manuscrit intitulé "A Point of Sky".

3e prix ($1,500.00): M. William Wintraub, 3280, avenue Ridgewood, app. 6, Montréal (26e), pour un roman intitulé "Why Rock the Boat" publié chez Little, Brown and Company.

Membres du jury: Mme Gladys Taylor, femme de lettres; M. Alec Lucas, directeur du département d'anglais de l'Université McGill; M. Robert Browne, professeur de littérature anglaise à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal; M. H. Gordon Green, écrivain, rédacteur du Family Herald Magazine, représentant de la Canadian Authors' Association; M. Léopold Thorburn, professeur de littérature anglaise à la Faculté des Lettres de l'Université Laval.

C—Sciences morales et politiques

1er prix ($4,000.00): R.P. Léopold Sabourin, s.j., 1855 est, rue Rachel, Montréal (34e), pour un ouvrage intitulé "Rédemption sacrificielle. Une enquête exégétique", publié par Desclée de Brouwer.

2e prix: ($3,000.00): R.F. Robert Sylvain, é.c., Académie de Québec, 2410, chemin Sainte-Foy, Québec (10e), pour une biographie "Alessandro Gavazzi, Clerc, Garibaldien, Prédicant des Deux Mondes", publié par le Centre pédagogique, Québec.

3e prix: $1,500.00): R.P. Anselme Chiasson, o.f.m. cap., 279, rue Dominion, Moncton, Nouveau-Brunswick, pour une monographie intitulée "Chéticamp, histoire et traditions acadiennes" publiée aux Editions des Aboiteaux, Moncton.

Membres du jury: M. Victor Barbeau, directeur de l'Académie canadienne-française; M. l'abbé Lorenzo Roy, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Laval. M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la Bibliothèque de l'Assemblée législative; M. Fernand Grenier, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval; M. André Morel, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

D—Sciences de la nature

Le premier prix n'a pas été attribué dans cette section.

2e prix ($3,000.00): M. Paul Marmet, 75, rue Bon-Air, Sainte-Foy, Québec (10e), pour un travail intitulé "Perfectionnement d'un sélecteur d'électrons et étude de quelques ions moléculaires".

3e prix ($1,500.00): M. Roger Daoust, 7645, rue du Mail, Ville d'Anjou, Québec, pour une série de travaux en histochimie.

Membres du jury: M. Paul-A. Giguère, représentant de l'Asfas, directeur du Département de Chimie de l'Université Laval; M. Henri Gaudefroy, directeur de l'Ecole Polytechnique; le docteur Eugène Robillard, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal; M. Yves Desmarais, directeur du Jardin botanique de Montréal; M. Clément Frémont, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

Conférence de presse

"Conférence de presse", télévisée au réseau français de Radio-Canada le mardi soir à 10 h. 30 consacrera ses deux prochaines émissions (les 30 octobre et 6 novembre) à l'actualité la plus brûlante de l'heure: la politique provinciale.

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, donnera la Conférence de presse du mardi 30 octobre tandis que le premier ministre du Québec et chef du parti libéral, M. Jean Lesage, sera l'invité à l'émission du 6 novembre.

Pierre de Bellefeuille sera l'animateur de ces deux Conférences de presse que réalisera Robert Séguin.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Vient de paraître

La pensée sociale de Jean XXIII

La Commission générale des hôpitaux catholiques de la province de Québec a tenu des journées d'études spéciales à la fin de l'année dernière. Il s'agissait d'amener les membres du service hospitalier de Québec à mieux connaître la pensée de l'Eglise telle qu'émise dans l'Encyclique *Mater et Magistra* et en rapport avec leur activité professionnelle.

Des experts en sociologie, en économie, en morale, en théologie, présentèrent des travaux fort intéressants. Publiées maintenant dans la collection «bibliothèque économique et sociale», de Fides, ces conférences se lisent avec beaucoup d'intérêt. Les RR. PP. Richard Arès, Jacques Cousineau, Irénée Desrochers, Jean-Paul Dallaire, S.J.; le Frère Clément Lockquell, é.c. et deux laïcs: Louis-Philippe Roy et Claude Ryan, étudient *Mater et Magistra* dans ses divers aspects et selon une optique personnelle.

Le Père Arès, entre autres, nous parle avec intelligence du ««Rôle des pouvoirs publics dans l'économie», tel que défini par le Saint Père et il en conclut qu'en dépit du fait que le rôle de l'Etat dans l'économie ainsi qu'à l'égard des hôpitaux ira sans cesse croissant, il y aura toujours place dans ce domaine pour «l'initiative individuelle et pour la charité privée». *«Dans le domaine des hôpitaux comme dans celui de l'économie,* dit le Père Arès, *ce n'est pas n'importe quelle intervention de l'Etat qui est légitime, mais uniquement celles que demandent et justifient les raisons de bien commun, et encore ces interventions doivent-elles tendre à assurer aux particuliers une plus grande liberté d'initiative en même temps qu'une meilleure protection de leurs droits essentiels.»*

La pensée sociale de Jean XXIII est un livre qu'il faut consulter fréquemment car n'oublions pas que l'encyclique *Mater et Magistra* contient pour nous catholiques, des directives sociales auxquelles nous sommes tous obligés de tenir compte. Le volume est en vente à *Fides*, 25 est, Saint-Jacques, 166 pages, $2.00.

et aux

170, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN, P.Q.

Editions du Richelieu Ltée

LA VIE AU Séminaire

PARTIE DE CARTES
AU SEMINAIRE DE SAINT-JEAN

au profit de l'oeuvre du Séminaire

JEUDI, LE 8 NOVEMBRE

à 8 h. 15 p.m.

Prière d'apporter cartes et marqueurs

$1.00 LE BILLET

LE GOUTER SERA SERVI — PRIX DE PRESENCE

— TIRAGES —

LE PASSE, GARANT DE L'AVENIR

Je regarde avec satisfaction ce modeste billet blanc que je laisse sur mon bureau comme gage de mon attachement à l'Oeuvre du Séminaire et perspective d'une soirée aussi agréable que profitable. Grâce à sa présence, le divertissement me semble plus qu'une invitation, plus même qu'une simple promesse mais une réalité toute proche.

Ne me rappelle-t-il pas, tout modeste qu'il soit, les bons moments qu'un de ses semblables m'avait valus l'an dernier? Attablé sur la mezzanine du magnifique gymnase des grands, j'ai eu l'avantage de partager avec un millier de personnes la joie et le goûter de la première partie de cartes au Séminaire. J'avoue n'avoir jamais contemplé organisation aussi vaste dans une atmosphère aussi agréable. Tout témoignait de la compétence des organisatrices: public nombreux attiré sans doute par une excellente publicité, disposition ordonnée et accueillante des tables, réception souriante des charmantes hôtesses, succession rapide des tirages sans interrompre les joueurs, une armée de collégiens prêts à nous renseigner et nous servir. Tout s'était déroulé rondement et vigoureusement au rythme de l'éloquence mâle de M. l'abbé Guy Pratt, directeur des élèves, instigateur de la soirée et conseiller des Dames Auxiliaires qui l'avaient réalisée.

LE COMITE DES TREIZE

Ajoutons que, l'an dernier, alors que la chapelle du pavillon universitaire attendait son ameublement pour recevoir les étudiants, M. le directeur fut frappé par un éclair de génie. Car cela arrive aussi à un directeur d'élèves et peut-être plus souvent qu'aux autres. Il réalisa que le Séminaire pouvait mettre à contribution le dévouement et l'esprit d'initiative féminins, pourvoyeurs normaux de tant d'oeuvres de religieux et d'institutions de bienfaisance. Il trouverait certainement des mères d'anciens et d'élèves actuels libres de leur temps et suffisamment attachées au Séminaire pour le faire profiter de leur influence et de leurs aptitudes naturelles d'organisatrics. Repassant la longue liste de ses relations, il groupa les générosités disponibles dans un Comité initial de treize dames auxiliaires dont sept résidaient à Saint-Jean, les autres étant venues de Longueuil, d'Iberville, de Saint-Lambert.

Je souhaite que vous profitiez du 8 novembre pour faire connaissance avec ces dévouées organisatrices, hôtesses accomplies et toutes aussi accueillantes les unes que les autres. Leur comité dut se réunir plusieurs fois pour décider de la marche de la soirée et prendre en charge sa réalisation. Stimulées par M. le Directeur, aidées de M. l'Econome, profitant de l'influence de M. l'abbé Gaboriau, elles se sont muées en infatigables vendeuses de billets et solliciteuses de cadeaux, rapportant le succès que l'on sait: un millier de participants, des centaines de cadeaux obtenus et distribués, et enfin, ce qui ne fut pas dédaigné, un profit de $1,600 en acompte sur le mobilier de la chapelle.

Encouragées par cette première réussite, le comité des Dames Auxiliaires organisa l'an dernier, un souper canadien qui lui valut un autre succès et au Séminaire, $1,400.

BUTS DE LA PARTIE DE CARTES DU 8 NOVEMBRE

Pourquoi ne pas répéter cette année des initiatives si bien accueillies du public? Indépendamment des recettes prévues, n'est-il pas excellent d'offrir aux parents des élèves et aux autres amis du Séminaire des occasions de se rencontrer et de se lier d'amitié?

L'on veut donner à la partie de cartes 1962 toute l'envergure permise par la surface de la salle utilisée, offrir un prix au vainqueur de chaque table, aux moins chanceux, des centaines de prix de présence et de tirage. On nous promet aussi de baisser un peu les micros tout en nous assurant que les gâteaux du goûter fondront d'eux-mêmes dans la bouche. M. l'Econome peut compter sur ses dévouées aides-cuisinières pour préparer un lunch substantiel et sur une armée de collégiens pour réussir la préparation matérielle des lieux.

Il faut dire que cette année, ceux-ci sont plus directement intéressés au succès de la soirée. N'en partageront-il pas les bénéfices avec le Séminaire? Précisons que le profit des billets vendus par les Dames Auxiliaires sera remis à Mgr le Recteur qui veut bien l'utiliser pour compléter l'ameublement de la chapelle du pavillon universitaire.

D'autre part, les quelque trente organismes para-scolaires de nos étudiants bénéficieront de la vente de tous les billets qu'ils auront eux-mêmes sollicités.

Cette nouvelle initiative nous semble des plus heureuse. Tout en récompensant les étudiants pour leur contribution à la partie de cartes, elle ne diminue en rien la part du Séminaire. Elle les soulage par la même occasion d'autres organisations ou tirages dont ils alimentaient par le passé la caisse de leurs mouvements para-scolaires de formation physique, civique, religieuse ou artistique tels que Scoutisme, JEC, Congrégation mariale, Cercle Lacordaire, journal étudiant, studio d'arts, ciné-club, etc.

Comme tous les billets risquent d'être vendus d'ici le 8 nov., vous feriez bien de vous en procurer dès aujourd'hui. La procure du Séminaire répondra à la demande tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., Tél. FI. 6-6841 Ext. 212.

Le TEMOIN



● **LES GRANDS BALLETS CANADIENS A SAINT-JEAN. — Le public de Saint-Jean et de la région aura l'avantage de voir un spectacle de ballet, à Saint-Jean, prochainement. En effet, samedi le 17 novembre, à l'Auditorium du Séminaire de Saint-Jean, les Grands Ballets Canadiens présenteront un spectacle en soirée, à 8 h. 30. Il n'y aura qu'une seule représentation et les billets sont en vente au Carrousel, 152, rue Saint-Jacques. Le prix du billet est de $2.50 et $2.00. Sur la photo, au centre, Eric Hyrst; à gauche, Veronique Landory et à droite, Margaret Mercier.**



► **Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès à Mlle Luce Oligny, fille de M. et Mme Rodrigue Oligny de Saint-Michel. Dimanche dernier, lors de la 3e graduation des Auxiliaires en Nursing de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Oligny se voyait décerner son diplôme avec la mention "Très grande distinction". Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents à la collation des gardes et à la réception qui suivit. Mlle Oligny exercera sa nouvelle profession à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.**

Exposition provinciale au Séminaire de Saint-Jean

Samedi soir le 27 octobre, s'ouvrira, au Séminaire de Saint-Jean, l'exposition provinciale de la Conférence Etudiante Québécoise des Nations-Unies (C.E.Q.N.U.).

Visant à éveiller les étudiants aux problèmes politiques et humanitaires du monde, cette conférence, dont le siège se situe au Séminaire de Saint-Jean, profitera de l'occasion pour donner aux visiteurs une vue générale des organismes internationaux qui découlent des Nations-Unies: UNESCO, UNICEF, FAO, etc. De nombreux kiosques illustreront ces organismes et une documentation abondante sera distribuée gratuitement.

L'exposition se poursuivra toute la journée du dimanche 28 octobre.

Les étudiants des collèges et couvents qui désirent former un club des Nations-Unies pourront communiquer avec le secrétaire général de la C.E.Q.N.U., M. Norman McDonald à C.P. 310, Saint-Jean, P.Q.

Arthur Beaudry
RÉPARATION
d'accessoires électriques



Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric

186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

LONGUEUIL: OR. 7-8991 — LAPRAIRIE: OL. 9-1928

Lemieux & Tétreault

Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres

SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.

LAPRAIRIE — 419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)

LONGUEUIL — 103, rue Montenach



● L'ébéniste allemand, Auguste Orberger (3e à gauche) apparaît à la porte de son usine de Saint-Valentin, P.Q., avec son équipe d'ouvriers, les uns canadiens, les autres d'origine allemande. Sa femme, 2e à gauche, est sa principale collaboratrice.

A Saint-Valentin

Allemands et Canadiens sympathisent en fabriquant des meubles

* Par Germaine BUNDOCK

C'est à l'Ecole technique de sa Westphalie natale que l'Allemand Auguste Orberger a appris le métier d'ébéniste. Mais depuis neuf ans, c'est au Canada qu'il l'exerce et depuis 1958, dans sa propre manufacture, un établissement qui bourdonne d'activité dans le village de St-Valentin, situé dans le comté de St-Jean.

Lorsqu'il arriva dans son nouveau pays, à l'automne de 1953, avec sa femme et son fils de 13 ans, Orberger n'avait pour toute richesse que ses effets personnels. Grâce à son métier et à son expérience, il trouva vite un emploi dans une manufacture de meubles de ville St-Michel. Deux ans plus tard, il était embauché dans une firme identique mais à Saint-Jean, P. Q., cette fois tout en continuant de nourrir l'ambition d'être un jour son propre patron.

Au mois de septembre 1958, il était en mesure de réaliser son rêve et depuis lors, la manufacture qu'il dirige à Saint-Valentin est devenue une véritable entreprise familiale.

En effet, il a désormais comme partenaire et associé, un beau-frère venu d'Allemagne à son invitation, puis son fils, Jurgen, qui se spécialise dans le rembourrage des meubles et aussi sa femme qui une experte dans l'art du capitonnage. 5 autres employés, des Canadiens, ceux-là, contribuent au rythme accéléré de la manufacture.

Car Orberger et son épouse ne manquent pas de pain sur la planche. Toutes les catégories de meubles sont fabriquées dans le local déjà trop exigu de Saint-Valentin: mobiliers de chambres à coucher, meubles pour bureaux, salons de coiffure, fauteuils, etc. La production est vendue en gros à des marchands de Montréal qui en assurent ensuite la distribution à des firmes et magasins locaux.

C'est évidemment à cause de l'accroissement constant de cette production qu'Orberger a décidé, il y a quelques mois, de construire tout à côté de l'atelier actuel, un immeuble sensiblement plus vaste qui permettra à son équipe d'ouvriers de travailler beaucoup plus à l'aise.

L'ancien ébéniste de Herford, Allemagne, qui est aujourd'hui citoyen canadien, se plait à affirmer que n'importe quel immigrant peut réussir au Canada à la condition d'être prêt à besogner ferme pendant quelques années et aussi de connaitre l'une ou l'autre des deux langues officielles au Canada. A son avis, pour un Allemand, l'anglais est plus facile à apprendre que le français et c'est ce qui l'a incité à opter pour cette langue à son arrivée au pays.

Dans le paisible village de Saint-Valentin où il demeure avec les siens, y compris sa belle-mère qui a décidé d'émigrer à son tour alors qu'elle était octogénaire, il est heureux du climat de liberté et de sympathie qu'il y respire. "J'avais en arrivant, déclare-t-il, l'ambition de devenir Canadien; c'est fait et j'en suis ravi". Et il poursuit "Je songe bien parfois à aller faire un tour dans mon Allemagne natale mais ce sera pour une visite seulement. Je me sens vraimnt chez moi désormais au Canada".

Et Auguste Orberger nous quitte pour aller retrouver ses hommes au travail. Toute une série de fauteuils capitonnés de cuir orange et brun devront demain être acheminés vers Montréal et quelques-uns ne sont pas encore terminés.

(La Voix Nationale, oct. 62)

La Bible vous parle . . .

A la place de la joie qui lui était offerte, Jésus supporta la croix, et il siège désormais à la droite du trône de Dieu. (Heb 12, 2). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Liste des gagnants à l'exposition annuelle du comté de Napierville à Saint-Edouard, le 25 août 1962

GERANIUM:
Florian Beaudin, Isidore Coallier, Pierre Boudrias, Josephat Chouinard.

BOUQUET DE FLEURS VARIEES:
Henri Coache, Almer Sicotte, P. Bourdias, J. Chouinard.

PRODUITS DE LA FERME

3 CONCOMBRES:
J. Chouinard, I. Coallier, Eugène Giroux, J.-Paul Tremblay.

3 TOMATES:
J. Chouinard, P. Boudrias, E. Giroux, I. Coallier.

3 BETTERAVES A TABLE:
J. Chouinard, O. Chouinard, I. Coallier, Henri Coache.

3 OIGNONS ROUGES:
I. Coallier, O. Chouinard, Josephat Chouinard, Marc Thibert.

3 PIEDS DE CELERI:
Almer Sicotte, Marc Thibert, J. Chouinard.

3 CHOUX:
Pierre Boudrias, J.-P. Tremblay, J. Chouinard, A. Sicotte.

3 EPIS DE BLE D'INDE:
Marc Thibert, I. Coallier, Almer Sicotte, Josephat Chouinard.

3 PATATES:
J. Chouinard, O. Chouinard, M. Thibert, I. Coallier.

6 FEVES JAUNES:
J. Chouinard, A. Sicotte, Olivier Chouinard, Emile Thibert.

3 COURGES:
J. Chouinard, A. Chouinard, O. Chouinard, M. Thibert.

3 POMMES GRISES:
Henri Coache.

3 POMMES FAMEUSES:
Alcide Beaudin, Marc Thibert, J. Chouinard.

3 POMMES McINTOSH:
Alcide Beaudin, J. Chouinard, H. Coache, Marc Thibert.

3 POMMES WEALTHY:
A. Beaudin, M. Thibert.

3 NAVETS:
M. Thibert, P. Boudrias, Josephat Chouinard, I. Coallier.

3 SALADES POMMEES:
J. Chouinard, O. Chouinard, I. Coallier, M. Thibert.

1 TRESSE D'AIL:
J. Chouinard, O. Chouinard, E. Giroux, A. Chouinard.

3 POIREAUX:
O. Chouinard, P. Boudrias, Marc Thibert, J. Chouinard.

COLLECTION DE LEGUMES POUR LA TABLE:
J. Chouinard, P. Boudrias, I. Coallier.

GATEAU DE MIEL
1 LIVRE:
Marc Thibert.

BOCAL D'UNE PINTE DE MIEL COULE:
M. Thibert, Florian Beaudin.

5 LIVRES DE SUCRE D'ERABLE:
Henri Coache.

BOUTEILLE DE SIROP D'ERABLE:
Marc Thibert.

TABAC EN FEUILLES
UNE LIVRE:
J. Chouinard, A. Chouinard.

4 BETTERAVES A SUCRE:
Marc Thibert, Emile Thibert.

GRAINES DE SEMENCE RECOLTEES SUR LA FERME DURANT L'ANNEE

½ MINOT DE POIS:
Olivier Chouinard.

½ MINOT DE TREFLE:
Alcide Beaudin.

½ MINOT DE MIL:
Jos.-Paul Tremblay, O. Chouinard Josephat Chouinard.

½ MINOT D'AVOINE:
J. Chouinard, J.-P. Tremblay, O. Chouinard.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.
Agent local
Case Postale 758, Laprairie, Qué.
Tél. 866-8374



The Dutch Greenhouses
Routes 9a et 36, à Napierville
Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variétés de plants. Arrangements pour toutes occasions.
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
Livraison gratuite CH. 5-3226

Tous les vendredis à 2 heures p.m.
ENCANS DE LA FERME INC.
à Saint-Pie de Bagot, (village)
SERONT VENDUES:
40 vaches à lait fraîches avec le veau ou devant donner veau dans quelques jours suivant la vente.
Vaches garanties clair de test pour brucellose ou tuberculose. Papiers à tel effet sont fournis. Les vaches vendues n'ont aucun défaut dans le pis.
POUR INFORMATIONS:
Tél. St-Hyacinthe PR. 2-2259
Sainte-Julie de Verchères 649-1122
PAUL BERNARD, encanteur

CONSEILS
DE
Meunerie Gamache Inc.
COMMENT FAIRE UN PROFIT SUPPLÉMENTAIRE DE $80



On a calculé qu'au cours d'une année seulement, une famille de rats mange (ou ruine) autant de nourriture qu'un bouvillon—soit une valeur d'environ $80. Ils endommagent également les bâtisses, répandent les maladies et causent des incendies par l'électricité.

Le Service de recherches Purina a developpé un nouveau produit efficace contre les rats—le Raticide Purina. Il s'agit d'un appât que les rats transportent jusque dans leurs nids, et qu'ils distribuent à tous leurs petits. Le résultat est une mort sans douleur, causée par des hémorrhagies internes, au bout d'une semaine environ. Les rats ne se méfient pas de cet appât à base de céréale, prêt à employer. Au cours d'expériences Purina, on a pu constater que les rats et souris préfèrent véritablement le Raticide Purina aux moulées commerciales et aux grains.

La température froide attire les rats à l'intérieur des bâtisses, où ils causent le plus de dommages. N'attendez pas de voir des rats! C'est le bon temps de préparer une série d'appâts. Ils vous aideront à vous débarrasser des rats que vous pouvez avoir à l'heure actuelle, et ils éloigneront les autres de vos bâtisses.

pour un service rapide et efficace, voyez

Meunerie Gamache Inc.
SAINT-JEAN 185 Saint-Georges FI. 7-7201
LACOLLE CH. 6-3110

Les Canadiens, qui veulent des bénéfices demain, emploient Purina aujourd'hui!



Canal 2

Vendredi, 26 octobre
8h. 30:
FRONTIERES DANGEREUSES

Britannique. 1957. Drame policier de Ken Annakin avec Rod Steiger et David Knight.– Des policiers tentent de faire traverser la frontière à un escroc qui s'est réfugié au Mexique.– Scénario basé sur le thème de la poursuite. Tythme soutenu. Steiger excellent.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.
"COUP DE FOUDRE"

Américain. 1944. Comédie de Charles Vidor avec Irène Dunne et Charles Boyer.– Une veuve qui a commandé à un sculpteur le buste de son mari défunt devient vite amoureuse de l'artiste.– Agréable. Entrain et gaieté. Interprétation vivante.– Situations délicates. ADULTES.

Samedi, 27 octobre
2h.
SANS PEUR ET SANS PITIE

Brésilien. 1953. Drame d'aventures de Lima Barreto avec Milton Ribeiro et Marisa Prado.– Récit des crimes d'une bande de hors-la-loi brésiliens dont un des chefs paiera de sa vie un acte de dévouement.– De belles images, musique envoutante.– Un sujet pour ADULTES.

11h.15:
"CHRONIQUE D'UN ETE"

Français. 1961. Reportage social réalisé par Jean Rouch et Edgar Morin.– Enquete menée auprès de quelques Parisiens, durant l'été de 1961. Expérience de cinéma-vérité à demi réussie. Alternance d'authenticité et de factice.– Partial au point de vue moral et social. Nombreux éléments de réflexion. ADULTES, DES RESERVES.

Dimanche 28 octobre
8h. 30:
"L'APPEL DE LA FORET"

Américain. 1936. Film d'aventures de William Wellman avec Clark Gable et Loretta Young.– Une femme est sauvée en forêt par deux aventuriers dont l'un s'éprendra d'elle, mais s'esquivera au retour de son mari.– Réalisation moyenne. Bons interprètes.– Fin morale. Attitudes libres. ADULTES.

Lundi, 29 octobre
1h.
"LA PRINCESSE ET LE VOLEUR"

Américain. 1952. Conte oriental de Lew Landers avec John Sands et Patricia Medina.– L'amour d'un jeune voleur, Aladin, et de la belle Yasmine triomphe de maints obstacles grâce à une lampe magique.– Film de série dénué de toute qualité.– Tenues sommaires. ADULTES.

11h.
"LES MYSTERES DE PARIS"

Italo-français. 1957. Mélodrame de Fernando Cerchio avec Frank Villard et Yvette Lebon.– En tentant de retrouver la fille de son ex-fiancée, un homme rencontre sa propre fille vivant dans des conditions misérables.– Feuilletonnesque et mélodramatique à souhait. Ensemble d'une naiveté au charme désuet. Bons interprètes.– Histoire assez sordide. Vengeance finale. ADULTES.

Mardi, 30 octobre
1h.
"DU SANG SOUS LE CHAPITEAU"

Français. 1957. Aventures policières de Georges Peclet avec le clown Achille Zavatta et Ginette Leclerc.– Pendant l'exécution d'un numéro entre deux clowns, l'un d'eux est tué. Le survivant est accusé du meurtre. Mais est-il vraiment coupable?– Un piètre tableau du monde du cirque. Dialogue ridicule. Le clown Zavatta provoque plus la curiosité que l'émotion.– Liberté d'allure et de tenue. ADULTES.

11h.
"LE TROU NORMAND"

Français. 1952. Comédie de Jean Boyer et Jeanne Marken.– Afin de toucher un héritage, un brave garçon s'efforce de décrocher un certificat d'études.– Udée originale, mais développée de façon lourde et malhabile. Interpretation convenable.– Scène et propos légers. ADULTES.

Mercredi, 31 octobre
1h.
"LETROU NORMAND"
(voir ci-dessus)

11h.
"FEAR"

Américain. 1946. Drame psychologique d'Alfred Zeisler avec Peter Cookson et Anne Gwynne.– Le cauchemar d'un étudiant dont le sommeil est hanté par un crime qu'il n'a pas commis.– Mise en scène faible. Interprétation assez terne.– Tendance à excuser le crime. ADULTES, des RESERVES.

Jeudi, 1er novembre
1h.
"BILLE DE CLOWN"

Français. 1950. Comédie de Jean Wall avec Jean Carmet et Robert Wattier.– Aventures rocambolesques d'un jeune homme qui veut rompre avec la tradition familiale, figée depuis des générations dans la carrière du notariat.– Scénario inconsistant et invraisemblable. Interprétation inégale.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Canal 10

Vendredi, 26 octobre
2h. 45:
"LA FILLE DE PERSONNE"

Italien. 1952. Mélodrame de Raffaello Matarazzo avec Amedo Nazzari et Yvonne Sansom.– L'amour d'un jeune comte et de la fille d'un gardien est combattu violemment par la mère de l'amoureux et par un contremaitre cupide.– Toutes les vieilles ficelles du genre. Réalisation terne. Interprétation dans la note.– Bons sentiments dominants. Comportements condamnables présentés comme tels. ADULTES

11h.10:
"LE MIROIR AU SECRET"

Américain. 1957. Drame d'espionnage de Henry S. Kesler avec Ruth Roman et Sterling Hayden.– A la suite de la rencontre fortuite d'une jolie allemande, un jeune Américain est mêlé à une affaire d'espionnage.– Action forte en émotion. Côté "mystère" intéressant. Réalisation honnête. Bonne interprétation.– Patriotisme et courage. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Samedi, 27 octobre
2h.
"COLOMBA"

Français. 1949. Drame d'Emile Couzinet avec José Luccioni et Catherine Damet.– Sur la demande de sa soeur, un jeune homme revient en Corse et venge son père assassiné.– Scénario incohérent. Réalisation pauvre. Beaux paysages.– Esprit de vengeance dominant. ADULTES.

8h.
"PAS DE CONGE, PAS D'AMOUR"

Américain. 1946. Comédie musicale de Charles Martin avec Van Johnson et Keenan Wynn.– Un ancien combattant ignorant l'infidélité de sa fiancée est distrait par un ami qui l'emmène dans la fabuleuse Hollywood.– Agréable et varié. Technique habile.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h. 10:
"HOTEL DU NORD"

Français. 1938. Drame de Milieu de Marcel Carné avec Louis Jouvet et Jean-Pierre Aumont.– Le drame de deux jeunes amoureux qui ont décidé de se suicider, dans le cadre de l'Hôtel du Nord.– Réalisation de qualité. Dialogue gratuit et boulevardier. Musique très belle. Images saisissantes de réalisme et de poésie.– Fatalisme. Immoralité des personnages. Dialogue très cru. En version intégrale. A PROSCRIRE.

Dimanche, 28 octobre
8h.
"MEURTRE EN MUSIQUE"

Americain. 1947. Comédie policière d'Edward Buzzell avec William Powell et Myrna Loy.– Un détective et sa femme unissent leurs efforts pour débrouiller une affaire de meurtre.– Fantaisie et entrain. Réalisation intelligente. Interprétation très vivante.– Meurtres et inconduite. ADULTES, DES RESERVES.

9h. 30:
"LE MONDE SERA NOTRE"
Télé-policier

Italien. 1957. Drame policier de Rovira Beleta avec Jorge Mistral et Marisa de Leza.– Deux comparses tentent de s'emparer du fruit d'un vol de bijoux.– Scénario conventionnel.– Réalisation moyenne. Interprétation convenable.– Châtiment final. Ambiance brutale, moeurs libres, scènes osées. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:
"LE PLUS JOLI PECHE DU MONDE"

Français. 1951. Comédie de Gilles Grangier avec Dany Robin et Georges Marchal.– Congédié de son travail, une jeune fille tente de vivre de ses charmes, ce qui la lance dans maintes aventures.– Comédie pleine d'entrain. Bonne réalisation.– Mariage traité avec désinvolture. ADULTES DES RESERVES.

Lundi, 29 octobre
2h. 45:
'DEMAIN, NOUS DIVORCONS'

Français. 1950. Comédie-vaudeville de Louis Cuny avec Sophie Desmarets et Jean Dessailly.– Amoureux mais susceptibles, les époux Max et Colette divorcent pour s'apercevoir finalement qu'ils s'aiment.– Thème usé mais traité avec beaucoup de finesse et d'humour.– Divorce et remariage. ADULTES, DES RESERVES.

Mardi, 30 octobre
2h.45:
"LE RENDEZ-VOUS DE QUATRE HEURES"

Américain. 1955. Western de Tim Whelan avec Claudette Colbert et Barry Sullivan.– Après avoir fait fortune au jeu, une femme se rend au Texas où elle doit affronter toutes sortes d'individus peu recommandables.– Rythme alerte. Atmosphère d'époque bien reconstituée. Claudette Colbert excellente.– Eléments positifs dominants. ADULTES ET ADOLESCENTS.

7h. 15:
"FEU D'ARTIFICE"
Ciné-roman

Allemand. 1954. Comédie musicale de Kurt Hoffman avec Lilli Palmer et Romy Schneider.– Un professeur de cirque bouleverse la vie rangée de ses frères et soeurs en revenant inopinément dans sa ville natale.– Comédie facile, assez plaisante. Quelques bons gags. Interprétation satisfaisante.– Ensemble positif. Situation un peu délicate. ADULTES.

11h. 10:
LES AMANTS DE BRAS-MORT

Français. 1951. Drame de moeurs de Marcel Pagliero avec Frank Villard et Nicole Courcel.– Grâce à l'amour de sa cousine, le propriétaire d'une vieille péniche réussit à déjouer les ruses de son oncle qui veut dominer le trust de la navigation fluviale.– Une oeuvre de qualité. Valeur documentaire.– Union libre. Violence. Peinture réaliste. ADULTES DES RESERVES.

Mercredi, 31 octobre
2h.45:
"L'HOMME DE BERLIN"

Britannique. 1952. Drame psychologique de Carol Reed avec James Mason et Claire Bloom.– Une jeune Anglaise en vacances à Berlin s'éprend d'un espion russe qui, en voulant la sauver d'un mauvais pas, y laissera sa vie.– Histoire invraisemblable. Réalisation de qualité. Style expressionniste.– Atteinte au principe de l'indissolubilité du mariage. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:
"LES OTAGES"

Français. 1939. Drame de Raymond Bernard avec Charpin et Pierre Larquey.– Durant la guerre de 1914, deux familles divisées depuis trente ans seront reconciliées lorsque leurs chefs respectifs devront ensemble affronter l'ennemi.– Scénario très pauvre desservi par un dialogue abominablement plat, voire trivial.– ADULTES ET ADOLESCENTS.

Jeudi, 1er novembre
2h. 45:
LE CHEMIN DE LA LIBERTE

Allemand. 1942. Biographie romancée réalisée par Rolf Hansen avec Zarah Leander et Hans Stuwe.– La vie romanesque et le tragique suicide de la cantatrice autrichienne, Antonia Corvelli, au XIXe siècle.– Film réalisé et interprété avec un style qui lui confère un certain intérêt spectaculaire.– Situations délicates. ADULTES.

8h.30:
"FERNAND COWBOY"

Français. 1956. Parodie de western réalisée par Guy Lefranc avec Fernand Raynaud et Dora Doll.– Les aventures d'un Parisien parti au Texas pour prendre possession d'un "saloon" dont il a hérité.– Agréable, mais inégal. Plusieurs gags excellents. Raynaud s'en donne à coeur joie.– Danse osée, tenues légères. ADULTES, DES RESERVES.

11h. 10:
"CARMEN"

Français. 1942. Comédie dramatique de Christian Jaque avec Viviane Romance et Jean Marais.– Les aventures amoureuses de la belle Carmen qui sera finalement tuée par un de ses amants.– Mise en scène imposante. Trop de recherche et de virtuosité.– Amour fataliste. Dialogue assez libre. ADULTES DES RESERVES.

Canal 7

Vendredi, 26 octobre
8h. 30:
'FRONTIERE DANGEREUSE'
(voir plus haut, canal 2, vendredi, 26 octobre, 8h. 30)

11h.15:
"DERNIER TEMOIN

Américain. 1950. Drame policier de Bretaigne Windust avec Humphrey Bogart et Everett Sloane.– La lutte d'un policier contre des tueurs à gages.– Technique vigoureuse et habile. Interprétation remarquable.– Atmosphère très tendue. Violences. ADULTES. DES RESERVES.

Samedi, 27 octobre
2h.
"SANS PEUR ET SANS PITIE
(voir plus haut, canal 2, samedi, 27 octobre, 2h.)

11h.15:
"ROME, VILLE OUVERTE"

Italien. 1946. Drame de la résistance de Roberto Rossellini avec Anna Magnani et Aldo Fabrizi.– Quelques aspects de la Résistance italienne durant la dernière guerre mondiale.– Chef d'oeuvre du néo-réalisme italien. Vigueur et authenticité. Rare simplicité d'expression. Interprétation remarquable.– Riche en résonnances humaines et sociales. Oeuvre dure. Fléments délicats. ADULTES.

Dimanche, 28 octobre
11h.15:
"HISTOIRE D'UN GRAND AMOUR"

Mexicain. Drame sentimental de Julio Brocho avec Jorge Negrete et Gloria Marin.– L'amitié qui unit deux enfants, se transforme, avec les ans, en un grand amour.– Scénario moyen Réalisation honnete. Bonnes scènes de danses et de musique folklorique. Esclandre. Amour adultère. ADULTES.

Mercredi, 31 octobre
11h.15:
"LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS"

Américain. 1952. Western de Fred Zinnemann avec Gary Cooper et Grace Kelly.– Abandonné par tous les citoyens, le shérif d'une petite ville de l'ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger.– Western de grande qualité, se haussant parfois à la tragédie. Interprétation excellente.– Sens du devoir. Evocation d'une liaison. ADULTES.

"Le Richelieu" est votre journal. Faites-le lire!



► **DOCTORAT. — Gérald A. Morgan, professeur adjoint d'anglais au Collège militaire royal de Saint-Jean, a obtenu samedi dernier de l'Université de Montréal son doctorat en anglais. Sa thèse avait pour titre "Sea, Symbol and Myth in the Works of Joseph Conrad". Le docteur Morgan, ayant passé plusieurs années avec la Marine marchande, a toujours été un amateur de ce qui a trait à la navigation.**

Venez visiter de nouvelles maisons

Durant deux jours, soit les samedi et dimanche, 27 et 28 octobre, le public est cordialement invité à venir visiter deux maisons nouvelles construites par la Coopérative d'Habitations Saint-Jean et Iberville, sur la rue Neuve-France, coin Mott, dans la partie nord de la paroisse Saint-Gérard. Durant ces deux jours, les portes seront ouvertes de 1 h. à 5 h. p.m.

Dimanche, 28 octobre, à 2 h. p.m. M. l'abbé Roland Rémillard, curé de Saint-Gérard présidera la bénédiction des maisons.

Les maisons ont été gracieusement meublées par la firme Ameublements Saint-Jean Enr.

La Coopérative d'Habitations St-Jean et Iberville est régie par la Loi des Coopératives de la province de Québec. La coopérative n'a aucun but lucratif.

VOULEZ-VOUS DEVENIR ADMIRABLEMENT SVELTE?

GRATUIT!

JE VOUS RÉVÉLERAI COMMENT VOUS FAIRE
UNE SILHOUETTE
SANS VOUS PRIVER DE MANGER . . .
SANS SORTIR DE CHEZ-VOUS!

Maigrir c'est facile et agréable en suivant, en privé, chez vous à la maison, la fameuse MÉTHODE NATURELLE du célèbre Professeur BEN WEIDER. Quelques minutes chaque jour et vos livres et pouces de trop disparaîtront.

Vous vous ferez une silhouette d'adolescente, vous redeviendrez svelte, alerte et admirablement belle. Bref, vous serez heureuse.



QUE FAIRE? RÉAGIR!

Avec la MÉTHODE NATURELLE Weider vous pouvez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, muscler élégamment vos jambes, enfin, embellir votre corps. Et vous pouvez réaliser tout cela d'une façon sûre, sans danger.

UNE SURPRISE AGRÉABLE VOUS ATTEND!

Sur demande, je vous enverrai Gratis mon cours complet de culture physique POUR DAMES, que vous pouvez suivre en privé, sans sortir de chez vous.

Envoyez-moi simplement cette annonce avec vos nom et adresse et 25¢ pour frais d'envoi. Avec mon cours complet vous recevrez aussi deux revues de beauté plus circulaires et renseignements. Le tout est une valeur de $3.00 que vous recevrez GRATIS et sans obligation.

Postez de suite à:

INSTITUT WEIDER Dépt. W-25
2875, Bates Road, Montréal, P.Q.

MESSIEURS, ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez-nous cette annonce avec 25¢ pour frais d'envoi. Indiquez: pour HOMMES ou ENFANTS. Avec notre cours de culture physique GRATUIT vous recevrez des circulaires et magazines dont: "Santé et Force" et "Beauté et Santé", etc. Vous vous féliciterez de l'avoir demandé!

A Contrecoeur

DE BON COEUR

● par Fernand LÉVEILLÉ

MERES DE FAMILLE EN RETRAITE

Comme par les années passées, les mères de famille de Contrecoeur étaient conviées dernièrement à aller passer quelques jours en retraite fermée à Saint-Jean.

L'invitation ne resta pas sans réponse et une bonne trentaine de femmes quittèrent leur foyer pour aller vivre quelques heures de piétude dans la paix du Seigneur.

Mme Lucien Proulx, responsable pour la paroisse, nous a fourni la présente liste des mamans qui se sont rendues à la Maison Ste-Bernadette: Mmes Côme Allaire, Aristide Arpin, Jean-B. Autotte, Roger Beauchemin, Arthur Bouthillette, Léopold Bouthillette, Marcel Brodeur, Alphonse Cabana, Dollard Chagnon, Alfred Champagne, Eucher Cormier, Charles Daigneault, Edouard Dansereau, Néré Degagné, Alfred Deguire, Eliodore Dupont, Omer Fontaine, Donat Gendron, J.-B. Gervais, Jean-Marie Giard, Edmond Gosselin, Henri Lacroix, Gérard Malo, Lucien Proulx, Moise Proulx, Paul-Emile Proulx, Adélard Roy, Joseph St-Laurent, Albert Tétreault, Paul Villard.

Au nom de toutes les retraitantes, l'organisatrice tient à remercier MM. Léopold Bouthillette, Albert Deschamps, Joseph Geoffrion, Jean-Bte Gervais, Henri Lacroix, Omer Paradis, Jacques Proulx et Lucien Proulx qui, à titre de chauffeurs ont bien voulu transporter ces dames de Contrecoeur à Saint-Jean et ceci à un prix ridicule.

Nous nous devons de souligner que chacune des dames ont tiré grand profit de ces quelques heures de méditations et de prières soit du 12 au 14 octobre dernier.

LES MEILLEURS AUX QUILLES

Messieurs:

Claude Gaudette	158
Marcel Viau	141
Gilles Dansereau	137
Roger Berthiaume	136
Normand Champagne	136

Dames

Liette Perreault	125
Réjeanne Proulx	124
Françoise Dansereau	120
Pauline Beaupré	118
Elaine Chagnon	116
Le plus haut simple: Pauline Beaupré	157
Le plus haut triple: Réjeanne Proulx	418
Le plus haut simple: Claude Gaudette	209
Le plus haut triple: Claude Gaudette	546

Classement

O'Keefe	12 points
Marché Excel	11
Rest. Houle	10
Dow	7
Daneau	4
Esso Imperial	4



● Mesdames Marc Thiffault et Alice Chrétien posent ici avec leur trophée dont elles peuvent être fières.

Le sexe faible?

CONTRECOEUR (DCN).—Peut-on parler encore de sexe faible à la vue d'une telle photographie? J'en doute! Chose certaine, il ne s'agit pas là d'une photo truquée; celle-ci relate un fait réel.

Parties de Contrecoeur vendredi le 5 octobre dernier, Mmes Alice Chrétien et Thiffault se sont dirigées vers le paradis du chasseur (selon les connaisseurs) soit dans la région du Lac Saint-Jean.

Nos nemrods étaient à l'aguet depuis quelques jours déjà lorsque le mercredi suivant le 10, elles devaient connaître la joie de tout chasseur, soit celui d'avoir abattu sa proie.

C'est vers 7 h. 20 du matin que Mme Chrétien abattit l'énorme animal. Il s'agissait d'un orignal respectable de quelques onze cents livres.

L'on a surnommé l'orignal le roi de la forêt canadienne; aussi, comme le prouve la vignette, celui qu'ont abattu nos deux émules de la déesse Diane était bien couronné.

En fait, l'animal portait fièrement son panache de cinquante-trois (53) pouces — et veuillez croire qu'il ne s'agit pas d'une histoire de chasse, mais bien de mesures réelles.

Nos deux chasseurs sont donc revenues à la maison dans la journée du 16 octobre orgueilleuses de leur trophée. Inutile de dire que plusieurs chasseurs mâles les envient et baissent la tête.

Enfin, nous pouvons souligner que c'est au moins pour la deuxième année que ces deux femmes vont "chercher leur orignal" comme nous le mentionne Mme Chrétien.

M. Gérard Bonin

"La Caisse Populaire n'est pas une institution à principes capitalisés"

CONTRECOEUR (DNC). — Lundi dernier le 15 octobre avait lieu au sous-sol de l'hôtel de ville de Contrecoeur l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire locale.

Quoique l'assistance ne fut pas des plus denses, cette réunion toutefois ne manqua pas d'intérêt. Cette assemblée était sous la présidence du Notaire J.-T. Gaudet du conseil d'administration et M. le curé Antonin Legendre à titre d'aumônier rehaussa de sa présence le calibre de cette session.

En plus de rendre publique l'état financier actuel de la Caisse (publié sous ces mêmes colonnes lors de notre dernière édition) et de donner l'occasion aux divers conseils de faire connaître leurs activités de l'année dernière, le but de cette assemblée était aussi d'élire un président et un vice-président à l'administration ainsi qu'un officier au crédit et à la surveillance.

Ces quatre paroissiens sortant de charge furent réélus pour un nouveau mandat. Il s'agit donc: au Conseil d'administration — Notaire J.-T. Gaudet à la présidence et M. Stanislas Gendron à la vice-présidence; au Conseil du Crédit — M. Vital Gervais; au Conseil de Surveillance — M. Rémi Lamoureux.

Enfin lisons que la Caisse ne fait rien à moitié, puisqu'ayant annoncé que de nombreux prix de présence seraient distribués dans l'assistance, personne ne fut déçu puisque chacun eut le bonheur de se voir attribuer un petit cadeau.

Interrogé sur la popularité toujours grandissante de la Caisse, M. Gérard Bonin, le gérant actuel de la succursale locale, nous a déclaré que l'on n'attribuait pas cette popularité à la raison sociale de l'institution mais bien à la grande différence qui existe entre cet organisme et les autres entreprises du même genre.

"La différence, nous dit M. Bonin, vient du fait que la Caisse n'est pas une institution à principes capitalistes mais bien une coopérative agissant sous des principes coopératifs".

Personne n'ignore d'ailleurs que la Caisse Populaire demeure une société régie par la loi des syndicats coopératifs de Québec. D'ailleurs la devise de la Caisse résume bien ce fait: "s'unir pour servir".

Enfin M. Bonin a bien explicité que "la Caisse Populaire est la propriété de tous les sociétaires", lors de la publication d'une circulaire à l'occasion de cette assemblée générale.

"Les sociétaires administrent leur Caisse Populaire par les officiers en charge et les décisions de l'assemblée générale.

La Caisse prête à ses sociétaires seulement; actuellement ils sont emprunteurs pour la somme de $498,733.93.

L'avoir-propre, qui sera d'environ $39,000.00 après la distribution des profits de l'année courante, est la propriété des sociétaires et ne peut sortir de la paroisse pour aucune raison.

Toute la population de la paroisse bénéficie donc plus ou moins directement de la Caisse Populaire".



● M. et Mme Yves Sauvageau, photographiés à la sortie de l'église paroissiale de Contrecoeur, samedi dernier le 20 octobre, alors que M. l'abbé Léopold Bellerose venait de bénir leur mariage. La mariée, Monique Clément, est la fille de M. et Mme Aldéric Clément de Varennes et le marié est le fils de M. et Mme Doroza Sauvageau de Donnacona. (Studio Richard, M. Charron, prop.)

Confiez-nous vos travaux d'impression

RESIDENCE FUNERAIRE
DEMERS & DUPONT
AMBULANCE
Embaumeur diplômé de l'Université de Montréal
Salon air climatisé
173, rue Ste-Trinité CONTRECOEUR
Tél. Salon 786-2250 Bureau 786-2150


ÉPARGNER ...c'est bien... INVESTIR ...c'est mieux!
LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
vous aident à mieux investir!
BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE, ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.



SAINT-LAMBERT

FILLES D'ISABELLE

Le 8 octobre dernier en la salle des Chevaliers de Colomb de St-Lambert, Mme Levert, député de district de Verdun, assistée de Mme Dupéré, procédait à l'installation du nouveau Conseil des Filles d'Isabelle de Saint-Lambert.

Le nouveau Conseil élu se compose comme suit: Régente: Mme M. Bédard; ex-Régente: Mme Jean-Fournier; vice-Régente: Mme R. Boisvert; sec.-financière: Mme L. St-Germain; sec.-trés.: Mme M. Leblanc; sec.-archiviste: Mme R. Desjardins; syndics: Mme E. Beaulieu; monitrice: Mme J. Roy; gardienne: Mme D. Gravel; chancelière: Mme Pelletier; garde intérieure: Mme Durocher; garde extérieure: Mme Bougeon; 1ère guide: Mme A. Couture; 2e guide: Mme R. Eneault; pianiste: Mme M. Leblanc; porte-bannière: E. Mercille; rédactrice: Mme M. Leblanc.

Après l'installation, la Régente invita les membres à prendre le goûter préparé par elle-même. Un souvenir fut présenté à Mmes Levert et Dupéré en hommage à leur dévouement et leur magnifique travail d'installation.

PARTIE DE CARTES

Les responsables de la partie de cartes organisée pour les oeuvres des Filles d'Isabelle de St-Lambert sont: Mme J. Roy, A. Jubinville, L. St-Germain et J. E. Potvin.

Cette partie de cartes aura lieu le 29 octobre prochain en la salle des Chevaliers de Colomb, rue Riverside.

Les recettes seront partagées parmi les nombreuses demandes que reçoivent les Filles d'Isabelle qui se dévouent depuis 33 ans au soutient de certaines oeuvres dans la paroisse et les villes environnantes.

Venez en foule et amenez vos amies.

CAMPAGNE DE CHARITE AU PROFIT DE L'ENFANCE MALHEUREUSE — CLUB RICHELIEU-ST-LAMBERT

La grande Campagne de charité 1962 du Club Richelieu-St-Lambert au profit de l'enfance malheureuse a débuté ces jours derniers pour se continuer jusqu'au samedi, le 8 décembre.

Président du Club: M. Osmond Dubois; président de la Campagne: de Charité 1962: Jean Allaire; vice-président: M. Raymond Souvie; secrétaire et trésorier de la Campagne: M. L. Rolland et J. Marc Blier. La Campagne des "noms spéciaux" a été confiée à M. Yvon Joyal, c.a.

CITE DE LAFLECHE

(SAINT-JEAN-EUDES)

Le personnel enseignant et les élèves de l'école secondaire Saint-Jean-Eudes se réjouissent grandement à l'occasion des récentes décorations ecclésiastiques.

En effet, M. l'abbé Oscar Gauthier sera bientôt investi du titre de prélat domestique. Ces honneurs lui sont acquis par son travail grandiose son dévouement apostolique et sa bonté proverbiale dans la paroisse depuis vingt-sept ans!

Qu'il veuille accepter nos sincères félicitations et nos voeux les meilleurs.

Ghislaine Viens, 11e année
Sciences-Lettres.

LIVRES ET JEUX

Comment ne pas remercier chaleureusement la Commission Scolaire de Cité Laflèche pour leur don si généreux. Les collections de livres très jolis, vraiment instructifs et très intéressants enrichissent la bibliothèque scolaire. Mentionnons aussi des jeux pour tous les goûts, pour tous les âges et de bonne qualité que favoriseront l'initiative des élèves et les aideront à leur formation.

Mille mercis aux parents et aux membres de la Commission Scolaire qui manifestent ainsi leur estime pour l'éducation de la jeunesse.

Clémente Bacon, 11e année

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.

unique dans sa classe! La nouvelle Chrysler 1963 est la synthèse de l'élégance qui combine le prestige et le luxe que toutes grosses voitures doivent posséder. La vieille tradition Chrysler de suprématie incontestable apporte une conception sans égal et une performance unique aux automobilistes connaisseurs au Canada. Et lorsque vous achetez une Chrysler 1963, vous êtes assuré qu'il n'existe pas de modèles réduits qui compromettent votre placement! Voyez votre vendeur Chrysler local et vous serez agréablement surpris du prix intéressant de cette voiture!

WINDSOR SARATOGA NEW YORKER



HARDTOP SARATOGA À DEUX PORTES

CHRYSLER 1963

Sans modèles réduits pour compromettre votre placement

DENAULT & LORRAIN LIMITEE
361, rue Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

FORTIN AUTOMOBILE LTEE
Routes 9 et 36 NAPIERVILLE

GREGOIRE AUTOMOBILE LIMITEE
778, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.

GARAGE LEONIDE POIRIER
Rue Saint-Jacques NAPIERVILLE

CHRYSLER DU CANADA

Echange de terrains définitivement accepté par la ville et la fabrique

LONGUEUIL (DNC). — Le conseil municipal a adopté finalement le projet d'échange de terrain pour l'agrandissement du cimetière, boulevard de Normandie avec le terrain de stationnement face à la Maison des Oeuvres. Il ne restera plus qu'à préparer le contrat et le faire signer entre les parties: la ville et la fabrique de Saint-Antoine.

Le règlement 684, changeant le nom de parc St-Georges en celui de parc Raymond, a été adopté en 3e lecture.

Le règlement 673, créant un fonds industriel de $200,000 a été adopté en 3e lecture. Il a pour but d'acquérir un immense terrain, propriété de Dominion Bridge, de 1,000,000 de pieds carrés, situé angle St-Charles et Lorne. Des industries sont déjà en quête de terrains et la ville peut procéder par expropriation.

Le conseil est autorisé à emprunter $25,000 pour l'achat et la disparition des taudis dont un rue St-Laurent, et les autres Terrasse Excel.

Un autre emprunt de $8,000 est autorisé pour l'achat d'une propriété rue Saint-Jean; emprunt de $10,000 pour travaux d'égout; $60,000.00 pour verser au domaine de Normandie.

M. Robidas a fait remarquer qu'il y a confusion dans la livraison du courrier boulevard Marie-Victorin à Longueuil et à Boucherville, aussi suggère-t-il que le boulevard à Longueuil porte le nom de Chemin du Vieux Moulin. Cette question sera soumise au comité de toponomie.

Le conseil a pris connaissance d'une demande de permis de vente de boisson, à 210 Chemin de Chambly, et verra à se rendre compte que l'établissement répond à toutes les obligations de l'hygiène.

Le conseil a accordé à Irenée Laballe le contrat pour le sable devant servir l'hiver prochain, au coût de $1.34 la tonne.

Le conseil a approuvé les rapports des divers comités. Le Comité des finances a autorisé M. Emile Bouchard à étudier la question des parcs-écoles avec la Commission scolaire et un plan sera préparé pour le parc-école Saint-Jean-Baptiste.

Me Aimé Lacroix, avocat a été chargé de représenter la ville devant la Commission des Relations ouvrières du Québec, qui doit siéger le 25 octobre relativement aux cinq griefs soumis par la Fédération des policiers de Longueuil.

Pour répondre à une suggestion de la Régie d'épuration des eaux de la province le Conseil a adopté: que les travaux demandés par la Régie d'épuration des eaux soient confiés à l'ingénieur de la Cité pour exécution et pour la préparation du plan du réseau actuel de la Cité; que l'ingénieur de la Cité soit de plus autorisé à faire l'étude d'un projet de transformation du réseau d'égout séparé; que copie de la lettre de la Régie d'épuration des eaux, datée du 31 août 1962, soit transmise à l'ingénieur de la ville.

Longueuil lancera...

(suite de la page 25)

montant n'excédant pas la somme de $152,000.00.

Article quatrième

Les obligations seront émises en coupures de cent dollars ou de multiples de cent dollars.

Article cinquième

Les obligations seront datées du premier décembre 1962 et seront remboursables en séries, en dix (10) ans, conformément au tableau de remboursement ci-annexé, pour faire partie du présent règlement, comme si au long reproduit.

Article sixième

Les obligations porteront intérêt à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) l'an, payables semi-annuellement, le premier juin et le premier décembre, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, au même endroit que les obligations.

Article septième

Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toute succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans la province de Québec, et au bureau principal de ladite banque à Toronto.

Article huitième

Les obligations seront signées par le Maire et par le Greffier; un fac-similé de la signature du Maire et de celle du Greffier sera imprimé, gravé ou lithographié sur chacun des coupons d'intérêt.

Article neuvième

Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Article dixième

Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année sur les biens-fonds imposables de cette Cité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après le rôle d'évaluation en vigueur, chaque année, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des échéances annuelle prévues au tableau ci-annexé.

Article onzième

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi et dans les délais légaux à compter de sa publication.

M. Marcel Robidas était dissident sur ce règlement.

Le Conseil a aussi adopté en 2e lecture le règlement 670, qui compte 36 articles et les attendus disent: "Attendu qu'il est opportun pour la bonne administration des affaires de la Cité d'établir des règlementations concernant les rues et les chemins publics; attendu que le Conseil municipal est d'opinion qu'une telle règlementation contribuera à améliorer d'avantage l'état des rues, le respect de la propriété, des arbres et nombre d'autres sujets que le règlement s'étend dans les 36 articles".

On apportera quelques amendements au règlement avant la dernière lecture, spécialement concernant les arbres et la manière des émonder.

Le Conseil a encore adopté en 3e lecture le règlement 687 imposant des taxes spéciales nécessaires pour rencontrer les dépenses de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1962. M. Robidas a été également dissident sur ce règlement.

A LONGUEUIL

Activités du tennis sur table

LONGUEUIL (DNC). — La ligue senior reprend ses activités mercredi soir prochain, le 24 octobre 1962. Cette ligue senior comprend cette année 6 équipes. La cédule prévoit 20 rencontres pour chaque équipe, donc une saison allant environ à 25 semaines, du mois d'octobre, 1962 au mois de mai, 1963.

Un tournoi pour les joueurs Juniors en vue de déterminer leur classement aura lieu la semaine prochaine. Les meilleurs joueurs seront classés dans le Junior "A" et ceux de calibre inférieur dans le Junior "B".

Vous serez très heureux,
Lisez "LE RICHELIEU"
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE
416 Laurier Saint-Jean

Concert de la chorale mixte de Longueuil le 23 décembre

LONGUEUIL (dnc) — La chorale mixte de Longueuil donnera bientôt son premier concert à Longueuil. En effet, après avoir enregistré deux (2) chants de folklore pour l'émission "Dans tous les cantons", les 40 membres de ce choeur mixte ont décidé à l'unanimité de préparer un concert pour le grand public. Soit dit en passant, l'émission "Dans tous les cantons" dans laquelle paraitra la chorale sera télédiffusée, lundi soir le 12 novembre, à 9 h. au canal 2.

Le concert que projette le choeur de Normandie sera donné dimanche soir, le 23 décembre à 8 h. 30 à l'Auditorium de l'Externat Classique de Longueuil. Il sera sous la direction de M. Nadeau Papineau avec comme accompagnatrice, Mme Bégin.

Il sera divisé en trois parties: 1. une demi-heure de chants de Noël, harmonisés à quatre voix mixtes avec choeur et solos; 2. une demi-heure de récital en solo, duo, trio et quatuor, avec les meilleurs solistes de la chorale (sans choeur); 3. une demi-heure de chants folkloriques ou semi-classiques pour ce concert sont déjà commencés depuis deux semaines, mardi soir prochain sera le dernier soir où l'on permettra à tout nouveau chanteur de se joindre à la chorale pour le concert. Si quelqu'un était intéressé à faire partie du Choeur de Normandie et à se présenter à la pratique de mardi soir prochain, il est prié de communiquer au plus tôt avec le directeur à OR. 4-4911, local 40. Les billets seront mis en vente sous peu pour la soirée du 23.

Invitation aux amateurs de poids et altères de Longueuil

LONGUEUIL (dnc). — L'instructeur de poids et haltères, du Studio de Longueuil, M. Réjean Lamarre, nous prie de vous faire le communiqué suivant:

La saison d'automne étant commencée, M. Lamarre constate qu'il reste encore de la place pour plusieurs personnes. Il souhaite donc la bienvenue à tous ceux qui voudraient venir s'entraîner au Parc Paul Partt. L'horaire du Studio est le suivant: lundi, mercredi et vendredi: 6 h. 30 à 10 h. 30 p.m.; mardi et jeudi: 7 h. à 10 h. p.m.; samedi: 1 h. à 5 h. p.m.

M. Lamarre ajoute que le Studio cette année est beaucoup mieux équipé que l'an passé; de nombreux appareils et des casiers ont été ajoutés; un ménage complet a été fait. Le prix d'obonnement est de $5 par année ou de 50c par mois.

Cette année, M. Lamarre se propose d'envoyer ses meilleurs haltérophiles dans les principaux concours de la province. Tout dernièrement, un groupe de ses élèves est allé concourir dans un tournoi à Val des Rapides. M. Daniel Chabot, du Studio Longueuil, y a remporté le trophée "M. Hercule" (plus musclé).

M. Lamarre assure que les nouveaux membres seront très bien reçus au Studio et qu'ils se sentiront très vite chez-eux dans ce vaste local. Non seulement les adolescents, mais aussi les adultes sont bienvenus au Studio de poids et haltères de Longueuil. Plusieurs adultes très connus dans Longueuil s'entraînent déjà.



● NOMINATION A S.C.P. — La nomination de M. Pierre Lafontaine au poste de directeur de la succursale de Southern Canada Power à Bromptonville a été annoncée récemment par M. George L. Rattee, président et directeur général de la compagnie. Natif de Drummondville, M. Lafontaine est entré au service de cette compagnie en 1954, étant adjoint spécial à Granby en 1958. A compter de juillet 1959, il a occupé divers postes au service commercial de SCP à Montréal jusqu'à ce qu'il devienne vérificateur d'installations de mesure en 1961. Il quitte maintenant ce dernier emploi pour aller remplir ses nouvelles fonctions à Bromptonville.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. Fl. 7-7529

Spéciaux du 25 octobre au 3 novembre
Chez GERVAIS

● MERCERIE:

Bas "Supp Hose" de Kayser, valeur de $4.95 la paire pour $3.99
Flanellette blanche unie, 36" de largeur, valeur de 49¢ la vg. pour 29¢

ESCOMPTE DE 50% sur tous les modèles de brassières en magasin de marque "Exquisite Form", grandeur 32 à 44 inclus.

● FERRONNERIE (2e étage):

Nous venons de recevoir toutes les grandeurs de fonte émaillée à prix spéciaux dans chacune des grandeurs.

AVIS: Jeudi prochain, 1er novembre, fête de la TOUSSAINT notre magasin sera fermé toute la journée. Mercredi le 31 octobre fermé à 5 h. 45 p.m.

Pour un service rapide signalez toujours Fl. 6-6865
C. O. Gervais & Frère Ltée
Lucien GERVAIS, président
Le magasin général le plus complet de la région avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.
GROS ET DETAIL
148-150 Richelieu Fl. 6-6865 Saint-Jean, Qué.

EST-IL NORMAL DE GAGNER MOINS D'UN DOLLAR L'HEURE?

Quand plus d'un million de salariés n'ont pas d'autre protection que le SALAIRE MINIMUM, est-il normal, en 1962, que les Ordonnances prévoient encore des salaires de 52¢, 56¢ et 64¢ l'heure?

NON! CE N'EST PAS HUMAIN ÇA N'A PAS DE BON SENS



L'UNION NATIONALE, *le parti du peuple, prendra soin* d'abord *de ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.*

L'UNION NATIONALE *portera le SALAIRE MINIMUM à* UN DOLLAR *L'HEURE.*

VOTEZ POUR LE BON SENS

VOTEZ U+N

UNION NATIONALE

Guy Lechasseur a bien servi le comté de Verchères

Tel est le mot d'ordre marquant l'ouverture officielle de la campagne électorale par Guy Lechasseur, candidat libéral aux prochaines élections dans le comté de Verchères.

Et ce mot d'ordre est surtout une constatation: il suffisait simplement de se tourner vers l'estrade d'honneur, dimanche dernier, 21, à l'école Saint-Mathieu de Beloeil, pour se rendre compte d'un fait: tous les maires du comté à l'exception d'un ou deux se trouvaient présents derrière le candidat libéral Guy Lechasseur. Et pourtant à la même heure, dans Beloeil, se tenait la réunion politique adverse. Les maires ont donc choisi "Ils ont choisi Guy Lechasseur qui a bien servi Verchères".

Le candidat libéral Guy Lechasseur s'est d'ailleurs expliqué: "Nos adversaires ne veulent pas uniquement parler de nationalisation, ils ne s'entendent d'ailleurs pas entre eux, mais veulent connaitre nos réalisations depuis notre arrivée au pouvoir. Nous allons leur répondre par quelques chiffres:

VOIRIE: $5,000,000 de travaux exécutés dans le comté.

AGRICULTURE: travaux mécaniques octroyés aux cultivateurs: 6,000 heures en 1961 et 8,000 heures en 1962.

LOISIRS: Les organismes de Loisirs ont reçu en deux années d'administration libérale dix fois plus que l'ancien gouvernement ne leur a accordé en seize ans.

Et tous ces octrois ont été reçus sans publicité tapageuse, sans marchandage mesquin. Demandez donc aux dirigeants de ces organismes, ils sont sincères. Ils vous répondront Qui les a le plus encouragé?

Et toutes ces mesures d'ordre local ou régional ne doivent pas vous faire oublier les réalisations du gouvernement Lesage contenues dans le manifeste du Parti Libéral de 1960, réalisations accomplies à 100% dans l'espace de 2 ans: Charte de l'éducation, gratuité scolaire, assurance-hospitalisation, sécurité sociale, création de la Société Générale de Financement, réorganisation de la Police Provinciale, etc.

Oui, Guy Lechasseur a bien servi Verchères.

Communiqué par l'organisation libérale du comté de Verchères.

VERCHERES

FEU M. A. VINCENT

Le 26 septembre est décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Sorel, M. Arthur Vincent, âgé de 79 ans et 7 mois. Il était l'époux de feu Florentine Messier.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils: Gérard et Roger; deux filles: Marie-Anne et Lucienne (Mme Irénée Lorange); ses brus: Mme Gérard Vincent (Marielle Larose); Mme Roger Vincent (Annette Bissonnette); un gendre: M. Irénée Lorange; M. et Mme Hector Handfield; deux petits-fils: Normand et Sylvio Handfield; trois petites-filles: Diane et Louisette Vincent, Mme Normand Handfield (Roland Racine); un frère: M. Alderic Vincent; une soeur: Mme Appolinaire Hébert; ses belles-soeurs: Mmes Ernest Lassonde, Adélard Aubry, J. Albert Messier et un beau-frère: M. J. Albert Messier, tous de Montréal ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu le 29 septembre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Rousseau, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. le curé Rousseau, assisté de M. le vicaire Guy Poirier et l'abbé Jetté, curé de la paroisse de Sainte-Théodosie, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Rodolphe Collette, Léonard Vincent, Victorien Hébert, Lionel Vincent, Lucien Vincent, Joachim Vincent, neveux et cousins du défunt. La quête fut faite par ses petits-fils Normand et Sylvio Handfield.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de feu Arthur Vincent remercie sincèrement toutes les personnes qui, soit par des offrandes de messes, fleurs, télégrammes, sympathies, assistance aux funérailles leur ont témoigné de la sympathie.

La rage

Comme la rage est une maladie que les animaux sauvages peuvent transmettre aux espèces domestiques. L'épidémie d'il y a plusieurs années surgit à nouveau de temps à autre, et les gens des campagnes doivent prendre des précautions pour que leurs chiens n'entrent pas en contact avec un animal enragé, qui peut mordre et infecter des troupeaux, des animaux domestiques et les êtres humains. Il ne faut toucher à aucun animal sauvage qui semble malade ou qui agit d'une façon étrangère à son tempérement habituel, à moins que cela ne soit nécessaire de le tuer pour se défendre soi-même ou défendre des animaux domestiques. Il faut prendre soin de ne pas endommager la tête dont le ministère de l'Agriculture aura besoin dans ses épreuves de recherche; il faut donc avertir l'agronome. Si l'on craint un cas de rage, il y a lieu d'en prévenir le garde-chasse ou le médecin vétérinaire.



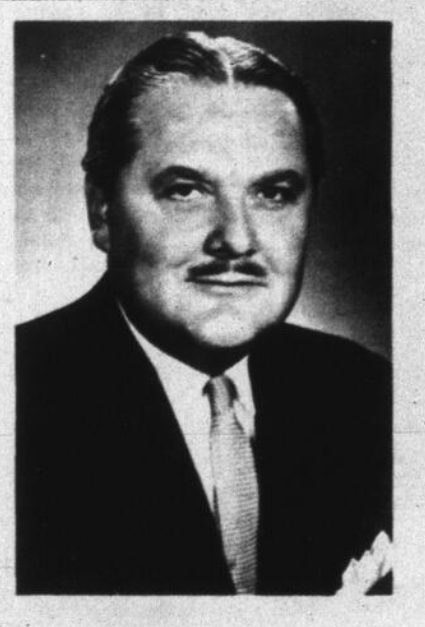
► En l'église Ste-Anne de Varennes, le 1er septembre dernier a été célébré le mariage de M. et Mme Roger Vincent; le marié est le fils de M. et Mme Arthur Vincent de Verchères, la mariée, Jeannette, est la fille de M. et Mme Azarie Bissonnette. M. A. Quintal, cousin de la mariée a béni leur union.

Confiez-nous vos travaux d'impression

● Banquets Mariages ●
● Réceptions Cocktail-Lounge ●

HOTEL ST-CERNY

105, RUE PRINCIPALE VERCHERES Tél. LUcerne 3-3033



Electeurs, électrices du Comté de Verchères!

Guy Lechasseur

vous invite à une

Grande Assemblée Libérale



au Gymnase Marie-Victorin, Ecole Secondaire
dimanche 28 octobre, à 2.30 P.M.
VARENNES

Orateur invité:

René Lévesque

Nouvelles de VARENNES

LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE AMENAGERA LA TRAVERSE DONNANT ACCES A LA "FERME 76"

(A. P.) — Tous les habitants actuels et futurs de ce quartier résidentiel connu sous le nom de "Ferme 76" apprendront avec plaisir qu'à sa séance d'ajournement du mardi 16, le Conseil municipal de la Paroisse a décidé la construction de ladite traverse. Le coût prévu des travaux serait de l'ordre de $13,400. Le Conseil avait épuisé tous les moyens pour obtenir des octrois au sujet de cet aménagement; ceci explique le retard apporté à l'exécution de cette réalisation.

Au sujet du même secteur, le projet de subdivision adjacent au même quartier est approuvé par le Conseil.

Des explications ont été fournies aux contribuables sur les comptes d'améliorations locales.

L'on a aussi discuter du projet de continuer le chemin du rang du Lac jusqu'à la limite entre Varenne et Verchères. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

LA DANSE COSTUMEE de l'OTJ se donnera samedi prochain 27 octobre à l'école Marie-Victorin. De nombreux prix seront décernés pour les travestis les plus remarqués.

COMMISSION SCOLAIRE

L'Office de langue française, dépendant du Ministère des Affaires Culturelles de la Province, se propose d'envoyer à tout le personnel enseignant dans nos écoles le bulletin de linguistique qu'il rédige à intervalles réguliers.

Il demande donc à notre Commission scolaire le nombre d'instituteurs et d'institutrices en fonction actuellement dans nos écoles.

Les cours d'initiation à la musique seront peut-être donnés sous les auspices du Ministère de la Jeunesse par Mlle Lise Jacques, de Contrecoeur, qui désirerait un local libre le samedi.

Comme "la musique adoucit les moeurs", les commissaires ne voient aucune objection à l'institution de ces cours.

Des offres de soumissions sont ouvertes en ce qui concerne la fourniture d'huile de chauffage et le transport des grands élèves des rangs jusqu'au village.

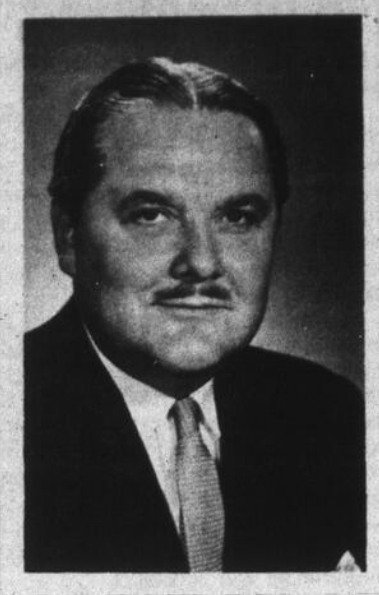
M. Noël Langlois et Claude Chagnon sont choisis respectivement pour accomplir ce travail.

Le rôle d'évaluation pour fins scolaires est homologué: village: $4,169,830; paroisse: $12,152,500. Le dernier chiffre est différent de celui homologué pour la taxation municipale car l'on y tient compte de la valeur réelle des terrains. Bientôt nous connaitrons le montant du budget et si nos taxes sont augmentées . . .

L'évaluation ayant subi une majoration très appréciable, le taux de taxe ne subira pas de hausse. L'important sera le montant total des taxes.



● CHEZ LES CHEVALIERS DU 4e. — Récemment se tenait à Québec une cérémonie d'exemplification du 4e degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Au nombre des 121 candidats se trouvaient S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; l'hon. Jean Lesage, Premier ministre de la province de Québec; Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, Délégué apostolique au Canada. Sur la photo, on voit aussi Sire Chevalier Reginald Rochefort, Maître du district de Québec et l'hon. juge Eugène Marquis, Député d'Etat.



Guy Lechasseur

a bien servi

Verchères

⚜

Venez entendre

René Lévesque

DIMANCHE

28 OCTOBRE

à 2 h. 30 p.m.

Ecole Secondaire Marie-Victorin

Varennes

⚜

VOTONS LIBERAL

Publié par l'organisation libérale du comté de Verchères.



par son **MULTI-MÉLANGE** parfait

Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Son multi-mélange parfait, qui réunit 36 brassages en une seule bière, lui assure cette uniformité parfaite, bière après bière après bière. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

Dow

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D

Dr R. H. Wallace,
Directeur du contrôle de la qualité

SAINT-CONSTANT

SAINT-CONSTANT POSE LES JALONS DE SA CAMPAGNE EN FAVEUR DE CARITAS "62

Jeudi soir en la salle de l'école Vinet-Souligny, se tenait sous la résidence d'honneur de M. le curé Yves Tremblay, l'assemblée préparatoire à la grande campagne en faveur des oeuvres de Caritas, qui ouvrira le dimanche 4 novembre prochain.

M. Raymond Bériault président de la campagne "62 fit un exposé clair et net des besoins nombreux dont doit faire face "Caritas", besoins financiers, besoins moraux, etc., insistant surtout à ce que chaque individu comprenne que cette campagne ne doit pas être basée sur la seule question de $$$, mais sur le sens réel de ce qu'est la Charité, l'Amour de son prochain.

De posséder cette passion pour la cause, l'on peut s'attendre que ce sera un succès sous tous rapports. Pour communiquer à son frère cet amour, cette passion il faut au préalable les posséder soi-même.

Au cours de son vibrant exposé, M. Bériault nous parla de M. Follereau et de son admirable oeuvre envers les lépreux, oeuvre à laquelle il a voué sa vie, ses énergies, et son temps, et tout ça par amour pour son frère déshérité; et cet autre, ce général français qui, avec sa femme, tous les dimanches communiait, ne craignant point de manifester à la vue de tous ses hommes, son profond esprit de foi, lui qui, en ce pays éloigné aurait pu s'en dispenser attendu qu'il est de bon ton de s'abstenir de toute religiosité.

Nous remercions M. le président, Raymond Bériault, pour ce zèle et cet amour fraternel qu'il nous a communiqués, lui qui en est profondément imprégné; souhaitons qu'à notre tour, nous puissions transmettre avec autant de conviction et d'amour, son MESSAGE.

DONNONS . . . donnons généreusement . . . même plus . . . . même si cela fait mal . . . mais que notre don soit fait avec amour La Providence, en retour, ne nous oubliera pas.

Aujourd'hui il fait beau . . . mais demain . . . ?

Assistaient à cette assemblée MM. Henri Lanctôt, président régional (Saint-Isidore); Georges-Henri Lussier, président (Saint-Philippe); Alphonse Turmel, président (Saint-Constant); M. Lafrance, Paul-Henri Caron, président (Côte Sainte-Catherine); Robert Morin, secrétaire de la Campagne (Saint-Jean); Wilbrod Brosseau, M. et Mme Henri Lefebvre.

REMERCIEMENTS

Mme Gérald Métras présidente du Cercle l'Entr'aide Familiale et les membres de son Conseil, remercient sincèrement les généreux donateurs, la nombreuse assistance, les dévoués collaborateurs pour le succès remporté lors de la partie de cartes annuelle du Cercle.

LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC

Dimanche, le 28 octobre prochain, assemblée mensuelle à l'école Vinet-Souligny, à 8 h. p.m. Venez nombreux et amenez-y de vos amis.

SAINT-PHILIPPE

VOEUX

Nos meilleurs voeux de prompte guérison à tous nos malades et à M. Hector Pilotte, présentement hospitalisé.

REMERCIEMENTS

A Mme Conrad Poissant qui a donné des fleurs pour l'autel de la Sainte Vierge.

DECES

Le 18 octobre a été inhumé dans notre cimetière, le corps de M. Germain Poissant, époux de Juliette Pelchat, décédé accidentellement à Saint-Hubert, le 14. Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Josaphat et un Libera fut chanté dans notre église par M. le curé R. Lauzon, avant l'inhumation.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

SAINT-BERNARD

NAISSANCE

Le 14 octobre a été baptisée Marie, Manon, Line, née le 30 septembre, enfant de M. Albert Duteau et de Jannine Perras. Le parrain a été M. Léopold Perras et la marraine Monique Pivin, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

En l'église Saint-Bernard de Lacolle a été célébré le mariage de M. Germain Guay, fils de M. Armand Guay et de Maria Poirier à Mlle Gisèle Chauvin, fille de M. J. Chauvin et de Annette Corbière. Les témoins ont été MM. Armand O. Guay et Jean Chauvin.

Soirée de folklore à Saint-Valentin

(DNC). — Samedi prochain le 27 octobre 1962, à 8 h. 30 du soir, il y aura une soirée de folklore à la salle de l'Ecole Centrale, organisée par le Cercle Agricole de St-Valentin. Au programme, l'orchestre "Les Aigles Noirs". Prix de présence, entrée $1.25. Bienvenue à tous!

Prochain mariage

Samedi prochain, le 27 octobre, aura lieu le mariage de M. Alexandre Palin, avec Mlle Jacqueline Jodoin, de St-Wilfrid de Stanstead. Nos félicitations aux futurs époux.

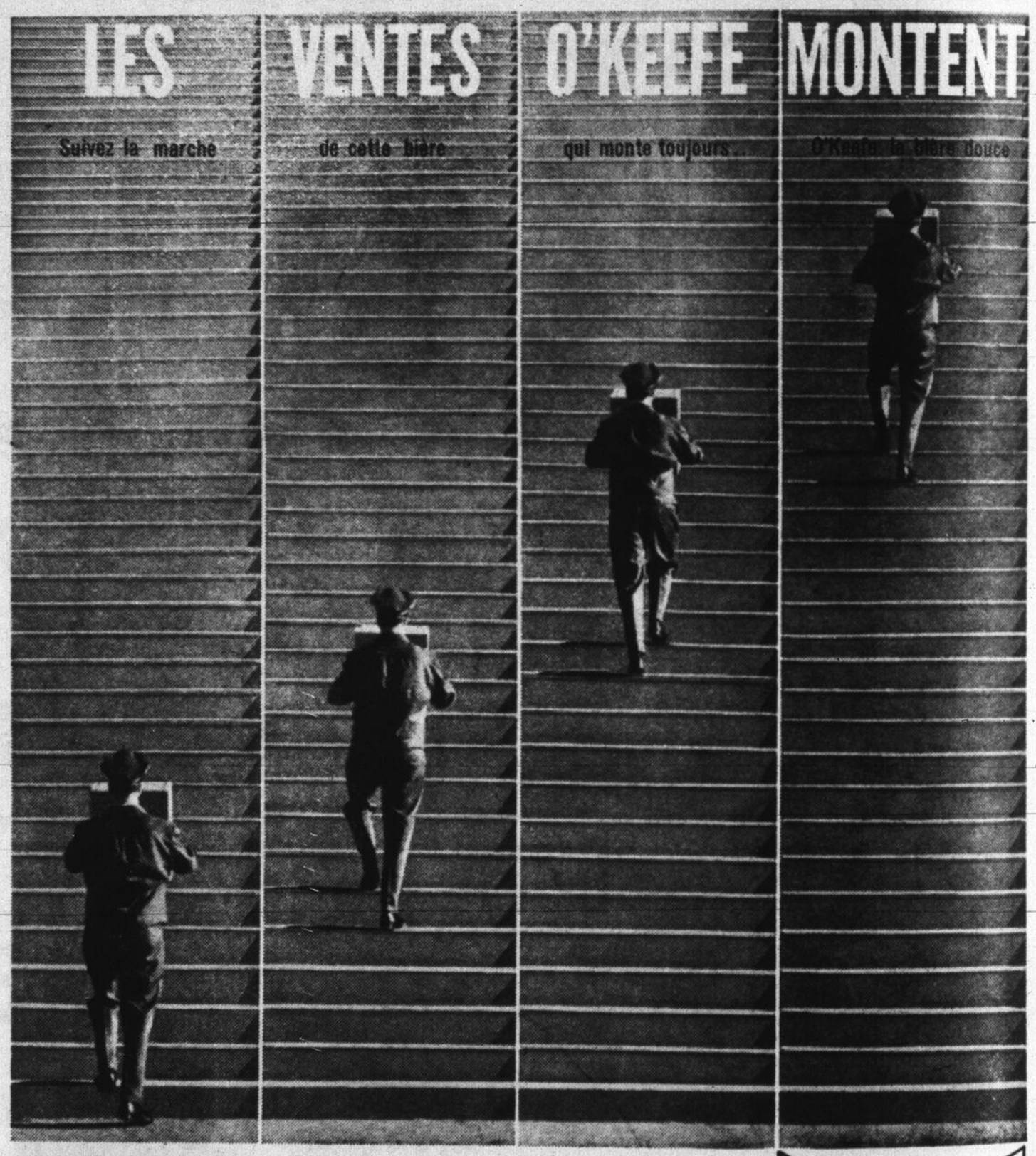
La Bible vous parle . . .

Je connais ta conduite; tu passes pour vivant, mais tu es mort. Réveille-toi, ranime ce qui te reste de vie défaillante! Non, je n'ai pas trouvé ta vie bien pleine aux yeux de Dieu. (poc 3, 1-2) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



► En l'église St-Edouard de Napierville, le 20 octobre a été béni le mariage de M. Ronald Lestage, fils de M. et Mme Ulric Lestage de St-Edouard à Mlle Cécile Dorais, fille de M. et Mme Wilfrid Dorais. Les témoins étaient les pères des mariés.

Photo Studio Rouillier





"O'KEEFE EST À LA VOGUE!"

JEAN PEPIN, agent: "Il est étonnant de voir comme les gens suivent la tendance générale en faveur de la bière O'Keefe. Ils apprécient la douceur naturelle que lui confère le houblon sans graines. Peut-être serez-vous le prochain à l'adopter quand vous constaterez à quel point elle est douce et rafraîchissante. Essayez-la et vous verrez!"



BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!

Lucien Lamarque
St-Remi, cté Napierville
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
● REPARATIONS
● TRAVAUX D'ARBORITE
● JOINTS DE GYPROC
Tél. 454-3824

Nouvelles de SAINT-REMI

ÈCES DE M. ENIS THIBERT

A Pont-Viau, le 15 octobre 1962, t décédé subitement à l'âge de ans, M. Denis Thibert, époux de L.-Jeanne Provençal, autrefois de otre paroisse.

Ses funérailles ont eu lieu jeu- le 18 octobre, en l'église de St- rignon de Montfort de Pont-Viau l'inhumation eut lieu dans le rrain de famille au cimetière de te-Philomène de Châteauguay. Un bera fut chanté par M. le curé onnier, avant la sépulture.

Le service fut chanté à 10 heu- s par M. le curé Isidore Proven- al, de Saint-Jean, au milieu d'une elle assistance de parents et d'a- is.

M. le curé de Ste-Philomène cé- brait la sainte messe à l'autel téral.

Le défunt laisse dans le deuil, utre son épouse, deux fils: Jac- es et Michel; sa mère: Mme Ls- hilémon Thibert; ses frères et urs épouses: M. Philippe Thi- ert, M. et Mme Aurélien Thibert, et Mme Wilbrod Thibert, M. et me Raymond Thibert, M. et Mme uomède Thibert; ses soeurs: Ma- me Irenée Dulude (Imelda), M. Mme Gaëtan Chénier (Thérèse), et Mme Gustave Montpetit (A- ienne); ses beaux-frères et bel- s-soeurs: M. le curé Isidore Pro- nçal, M. et Mme Alphonse Pro- nçal de Montréal, M. et Mme ierre Provençal, de Saint-Remi; lle Germaine Provençal, M. et me Gustave Houle, de Saint-Re- l; M. et Mme Jules Larochelle, me Emile Versailles de Montréal plusieurs autres parents.

Le défunt était membre du Tiers- dre franciscain de la Fraternité Saint-Remi.

Remerciements

Mme Denis Thibert, les familles -Philémon Thibert et Ferdinand rovençal, remercient sincèrement us ceux qui leur ont témoigné s marques de sympathie lors du écès de M. Denis Thibert, inhumé écemment.

APTEME

PAPINEAU: Le 21 octobre 1962, l'église paroissiale, a été bap- é Joseph, Wellie, Gaston, Guy, fant de M. Gaston Papineau et Annette Lahaie. Le parrain a été Weillie Rougeau. La marraine été Mabel Papineau, oncle et nte de l'enfant. La porteuse a é Mme Germaine Lahaie-Dubuc, nte.

ARIAGES

Tremblay-Potvin

Samedi le 20 octobre 1962, à 9 eures, M. l'abbé Laurent Delorme énissait le mariage de M. Laurent remblay de St-Edouard, fils de Joseph Tremblay et d'Albertine ébert, à Mlle Thérèse Potvin, fille M. Alphonse Potvin et de Rose uimet.

La mariée était accompagnée de lles Jeannine Meunier et Carmen iendeau, pour les honneurs de la ongrégation, dont Mlle Potvin ait présidente actuelle. Cette der- ère était également ex-présiden- du Cercle Jeanne d'Arc et vice- résidente actuelle. Les mariés aient accompagnés de leurs pè- s comme témoins. Les drapeaux la Sainte Vierge et Sainte-Jean- d'Arc décoraient le sanctuaire.

Dubuc-Sorel

Samedi le 20 octobre 1962, à 10 ures, M. l'abbé Georges Forest énissait le mariage de M. Marcel ubuc, fils de M. Rodolphe Du- buc et de M.-Reine Bourcier, à Mlle Lucette Sorel, fille de feu Henri Sorel et de Alexina Lavigueur. Les témoins étaient M. Rod. Dubuc et M. Maurice Sorel, frère de la mariée. Celle-ci était accompagnée de Mlles Florence et Claudette Thibert, pour les honneurs de la Congrégation.

Félicitations et voeux de bonheur.

NAPIERVILLE

CONCERT REUSSI

Vendredi soir à l'Ecole Secondaire de Napierville, Mme Simonne Flibotte-Vallée soprano de réputation internationale et le R.P. Fernand Girard, P.B., accompagnés au piano par Mme Lionel Dalpé nous ont permis d'assister à un très beau concert organisé par les Chevaliers de Colomb.

Cette soirée, comme il se doit, était présidée par M. le curé Robert Corriveau et M. Gustave Beaulieu a rempli le rôle de maître de cérémonie avec une aisance et une facilité d'expression vraiment remarquable. L'assistance nombreuse et attentive a grandement apprécié le choix des oeuvres qui ont été exécutées. Ces mêmes artistes nous offriront un autre concert de choix cette fois à Saint-Jean dans quelques semaines. Que tous ceux qui n'ont malheureusement pu assister à ce concert ainsi que ceux qui veulent goûter le plaisir de réentendre ces admirables artistes surveillent le journal. La date sera annoncée bientôt. Tous les profits sont destinés aux oeuvres missionnaires des Pères Blancs en Rhodésie du Nord, Afrique Centrale.

FEU M. OMER COACHE

Le 18 octobre est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 65 ans et 10 mois, M. Omer Coache, époux de Armandine Barbeau. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, trois fils: Léo, Fernand, de Napierville; Jean-Guy, d'Iberville; deux filles: Mme Girard Tallard (Georgette) de Saint-Jean, Mme Raymond Fortin (Julie) de Napierville; trois frères et brus: M. et Mme Léo Coache (Pauline Bourdeau), M. et Mme Fernand Coache (Estelle Pinsonneault), M. et Mme Jean-Guy Coache (Denise Hébert), ses gendres: MM. Gérard Tallard et Raymond Fortin, ainsi que 18 petits-enfants; ses frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Josaphat Coache (Mérilda St-Hilaire), de Henryville, Théodule Coache (Blandine L'Ecuyer), Lucien Coache (M.-Rose Bourgeois) de Napierville; ses soeurs et beaux-frères: MM. et Mmes Adélard Bessette (Rose-Anna), d'Orlando, Floride, Misaël Demers (Georgiana) d'Iberville, Origène Bouchard (Anna), Léo Fortin (Alma) de Hemmingford, Léondre Wolfe (Clara) de Napierville, Léon Fortin (Alexandrine) de St-Jean.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par M. le curé Armand Rancourt, de St-Jacques-le-Mineur, assisté de M. le curé Corriveau et de M. le curé Antonio Gagnon, comme diacre et sous-diacre.

La collecte fut faite par MM. Aurèle Hébert et Clément Grégoire.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Omer Coache et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Omer Coache.

CERCLES DES FERMIERES

Les élections du Cercle des Fermières ont eu lieu le 10 octobre 1962. Les membres élus ont été présidente: Mme André Fortin; vice-présidente: Mlle Ernestine Cyr; secrétaire: Mme Jean Le Pain; 1ère conseillère: Mme Thomas Poissant; 2e conseillère: Mme Walter Fallon; 3e conseillère: Mme Roméo Rémillard; bibliothécaire: Madame Armand Provost.

Les assemblées seront encore le 2e mercredi de chaque mois, la prochaine aura donc lieu le 14 novembre 1962. Bienvenue à tous les membres et que chacune voit à payer sa cotisation en octobre ou novembre vu le changement du règlement par le Conseil des Fermières provincial, les élections ayant lieu en octobre, la cotisation sera en octobre finissant en décembre. Bienvenue à toutes celles qui voudront faire partie de notre Cercle, nous essayerons de faire un programme récréatif autant qu'instructif pour chaque mois. Merci à l'avance de votre promptitude à répondre à notre avis.

NAISSANCES

A Napierville, le 20 octobre, a été baptisée Marie, Esther, Guylaine, Lise, née le 11 octobre dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Gilles Gadoua, gérant et de Lise Messier. Le parrain a été M. Jean-Guy Messier de Montréal et la marraine Lise Cabana, oncle et tante.

—A Napierville, le 21 octobre, a été baptisée Marie, Thérèse, Liette, née le 11 octobre à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Victor Landry, opérateur et de Gisèle Landry. Le parrain a été M. Eugène Landry et la marraine Adouilda Fortin.

—A Napierville, le 21 octobre, a été baptisée Marie, Yvonne, Manon, Sylvie, née le 11 octobre, à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Raymond Leblanc, ménuisier et de Réjeanne Cyr. Le parrain a été M. Roméo Cyr et la marraine Yvonne Coghlan, grands-parents.

—A Napierville, le 21 octobre, a été baptisée Marie, Johanne, Sylvie, née le 11 octobre dernier, à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Gérard Lussier, menuisier et de Noëlla Chalifoux. Le parrain a été M. Jean-Marie Lussier de St-Valentin et la marraine Laura Gauthier, grands-parents.

—A Napierville, le 21 octobre, a été baptisé Joseph, Laurent, Michel, né le 21 septembre dernier à l'hôpital St-Paul de St-Jovite, enfant de M. Jacques Soucy, entrepreneur et de Marguerite Grégoire. Le parrain a été M. Lorenzo Soucy de St-Blaise et la marraine Irène Blais, grands-parents.

Ecole secondaire de Napierville

Pour faire suite aux organisations que nous publiions la semaine dernière, nous avons le plaisir cette semaine de vous faire connaitre les organisations régulières et leurs moniteurs à l'école secondaire.

Corps de Cadets: responsable: M. René Marcil.

Corps de clairons et tambours: M. Maurice Robillard.

Club 4-H (junior et senior): M. Robert Patry.

Club de ballon-panier: M. Hervé Bachand.

Club des philathélistes: MM. Fabien Demers et Robert Patry.

Conseil de l'école secondaire: M. Robert Patry.

Jeunesse Etudiante Catholique: M. Louis Arial.

Enfants de choeur: MM. Hervé Bachand et J.-Guy Allard.

Ces organisations comptent des adeptes ardents et soucieux de progrès et des moniteurs enthousiastes et de grand dévouement.

"Excelsior" Toujours plus haut est leur but.

Aline COTE, institutrice



Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562

Assemblée générale

de la

Caisse Populaire de Saint-Remi

Saint-Remi, comté Napierville, P. Q.

●

Présentation du 50e Rapport-Annuel

Les directeurs de la Caisse Populaire de Saint-Remi

ont l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale

de la Caisse Populaire de Saint-Remi

Dimanche le 28 octobre 1962 à 8 h. 30 p.m.

SALLE CLOTILDE RAYMOND

●

Bienvenue aussi aux dames

●

PROGRAMME:

- Présentation et adoption du Rapport
- Tirage
- Veillée canadienne
- Rafraichissements

Grande Assemblée du candidat officiel du parti liberal

dans le comté Napierville-Laprairie

M. Laurier Baillargeon

NAPIERVILLE DIMANCHE
28 octobre, à 2 heures p.m.
EN LA SALLE DE L'ECOLE
sous la présidence conjointe de
MM. Maurice Bourgeois et Rogel Lamoureux

Orateur invité: M. Yvon Dupuis M.P.



SAINT-MATHIEU JEUDI, 25 OCTOBRE
en la salle de l'école, à 8 h. 30 p.m.
sous la présidence du maire Aimé Provost

COTE STE-CATHERINE MARDI, 30 OCTOBRE
en la salle de l'école, à 8 h. 30 p.m.
sous la présidence du maire Roger Lamarche

ST-EDOUARD de Napierville MERCREDI, 31
en la salle de l'école, à 8 h. 30 p.m.
sous la présidence du maire Remi Provost

Pour les assemblées locales, nous aurons de nombreux orateurs tels que

Me JEAN BOUCHER député fédéral — **Dr Gaston Deslippes** — **Dr Maurice Bonvouloir** — **Me Clément Vermette**

MERCREDI PROCHAIN 7 NOVEMBRE
VOUS AUREZ LE PLAISIR DE VOIR ET D'ENTENDRE
M. LAURIER BAILLARGEON
candidat officiel du comté de Napierville-Laprairie

MAINTENANT OU JAMAIS
SOYONS MAITRES CHEZ NOUS
Me JEAN LESAGE S'Y ENGAGE

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Tél. FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2. - E.-U. et pays étran.: $3.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des Postes. Ottawa.

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Pour toutes nouvelles
signalez FI. 7-7529

Autour du Richelieu avec la Société Historique, le 28 octobre

La Société Historique de la Vallée du Richelieu complétera dimanche prochain, le 28 octobre, son tour du Richelieu commencé l'année dernière par sa promenade Saint-Jean-Contrecoeur. Cette fois, elle visitera la région Chambly-Lacolle-Ile aux Noix.

Le ralliement aura lieu à l'église historique de L'Acadie avec l'assistance à la messe dominicale de 10 h. Puis les excursionnistes se dirigeront vers Napierville, Saint-Blaise et Lacolle s'arrêtant aux endroits qui rappellent quelque date et événement célèbre.

Des renseignements sur l'histoire locale leur seront donnés en cours de route par le R. P. Jules Romme, Prémontré de Saint-Bernard de Lacolle, grand connaisseur de la petite histoire.

Une étape est prévue dans l'après-midi au fort Lennox de l'Ile-aux-Noix.

Tous les membres de la Société Historique de la Vallée du Richelieu et les amateurs de l'histoire régionale sont chaleureusement invités.

Les propriétaires bénévoles qui voudraient bien faire les honneurs de leur voiture aux excursionnistes, seront les bienvenus.

Pour renseignements, s'adresser par téléphone, soit au secrétariat de la SHVR: FI. 7-3317, soit au propagandiste, M. Roland Robert, FI. 6-4232.

Le projet de sidérurgie à contrôle canadien-français au Québec doit se réaliser

Même si l'établissement d'un complexe sidérurgique et par ricochet d'un groupe d'industries secondaires s'y rattachant, sur les rives du Saint-Laurent, serait de nature à entrer en conflit avec l'aciérie ontarienne de Hamilton, nous croyons sincèrement que notre Gouvernement doit d'abord considérer l'intérêt de la population canadienne-française du Québec et l'utilisation de nos ressources naturelles, avant toute autre considération de concurrence avec l'Ontario.

Les Québécois apprécient sans doute ce souci d'éliminer toute concurrence inutile entre le Québec et l'Ontario dans ce domaine, qui a dicté au nouveau premier ministre de l'Ontario, M. John P. Roberts, cette déclaration récente à Montréal "Il existe une concurrence amicale entre nos deux provinces. Nous voulons développer nos ressources et accroître nos industries. Mais il serait dangereux de trop insister sur la concurrence entre nos deux provinces au point de produire le dédoublement des industries des services".

Ces propos sont à n'en pas douter, une invitation au Gouvernement Lesage à oublier son projet d'établir une société sidérurgique à contrôle canadien-français au Québec.

Car, il faut le reconnaitre, une telle industrie constituera évidemment un "dédoublement" d'entreprises similaires déjà existantes en Ontario. Une fois mise sur pied, elle entrera inévitablement en concurrence avec les intérêts ontariens. Elle les évincera, sinon totalement, du moins, en bonne partie du marché Québécois. On conçoit sans peine que ça fera mal quelque part, Montréal, en particulier, consomme plus d'acier que n'importe quel autre centre du pays. Ce ne sera évidemment pas la première fois qu'on aura essayé de décourager le Québec d'entrer dans le domaine de l'acier ou en d'autres concurrençants des industries ontariennes. Que le gouvernement Lesage ne se laisse pas influencer.

J. R. ROBERT, secrétaire
SSJB diocésaine de Saint-Jean.

Un comité féminin se joint à la Fédération des Oeuvres

Pour la première fois cette année et sur la recommandation de Mme James Smith et de quelques membres du comité, la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Jean a décidé de faire appel à un comité de dames.

Ce comité féminin aura pour tâche principale d'organiser, dès cette semaine, la campagne de sollicitation auprès des professionnels de Saint-Jean.

Nous souhaitons bonne chance à ces dames. Le Comité de la campagne 1962 les remercie pour l'aimable simplicité avec laquelle elles ont spontanément répondu à l'appel de la Fédération des Oeuvres.



● L ECOMITE FEMININ DE LA CAMPAGNE 1962 DE LA FEDERATION. — Mmes Roland Tremblay, J.-Marie Lebrun; Miles Marguerite et Thérèse Lyons, Mmes Daniel Simard, Yves Deland et James Smith, vice-présidente de la campagne; Mmes Jean-Paul Roy, Guy Roy, André Pilon, André Gay, Normand Desourdy et Jacques Faguy.

A Saint-Constant

Ouverture de la campagne de M. Baillargeon

Lors de l'assemblée du 21 octobre, qui marquait l'ouverture de la Campagne électorale du candidat officiel du parti libéral M. Laurier Baillargeon, maire de Saint-Constant, une foule nombreuse se pressa à l'intérieur de la salle de l'école Vinet-Souligny de Saint-Constant, et un grand nombre de partisans libéraux furent obligés d'assister à l'assemblée assis dans leur voiture, la salle étant remplie à sa capacité. Plusieurs orateurs prirent la parole, dont l'orateur invité Me Marie-Claire Kirkland-Casgrain, membre de l'Assemblée législative de Québec. Elle sut capter l'attention constante de l'assistance, en leur exposant clairement tout ce que le Parti Libéral avait accompli en si peu de temps au pouvoir, elle insista surtout sur l'avenir de notre Province avenir qui sera mis en jeu à l'élection du 14 novembre 1962, et demanda avec véhémence à la population, de laisser le gouvernement Lesage terminer son oeuvre si bien commencée. Des applaudissements chaleureux interrompirent à plusieurs reprises, le discours de Me C. Kirkland-Casgrain.

M. POTVIN

Au tout début, M. Rodrigue Potvin de Saint-Remi, s'adressa à la population; avec un accent des plus convaincu, sur le succès libéral dans la présente élection pour ce qui regarde dit-il le comté Napierville-Laprairie, il n'est question que d'attendre la journée de l'élection, pour compler l mjrté deaa oiiM. Laurier Baillargeon, candidat libéral dans le comté, car affirma-t-il, les libéraux et les partisants de l'Union Nationale, concédent déjà le comté au parti Libéral. Il appuya également sur le fait qu'il existe actuellement dans la province de Québec, un esprit de démocratie et une liberté de paroles, qui n'existait pas du tout, lors du règne de l'Union Nationale.

Me BARBEAU

Me Alphonse Barbeau, également natif de Saint-Constant, se plut à nous faire un exposé clair et précis, sur la présente campagne du Parti Libéral: 1. La raison de l'élection du 14 novembre, qui est un geste de courage, et d'un parti consciencieux, en référant une question si importante à la Voix du peuple. 2. Pour-



M. LAURIER BAILLARGEON

quoi on ne peut laisser au parti de l'Union Nationale, la manière de procéder pour étatiser l'électricité, pour la bonne raison qu'ils ont toujours été contre l'étatisation de l'électricité et qu'ils le sont encore, puisque leur chef M. Johnson, ne veut pas se prononcer. 3. Est-ce bon la nationalisation de l'électricité. Oui ou Non? Me Alphonse Barbeau énuméra nombre de pays et même de nos provinces voisines qui ont nationalisés l'électricité. Alors, dit-il, si c'est bon pour eux, c'est certainement bon pour nous.

Me JEAN BOUCHER

Me Jean Boucher, député fédéral du comté, adressa la parole à l'assistance, d'une voix ferme et d'expressions pleines de réalisme. Il nous fit un portrait franc des deux candidats en présence. Nous faisant remarquer que M. Laurier Baillargeon a fait un succès dans l'administration de la compagnie dont il a la charge, ainsi que l'administration de la municipalité de Saint-Constant, dont il est le maire, municipalité qui ne cesse de progresser de jour en jour. Pour ce qui est des deux chefs en présence dit-il, il est difficile de concevoir que M. Johnson pense pouvoir même s'approcher de l'hon. Jean Lesage, qui, aujourd'hui, a acquis l'estime et le respect de toute la population de la Province de Québec.

Dr Maurice Bonvouloir, président de la Jeunesse Libérale du comté Napierville-Laprairie, nous présenta le candidat libéral du comté.

M. BAILLARGEON

M. Laurier Baillargeon, tout souriant et confiant dans l'élection à venir, se plut à introduire à l'assistance, les maires présents à cette assemblée: M. Ubald Pagé, Saint-Isidore; M. Denis Lussier, St-Jacques -le-Mineur; Aimé Poissant, St-Mathieu; Roger Lamoureux, Napierville (campagne); Léonard Laforest, St-Michel; Maurice Marotte, St-Remi (ville); Remi Provost, St-Edouard; Fabien Ste-Marie, Saint-Remi (campagne); Bernard Lussier St-Philippe; Rosaire Circé, Laprairie; Roger Lamarche, Côte Sainte-Catherine d'Alexandrie et quelques autres maires se sont excusés de leur absence.

M. Laurier Baillargeon remercia de tout coeur les orateurs qui l'ont précédé, et qui ont si bien élaboré le prodigieux programme du parti libéral. Il fit connaitre à l'assemblée le genre de campagne qu'il veut poursuivre, qu'il entend s'en tenir à la question politique, tout en admettant que si l'opposition ou l'organisation Riendeau, le force à agir autrement, il le fera, et cela, avec preuve à l'appui. Il rappellera également à la population, tout le trouble, donna aux électeurs, avec toutes les tactiques d'élections, dont l'organisation Riendeau fit usage lors de la dernière élection de juin 1960. Ici M. Laurier Baillargeon parla très sévèrement, avertissant l'opposition de se tenir sur ses gardes, et ne pas faire usage de ses tactiques, car dit-il, je suis prêt, et j'ai tout ce qu'il faut pour les en empêcher, et ceux qui en seront les auteurs en subiront les conséquences. Il repassa les item les plus importants du Parti Libéral, mentionna l'augmentation des subsides accordés aux municipalités pour l'en-

(suite à la page 42)

Souper-causerie et présentation de coiffures, le 30 octobre

Madame, Mademoiselle,

L'Ecole de Culture de Saint-Jean est heureuse de vous inviter à un souper-causerie qui se tiendra à l'hôtel St-Jean mardi le 30 octobre 1962, à 6 h. 30 p.m. La conférencière sera Mme L. Douillard-Mondor, présidente de la Commission provinciale pour la promotion des loisirs féminins. Il y aura également un défilé de coiffures sous l'habile direction de "Christian-Pierre" coiffeur, technicien en teinture.

Les billets sont en vente "Au Carrousel" et au salon de coiffure "Christian-Pierre".

Bienvenue à toutes.



● Directeur de la bibliothèque au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, M. Bernard Vinet vient de publier, au Centre de Psychologie et de Pédagogie, un ouvrage intitulé: "La Bibliothèque, Instrument de Travail" et préfacé par le R.P. Edmond Desrochers, s.j., bibliothécaire à la Maison Bellarmin. Cet ouvrage se révèle comme un guide pratique à l'intention des responsables des bibliothèques scolaires et de toutes les personnes désireuses de profiter des richesses de nos bibliothèques.

Les Citoyens-Unis en faveur de la carte d'identité



● ASSOCIATION PARENTS-MAITRES A LAPRAIRIE. — Assis, de gauche à droite: Mme Georges-Hector Lamarre, vice-présidente; M. l'abbé Germain Legrand, aumônier; M. Marius Lessard, président; M. F. Pierre, secrétaire. Debout, de gauche à droite: MM. Maurice Favreau, Robert Poirier, Mlle Micheline Legrand, Mmes Bernard Bissonnette, Arthur Ste-Marie, Yvon Quesnel, Marcel Laporte, MM. Georges Lefebvre, Marcel Gosselin.

Réunion de l'Association "Parents-Maîtres" à Laprairie

Le 17 octobre 1962, la réunion de l'association "Parents - Maitres" groupait un nombre imposant d'adhérants. Ce fut une soirée intéressante, où tous et chacun, par un forum bien conduit purent à leur aise exprimer des idées, lues à l'assemblée après un certain temps de discussion. Les projets brassés à cette occasion montrèrent d'une façon indiscutable, le souci qu'avaient les membres pour le bien physique, moral, intellectuel de l'enfant.

La question d'abord posée à l'association, en fut une de préférence. Quel sujet aimeriez-vous étudier? Trois réponses précises orientent le débat. 1. La psychologie des jeunes; 2. L'éducation sexuelle des enfants (comment parler); 3. En rapport avec le Concile: enseignements pontificaux. Encycliques se rapportant à l'éducation familiale et sociale. Le choix de l'assemblée s'est porté sur la première idée: la psychologie des jeunes.

Puis, la salle se partagea en 8 ou 9 groupes ayant chacun une dizaine de personnes. Et les sujets du forum furent distribués.

1. L'éducation appartient d'abord aux parents. Ensuite ils confient cette tâche à des éducateurs. Les éducateurs devraient être des spécialistes.

2. Quelle directive aimeriez-vous que l'association P.-M. adopte en ce qui regarde les moyens d'intéresser plus d'individus à l'éducation des autres.

3. Comment peut-on avec toutes nos préoccupations, réaliser l'UNION dans les trois (3) éléments essentiels suivants: Parents-Maitres-Elèves.

Ce fut animé. La conviction des uns entrainait l'adhésion des hésitants; des éclats de voix accentuaient une idée originale qu'un applaudissement soulignait. C'était le cas d'appliquer cette devise: "Tous pour un, un pour tous". Car chacun y allait de son expérience pour illustrer concrètement son idée et enrichir ainsi ses voisins, et de ce fait, aider à faciliter le travail de l'éducation.

Ces rencontres entre parents et maitres favorisent étonnamment les 3 éléments de l'éducation. 1. Parents; 2. Etudiants; 3. Instituteurs. Dès lors, l'Association devient une coopérative d'éducation, et contribue à créer une atmosphère de revalorisation des idées sociales, ou chaque membre prend une importance telle qu'il se doit d'apporter sa part à l'édification de la société.

NAISSANCE

Au Christ-Roi, le 21 octobre, a été baptisée Marie, Claire, Aline, Cécile, née le 11, enfant de M. Léonard Emond et de Claire Aubry. Le parrain a été M. Lucien Aubry et la marraine Aline Vincent, oncle et tante. Porteuse: Mme Maurice Auger, tante de l'enfant.

MARIAGE

En l'église Saint-Noël Chabanel d'Iberville a été célébré le mariage de M. Jean-Claude Béliveau, fils de M. Gérard Béliveau et de Cécile Letarte, du Christ-Roi de Laprairie à Mlle Janine Dussault, fille de M. Sylvio Dussault et de Bernadette Benoit, de St-Noël Chabanel d'Iberville. Les témoins ont été MM. Gérard Béliveau et Sylvio Dussault, pères.

LAPRAIRIE
(LA NATIVITE)

NAISSANCES

Le 21 octobre a été baptisée Marie, Pierrette, Madeleine, Françoise, née le 8, enfant de M. Marc Roy et de Rita Cuillerrier. Le parrain a été M. Omer Provost et la marraine Madeleine Lefebvre, cousins de l'enfant.

Le 21 octobre a été baptisée Marie, Ginette, Mariette, Louise, née le 8, enfant de M. Arthur Faille et de Lise Boulerice. Le parrain a été M. Clément Tremblay et la marraine Marette Boulerice, cousin et tante.

SEPULTURES

Le 15 octobre dernier est décédé à domicile à l'âge de 90 ans, M. Oliva Lefebvre, époux de Olympe Bourdeau.

Le service a été chanté yle 18 octobre en l'église paroissiale par M. l'abbé Camille Lefebvre, petit-fils du défunt, vicaire à la paroisse St-Pie X, assisté de M. le chanoine P. Lapointe, curé à La Nativité et M. le curé Germain Legrand, de la paroisse Christ-Roi, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le chanoine Paul Lapointe qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Le 15 octobre est décédée à domicile, à lâge de 77 ans, Alice Beauvais, épouse de Léon-Henri Beaudet décédée en la paroisse St-Enfant-Jésus de Montréal, où les funérailles eurent lieu.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Le 17 octobre est décédée à l'âge de 82 ans, Maria Gravel, veuve de Joseph Lucas, de Montréal. Les funérailles eurent lieu en l'église du T. St.-Sacrement de Montréal.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 18 octobre est décédée à l'âge de 5 mois et 2 jours, Hélène Alexandre, enfant de M. Majella Alexandre et de Lucille Poupart.

La cérémonie des Anges eut lieu en la paroisse du Christ-Roi de Laprairie.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Jacques-Cartier (DNC). — Les Citoyens-Unis ont entrepris une autre campagne concernant l'amélioration des moeurs électorales. Cette fois-ci, on demande que la carte d'identité soit obligatoire au cours des élections. La Commission scolaire a elle aussi approuvé cette décision. Lors du congrès annuel des Commissions scolaires du diocèse, elle posera le problème à tous les commissaires présents. Voici la lettre que les Citoyens-Unis ont envoyée au premier ministre Lesage:

Monsieur
le Premier Ministre,

Le Comité de l'Association des Citoyens-Unis de Jacques-Cartier s'est réuni le 26 septembre 1962, à la demande de Germain Bertrand, son conseiller technique et président de la Commission scolaire, afin d'intervenir auprès de vous et de votre gouvernement en vue de demander l'établissement de la carte d'identité pour le peuple de notre cité.

Les constatations qui motivent cette demande sont les suivantes:

1) La lutte que notre association mène depuis des années, contre les réseaux de la pègre et contre les bandes de fiers-à-bras installés chez nous, est loin de se terminer. Malgré nos succès, ceux qui nous terrorisaient hier se trouvent seulement dans une trève aujourd'hui.

2) Les élections du mois de novembre 1962 pour les représentants provinciaux et celles du mois de juin 1963 pour la Commission scolaire promettent de maintenir au pouvoir les personnalités qui ont aidé et dirigé avec courage la lutte de notre association. Ces personnalités sont terriblement craintes par les "patrons" de la pègre et par les "caporaux" des fiers-à-bras.

3) Le fait que J.-Léo Aldéo Rémillard soit encore maire de Jacques-Cartier, en dépit du bill 54, qui le vise directement, jette la confusion parmi nos honnêtes gens et les désole. Par contre, les acolytes de celui-ci s'organisent en silence et attendent les élections pleins d'espoir.

Devant ces constatations, le Comité de l'Association des Citoyens-Unis de Jacques-Cartier croit que l'établissement de la carte d'identité s'impose pour des raisons que tous les gens honnêtes comprennent facilement. Elle servira non seulement à contrôler les réseaux de la pègre et les bandes de fiers-à-bras, mais surtout d'empêcher les "morts" de se présenter aux urnes et ceux qui veulent imposer leur règne de terreur de voter plusieurs fois. La carte d'identité sera, nous en sommes sûrs, la fin de la machine à télégraphe et, peut-être, convaincra les "patrons" et les "caporaux" en question d'embrasser le métier d'agriculteur.



► M. Didace Boudreau, qui a pris les procédures judiciaires pour que le bill 54 soit appliqué, a rappelé que le bref de quo Warrento décidera du sort du maire Rémillard d'ici peu. M. Boudreau qui est originaire de la Gaspésie, habite Jacques-Cartier depuis une quinzaine d'années. Il est directeur des Citoyens-Unis depuis la fondation de l'Association.

Le peuple de notre cité attend avec confiance votre décision et celle de votre gouvernement.

Au nom de ce peuple et au nom de l'Association des Citoyens-Unis de Jacques-Cartier, le Comité vous a voté à l'unanimité ses remerciements anticipés.

Le président,
Gérard SABOURIN

Ouverture de la...

(suite de la page 41)

tretien des chemins d'hiver, que le gouvernement libéral a actuellement porté de $175 à $250 du mille.

Il prouva, avec chiffres à l'appui, l'effort apporté par l'Office du Crédit Agricole du Québec pour améliorer le sort du cultivateur dans le comté, pour ne faire qu'une comparaison en 1969, sous le régime de l'Union Nationale, les prêts se chiffrent à $123,000.00 et en 1961 sous le régime libéral, les prêts se chiffrent à $530,000.000 la conclusion est facile à faire, il parla également des indemnités à ceux qui eurent des dommages, lors des récentes tempêtes, en 1961 les cultivateurs reçurent pour $45,000 d'indemnité, et tous les autres aussitôt l'enquête finie, seront également indemnisée. M. Laurier Baillargeon aborda plusieurs autres sujets, et en garda plusieurs autres qui seront réservés aux municipalités les plus affectées par ces différentes questions. Il termina en invitant la population d'appuyer le Parti Libéral à 100% et de lui donner une des plus belles majorités lors de l'élection du 14 novembre 1962.

Sur l'estrade, nous avions également Me Gervaise Brisson, vice-présidente de la Fédération Libérale de la Province, qui se fit un plaisir de nous présenter Me M.-C. Kirkland-Casgrain et Mme Paul Favreau, présidente des Femmes Libérales du comté Napierville-Laprairie, qui remercia amicalement notre orateur invité, Me M.-C. Kirkland-Casgrain.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
FI. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
St-Remi 454-9732
Napierville, P.Q.

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 50¢ lb SPECIAL	STEAK 35¢ lb HACHE	FILET 89¢ lb MIGNON	PRIX SPECIAL POUR CONGELATEURS	STEAK 59¢ lb SIRLOIN	FAUX 65¢ lb FILET	STEAK 49¢ lb DELICATISE

G. A. PARADIS — 203 Champlain, Saint-Jean
Viande approuvée
Livraison gratuite
FI. 6-9461

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 21 octobre a été baptisé Joseph, Edouard, Robert, né le 13, enfant de M. Claude Lebeau et de Yvette Régnier. Le parrain a été M. Edouard Messier et la marraine Simone Lebeau, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 21 octobre a été baptisée Marie, Aline, Sylvie, née le 13, enfant de M. Jean-Denis Arcand et de Gaétane Côté. Le parrain a été M. Honora Leblanc et la marraine Aline Leblanc, oncle et grand-mère.

x x x

A la Cathédrale, le 21 octobre a été baptisée Marie, Estelle, Lucie, Julie, née le 5, enfant de M. Claude Laurin et de Denise Lachance. Le parrain a été M. Jean Carignan et la marraine Lucie Laurin, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale le 21 octobre a été baptisée Marie, Simonne, Lyne, née le 6, enfant de M. Maurice Thibodeau et de Jacqueline Lavallée. Le parrain a été M. Roméo Thibodeau et la marraine Simonne Messier, oncle et tante.

x x x

A Saint-Lucien le 20 octobre a été baptisé Joseph, Jean, Serge, né le 8, enfant de M. Jean Provencher et de Odette Côté. Le parrain a été M. Dominique Provencher et la marraine Rose Eva Provencher, oncle et tante.

x x x

A St-Edmond le 17 octobre a été baptisée Marie, Béatrice, Louise, née le 11, enfant de M. Jacques Séguin et de Denise Goyette. Le parrain a été M. Adrien Marcotte et la marraine Béatrice Léger.

x x x

A St-Edmond le 21 octobre a été baptisé Joseph, Victor, Luc, né le 5, enfant de M. Jean-Paul Martin et de Monique Hébert. Le parrain a été M. Rosario Trudeau et la marraine Clarinda Trudeau, oncle et grand-mère. Porteuse: la mère de l'enfant.

x x x

A St-Edmond le 21 octobre a été baptisée Marie, Marcelle, Ginette, née le 15, enfant de M. Gérard Gadoury et de Rita Raymond. Le parrain a été M. Georges Gadoury et la marraine Marcelle Gélinas, oncle et tante. Porteuse: Claudette Raymond, cousine.

x x x

A St-Edmond, le 21 octobre a été baptisée Marie, Ginette, Sylvie, née le 10, enfant de M. André Plouffe et de Lilianne Lussier. Le parrain a été M. Claude Plouffe et la marraine Simone Létourneau, oncle et tante.

x x x

Le 21 octobre a été baptisée Marie, Huguette, Line, née le 12, enfant de M. Raymond Vachon et de Pauline Piette. Le parrain a été M. Alain Langlois et la marraine Huguette Piette, oncle et tante. Porteuse: Cécile Lamarre.

MARIAGES

En l'église Saint-Lucien, le 20 octobre, a été célébré le mariage de M. Marcel Poirier, fils de M. Charles Henri Poirier et de Blanche Savage à Mlle Denise Tremblay, fille de M. Oscar Tremblay et de feu Bernadette Parent. Les témoins ont été MM Charles-Henri Poirier et Oscar Tremblay.

La Bible vous parle . . .

Persévérez dans la dilection fraternelle. N'oubliez pas l'hospitalité, car c'est grâce à elle que quelques-uns, à leur insu, hébergèrent des anges. (Heb 13, 1-2). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



● **HOMMAGES A MADAME J.-F. ST-CYR. — Dans l'après-midi de mercredi le 17 octobre, un groupe de dames se réunissaient à la Maison Sainte-Bernadette, à Saint-Jean, pour rendre hommages à Mme J.-F. St-Cyr qui, depuis 25 ans, s'occupe activement de l'Oeuvre des Tabernacles à Saint-Jean. Un souvenir tangible lui fut offert et un goûter fut servi par les Révérendes Soeur de l'Immaculée-Conception. Madame St-Cyr a dit sa reconnaissance pour ce témoignage d'amitié et a voulu aussi remercier toutes ces dames qui coopèrent depuis de nombreuses années à la fabrication d'articles du culte. Sur la photo, assises de gauche à droite: Mme M. S. McGuire, Mme Etienne Guillet, Mlle Gertrude Chassé, Rév. Soeur Solange, supérieure de la Maison Sainte-Bernadette; Mme J.-F. St-Cyr, Mme Georges-E. Lesage, Rév. Soeur Marie-Auxiliatrice, Mmes Isidore Hébert, Eugène Ménard, Bernard Bernard, Mlle Elisabeth Lachance, Mme Lucien Laurion; 2e rangée: Mmes Joseph Clouâtre, Roméo Hébert, Julien Bazinet, Edouard Laflamme, Edouard Laurin, Mlle Eva Tessier, Mmes Oscar Boulais, Henri Gagnon, Willie Samson, Ubald Meunier, Bernardin Durocher et Oscar Robichaud. Mentionnons que Mme St-Cyr a déjà été décorée de l'Ordre du Mérite diocésain.** (Photo Benoit Brouillette)



► **M. et Mme Donald Simard photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église N.-D.-Aux. de Saint-Jean. Madame Simard (Ginette Ditata) est la fille de M. et Mme Antonio Ditata de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Georges Simard, également de Saint-Jean.** Studio Guillet Enr.



► **Samedi, le 20 octobre à l'église St-Lucien, a été célébré le mariage de M. et Mme Marcel Poirier. La mariée (Denise), est la fille de M. Oscar Tremblay et de Mme Tremblay, décédée. Le marié est le fils de M. et Mme Chs-H. Poirier de St-Blaise. Félicitations.**

Studio Ken Wallett



► **M. et Mme Raymond Bélanger photographiés à l'issue de leur mariage, célébré ces jours-ci en l'église Notre-Dame de Pitié, à Québec. La mariée (Louisette Hamon) est la fille de M. et Mme Ls Hamon de Québec. Le marié est le fils de M. et Mme S. Bélanger de la paroisse N.-Dame-de-Lourdes, de Saint-Jean. Ils habiteront Winnipeg, Man.**

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

LE PROJET DU DOMAINE IBERVILLE REALTIES LTEE

Prix à partir de seulement

$500.00

comptant

VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR PROPRIETAIRE

LA MAISON QUE VOUS ACHETEZ A IBERVILLE

A TOUTES LES COMMODITES MODERNES !

EGOUTS - AQUEDUC - ECOLES SUR LES LIEUX
POUVOIR ELECTRIQUE - EGLISE DANS LE VOISINAGE

Vous pouvez venir visiter une de nos maisons à 5, rue Laberge. Appelez-moi pour visite

Le montant initial est établi pour convenir à la famille intéressée à acheter une maison

Pour plus de renseignements . . . adressez-vous à

LIONEL MENARD

Club Bellerive
IBERVILLE

Tél. Fl. 7-4058
tous les jours!

Jean Lesage en tournée sur la Rive-Sud

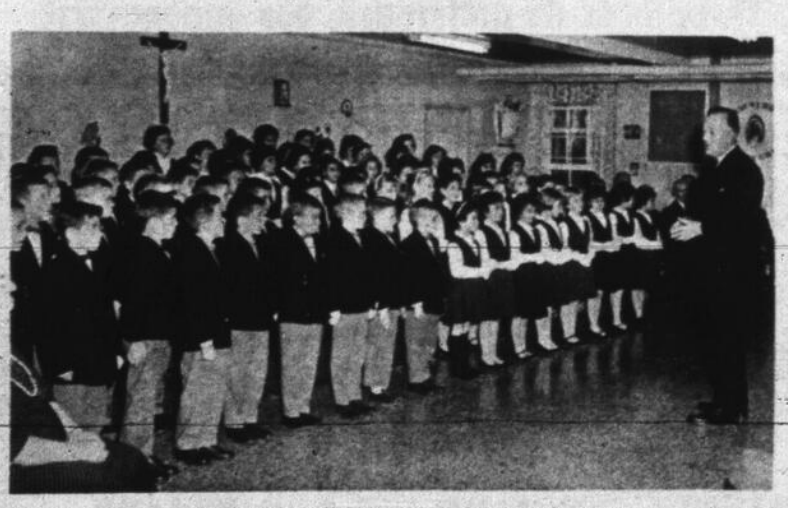
Le chef du gouvernement provincial a fait lundi dernier une visite-éclair le long du fleuve Saint-Laurent. M. Jean Lesage a été successivement reçu par les municipalités de Varennes, Verchères, Contrecoeur et devait poursuivre son voyage jusqu'à Sorel.

A Varennes, il s'est attardé, au désespoir des officiels de sa suite, au Foyer Lajemmerais et au sanctuaire Marie d'Youville. Le chef du gouvernement a assisté au salut du Saint-Sacrement célébré par M. le curé E. Choquet. Les filles de Mère d'Youville ont ensuite offert une légère collation à tous les participants de cette... randonnée.

Le rythme de son passage est simplement effarant: visites à la Canadian Titanium Pigments, à la salle du comté de Verchères, aux établissements Dalpé et Frères, à l'hôtel de ville de Contrecoeur, etc... Et naturellement à chaque arrêt remise de souvenirs, courte allocution à sujet différent: l'agriculture, le développement économique de la Rive-Sud, le complexe sidérurgique, les affaires municipales: "Nous étudions une formule de péréquation des revenus des municipalités... Nous sommes à la veille d'une solution..." Et au sujet de la nécessité de la nationalisation des compagnies privées d'électricité: "Nous sommes tellement consciencieusement convaincus...".



● A VERCHERES, recevant le titre de Citoyen d'honneur; MM. Jean-Guy Malo, secrétaire, Jean-Marie Moreau et Gaston Dalpé, maires de la paroisse et du village.
(Photo François Préat. Varennes)



● AU FOYER LAJEMMERAIS, A VARENNES
(Photo Frs Préat, Varennes)



● A CONTRECOEUR signant le livre d'or en présence de M. Gérard Cournoyer, ministre provincial des Transports et des Communications. (Photo François Préat, Varennes)

DANS VERCHERES

Ouverture officielle de la campagne électorale

(A.P.) — Dimanche dernier, 21 octobre, nos deux principaux partis en lice pour les élections du 14 novembre ont entamé la lutte: l'Union Nationale à l'Ecole Dominique-Savio avec Clément Beauchemin, le Parti libéral à l'Ecole secondaire St-Mathieu, avec le député sortant Guy Lechasseur. Ces deux réunions se tenaient à Belœil.



M. Clément Beauchemin

M. Marc St-Cerny, président exécutif par intérim de l'Association de l'Union Nationale du comté de Verchères, présentait les orateurs: MM. Roland Robidoux, conseiller municipal de McMasterville, Clodomir Ladouceur, ancien député, Paul Dozois, ancien ministre des Affaires municipales, Me Dollard Dansereau, Me André Surprenant candidat à la dernière convention et Clément Beauchemin, récemment élu pour briguer les suffrages le 14 novembre.

Celui-ci s'est demandé pourquoi le gouvernement Lesage déclenchait des élections en 1962 puisque son mandat devait durer encore deux ans... Il a parlé des "folles promesses de 1960", de l'institution de 22 commissions.

M. Clément Beauchemin a signalé ensuite que la Régie des Alcools avait presque doublé le nombre de licences.

Le Parti libéral quant à lui inaugurait sa campagne avec comme présentateur M. Yvon L'Heureux et comme orateurs invités: MM. Bernard Pilon, député fédéral, François Boulais, député de Rouville et Jean Meunier, candidat libéral dans Bourget. Presque tous les maires du comté de Verchères étaient présents.

Me Guy Lechasseur, député sortant, après avoir rappelé la nécessité de ces élections prochaines, "il nous faut être maîtres chez nous" a énuméré les réalisations du gouvernement libéral dans le comté. Il a affirmé "ne s'être jamais mêlé directement des affaires municipales ou scolaires mais être au contraire l'avocat de ses administrés auprès du gouvernement". Il a ensuite insisté sur l'aide apportée aux organismes de loisirs: octrois



Me Guy Lechasseur

accordés sans tapage. Le député de Verchères a terminé: "Semer chez nous pour récolter chez nous"...

Succès triomphal des centaines de cercles d'expression orale de la Société du Bon Parler Français

Depuis un peu plus d'un an, la Société du Bon Parler français a fondé plus de 500 cercles d'expression orale groupant au total plus de 10,000 étudiants et étudiantes d'au moins 300 écoles secondaires, couvents, collèges classiques, instituts familiaux et écoles normales de la province de Québec et des autres provinces du Canada où l'on trouve des groupes canadiens-français.

Ces Cercles sont animés grâce au bulletin mensuel "La Maîtrise de la Parole", organe officiel institué par le BPF pour servir de trait d'union entre eux et la Société qui donne à tous ses Cercles les exercices à faire et les travaux à effectuer par l'intermédiaire de cette publication.

L'an dernier, au cours de l'année scolaire 1961-62, la première série annuelle du bulletin "La Maîtrise de la Parole" avait pour but de "rendre la parole aux muets", c'est-à-dire d'aider les timides, les gênés à parler, à créer du langage spontané.

Cette année, la seconde série de "La Maîtrise de la Parole" se propose de corriger le langage dans l'expression orale, le premier pas ayant été franchi avec succès et enthousiasme l'an dernier ainsi qu'en témoignent éloquemment les centaines de lettres d'appréciation, de rapports et de commentaires d'éducateurs et éducatrices adressées à la Société du Bon Parler français.

D'autres Cercles se créent encore par dizaines et par dizaines déjà depuis la rentrée scolaire de cette année, il y a à peine plus d'un mois et il est à souhaiter que cet exemple bienfaisant soit suivi par tous, surtout chez les garçons qui ont tant besoin d'améliorer et de corriger leur langage pauvre, abâtardi et pratiquement inexistant dans certains cas.

Tous les professeurs, supérieurs, directeurs et directrices de maisons d'enseignement intéressés peuvent se procurer, dès maintenant, un exemplaire gratuit du premier bulletin de chacun des deux séries annuelles (1962 et 1963), (il y a deux catégories, une pour les jeunes filles, une pour les jeunes gens) édités spécialement pour les élèves de 13 à 20 ans. Il suffit pour cela d'en faire la demande par écrit à la Société du Bon Parler français, 2277, rue de la Visitation, Montréal, Qué.

Le président général de la Société du Bon parler français, M. Trefflé Boulanger, directeur général du Service des Etudes à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, se dit heureux et enchanté de voir les progrès accomplis par tous les membres de ces Cercles d'expression orale qui travaillent pour eux tout en se récréant aux périodes réservées aux activités dans toutes les maisons d'enseignement où de tels Cercles ont été créés.

M. Boulanger se réjouit enfin de voir la bonne volonté, le talent et l'enthousiasme de tous ces jeunes volontaires du bon langage, âgés de 13 à 20 ans et il croit sincèrement que tous et toutes doivent entrer dans cette grande croisade appelée à rendre des services inestimables aux éducaturs comme à leurs élèves. "C'est la clé du succès pour un avenir meilleur", conclut le président de la Société du Bon Parler français qui célèbrera en 1963, la 40e anniversaire de sa fondation par le regretté professeur Jules Massé.



Un bon citoyen
DONNE DE SON SANG

LA DUALITE CANADIENNE

Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais

Ouvrage réalisé par

MASON WADE

en collaboration avec un Comité du Conseil de Recherches en Sciences sociales du Canada sous la direction de

JEAN-C. FALARDEAU

Edité par

Presses Universitaires Laval
University of Toronto Press

En vente à

Les Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

Tél. Fidélité 7-7529 Tél. OLympia 8-2721

La vie à Saint-Louis de Boucherville

● *par Gisèle Côté-Préfontaine*

ASSEMBLEE DE PAROISSE

Dimanche prochain, le 28 octobre, à 11 h. 45 a.m., après la messe de 11 h., dans la salle de l'école Pierre-Boucher, sera tenue une assemblée des paroissiens tenant feu et lieu, dans le but de ratifier deux résolutions passées par les marguilliers enciens et nouveaux: La résolution d'acheter l'immeuble qui sert actuellement de presbytère temporaire et qui servira "ad hoc" jusqu'à la construction de l'église; La résolution de contracter un emprunt à la Caisse Populaire de Boucherville.

CHORALES

Hommes et enfants s'exercent déjà en vue de la fête liturgique de Noël. Nous tenons à féliciter les "voix d'anges" qui, sous la direction de Mlle Rose-Marie Léveillé, ont su imprégner la messe de 10 h. dimanche dernier, d'une atmosphère toute monacale.

DIMANCHE DU PAUVRE

MM. Roch Valois et Gaston Pominville ont été nommés administrateurs des biens en nourriture et en argent reçus aux portes de l'école, le deuxième dimanche de chaque mois. Le fonds en secours pour les familles éprouvées s'élève à $67.50 et à 23 boites de conserves. C'est un bon début!

UNION DES FAMILLES

Le 25 octobre dernier, les nouveaux directeurs du mouvement se sont rencontrés en vue d'amorcer le travail de l'année. Ils annoncent la tenue d'une réunion générale, le dimache 28 octobre, à 8 h. 30 p.m., à l'école Pierre-Boucher. On y présentera le film: "J'ai 25 millions d'enfants", film publicitaire sur l'UNICEF, préparé par l'UNESCO et mettant Danny Kay en vedette. Tous sont bienvenus. Nous pensons cette année à mieux christianiser la coutume de l'Halloween.

LOISIRS PIERRE-BOUCHER

Le travail sur bois pour jeunes garçons débutera samedi le 27 octobre à 10 h. a.m., sous la direction de M. C. Degrosbois. Toutes les grandes personnes désireuses de jouer au tennis sur table, au badminton et au ballon-volant, sont priées de se former un comité et de s'adresser aux Loisirs Pierre-Boucher pour l'usage de la salle de jeux. Samedi prochain, à 1 h. 30 p. m., le film présenté aux enfants sera "Ailes de l'espérance". En plus de la collaboration de MM. Lalumière, Brouillette et Major, lors des projections, nous tenons à signaler le dévouement de Mlles Suzanne Sabourin, Louise Grenier, Beverley Goulet et Judith Comeau. Merci à ces monitrices!

NOS ECOLES SUR LE VIF

Nous inaugurons cette nouvelle chronique afin de mieux souligner les efforts et les réussites des professeurs et élèves dans les diverses écoles de Boucherville. A tout Seigneur, tout honneur présentons cette semaine le personnel des deux écoles sous la direction des Dames de la Congrégation.

COUVENT STE-FAMILLE SECONDAIRE:

Sr St-Narcisse de Sion, directrice.

Sr Ste-Rita-Maria, directrice du cours secondaire; Sr St-Lambert-de-France, 11e année; Mme Pierre Dutil, 10e année scientifique; Sr Ste-Rose du Rosaire, 10e année générale; Sr St-Azarias, 9e scientifique; Mlle Gisèle Descôteaux, 9e générale; Mlle Hélène Gagnon, 8e scientifique; Mlle Mariette Laramée, 8e scientifiquqe; Sr Ste-Gertrude-du-Rosaire, 8e générale; Mme Aurèle Labelle, anglais; Mme Annie Noizellier, français; Mlle Marthe Piché, français; Mlle Pierrette Jodoin et Mlle Pauline Germain, enseignement ménager.

ECOLE MARGUERITE-BOURGEOYS:

Sr St-Gérard Majella, directrice.

Sr Ste-Yolande-de-la-Foi, 7e année; Mlle Marielle Baudreault, 6e année; Mlle Francine Jodoin, 5e année; Mlle Henriette Chagnon, 4e année; Mlle Gabrielle Dansereau, 3e année; Mme Mathilde Dubois, 2e année; Sr St-Jean-de-la-Croix, 1ère année.

MENTIONS

Les Révérendes Mères Ste-Rita-Maria, St-Lambert-de-France, Ste-Rose du Rosaire, St-Azarias et Ste-Gertrude du Rosaire, Mme Pierre Dutil, Mlles Francine Jodoin et H. Chagnon poursuivent actuellement des études. Félicitations et bon courage!

ACTUALITES

COUVENT SAINTE,- FAMILLE secondaire: Afin de mieux fraterniser, professeurs et élèves des 10e et 11e années ont participé à de joyeuses agapes, mercredi le 17 octobre, à l'école Marguerite-Bourgeoys. Tout le couvent bourdonne dans la préparation d'un quizz sur le Concile. Un missel Feder sera attribué à la gagnante. Bonne chance!

ECOLE DU SACRE-COEUR: — Deux classes du niveau secondaire visiteront sous peu le Jardin Botanique, dans le cadre des visites industrielles. Lors du récent exercice de sortie rapide, nos 504 élèves ont évacué l'école dans le temps record de 1 minutes et 15 secondes. Félicitations! Les élèves de 4e, 5e, 6e et 7e années sont tout heureux de bénéficier de la collaboration de Mme Guy Parent, artiste bien connue: ils préparent un jeu scénique pour la Sainte-Catherine. Sur demande expresse, ils donneront une représentation supplémentaire, le soir, où les parents seraient invités. Chut! c'est un secret . . .

ECOLE PIERRE-BOUCHER: — Deux bonnes nouvelles nous sont parvenues cette semaine. Primo: Madame Paule Roy, professeur d'expression orale au Conservatoire de la Province, jouit maintenant de l'autorisation de la Commission scolaire pour donner ses cours dans un local de l'école. Secondo: le 19 octobre, le Département de l'Instruction Publique permettait officiellement l'enseignement des mathématiques selon le procédé Suisenaire, dans une première année de l'école, Mlle Rose-Marie Léveillée, spécialiste de cette techique, a donc débuté ces leçons dès lundi dernier. La campagne de sécurité bat toujours son plein. Lors du salut au drapeau, vendredi dernier, deux brigadiers de l'école ont entretenu leurs camarades de ce point capital. Pierre Valois a prouvé l'importance de la sécurité au foyer, et Jean-Marc Bélisle, a démontré la nécessité de la prudence sur la route. Notons que tous les parents sont bienvenus, à cette cérémonie, chaque vendredi, à 3 h. 15 p.m.

ECOLES M.-BOURGEOYS, L.-H. LAFONTAINE, A. GIROUARD, NOUS SOMMES A L'ECOUTE

ASSOCIATION PARENTS - MAITRES, niveau secondaire: Les directeurs de ce mouvement ne demeurent pas inactifs. Ils annonceront bientôt la tenue d'une assemblée de tous les parents dont les enfants sont inscrits au cours secondaire, à Boucherville. A cette occasion, il y aura élection d'un nouveau bureau de direction.

CENTRE D'ART: L'inscription des enfants à la bibliothèque municipale aura lieu samedi le 28 octobre de 9 h. 30 a.m. à midi, et de 1 h. 30 à 3 h. p.m. Les cours de dessin pour les jeunes débuteront également se même jour, à 10 h. a.m. à l'école du Sacré-Coeur.

BOUCHERVILLE

NOS AFFAIRES MUNICIPALES

Le rôle spécial des six premiers mois de l'année a été homologué au cours de la séance d'ajournement de mardi dernier 16 octobre. Ce rôle se rapporte aux subdivisions, constructions et aménagements du premier semestre 1962. Cette évaluation d'environ $2,900,-000 dollars ajoutée aux $22 millions du rôle normal porte l'évaluation totale de Boucherville à quelque $25 millions et démontre l'essor prodigieux de notre cité.

La Bible vous parle . . .

Que votre conduite soit exempte d'avarice, vous contentant de ce que vous avez présentement; car Dieu lui-même a dit: "Je ne te laisserai ni ne t'abandonnerai". (Heb 13, 5) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).



● De gauche à droite assis: les membres de la Commission scolaire, MM. André Chartier, Jean-Guy Maheu, Gérard Savaria, président, Maurice Joly, Robert Ayotte, secrétaire-trésorier. Absent: M. Gustave Francq. Debout: MM. Wellie Lamothe, Gérard Baril, Normand Gagnon et Cléophas Gagnon.

L'Ecole du Sacré-Coeur officiellement remise à la Commission Scolaire

BOUCHERVILLE (A.P.)—Bien sûr cet établissement agrandi, rénové, embelli, abrite les élèves de Boucherville et des environs depuis la rentrée scolaire. Mais il fallait néanmoins marquer l'événement d'une manière tangible. Tout cela — doit-on dire prise de possession, cérémonie? — se déroulait jeudi dernier, 18 octobre.

Se trouvaient réunis: d'abord les grands responsables de la construction, les membres de la Commission scolaire avec leur président M. Gérard Savaria, ensuite les bâtisseurs: MM. Normand Gagnon, architecte, Nadon et Lapointe ingénieurs et Wellie Lamothe, entrepreneur, les inspecteurs Gérard Baril et Cléophas Gagnon et enfin les représentants du corps enseignant, MM. Adrien Dumas, Antoine Préfontaine et Hugh Maire.

Ecole du Sacré-Coeur

Principal: M. Adrien Dumas; responsables discipline et pédagogie: de la maternelle à la 9e: M. Antoine Préfontaine; 10e, 11e et 12e: M. Hugh Maire. L'établissement compte 500 élèves dont 280 suivent le cours primaire et 220 le cours secondaire.

Le soir de nombreux adultes fréquentent les installations de l'école: cours d'anglais, culture physique pour dames, etc...

L'on fit le tour du propriétaire: simple visite pour les profanes, inspection pour les experts. Dotées des aménagements les plus modernes, les classes sont fonctionnelles et l'on regrette de ne plus pouvoir y user ses fonds de culotte...

Et dans les locaux neufs de la Commission scolaire, M. Wellie Lamothe remet à M. Gérard Savaria la clé de l'Ecole du Sacré-Coeur. Incidemment cette clé n'est pas seulement un symbole: elle permet réellement d'ouvrir les portes...



● M. Wellie Lamothe remettant la clé de l'école, à M. Gérard Savaria. (Photo Frs Préat, Varennes)

L'AMI DU QUÉBEC

VAN KAMP

★ ★ ★

GENEVA

10, 25 ET 40 ONCES

Exigez le "Gros Gin" Trois Etoiles

Huisthamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

L'Amicale mariste d'Iberville toujours vivante

Dernièrement, avait lieu à la résidence du président M. Léon Barsalou, une assemblée du Prêt d'Honneur de l'Ecole Secondaire Saint-Georges. Deux nouveaux prêts furent accordés et quatre renouvelés, pour porter à douze le nombre des étudiants qui en profitent ou qui ont profité après avoir terminé leur cours secondaire et veulent parfaire leurs études.

Ces prêts sont de $300 au maximum par année, avec garantie de cinq ans. Les bénéficiaires ne paient aucun intérêt. Les conditions de remboursement sont très faciles. Après être parvenus à leur profession respective, les intéressés ayant complété leur première année de pratique dans leur carrière respective, sont tenus de remettre 10 pour cent annuellement. Ceci permettra une survivance au Prêt d'Honneur, oeuvre dont l'Amicale Mariste d'Iberville en est fière.

Dimanche le 14 octobre, une délégation, ayant à sa tête le R.F. Jean Gohier, directeur de l'E.S.S.G. assesseur de l'Amicale, MM. Léon Barsalou, président, Marcel Landry, vice-président, Jean Martin, sec. - archiviste, Georges - Etienne Denicourt, Edmour Bonneau et Yvan Denicourt directeurs, la plupart accompagnés de leur épouse assistaient à l'Ecole Secondaire N.-D.-A. de Saint-Jean, à une assemblée de la régionale de Montréal, groupant 15 amicales maristes dont le président est M. Rolland Bosselet de Beloeil.

Cette journée coïncidait avec les élections du bureau de direction sous la présidence de l'homme-clé du mouvement mariste canadien, le R.F. Roland Bourassa, assessur de la Fédération. Avant de prendre le vote, une lettre de démission fut lue par M. Rolland Bosselet, venant de M. Marcel Landry qui avait rempli depuis trois ans le poste de secrétaire-archiviste.

Dans cette lettre, il expliqua sa démission alléguant comme raison que la charge de président de la Commission Scolaire d'Iberville, occupait plus que son temps libre. M. Landry remercia ses confrères pour la collaboration obtenue pendant ces trois années et assura l'assemblée que cela ne voulait pas dire qu'il abandonnait les amicales, mais espérait pouvoir y demeurer un membre actif. Une résolution de remerciements lui fut votée. Pour combler cette vacance, sur proposition de Dorval, appuyée par Ville St-Pierre, M. Léon Barsalou fut élu au poste de directeur de la régionale à la joie des Anciens d'Iberville. Les autres officiers reçurent un vote de confiance.

Nous tenons à remercier l'Amicale NDA de Saint-Jean pour nous avoir reçus dans ses murs et leurs gentilles épouses pour avoir occupé nos compagnes pendant les délibérations et préparé le magnifique goûter qui a clos cette rencontre.

Une quinzaine de membres assistaient à l'assemblée mensuelle du mois d'octobre, tenue mercredi dernier, le 17, à l'ESSG. M. Jean Martin donne sa démission comme sec.-arch., parce que son emploi l'oblige à travailler de nuit. Un vote de remerciements lui est adressé et Maurice Dubuc prend la relève. Une forte délégation sera à Saint-Benoit du Lac, le 4 novembre prochain pour assister à une assemblée de la Fédération des Amicales Maristes Canadiennes, convoquée surtout pour rendre hommage aux Pères Bénédictins qui fêtent cette année le 50e anniversaire de leur arrivée à Saint-Benoit du Lac.

Pour suivre une tradition établie depuis quelques années, un autobus formé de membres de l'Amicale, de leurs épouses ainsi que des étudiants de 11e et 12e année, se rendra à l'église Notre-Dame de Montréal pour assister à une heure d'adoration nocturne, sur invitation de notre aumônier général, M. l'abbé R. Gagnon. M. Colomban Daneau en est le responsable.

Les annonces pour la revue S'UNIR, journal amicaliste, ont été reportées au mois prochain, mais Iberville ne sera pas le dernier à remplir ses engagements. L'abonnement au journal LE PHARE de l'amicale NDA de Saint-Jean est accepté. M. Normand Laflamme est le responsable de l'achat et de la distribution de la tire Ste-Catherine dans les écoles de garçons de la ville. M. Marcel Landry est l'organisateur de la partie d'huitres fixée au 24 novembre. Des félicitations sont adressées à notre président, M. Léon Barsalou, pour sa nomination au bureau de la régionale. A la prochaine assemblée, un certain laps de temps sera employé à étudier le nouveau code des Amicales.

Comme dessert, l'Amicale recevait le R. F. Arthur Duguay qui passa trois années comme assesseur. Un cadeau souvenir lui fut offert pour les services rendus à l'Amicale. Il a su pendant son stage à Iberville, imprégner notre groupe de souvenirs ineffaçables. Appelé à dire quelques mots, il a su capter l'assemblée, en rappelant que ses trois années parmi nous demeuraient pour lui des moments inoubliables. Il nous expliqua que la tâche de Directeur d'une école épuise vite son homme, car sa journée est de 24 heures. Sa santé fragile l'a obligé de demander à ses Supérieurs de revenir à l'enseignement après 18 ans passés dans les charges. Nous lui souhaitons bonne chance et l'invitons à revenir le plus souvent possible dans nos murs.

Le Frère Arthur Duguay est pour nous un membre de notre famille.

Guitariste remarquable Pierre Calvé chante la mer

Les spectacles vont bon train à La Pointe-aux-Cafés. La semaine dernière, Clémence Desrochers remportait un succès éclatant. Cette semaine, en vedette, on retrouvera le poète-chansonnier et excellent guitariste Pierre Calvé.



Pierre Calvé

Il y a à peine un an, Pierre Calvé était presque un inconnu. Aujourd'hui, il a chanté dans presque toutes les boites à chansons de la province. Ancien marin de la marine marchande, il chante la mer et la vie des marins avec une profondeur que l'on rencontre rarement.

Il sera à La Pointe-aux-Cafés vendredi et samedi soirs, 26 et 27 octobre. Il y aura deux représentations par soir, soit 9 h. et 11 h. 30. Depuis son passage au même endroit, l'an dernier, Calvé a écrit de nombreuses nouvelles chansons qu'il a hâte de présenter au public de Saint-Jean et des environs. Il vous attend donc vendredi ou samedi soir.

LES ELECTIONS

Dans le comté d'Iberville

La campagne électorale dans le comté d'Iberville commence à se dessiner lentement. Les deux organisations tant de l'Union Nationale que Libérale semblent travailler à préparer leurs plans d'action et à faire les contacts qui s'imposent.

Le candidat de l'Union Nationale Alfred Croisetière a déjà ouvert officiellement sa campagne mardi le 23 octobre alors que M. Jean-Jacques Bertrand est venu parler à Iberville; quand à son adversaire le député libéral sortant de charge, M. Laurent Hamel, il ouvrira la sienne par une grande assemblée lundi le 23 octobre à 8 heures du soir à la salle St-Charles, d'Iberville.

En plus de M. Laurent Hamel, les orateurs suivants prendront la parole: M. Georges-Emile Lapalme, Procureur de la Province, l'hon. René St-Pierre, ministre des Travaux publics et M. Yvon Dupuis, député fédéral du comté de Saint-Jean-Iberville Napierville.

Incendie à Iberville

Durant la nuit de lundi à mardi de cette semaine vers les 2 h. 15 du matin, un incendie se déclarait à la cabane à sucre des Frères Maristes située à l'arrière de la maison-mère; le feu se propagea aussi à un hangar adjacent à cette cabane et après une heure de travail, les pompiers parvinrent à maitriser les flammes et à sauver un autre édifice qui se trouvait à proximité.

IBERVILLE

Cinéma Venise vendu à M. Laval Bessette

M. Laval Bessette, échevin et marchand progressif d'Iberville, vient de se porter acquéreur de l'ancien théâtre Venise, situé à 121, 1ère Rue à Iberville.

Il se propose de transporter son commerce de meubles et radio télévision après rénovation de l'immeuble qui, comme on le sait, avait été ravagé par un incendie il y a quelques années.

ST-SEBASTIEN

MARIAGES

Dernièrement avait lieu le mariage de Mlle Réjeanne Duval, fille de M. et Mme Hervé Duval à M. Guy Giroux, fils de M. et Mme Léonard Giroux, de Sainte-Brigide. Il y eut réception au Tourist Inn à Iberville après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage aux Chutes Niagara. A leur retour, ils habiteront à Sainte-Brigide.

Le 29 septembre avait lieu le mariage de Mlle Béatrice Parent, fille de M. Georges Parent à M. Germain Brodeur, fils de M. et Mme Albert Brodeur, de Saint-Armand. La cérémonie fut suivie d'une réception au Riverview de Bedford.

Ils partirent ensuite pour un voyage à Québec. A leur retour ils habiteront à Bedford.

10e partie d'huîtres annuel

(STAG)

Mercredi, 31 octobre, 1962

Club Lion St-Jean

Place du Marché – 7 h. 30 p.m.

Huitres de choix

Rafraichissements ★ Divertissements

BILLET: $2.50 par personne

Public invité.

PARADE D'HABITATIONS NOUVELLES

Samedi et dimanche, 27 et 28 octobre 1962

1 h. p.m. à 5 h. p.m.

Bénédiction par le curé Rémillard

Dimanche à 2 h. p.m.

LIEU: Rue Neuve-France (coin Mott)

(Partie nord de Saint-Gérard)

Public cordialement invité à visiter durant ces deux jours, ces nouvelles maisons construites par la

COOPERATIVE D'HABITATIONS SAINT-JEAN ET IBERVILLE

Le Salon Funéraire Oligny Ltée

110 rue Saint-Georges, Saint-Jean

VOUS ANNONCE

l'ouverture dans quelques jours du

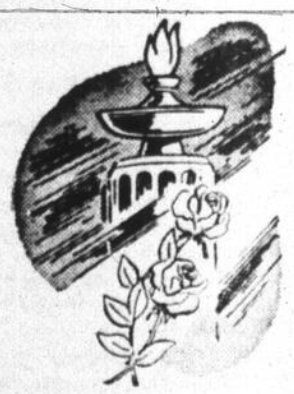
NOUVEAU SALON FUNERAIRE

et l'inauguration de

NOTRE SERVICE D'AMBULANCE

24 HEURES PAR JOUR

le meilleur service en ville.



Vous serez invité à visiter notre nouveau local lors de l'ouverture officielle et de la bénédiction qui vous seront annoncés sous peu

Propriétaires:
Jean-Paul Latimer
Louis-Philippe Fortin
Armand Ouimet
Maurice Oligny

Téléphone Fl. 6-4744

Directeur:
LIONEL GOYETTE

"M. Lesage est au bord de la faillite"

Paul Beaulieu à St-Blaise

"M. Lesage tente d'obtenir un renouvellement de mandat parce qu'il ne peut plus emprunter et qu'il est au bord de la faillite. Sait-on que pour $10 millions de chèques sont actuellement en suspens à l'Assistance sociale parce qu'on ne dispose pas de fonds nécessaires pour les rendre négociables. Nous, nous le savons et nous savons aussi que M. Lesage, s'il est réélu le 14 novembre, commencera tout de suite à imposer une taxe sur l'électricité, même s'il n'a pas encore acheté les compagnies de pouvoir électrique", ainsi s'exprimait M. Paul Beaulieu, candidat officiel de l'Union Nationale du comté de Saint-Jean, lors de l'ouverture officielle de sa campagne, à Saint-Blaise, dimanche dernier.

Une foule enthousiaste remplissait la salle de l'école et de nombreuses personnes ont écouté les discours à l'extérieur.



M. Jean-Paul Beaulieu

L'assemblée était sous la présidence de M. le maire Ubald Chabot en qui M. Beaulieu a salué un ami, même s'il n'est pas toujours d'accord en politique. Comme président conjoint de l'assemblée, M. Ronald Rouillier, président de la Commission scolaire. Me Roland Sabourin, MM. Léon Gagnon et Fernand Charest ont aussi adressé la parole.

En faveur de la nationalisation

Au cours d'un discours de plus d'une heure, M. Beaulieu a fustigé la politique du gouvernement Lesage. Il a traité de la nationalisation des ressources hydrauliques. Tout en mentionnant qu'une telle entreprise constituait en quelque sorte la clé de l'expansion économique de la province, il a déclaré qu'on ne se lance pas dans une aventure impliquant un million de dollars sans savoir où on va, si on a les moyens d'acquitter la facture et si les revenus sont une compensation de l'actif investi. "L'Union Nationale étudiera la question et vous consultera par referendum", a-t-il dit.

Patronage

M. Beaulieu a déclaré qu'il continuera, comme représentant du comté de Saint-Jean, à faire du patronage si ça consiste à donner du travail à un père de famille qui n'en a pas, à s'occuper du développement industriel de sa ville pour ouvrir des emplois aux ouvriers, à intervenir auprès des autorités du gouvernement pour obtenir des prêts agricoles, etc. "J'ai fait ça pendant 19 ans, dit M. Beaulieu et c'est ça que je continuerai à faire".

M. Beaulieu parlant du patronage, a dit qu'il était prêt à recommencer à rendre service à la population, mais non de s'acharner à enrichir ses fils et ses frères, avec toute la parenté comme s'en est devenu coutume depuis 23 mois.

Les taxes

M. Beaulieu a fait une nomenclature des vingt taxes imposées par M. Lesage depuis son arrivée au pouvoir, sans oublier de souligner la Régie des Alcools, instituée pour le contrôle de la consommation, a augmenté ses prix à deux reprises, sans raison, depuis deux ans, même si ses profits annuels atteignent la somme fantastique de $50 millions, sur un chiffre d'affaires de $100 millions. "Si nos hommes de commerce agissaient ainsi, a-t-il ajouté, ils seraient tous en prison, car je déclare que c'est un abus flagrant.

Permis accordés

Il a de plus mentionné que jamais en 16 ans il n'a accordé un seul permis de vente de boissons alcooliques, mais que depuis deux ans le député actuel, M. P. Ouimet, en a déjà accordé plus d'une quinzaine, "et pourtant la Ligue de Moralité n'en fait pas état!"

Le nouvel hôpital

Soulignant la promesse de construire un nouvel hôpital faite par M. Lesage, lors de son passage à Saint-Jean, M. Beaulieu a déclaré que cette décision avait été prise par le gouvernement de l'Union Nationale, il y a trois ans, que les esquisses des architectes avaient été soumis.



● OFFICE DES POMICULTEURS DU QUEBEC. — MM. Gérald Beaudin, de Franklin Centre, André Jobin, de Frelighsburg, Roswell Thomson, d'Abbotsford et Jacques Berthiaume, respectivement administrateur, vice-président, président et secrétaire de l'Office des Pomiculteurs du Québec (MM. Dufour, président et J.-E. Duchesne, trésorier, n'apparaissent pas sur cette photo), ont la responsabilité de la mise en marché des pommes québecoises sur les marchés d'outre-mer. La campagne d'exportation va bien et l'on espère atteindre l'objectif de 200,000 minots dès cette année. La récolte de cette année est d'une qualité extraordinaire. Les pommes sont plus croquantes et juteuses que jamais. Les acheteurs canadiens peuvent s'en approvisionner dès maintenant chez tous les détaillants de produits alimentaires. C'est un excellent principe d'économie domestique de consommer les fruits et les légumes à l'état frais au temps de leur maturité. Mais une forte proportion de la récolte sera entreposée. Seulement au Québec les entrepôts frigorifiques peuvent contenir 2,500,000 minots de pommes. Des entrepôts ontariens servent aussi à la conservation de la récolte. L'écoulement de ces réserves se fait à la période des Fêtes, au cours de l'hiver et même après la venue du printemps suivant. Grâce aux procédés scientifiques de conservation mis en oeuvre, les consommateurs sont assurés de manger toujours un fruit parfaitement à point. Et c'est un authentique produit du Québec!

SAINT-BLAISE

Le 22 octobre fut une journée qui restera longtemps en mémoire parmi les jeunes de Saint-Blaise, car dans notre école nous avions la joie d'accueillir une religieuse de Notre-Dame des Missions, qui avant de partir pour les Indes, est venue nous faire une courte visite.

Cette religieuse a passé un bon nombre d'années dans les écoles de la Saskatchewan, mais ces jours derniers, ses supérieures l'ont désignée pour la Mission de Shillongen, Assam où elle doit se rendre dès la semaine prochaine pour enseigner aux Hindoues et autres jeunes filles dans un de nos collèges de ce pays.

La chaleur étant excessive en Asie Méridionale, Mère Mary Cecil portait le costume blanc des Soeurs de Notre-Dame des Missions.

Nos meilleurs voeux à cette religieuse pour un fructueux apostolat dans son nouveau champ missionnaire.



● (A.P.) — Au Club Lemoyne, au cours du souper-causerie de la Chambre de Commerce de Longueuil, on a débattu les affaires municipales. Faute de temps, le sujet d'importance, fera l'objet d'un article dans notre prochain numéro. De gauche à droite, assis: MM. E. Bouchard, J. Armand, S.H. le maire P. Pratt, M. Mauger et G. Véronneau, conseillers. Debout: M. Robidas, conseiller, Ph. Saint-Germain, trésorier, S. Sénécal, ancien président, M. Héneault, conseiller, Me Eloi Gervais, président, E. Chenier, conseiller, P. Martel, vice-président, P. Gagnon, gérant de la cité et E. Bilodeau.

CHAMBLY

Ouverture officielle

DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

DE

JEAN

BRUNEAU

candidat de

L'UNION NATIONALE

dans le comté

DE CHAMBLY



Dimanche, 28 octobre

à 8 h. 30 p.m.

A L'EXTERNAT CLASSIQUE

DE LONGUEUIL

Invité d'honneur:

JEAN-JACQUES BERTRAND

(Organisation Jean Bruneau, 400 Ste-Hélène, tél. OR. 7-5296, Longueuil)

Au Conseil de Ville d'Iberville

En l'absence du maire Jean-Guy Lalanne, l'échevin Michel Monat, maire suppléant, présidait l'assemblée spéciale que le Conseil de ville d'Iberville tenait le 18 octobre dernier.

Dès l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire rappelle à la mémoire des membres du conseil que c'est dimanche, le 21 octobre, à 1 h. que la Fédération des Loisirs tiendra une grande assemblée générale spéciale à Granby et que tous sont invités à s'y rendre. Comme personne ne semble pouvoir le faire, il est décidé de demander à quelqu'un de la Commission de Loisirs d'aller représenter le conseil à cette assemblée.

x x x

Le Cercle des Fermières demande la permission de se servir de la salle municipale le premier lundi de novembre. Accepté.

x x x

Une société de bienfaisance obtient la permission de visiter les foyers de la ville au profit de l'enfance malheureuse.

x x x

Un monsieur de Sabrevois offre de prêter à la ville la somme de $5,000 au taux de 6%; le secrétaire devra remercier ce monsieur de son offre qui n'est pas jugée nécessaire pour le moment.

x x x

Un appareil à incendie portatif sera acheté et placé dans le nouveau garage de la ville.

x x x

Un avis de motion est donné par l'échevin Gagnon pour le règlement d'emprunt au montant de $42,690.00 concernant les travaux d'hiver.

x x x

L'échevin Gagnon fait rapport d'une visite qu'il a faite en compagnie de M. Fernand St-Pierre et du secrétaire, M. Jean Paradis, à l'usine de la Metal Powder avec laquelle la ville était en difficulté au sujet d'émanations nocives qui se dégageaient de la cheminée de cette usine et causaient beaucoup de dommages aux maisons environnant cette usine. D'après ces messieurs, cette compagnie serait équipée de machines qui récupèrent toutes les matières qui causaient ces dommages et que maintenant rien ne s'échappe de la cheminée; en conséquence, l'aviseur légal est prié de cesser toutes procédures avec la compagnie mentionnée à condition que cette dernière paie les frais judiciaires encourus.

x x x

Sur la proposition de l'échevin Fontaine et à l'unanimité du conseil, la somme de $300.00 est votée comme contribution de la ville à la Campagne de Caritas de St-Hyacinthe.

x x x

A la demande du secrétaire, il est décidé que M. Denis Martel, préposé au magasin de l'outillage de la ville, continue à faire l'entretien du bureau de l'hôtel de ville.

x x x

Une résolution est passée concernant un amendement à apporter au règlement No 273 ayant trait à l'achat et à la vente de la Cie Arrow Plastique par le fond industriel de la ville d'Iberville.

x x x

M. Joffre Hébert se plaint du mauvais fonctionnement de l'égout en face de sa propriété sise coin Mercier et 1ère avenue, après discussion, le Conseil décide de faire les travaux nécessaires pour remédier à cet état de chose et si la défectuosité est sur le terrain du plaignant ce dernier devra en assumer les frais.

x x x

Le chef de police signale que sur certaines rues il y a des trous laissés par les travaux de réparations qui ont été faits récemment et que ces endroits sont dangereux pour les véhicules qui y circulent. L'échevin Daudelin prend note de la chose et verra à faire faire le nécessaire par le contremaître.

x x x

Le chef de police met la population en garde contre les voleurs à la tire (pick pocket), qui vont s'en donner à coeur joie durant les prochaines assemblées politiques. A une récente réunion du genre, deux ou trois personnes se sont plaintes de s'être fait voleur leur portemonnaie.

x x x

L'échevin Gagnon est chargé de s'occuper de la demande de M. Armand Larivière qui réclame un meilleur éclairage au coin des 1ère Rue et 1ère Avenue.

x x x

L'aviseur légal, Me Henri Choinière, informe le conseil que Dame Lague a eu gain de cause dans sa réclamation pour blessures lors d'une chute sur le trottoir en 1959. Le jugement lui accorde $2,454.00 plus les intérêts.

x x x

Le chef de police informe le conseil qu'à l'avenir quand les employés de la ville répandront du sable sur les trottoirs glissants, ils devront faire des rapports écrits de la date et l'heure où ce travail a été fait afin d'avoir un certain contrôle dans les cas de réclamation comme la précédente.

IBERVILLE

Saint-Athanase ★

Visite de paroisse

La visite de la paroisse se continue cette semaine sur les rues Hébert, Desjardins, St-Christophe et Ste-Elisabeth.

Lacordaire et Jeanne d'Arc

Il y aura réunion de tous les membres du Cercle, ce soir jeudi le 25 octobre à 8 heures à la salle Saint-Charles.

Publication

Il y a promesse de mariage entre Jean-Pierre Seney, de la paroisse Notre-Dame de Granby et Gaétane Lussier de la paroisse St-Joseph de Granby.

Pour le Concile

Les autorités de la paroisse rappellent aux fidèles que chaque jour à 4 heures à l'église il y a prières et messe pour le succès du Concile.

Naissances

A Saint-Athanase, le 21 octobre, a été baptisée Marie, Johanne, Linda, née le 10 courant à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Louis Morin, couvreur de toit et de Shirley Simard, de cette paroisse. Le parrain a été M. André Morin et la marraine France Trahan, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Athanase, le 21 août 62, a été baptisée Marie, Lucie, Jocelyne, Johanne, née le 14 octobre dernier à l'hôpital de la Miséricorde, Montréal, enfant de M. André Picard, professeur et de Madeleine Scott, de cette paroisse. Le parrain a été M. Réal Picard et la marraine Liliane Perreault, grand-mère de l'enfant.

Sacré-Coeur ★

Le 21 octobre a été baptisé Joseph, Calixe, Hervé, Jean-Pierre, né le 15 octobre à l'hôpital Général St-Lambert, enfant de M. J.-Claude Chagnon et de Monique Gaouette. Le parrain a été M. Hervé Chagnon et la marraine Léona Ménard, grands-parents de l'enfant.

Saint-Noël Chabanel ★

Mariages

Samedi le 20 octobre, en l'église St-Noël Chabanel, avait lieu le mariage de M. Jean-Claude Béliveau, à Mlle Jeannine Dussault. M. Gérard Béliveau servait de témoin à son fils et M. Sylvio Dussault agissait de même pour sa fille.

—Egalement à St-Noël Chabanel samedi le 20 octobre, Mlle Solange Gilbert épousait M. Maurice St-Pierre. M. Louis Gonzague Gilbert servait de témoin à sa fille et M. Robert St-Pierre était le témoin pour son frère.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Richard Daneau, fils de Georges Daneau et de Yolande Lefebvre de cette paroisse et Suzanne Landriault, fille de Paul-Armand Landriault, et de Jeannette Tréboutat, de la paroisse Saint-Barthélémy de Montréal.

Caritas

Les paroissiens sont priés de prendre note que dimanche le 4 novembre sera la journée consacrée à la grande campagne annuelle de Caritas.

Cours d'art culinaire

Depuis lundi le 22 octobre, des cours d'art culinaire se poursuivent au sous-sol du presbytère.

Du nouveau à Iberville dans le domaine du théâtre

Depuis quelques semaines déjà, un groupe d'amateurs, sous la direction de M. l'abbé Paul-Emile Arès, vicaire à Saint-Athanase, est à préparer une pièce théâtrale laquelle sera présentée à la salle Saint-Charles, dimanche soir, le 18 novembre.

La pièce porte le titre de "Maggy"; le tragique s'entremêle au comique; déjà les acteurs, venant tous de notre ville et bien connus du public, s'exercent au rythme de trois soirs par semaine; nous taisons leur nom pour le moment mais nous pouvons dire à date que chacun incarne bien le personnage qu'il représente et que le public ne sera nullement désappointé de ce spectacle qui sera offert, un peu avant la Sainte-Catherine.

Retenez bien la date: dimanche soir, le 18 novembre, à la salle St-Charles, à Iberville.

Surveillez vos journaux locaux pour d'autres détails.



● M. et Mme Camille Goineau (Jacqueline Gamache) dont le mariage a été célébré le 20 octobre en l'église Saint-Athanase d'Iberville. M. Médéric Goineau servait de témoin à son fils. M. Réal Senécal accompagnait la mariée. Après la réception les nouveaux époux partirent en voyage vers le Sud. (Studio Ken Wallett)



● M. et Mme Denis Diotte, dont le mariage a été célébré en l'église Saint-Athanase d'Iberville, le 20 octobre. Le marié est le fils de M. et Mme Sévérin Diotte de Laprairie, et la mariée, née Mireille Marcoux, est la fille de M. et Mme Léopold Marcoux d'Iberville. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif.
(Photo Studio Rouillier, Laprairie)



● M. et Mme Frs Laguë photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église de Philipsburg. Mme Laguë (Lorraine Fortin) est la fille de M. et Mme Loréa Fortin de Philipsburg. Le marié est le fils de M. et Mme Oliva Laguë de Farnham.

Photo Studio Notre-Dame Enr., 675 Dorchester,



► M. et Madame Guy Giroux photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église St-Sébastien d'Iberville. Madame Giroux (Réjeanne Duval) est la fille de M. et Mme Hervé Duval de St-Sébastien. Le marié est le fils de M. et Mme Léonard Giroux de Ste-Brigide.

Photo Studio Notre-Dame Enr., 675 Dorchester, Saint-Jean, P.Q.

M. Lesage n'a pas . . .

(Suite de la page 1)

boration avec les conseils municipaux et les commissions scolaires afin d'obtenir les octrois nécessaires à la bonne marche de leurs organisations. M. Lesage veut faire disparaître quelques comtés dont celui d'Iberville, dit-il, et je crois qu'en faisant cela, M. Lesage veut diminuer l'influence des cultivateurs et c'est la classe agricole qui en souffrira.

Je vous prie de croire en ma sincérité ajouta-t-il en terminant et si vous m'accordez votre confiance le 14 novembre prochain, je serai à votre disposition, ma porte a toujours été ouverte et soyez assuré qu'elle le sera encore plus grande après les élections.

Me J.-J. BERTRAND

Me Henri Choinière prit ensuite la parole pour présenter Me Jean-Jacques Bertrand. Il remercia M. le maire pour les bonnes paroles qu'il avait prononcées à l'endroit du député de Missisquoi et affirma que ce dernier était le seul homme dont les idées pouvaient sauver la province.

Me Bertrand prit ensuite la parole et remercia M. le maire de ses paroles de bienvenue. "Les partis politiques ne sont pas une fin, dit-il on est unioniste ou libéral pour servir son comté, sa province ou son pays. M. Croisetière a été élu dans une convention démocratique et a reçu la confiance des citoyens de son comté et je n'ai aucun doute que le 14 novembre, il recevra la confirmation de la confiance que vous avez mise en lui; il faut que toutes les mesures qu'il prendra soient au bénéfice de toute la population sans tenir compte de leur opinion politique et vous invite à l'appuyer.

Le 22 juin 1960, l'Union Nationale a été jugée et ceux qui veulent à cause de cela salir un groupe d'hommes, se trompent car il appartient à l'histoire de les juger. Nous sommes en 1962 et vous avez à juger des hommes qui délaissant le passé se préoccupent du présent et de l'avenir.

Après avoir obtenu un mandat pour administrer la province durant 4 ans, pourquoi des élections après seulement deux années passées au pouvoir, s'agissait-il d'événement grave? Non, mais le parti libéral était aux abois dont l'instabilité était telle qu'il a dû trouvé un manteau pour cacher la nulleté de son administration dans certains domaines.

Quand M. Lévesque préconisait la nationalisation de l'électricité, M. Lesage disait que les idées de M. Lévesque lui étaient personnelles et M. Bona Arsenault était en faveur de l'entreprise libre et la question ne semblait avoir aucune importance lors de la fermeture des Chambres et M. Lesage niait l'intention de faire des élections mais lors de la réunion du Conseil des ministres et de la Fédération libérale au Lac à L'Epaule, après enquête sur la popularité et l'impopularité du parti à travers la province, il en fut décidé autrement, et si la question peut être envisagée objectivement c'est une clé électorale pour faire oublier la mauvaise administration du gouvernement.

Ce n'est pas dans une campagne électorale que l'on peut demander à la population de prendre position sur une question aussi grave que celle de la nationalisation de l'électricité, car il y a trop de choses qui entrent en ligne de compte, telles que les questions d'administration, de patronage, etc., durant une période électorale, c'est pourquoi l'Union Nationale préconise la tenue d'un referendum concernant cette question ou après avoir été instruit des avantages et des désavantages possibles d'une telle entreprise, les citoyens peuvent se prononcer pour ou contre comme cela se fait en Europe et dans plusieurs municipalités de la province quand le besoin d'un referendum s'y fait sentir.

Il est temps de faire usage de ces referendums afin de faire participer les citoyens de la province à ces graves questions. M. Lesage a trompé la population en lui disant qu'il lui fournirait l'éducation et l'hospitalisation gratuitement car par la suite, il a imposé une quinzaine de nouvelles taxes pour pouvoir remplir ses promesses. Je ne vous ferai jamais de telles promesses car ce serait vous rendre un mauvais service. M. Lesage vous trompe également quand il dit que la dette de la province est $254 par citoyen quand elle est actuellement de $387 comparativement à $38 quand l'Union Nationale a perdu le pouvoir.

Je reproche au gouvernement libéral d'avoir trop voulu faire en même temps "Qui trop embrasse, mal étreint", dit-il.

L'Union Nationale suggère donc que le Comité des Comptes Publics siège et surveille ces comptes afin qu'ils soient dépensés à bon escient.

Je suis un homme de pensée libérale, dit-il en terminant, mais qui peut militer dans le parti de l'Union Nationale qui veut le développement de la politique de la province de Québec.

Après avoir été ovationné par l'assistance, Me Bertrand fut remercié par M. Jean Lairvière qui l'incita à continuer le magnifique travail qu'il fait au sein de l'Union Nationale.

Convocation

Il y aura assemblée générale des membres des "Loisirs Saint-Eugène-sur-Richelieu" jeudi le 25 octobre, à 8 h. à la salle de l'école Saint-Eugène, rang Richelieu. On présentera le rapport annuel et il y aura élections.



● Durant la conférence de presse quelques journalistes causent avec certains membres du Comité des Fêtes du Centenaire de Saint-Hubert notamment le R.P. Georges, F.C., curé, MM. E. Harvey, maire, Y. Martin, président, C. Normoyle, vice-président, etc...
(Photo Charpentier, Jacques-Cartier)

Le lieutenant-gouverneur . . .

(suite de la page 1)

dent de Ideal Electric. Pour conserver à cette occasion toute sa solennité, M. Grandmont a insisté pour qu'aucune réclame n'apparaisse sur ces coupes.

Deux coupes sont gravées en français et deux autres en anglais:

1862 Coupe du Centenaire 1962
1862 Centenary Cup 1962

Me Pierre Laporte, député provincial de Chambly et vice-président honoraire, M. Yvon Martin, président, Mme Georges Lewis, directrice et M. Peter Losch, échevin présentaient ces trophées aux équipes gagnantes, dimanche le 21 septembre 1962. Un goûter terminait le tournoi qui fut un succès.

Le 13 octobre un souper canadien suivi d'une danse marquait l'ouverture d'une exposition d'artisanat. Les convives, au nombre de 250 se sont régalés d'un excellent repas et servi par les membres de l'Union Catholique des Femmes Rurales.

Deux événements l'un culturel et l'autre sportif sont prévus pour la fin de semaine prochaine.

A l'Ecole Notre-Dame-de-Lourdes s'ouvrira samedi soir un salon du livre et une exposition de peinture. Les membres de la Société St-Jean-Baptiste, section féminine, ont obtenu quelque 1,000 livres et 200 peintures grâce à la collaboration de Mme Lange, de l'Art français et M. Morin des éditions Fomac.

Samedi et dimanche également aura lieu à la Salle Lemieux un tournoi de quilles mettant en lice une cinquantaine de quilleurs de la région, grâce à la collaboration de l'OTJ.

Le 27 octobre aura lieu à la salle paroissiale une soirée dansante en costumes 1862. Bien que le costume d'époque ne soit pas de rigueur, des prix seront accordés aux plus originaux.

Programme de l'Ecole de Culture de Saint-Jean
saison 1962-1963

COURS:

1ère série: du 25 octobre au 29 novembre 1962.
Sujet: philosophie.
Professeur: Père Vigneau, S.J.
Jour et heure: jeudi, 8 h. 30 p.m.
Endroit: Bibliothèque municipale.
2e série: du 30 janvier 1963 (10 cours).
Sujet: littérature.
Professeur: Abbé Normand Barré.
Jour et heure: mercredi, 8 heures p.m.

SOUPER-CAUSERIE:

Mardi, 30 octobre 1962, 6 h. 30 p.m.
Endroit: Hôtel Saint-Jean.
Conférencière: Mme L. Douillard-Mondor.
Egalement au programme: Présentation de coiffures.
Deuxième souper-causerie: au printemps.

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA:

Saison 1962-1963: 4 concerts, les mardis soirs.
6 novembre 62: Lynn Harrell, violoncelliste.
4 décembre 62: Jean-Paul Jeannotte, ténor.
5 février 63: L'Ensemble Alarius de Bruxelles.
12 mars 63: Jean-Paul Sévilla, pianiste.
Endroit: Auditorium du Séminaire.

Pour tous renseignements concernant ces diverses activités, s.v.p. vous adresser: "Au Carrousel Enr.", 152, rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 7-4332.

Obtenez

Obtenez tous

Obtenez tous les

Obtenez tous les renseignements

et aidez-nous à accélérer votre courrier! Chaque fois que vous adressez une enveloppe vous n'avez qu'à observer ces quatre points pour accélérer le service de la poste:

1
Inscrivez correctement et au complet le nom de la personne à laquelle vous écrivez.

2
Inscrivez correctement et au complet l'adresse et le numéro de la zone postale dans les six villes du Canada divisées en zones.

3
Ecrivez votre adresse de retour et le numéro de la zone postale dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe.

4
Ecrivez lisiblement.

POSTES CANADIENNES

PO-62-4BF

UNE NOUVELLE SALLE DE DANSE A NAPIERVILLE



La Salle *CINE-PALAIS*

DANSE AVEC ORCHESTRE

tous les vendredis, samedis et dimanches soirs

AINSI QUE LES DIMANCHES APRES MIDI

orchestre: LES KON-DORS

ANCIENNEMENT DE L'HOTEL RICHELIEU de St. Jean

M.C. ET CHANTEURS POPULAIRES

Participez à notre concours de LA DAME DE PIQUE, qui vaudra en fin de semaine $50.00

VENEZ VOUS DIVERTIR DANS UN ENDROIT AGREABLE ET DES PLUS MODERNE

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

★ Un déficit imposant

Le Clûb de Baseball de Saint-Jean est venu présenter son bilan financier de la dernière saison, au Conseil de Ville, lundi soir. Le déficit est réellement élevé. Des dépenses dans l'ordre de $19,362 pour des revenus qui se chiffrent à $9,203.64. Il importe dans l'intérêt des quelque dix sportifs qui ont travaillé d'arrache-pied durant toute la saison pour maintenir le club de baseball, il importe, dis-je de mettre chiffres sur table pour bien démontrer que ce déficit est réel et peut s'expliquer. Ce qui ne veut pas dire qu'on doive renouveler l'expérience. Les explications données, lundi soir, sont bien compréhensibles. Quand on est embarqué dans une galère, on tâche d'en sortir. Pour s'assurer une assistance raisonnable, il fallait engager des joueurs qui rivaliseraient avec ceux des autres clubs. Et la mauvaise température de dernière heure durant la saison dernière, on s'en souvient, occasionnait des dépenses supplémentaires.

Voici le rapport financier exposé lundi soir.

REVENUS:	
Assistance, tirage, programmes	$9,203.64
DEPENSES:	
Salaires aux joueurs	$6,030.00
Taxe	1,132.41
Transport	2,597.34
Arbitres	1,005.00
Balles et bâtons	1,642.05
Papeterie	646.63
Publicité	355.00
Assurances	256.85
Entretien costumes	257.00
Téléphone	229.15
Personnel	800.00
Réception	267.00
Frais de banque	46.00
Costumes et équipement	3,526.00

Au cours de la saison, on a enregistré 10,129 assistances.

Du déficit, on peut aussi déduire une recette probable de $1,000 que la Cité a réalisée avec le restaurant. Environ $600 de ristourne sur la taxe payée et une dépense capitalisable de $3,526 pour les costumes.

Il est bien entendu que ce n'est pas une expérience recommandable ou répétable. Mais il faut aussi penser, un peu au moins, à ceux-là qui ont "travaillé comme des singes", pour employer une expression d'un des directeurs du club, et qui s'humilient aujourd'hui pour venir quêter. Le dévouement à la cause sportive est souvent héroïque, on en a une preuve.

●

★ Divers:

Claude Raymond est parti, lundi pour Porto-Rico, où il évoluera dans ce circuit d'hiver. Il sera un lanceur débutant dans cette ligue pour pouvoir profiter d'un repos normal de 4 et 5 jours * * * Avec l'ouverture prochaine de la nouvelle salle de Quilles "Salon Richelieu" à Saint-Luc, on comptera un total de 11 allées de quilles dans Saint-Jean, Iberville et Saint-Luc * * * Le champion mondial des poids lourds, Sonny Liston, vient de prouver ne pas être un homme sérieux qui sait tenir parole. Dix jours seulement après avoir conquis la couronne mondiale, Sonny était arrêté au volant de sa voiture, alors qu'il conduisait en état d'ivresse. Bien que cette fois-ci, il n'a pas vraiment résisté au gendarme en devoir, il se fit tirer l'oreille avant de l'accompagner au poste de police. Et tout le long du trajet, Liston cribla d'insultes le policier qui n'accomplissait que son boulot. Il appert que la réhabilitation de Sonny sera beaucoup plus longue . . . qu'anticipée !



● COURS DE PATINAGE DE FANTAISIE A SAINT-JEAN. — A la demande du Service de Récréation de Saint-Jean, l'Académie Artistique et Sportive donnera à compter du 4 novembre prochain des cours de patinage de fantaisie à l'aréna de Saint-Jean. Ces cours sont sous la direction de M. Mario Marino. Les personnes intéressées pourront se présenter le 4 novembre entre 10 heures de l'avant-midi et midi. On peut s'inscrire à ces cours à condition d'avoir cinq ans et plus. Il y aura des cours spéciaux pour les jeunes filles de quinze ans et plus. Les cours comprennent le ballet classique, les mannequins junior et la théorie du patinage. Bienvenue à tous.

Ligue de quilles Richelieu (dames)

C'est Mme D. Valois qui a joué le plus haut simple, le 16 octobre, soit 156. Mme R. Lefebvre s'est méritée les honneurs du plus haut triple, 377.

EQUIPE YVETTE

J. Dextraze	324
P. Langlois	264
R. Lafleur	185
C. Côté	167
G. Barrière	311
Y. Plouffe	325
	1576

EQUIPE SUZANNE

S. Lanoue	273
J. Leblanc	303
M. Fortin	263
R. Valiquette	299
Rita Schneider	291
B. Thibodeau	192
	1720

EQUIPE GERMAINE

P. Chalifoux	309
G. Boucher	285
P. Bérard	214
J. Dagenais	225
J. Choquette	319
G. Sauvé	287
	1750

EQUIPE NOELLA

N. Beauvais	225
L. Longpré	217
R. Leduc	331
P. Guérin	306
C. Robinson	325
L. Roy	307
	1711

EQUIPE DENISE

C. Lomme	288
J. Allard	323
D. Valois	337
G. Ouellette	213
M. Langlois	315
R. Lefebvre	377
	1805

EQUIPE SIMONNE

M. Lazure	309
J. Grisé	355
P. Couture	253
R. Cadieux	258
J. Vézina	220
S. Leblanc	360
	1755

BADMINTON

L'ouverture officielle de la saison au Club de Badminton Richelieu se fera samedi le 3 novembre, au Club Nautique de Saint-Jean.

Tous les membres sont invités avec leurs amis.

On est prié de se procurer les billets d'admission avant le 30 octobre à un membre du comité.

Tous les amateurs de badminton sont invités à venir se joindre aux anciens membres. Les salles sont ouvertes tous les soirs de 8 h. à 11 h. à 147 rue Saint-Georges. Tél. FI. 6-5665.

Il y a un membre du comité pour vous recevoir tous les soirs de la semaine. Tous les mardis il y a un instructeur pour vous aider à bien commencer vos débuts.

Le Comité

EQUIPE IDA

A. MacDonald	262
G. Lasnier	248
J. Lapointe	276
C. L'Ecuyer	363
I. Beauchemin	304
M. Turgeon	360
	1846

Soccer OTJ

Deux joutes furent disputées cette semaine dans le domaine du soccer OTJ. La première joute eut lieu au Stade Municipal entre les Tigres et les Ours.

Les Tigres ont augmenté leur avance en tête du classement en disposant des Ours au pointage de 6-1. La supériorité des Tigres étaient d'autant plus remarquable que les Ours n'ont pénétré dans la zone des Tigres, deux fois dans la partie et ont quand même enregistré un point. Les points de la partie furent comptés par J. Ls Gagné deux, Renzo Franciscon un, Donald Wood deux, Réal Darche. L'unique point des perdants fut compté par Alain Lafontaine.

Dans la seconde joute qui fut disputée au Centre Sportif, les Lions ont une fois de plus battu les Ours de Gaétan Picard au pointage de 6-2. Les Ours se sont acquéris de 3 nouveaux joueurs mais malgré ça ils ont quand même perdu cette joute. Dans l'ensemble, cette partie fut assez chaudement disputée, malgré le pointage de 6-2. Les points des vainqueurs ont été comptés par Aimé Raymond qui a réussi le tour du chapeau, Jean Guy Perreault un, André St-Pierre un et André Duquette. Pour les vaincus, Alain Lafontaine a réussi les deux seuls points des Ours.

Ligue loisirs Dow

(IBERVILLE)

Jeanne Lévesque 333, et Jules St-Pierre 354 ont combiné leurs efforts pour conduire le Charles Boivin à une victoire de 6-2 et ainsi placer cette équipe en première place du circuit. Philias Côté a le plus brillé pour les vaincus avec 392.

Le Conrad St-Pierre a conservé la seconde position, après avoir annulé 4-4 contre le Jacques Lefebvre. Les étoiles de ce match ont été Agathe Goyette 356, Jacques Lefebvre 438, Léo Baril 448, R. Ouellette 480 et Conrad St-Pierre 449.

Le Jean-Paul Gélineau a repris possession du 3e rang grâce à un triomphe de 8-0 remporté aux dépens du Gabriel Girard. Les vedettes ont été Elie Mongeon avec 485 et Jean-Paul Gélineau avec 400. Gabriel Girard a le mieux roulé chez les perdants avec 373.

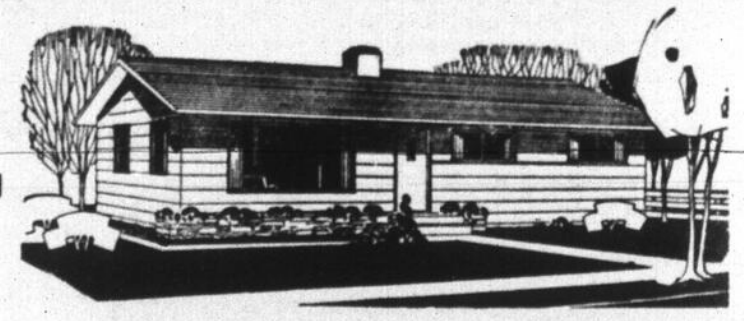
CLASSEMENT

Charles Boivin	34
Conrad St-Pierre	30
J.-Paul Gélineau	28
Jacques Lefebvre	26
Gabriel Girard	14
Philias Côté	12

"Le Richelieu" est votre journal. Faites-le lire!

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

● BRIQUE
● CIMENT
● CHARBON
● ETC.



Peinture "Conant"

● Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
● Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

● Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
● Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DÉTAIL À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE — CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Ligue Football OTJ

Deux joutes furent disputées au Stade Municipal, samedi. dans la première joute, les Eperviers ont pris les Aigles de Donald Wood de panique. Ce fut la plus grande surprise de l'année dans le domaine du football OTJ. Les Eperviers de Gilles Ménard ont vaincus les Aigles au pointage de 18-8. Depuis la dernière partie les jeunes de Gilles Ménard ont amélioré et l'offensive et la défensive. Au premier quart, le pointage fut de 0-0. Ce ne fut qu'au deuxième quart que les Eperviers ont enregistré leur premier majeur de même que les Aigles. Les touchés des Eperviers furent réussis par Marcel Langlois, deux et Boudreau, l'autre majeur. Pour les vaincus, Paul Babeu un majeur et Caillé qui plaqua Marcel Langlois dans la zone des buts pour un touché de sûreté.

SOMMAIRE

1er quart: aucun point.

2e quart: 1. Marcel Langlois court 25 verges pour un majeur.

2. Paul Babeu, égalise le pointage avec une course de 5 verges.

Aigles 6 - Eperviers 6

3e quart: 3. Marcel Langlois réussit son deuxième touché de la partie sur une course de 5 verges.

4. Claude Boudreau complète le pointage pour réussir le dernier majeur de la partie sur une course de 3 verges.

Aigles 6 - Eperviers 18

4e quart: 5. Caillé plaque Marcel Langlois dans la zone des buts pour un touché de sûreté.

Final: Aigles 8 - Eperviers 18

DEUXIEME PARTIE

Dans la seconde joute, les Faucons se sont assurés la première position du classement en battant les Condors d'une façon décisive au compte de 44 à 6. Pour les vainqueurs, ce ne fut pas une joute difficile à gagner puisque leurs adversaires n'avaient pas beaucoup confiance, mais malgré ça, ils ont bataillé ferme jusqu'à la fin de la partie. André Fournier, Jean Grimard et Vloico ont réussi chacun deux majeurs et Vincelette compléta le pointage. Pour les vaincus, Robert Thibodeau réussissait l'unique touché des siens.

SOMMAIRE

1er quart: 1. A. Fournier réussit un touché converti sur une course de 55 verges (7 points).

2. Vloico intercepte une passe et court 20 vgs en plus de réussir une autre course de 6 vgs pour deux touchés.

Faucons 19 - Condors 0

2e quart: 3 et 4: A. Fournier et J. Grimard réussissent chacun un touché sur des courses de 43 et 28 vgs.

Faucons 31 - Condors 0

3e quart: 5. Jean Grimaldi cours 32 vgs pour son 2e majeur et converti par A. Fournier.

Faucons 38 - Condors 0

4e quart: 6. L'unique touché des Condors fut le résultat d'une passe de Faucher à R. Thibodeau.

7. Vincelette course 4 vgs pour le dernier majeur des siens.

Final: Faucons 44 - Condors 6

CLASSEMENT DES EQUIPES

	Moy.	diff.
Faucons	1000	
Aigles	500	2¾
Eperviers	400	3
Condors	100	4¾

Les prochaines parties auront lieu mardi et mercredi soirs.

Mardi: Aigles vs Faucons.

Mercredi: Condors vs Eperviers.

Vu que les Condors sont éliminés, le détail commencera samedi matin à 10 h. entre les Eperviers et les Aigles et le gagnant passera en finale contre les Faucons.

Ligue de quilles mixte Dow NDA

HOMMES

Jean Beauchamp, 153; Arthur Vallières, 144; Roger Garceau, 143; Jacques Clermont, 142; Michel Desrochers, 141; Arthur Omelusk, 139; Serge Raymond, 135; Michel Coupal, 135; Eugène Chartrand, 135; Henri Tremblay, 133; Henri Massé, 133; Danielle Dumont, 131; Fernand Brunelle, 130.

FEMMES

Cécile Mills, 138; Nicole Dalpé, 137; Jocelyne Raymond, 135; Mme L. Gaudreau, 117; Mme Gabrielle Coupal, 115; Louise Barsalou, 109; Mme Nicole Brunelle, 107; Mme Yolande Dupuis, 103; Mme Dora Collin, 101; Thérèse Ouellette, 100; Mme M.-Claire Vallières, 96; Mme Janine Chisholm, 96; Denise Barsalou, 95; Mme Thérèse Girard, 95; Mme Jackie Rothenfluh, 95; Mme Suzanne Ouellet, 93; Mme Carmen Lafaille, 87; Mme Marie Jacques, 85; Mme Thérèse Boucher, 83; Lucie Beauregard, 83; Fernande Courtemanche, 79; Mme Cécile Mills, 78; Mme Anita Carbray, 73.

Plus haut simple:

Henri Tremblay	182
Nicole Dalpé	194

Plus haut triple:

Jean Beauchamp	460
Cécile Mills	415

Position des équipes:

	Points
Clément Tougas	31
Arthur Vallières	30
Jean Beauchamp	29
Fernand Brunelle	28
Michel Coupal	26
Maurice Bellerose	22
Roger Girard	20
Jacques Clermont	4

Ligue Dow ira à Granby, samedi

Samedi le 27 octobre, la ligue de quilles Dow ira à Granby pour disputer un match revanche contre les équipes de Granby. Nous leur souhaitons bonne chance et nous espérons qu'ils feront honneur à la ville de Saint-Jean comme ils l'ont fait l'autre jour.

Le semaine prochaine nous vous donnerons le compte rendu de la rencontre.

R. P.

QUILLES

Ligue des épiciers

Moyenne femmes:

Lucille Quintin	124
Ghislaine Mercier	115
Noëlla Grégoire	109
Jeannine Pétrin	108
Jeanne Dupuis	103
Yvette Desrochers	103
Doris Lavoie	102
Juliette Labrecque	102
Jacqueline Cyr	101
Lise Cyr	99
Hélène Fontaine	98
Lise L'Ecuyer	94
Claire Grégoire	93
Monique Dion	87
Madeleine Raymond	86
Thérèse Lalonde	84
Normande Laplante	73
France Boyer	63

Moyenne hommes:

J.-Guy Pétrin	143
Denis Quintin	139
Roger Surprenant	128
Yvon Dépelteau	128
Florian Grégoire	126
Paul Phaneuf	124
Maurice Lavoie	122
Bruno Noiseu	120
Henri Cyr	120
Fernand Labrecque	119
Claude Boyer	118
Ariste Grégoire	117
Gérald Desrochers	114
Jacques Lécuyer	111
Germain Laplante	111
Réal Raymond	109
Omer Lalonde	96
Roger Cyr	86

Classement

	Points
Marché F. Grégoire	16
Marché St-Edmond	14
Marché S.E.F.	13
Marché National	10
Marché Mayrand	4
Marché C. Lanoue	3

Plus haut simple:

Femme: Louise Peloquin	164
Homme: Florian Grégoire	184
Equipe: Marché F. Grégoire	870

Plus haut triple:

Femme: Ghislaine Mercier	413
Homme: Claude Boyer	427
Equipe: Marché S.E.F.	2251

A la Salle Toupin

Mme N. Balthazar en tête du tournoi

Mme Nicole Balthazar s'est emparée de la première position du tournoi de qualification pour les dames de la salle Toupin d'Iberville, en obtenant une excellente moyenne de 160.1 pour ses trois parties règlementaires.

Voici actuellement les six premières du tournoi:

Mme Nicole Balthazar, 160.1; Mme Marie Bessete, 156; Mme Nicole Paquette, 146.1; Mme Marie Gagné, 144.2; Mme Agathe Goyette, 143; Mlle Jacqueline Leblanc, 138.1.

Ce tournoi prendra fin le 4 novembre prochain, et les 21 meilleures moyennes se classeront ensuite pour la compétition de l'Heure des Quilles de la Salle Toupin d'Iberville.

Ligue de quilles des Buandiers-Nettoyeurs

Après trois semaines d'activité intense où l'entrain ne manque pas, voici la position des équipes.

Résultat de la saison après le 15 octobre, 1962:

Classement des équipes

	Points
J. Bédard	10
G. Trahan	8
Y. Duclos	7
G. Ouimet	6
R. Hébert	6
L. Fortin	5
R. Sareault	5
F. Trahan	5
R. Massie	4
A. Martin	4

Plus haut simple:

Mme G. Ouimet	187
Jean Bédard	176
Claude Landry	176

Plus haut triple:

Mme G. Ouimet	378
Jean Bédard	466

Plus haut total:

Equipe Y. Duclos	1985

L'Heure des quilles

Paul Ducharme conserve son titre

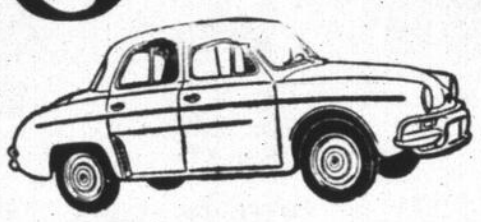
Le champion Paul Ducharme conserve son titre pour une 6e semaine consécutive. Il a défait A. Morissette par la marge de 57 quilles. Ce fut la plus belle rencontre de l'année. Une foule considérable s'était rendue voir le champion et l'aspirant à l'oeuvre. Paul Ducharme, le champion, roula le magnifique triple de 577. Il accumula ce triple grâce à ses trois magnifiques parties de 150, 243 et 184. L'aspirant A. Morissette roula 188, 162 et 170 pour un très beau triple de 520.

La semaine prochaine G. Duclos qui s'est classé avec une moyenne de 187 rencontrera notre champion Paul Ducharme.

Venez en foule pour encourager les exploits de ces deux quilleurs et participer à nos jeux.

R. P.

grand Special



Renault Dauphine
usagées – 1958 - 1959
1960 - 1961

AUSSI EN TRES

GRAND Special

D'ICI LA FIN DU MOIS

Camion Fargo 1959
Modèle 900, boîte et dompeuse

Camion G.M.C. 1959
Modèle 9600, C. & C.

Camion International 1958
Modèle AC 180, boîte et dompeuse

Camion International 1958
Modèle A-100, ½ tonne, Pick-up

Camion International 1957
Modèle A-184, dompeuse et boîte acier

Camion G.M.C. 1957
Modèle 9600, vanne à lait

Camion G.M.C. 1957
Modèle 9900, roues Tandem

International 1953
Tracteur R-185

International 1956
Modèle S-184, boîte et dompeuse

International 1956
Modèle S-1704, C. & C.

International 1956
Modèle S-130, Pick-up

Ford ½ tonne 1956
Panel

Chevrolet 1955
2 tonnes, comme neuf

International 1953
Modèle R-180, Plateforme

Semi-Trailer 1958

Dodge ½ tonne 1954
Pick-up

Chevrolet 1958
Sedan Delivery

GARAGE
DONAT GINGRAS
CAMIONS — AUTOMOBILES
Distributeur: International - Renault - Vente et Service

Tél. Iberville
FI. 7-7515-16

67 - 2e Rue
IBERVILLE

Tél. Montréal
OL. 8-8991



● CHAMPIONS DE PISTE ET PELOUSE. — Le capitaine Marcel Jetté, Commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean, présente le trophée de la ligue Ottawa-Saint-Laurent pour piste et pelouse au cadet Derek Carrier, capitaine de l'équipe victorieuse du CMR, à la fin du meet samedi après-midi. On voit aussi, deuxième de gauche, le cadet Julian Payne, capitaine de l'équipe du Royal Military College, qui a terminé en deuxième position, et Pierre Morisset, capitaine de l'équipe de l'Université d'Ottawa, en troisième place.

Collège militaire gagne de nouveau

Pour la troisième année consécutive, le Collège militaire royal de Saint-Jean a gagné le trophée de la ligue Ottawa-Saint-Laurent (OSLIAA) pour piste et pelouse, dont le championnat fut disputé samedi dernier sur les terrains du collège.

Les cadets du CMR ont rivalisé pour la première place avec leurs confrères du Royal Military College tout le long de la rencontre, et ce ne fut qu'à la fin du dernier concours que la victoire fut décidée. Le pointage final fut: CMR 71; RMC 67; Université d'Ottawa 18; Sir George Williams University 15; Macdonald College 13; Carleton University 13.

Les recrues 1962 du CMR ont brillé d'une façon particulière, et le collège peut compter sur une équipe forte durant les deux prochaines années.

Le capitaine de l'équipe CMR était le cadet Derek Carrier, et l'entraîneur le caporal Vernon Cassis, Aviation royale du Canada, un des instructeurs sportifs du collège.

Ligue quilles Dow

(IBERVILLE)

Le Adams Chips a conservé le premier rang de la Ligue Dow d'Iberville en dépit d'une défaite de 6-2 subit aux mains du Gagné TV. Cécile Caillier 357; Lucien Gagné 402; Maurice Gagné 420 et Gaston Daneault 441 ont le plus brillé pour les vainqueurs tandis que Normand Lapointe 451 et Gilberte Francoeur 399 ont connu les plus hauts matches des vaincus. Par ce gain, le Gagné TV passe en seconde position, avec 30 points.

Le Bisaillon Plomberie a aussi remporté une victoire de 6-2 contre le Francoeur Construction, alors que Florian Goyette, 475, Violette Goyette 432 et Marcel Labarre se distinguèrent le plus pour ce club. Incidemment, c'est Violette qui a obtenu les honneurs du plus haut triple et du plus haut simple 203. Pour les perdants, Alain Goyette et J.-Paul Francoeur se surpassèrent avec 459 et 410.

Finalement, le St-Jacques Valet Service a remporté les honneurs au compte de 6-2 contre le Mills & Marcoux. Marie Gagné 426 et Albert Mailloux 482 ont le plus brillé pour les perdants, alors qu'Alice Bisaillon et Ernest Hemmings se surpassèrent avec des triples de 424 et 465.

CLASSEMENT

Adams Chips	34
Plomberie Bisaillon	30
St-Jacques Valet Service	30
Gagné TV	30
Mills & Marcoux	24
Francoeur Construction	20

Ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville

A. Denis remporte les honneurs

Le dernier programme de la ligue de quilles Commerciale O'Keefe d'Iberville, mettait en relief une victoire significative de 3-1 du Marcel Chaussures aux dépens du Restaurant Granger d'André Galipeau, lundi soir au bowling Iberville. Cet effort méritoire solidifiait la deuxième position aux hommes de Maurice Gagné, pour faire subir l'échec aux détenteurs mêmes du classement. Albert Mailloux rehaussait un autre formidable triple de 568 dont un simple de 212, pour influencer cette victoire. G. Fortin, Raymond Huckle et Marcel McCaughan se signalaient également avec 472, 466 et 449 respectivement pour les vainqueurs. Le Restaurant Granger n'en tint pas moins une lutte digne de sa position pour offrir une lutte respectable. Dans ce camp, Renaud réussissait 500 dont un simple de 216; il était bien secondé de Gilles Daneau 455 et Denis Thuot, 454.

Un duel contesté de 2-2 mettait aux prises le O'Keefe de Guy Phaneuf et le Iberville Fittings de Gabriel Girard. Ces derniers se virent ravir ce verdict à la dernière reprise où les hommes de Guy Phaneuf bouclèrent le déficit et le total de pins. Cependant, Adrien Denis du Iberville Fittings capturait le plus haut simple à date, soit 247, pour combiner un triple de 577 et de nouveau ravir cet honneur à Maurice Lavoie, le détenteur précédent avec 576. Dans l'autre camp, Gérald "Buzz" Balfry 488, Jules Boulais 487 et Guy Phaneuf 480, étaient le plus en évidence.

Le Studio Notre-Dame Enr. de Reuben Patterson remportait une victoire relativement facile de 4-0 aux dépens du Dominion Store. R. Vivier jouait avec brio avec un triple de 537 dont un simple de 216 pour les vainqueurs. Le retour de Gonzague Ruest affichait 410, la meilleure performance dans l'alignement du capitaine Raymond Poulin.

Centre de Quilles Saint-Luc Inc.

Un défi est lancé à tous les joueurs de petites quilles de la région de venir jouer contre le gérant du Centre de Quilles Saint-Luc tous les samedis après-midis.

Toute personne qui réussira à vaincre le gérant se verra remettre un prix en argent et ces parties de quilles seront gratuites.

Pour de plus amples informations s'adresser au Centre de Quilles St-Luc.

SPORTIFS DU QUÉBEC!
participez au tournoi mixte provincial de petites quilles Carling

$20,000 EN PRIX ET EN TROPHÉES

Toutes les ligues mixtes sont invitées à participer au tournoi Carling se déroulant du 5 novembre au 31 mars. Un système de handicap donne à tous une chance de gagner de beaux prix. Renseignez-vous sur les règles du tournoi auprès du gérant de votre salle de quilles. Bonne chance à tous!



Après la partie de quilles, proposez à vos amis une bonne Carling.

CARLING RED CAP Ale

BIÈRE Black Label CARLING

buvez CARLING

Avec les Renards

Iberville désigne ses Sénateurs du hockey

Une réunion officielle justifiait, dimanche dernier, à la Palestre Sportive, les hommages à sept membres honoraires du club de hockey Iberville, pour services rendus à cette cause au cours de la dernière saison.

Cette reconnaissance du présent exécutif a élevé un niveau sportif sur notre scène locale. Et les distinctions respectives qui ont valu cet honneur aux récipiendaires, accompagnait une plaque honoraire à chacun d'eux.

Parmi les invités, nous remarquions MM. Jean-Guy Lalanne, L. Hamel, Jean Pepin, Bernard Gamache, Jean-Marie Labelle, Jean Larivière, Conrad Lafrance.

Dr Jean-Guy Lalanne: le maire d'Iberville qui s'avéra la première autorité officielle à appuyer le mouvement du club à ses débuts reflétait les bonnes dispositions du Conseil de Ville; l'octroi municipal de $400 qui permit de boucler le budget, a confirmé la sincérité du premier magistrat.

M. Jean Pepin: qui avait encouragé la jeune organisation, l'a prouvé d'une façon plus convaincante en versant une contribution de $200 au groupe. Ce geste généreux fut appuyé par la présence assidue de ce supporteur à toutes les joutes locales du club.

M. Bernard Gamache: considéré comme le souffle de plusieurs étapes sportives à Iberville, a opéré un travail désintéressé à la naissance des nouveaux Renards. Ce fut le promoteur d'une soirée d'introduction des nouvelles couleurs du club et d'une soirée de clôture où un cadeau était remis à chaque joueur. Bernard ne connaissait qu'un chemin, c'était droit au but et il l'a employé pour la cause des Renards.

M. Jean Larivière: la belle compréhension de Jean était sa seule raison devant la tâche de réorganiser le club, Jean n'a pu faire mieux que d'accorder sa réputation, son expérience et son coeur dans sa collaboration. Nous compterons encore sur notre ex-vice-président durant les heures critiques.

M. Laurent Hamel: ce digne représentant n'a pas oublié qu'il a déjà aimé le hockey à la folie. Une autorité favorable à notre cause, Laurent fut le donateur d'un trophée au joueur le plus utile et le plus gentilhomme tout en s'avérant un souscripteur joyial.

M. Conrad Lafrance: fut l'un des pionniers du club Iberville et sa bonne volonté était suffisante. Le bout-en-train du club a donné son exhubérance et son dévouement. Notre entraîneur a laissé une lourde tâche à remplir avec tant d'enthousiasme à des successeurs plus jeunes.

M. Jean-Marie Labelle: était toujours au service du bien-être des jeunes. L'édification de la Palestre Sportive d'Iberville facilite déjà la cause du hockey, notre part de l'héritage. Le placement de M. Labelle conservera nos votes d'estime.

UNE FAVEUR INATTENDUE

Cette dette de reconnaissance qui stimulait l'élan d'une nouvelle saison d'activités, a comblé les efforts de nos dirigeants alors que le geste spontané de M. Hamel répondait admirablement d'une ambiance pleine de confiance. A cette occasion M. Hamel faisait part d'un octroi de $75 par année pour une période de 4 ans, de la part du Ministère de la Jeunesse à cette cause.

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION CONTINUE

Dix membres de l'exécutif du club local étaient présents à cette cérémonie; c'était le lancement officiel de la campagne de souscription en faveur des Renards, en face d'un budget minimum de $1,000. La présence de personnages distingués à ce départ, réflétait une continuité enthousiaste du mouvemet.

Dans les ligues de quilles Dow

A Saint-Jean

Denis Huard a permis au André Rondeau de se hisser au 1er rang alors qu'il a totalisé un match de 518, jeudi dernier à Saint-Luc. Huguette et Marcel Prévost ont aussi brillé pour ainsi aider leur club à disposer du Pierre LeSieur 3-1. Pierre Mills fut le plus en vedette chez les perdants avec 409. Pierre Laberge et Bud Fleming ont permis au Marcel McCaughan de vaincre le Johnny Caron 3-1, avec des scores de 351 et 329. Johnny et André Sirard ont le mieux joué des perdants avec 382 et 345.

Pierre Binette a vaincu le Gerry Tremblay, 3 à 1, alors que Pierre lui-même s'est avéré le héro de ce triomphe avec un triple de 437. Nicole et Gérard Tremblay ont le mieux figuré avec 371 et 353. Finalement, le Claude Ménard et le Guy L'Heureux ont fait match nul, 2-2 alors que Yoland Rivard, Claude Ménard, André Tougas et Yves Mongeau ont figuré de plus belle avec des scores de 463, 467, 414 et 436 respectivement.

Dans la section grosses quilles, Jean-Paul Desnoyers a subi une défaite de 3-1 en dépit d'un triple de 519. Guy Baraby et Madeleine Desnoyers ont aussi bien roulé avec 491 et 398. Pour les gagnants, Gerry Caron et Roch Deslauriers ont connu des fameux scores de 503 et 390. Réjeanne Brais, Céline et Buzz Balfry ont totalisé des scores de 444, 412 et 486 pour permettre à leur équipe de l'emporter 3-1 contre le Gene Théberge. Seul ce dernier a bien roulé pour son club, avec un score de 462.

Gaston Marcoux a dirigé l'offensive des siens avec un match de 544, et prendre 3 points contre le Gordie McQuillen. Françoise Régnier s'est aussi surpassée avec 400. Pour les vaincus, Gordie et Denis Cutler y sont allés avec des triples de 461 et 629 respectivement.

Finalement, Pauline Pendleton a permis au Gaston Chenail d'annuler 2-2 avec Serge Grégoire, alors qu'elle obtint un score de 463. Paul Dextraze avec 507 et Gaston avec 490 ont aussi brillé d'un vif éclat. Pour l'adversaire, Pierrette Leblanc a joué 443, Guy Régnier 455 et Serge 442.

A Iberville

Normand Lapointe, Philias Côté et Gilberte Francoeur ont combiné leurs efforts pour conduire l'équipe Adam Chips à une victoire de 8-0 contre le Bisaillon Plomberie. Ce gain a aussi permis à cette équipe de prendre possession de la première place avec un total de 32 points, soit 8 de plus que les détenteurs du second rang. Pour les perdants, Florian Goyette avec 407 et Paul Bisaillon avec 413 ont le plus brillé.

Le St-Jacques Valet Service s'est maintenu au 2e rang en raison d'un gain de 6-2 remporté contre le Francoeur Construction. Albert Mailloux continue d'être la sensation de cette ligue, ayant roulé un triple de 456. Marie Gagné s'est aussi fait valoir avec un total de 381. Pour les perdants, c'est Alain Goyette qui s'est le plus surpassé avec 387.

Le Gagné T.V. a disposé du Marcoux et Mills, 6-2 alors que Gaston Daneau a connu sa plus haute soirée avec 505. Maurice Gagné y est allé aussi d'un triple de 461, tandis que Ernest Hemmings a pris la vedette avec un match de 518.

Classement

	Points
Adam Chips	32
St-Jacques V. S.	24
Plomberie Bisaillon	24
Gagné T.V.	24
Mills et Marcoux	22
Francoeur Construction	18

LIGUE DES LOISIRS DOW (Iberville)

Le Conrad St-Pierre s'est sensiblement rapproché de la 1ère position, en disposant du Charles Boivin 6-2, alors que les grandes vedettes ont été Bob Ouellette, 462 et Conrad St-Pierre, 421. Jules St-Pierre fut le meilleur des vaincus avec 381.

Le Jacques Lefebvre a battu le Jean-Paul Gélineau, également 6-2 alors que Jacques et Agathe Goyette se sont le plus surpassés avec des triples de 364 et 318. Elie Mongeon et Jean-Paul Gélineau ont le plus figuré dans le camp des perdants.

Finalement, le Gabriel Girard a remporté un gain de 6-2 contre le Philias Côté alors que Gabriel s'est avéré le grand héros de ce match avec 483. L. Vachon et J.-M. Larouche ont été les meilleurs des vaincus.

Classement

	Points
Charles Boivin	28
Conrad St-Pierre	26
Jacques Lefebvre	22
J.-Paul Gélineau	20
Gabriel Girard	14
Philias Côté	10



● REMISE DE PLAQUES HONORAIRES. – L'exécutif du club de hockey Iberville réunissait sept membres honoraires à la Palestre Sportive dimanche dernier, pour services rendus à cette cause au cours de l'année dernière. Première rangée sur la photo, MM. Bernard Gamache, Jean Larivière, Conrad Lafrance, Laurent Hamel et Jean Pepin, les récipiendaires. MM. Jean-Guy Lalanne et Jean-Marie Labelle, hospitalisé, n'ont pu assister à cette cérémonie. Sur la deuxième rangée, nous remarquons les directeurs du club: MM. Claude Stébenne, gérant. Maurice Perreault, instructeur, Jacques Audet, trésorier, Maurice Lavoie, marquer officiel, Gérald Roy, directeur, André Galipeau, secrétaire, Léopold Dugas, vice-président, Jules Boulais, président et Claude Barsalou, entraineur.

Communiqué de M. Philippe Baillargeon

A l'occasion de l'élection du 14 novembre prochain, de nombreux électeurs et électrices du comté ont manifesté leur désir de ne pas perdre leur vote et de voter pour des candidats nouveaux. Ce fait a amené la formation d'un comité en faveur de la candidature de M. Philippe Baillargeon.

Ce comité a demandé à M. Baillargeon, maire de Saint-Luc, de poser sa candidature comme indépendant sans aucune attache aux partis politiques actuels.

M. Baillargeon a été honoré de cette demande, mais a posé deux conditions avant de se porter candidat:

1—Que la population de Saint-Luc soit en faveur de sa candidature dans une proportion de 75%.

2—Que la volonté de la population de la ville de Saint-Jean et des autres paroisses du comté soit d'avoir d'autres candidats que ceux des deux partis actuels.

Advenant un refus de la part de M. Baillargeon, il a été convenu qu'il ne s'occuperait pas personnellement de l'élection du 14 novembre dans le comté de Saint-Jean tout comme il l'a fait lors de l'élection fédérale de juin dernier, et, que les requêtes signées en sa faveur seraient détruites pour laisser libres les signataires d'agir à leur gré.

Résultat des sondages

Le comité a rencontré 80% des électeurs de Saint-Luc, de ce nombre 85% se sont prononcés en faveur de la candidature de M. Baillargeon.

Dans la ville de Saint-Jean, environ 1,500 personnes ont été consultées. La majorité d'entre elles s'est montrée favorable à la candidature de M. Baillargeon. Quant aux autres paroisses du comté environ 500 personnes ont été vues. Comme ailleurs, elles étaient en faveur de sa candidature.

Toutefois le comité a remarqué lors de cette consultation qu'une forte proportion des gens déplorait le fait que M. Baillargeon ne se présentait pas sous l'étiquette d'un parti.

De plus, une rumeur veut depuis quelques jours que d'autres candidatures soient annoncées. L'une d'elles est maintenant officielle. Peut-être une autre le serait bientôt.

Devant cette situation, le comité en faveur de la candidature de M. Baillargeon doit recommencer à vérifier l'opinion de la population.

Tous les renseignements et les rapports obtenus ont été soumis à M. Baillargeon par le comité.

M. Baillargeon après avoir pris connaissance du travail fait par le comité a déclaré que pour le moment il ne se porterait pas candidat à l'élection du 14 novembre, et cela malgré les insistances du comité. Il reste cependant disponible s'il peut rendre service à la population de Saint-Luc et du comté dans d'autres circonstances.

Message de Monsieur Baillargeon

Aux organisateurs qui sont venus le rencontrer aujourd'hui-même à sa résidence de Saint-Luc, M. Baillargeon a déclaré: "Toutes mes remarques sans exceptions seront des remerciements". Il a déclaré qu'il respectera les conditions convenues lorsqu'il a accepté de laisser porter son nom comme candidat. Personnellement il ne participera pas à l'élection du 14 novembre pour le comté de Saint-Jean.

Le comité d'organisation oublie les requêtes qui ont été signées afin que les électeurs et les électrices qui se sont engagés par re-
lors de l'élection fédérale de juin dernier, et, que le requêtes si-
d'élection comme bon il leur semblera et à la manière qu'ils décideront.

Remarques

Ces requêtes furent détruites sur le champ en présence des journalistes et de tout le monde.

M. Baillargeon remercie la population de Saint-Luc de son témoignage presque complet. Ce qui prouve que dans la vie politique malgré quelques divergences d'opinion, celui qui fait de son mieux peut s'attendre à de la reconnaissance.

Il a aussi déclaré qu'il voulait remercier toute la population, toutes les classes de la société, tous les membres des associations, tous ses clients, ses fourniseurs, toutes les personnes à qui il a eu à faire personnellement depuis quelques semaines, pour leur franchise et leur dévouement, tous les organisateurs, tous ceux qui ont travaillé et négligé à plusieurs moments leur travail, leurs dames qui ont passé des veillées à attendre leur mari, tous les journaux, les journalistes qui se sont déplacés à plusieurs reprises.

Selon M. Baillargeon, cette manifestation a été l'une des plus belles expériences de sa vie.

M. Baillargeon a déclaré qu'il continuera à s'occuper des affaires de Saint-Luc et du comté s'il peut être utile.

Lorsque tout sera terminé et rentré dans l'ordre, l'organisation de même que ceux que nous avons eu le plaisir de rencontrer lors de ces démarches, seront invités à une fête afin de permettre à M. Baillargeon de les remercier pour la confiance qu'ils ont manifestée à son égard.

Philippe BAILLARGEON

Annonces Classées

À VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Propriétés, une située à 216 rue Collin, 3 logis, lot pour bâtir; une autre située à 275 rue St-Jacques, coin Bouthillier, 2 logis. S'adresser sur les lieux ou à FI. 6-9333, FI. 6-6038. (3550)

A VENDRE: A Iberville, maison de 2 logis, un de 7 pièces et l'autre de 6 pièces, située près de l'église. S'adresser à tél. FI. 7-4556. (3711)

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. le jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (4085)

A VENDRE: Bonne vieille maison dans Longueuil, aucune offre raisonnable refusée. Pour information, s'adresser au propriétaire, tél. LA. 1-7015. Pas d'agent. (4099)

A VENDRE: 2 cottages neufs, en brique et pierre, système de chauffage, parterres finis, très bas prix. S'adresser à Réal Tétreault, 420 rue Saint-Laurent, Saint-Jean; tél. FI. 8-4113. (4180)

A VENDRE: Maison de 4 pièces, située à 322 rue Saint-Georges. Visitez après 6 heures du soir. (4199)

A VENDRE: Maison de 2 logis en briques, presque neuve, située à 505 Raymond, Saint-Jean. S'adresser à Antoine Dépelteau, 169 Des Carrières, Saint-Jean; tél. FIdélité 7-3269. (4195)

A VENDRE ou à louer: Maison de 5 pièces dans les jardins de L'Acadie. S'adresser par tél. FI. 7-2649. (4190)

A VENDRE ou à louer: Maison de 6 pièces et chambre de bain, eau chaude et système de chauffage central. S'adresser à M. René Robert, 4 rue Prud'homme, Ville Saint-Remi, cté de Napierville. (4205)

A VENDRE: Maison de 6 pièces, entrée 220 volts. S'adresser à Donat Giroux, boulevard Guay, Saint-Remi, cté Napierville; tél. 454-2367. (4203)

A VENDRE: Maison située à 225 rue St-Martin, à Napierville. S'adresser à tél. CH. 5-3769 ou CH. 5-3701. (4233)

Terrains ●

★ Développement Ste-Marguerite: A VENDRE: Sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120'. Aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue St-Jacques; tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (4083)

ATTENTION! ATTENTION! TERRAIN A VENDRE, situé sur le rang Richelieu. Conditions faciles, 60 x 160, pas de taxes, pas d'intérêts. S'adresser à M. Gérard Roy, 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5005. (4201)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Isard 1961, très propre, couleur rouge, pour balance de finance. S'adresser à tél. FI. 6-3122. (4160)

Divers ●

A VENDRE: Scie à fer électrique, automobile et camion usagés, bain et toilette de seconde-main. S'adresser à 89, route 40, Iberville. Tél. FI. 7-1224. (4074)

A VENDRE: Equipement complet pour faire service de Radio et télévision. Bon prix à personne sérieuse. Termes seraient acceptés avec de bonnes références. S'adresser à C.P. 216, Saint-Jean. (4128)

PEPINIERE INTERPROVINCIALE ENR.
A VENDRE: De la bonne terre noire à gazon, terre à remplir, roches mousseuses à rocailles, gravier, sable, etc., etc. et si vous désirez pour plus de garantie et de satisfaction, confiez vos ouvrages au pépiniériste et paysagiste qui est Paul Goyette de Mont St-Grégoire; tél. FI. 6-5870. (3881)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: Tabac à pipe naturel. Prix raisonnable, cultivé par moi-même, Gustave Mollez. S'adresser à 5188 bord du canal, entre Chambly et Saint-Jean. (4098)

A VENDRE: 10 feuilles de Masonite brun et troué, 4 x 8 de grandeur. Prix: .06¢ le pied. S'adresser par tél. FI. 7-1250. (4133)

A VENDRE: Bébés pomenarians et caniches "Toys" et aussi caniches gris adultes. S'adresser par tél. FI. 7-1792. (4179)

A VENDRE: Des pesées pour tracteur Ford. S'adresser par tél. FI. 7-2857. (4175)

A VENDRE: Poêle "Bélanger" émaillé blanc, avec brûleurs ABC, très propre et en bon ordre. S'adresser à Paul-Emile Lazure, 55 rue St-Luc, Ville St-Remi; tél. 454-2460. (4164)

A VENDRE: Faisans, $2.00 par faisan; si plumés, 50¢ de plus. S'adresser à L. Moreau, tél. FI. 6-5501 et 6-3349. (4196)

A VENDRE: Bonne boite de camion en bois et aussi une maison. S'adresser à M. Clément Verdon, Saint-Edouard de Napierville, tél. 454-2030. (4207)

A VENDRE: Sécheuse en bonne condition. S'adresser à Mme Raymond Fortin, rue St-Martin, Napierville. Tél. CHamplain 5-3325. (4210)

A VENDRE: 1,000 verges de tapis en coupons, grandeurs et couleurs assorties à partir de $1.00 la verge à $3.00 la verge carrée. Un lot de 500 chaises et pupitres assortis de $1.95 l'unité. Tapis pour autos, grandeur 13 x 18 pouces à 25¢ l'unité, toutes couleurs. Un lot de 1000 pintes de peinture d'intérieur de 1ère qualité pour 50¢ la pinte. 5,000 tuiles de tapis 9 x 9, 10¢ l'unité, toutes couleurs.
MAGASIN LANCTOT ENR.
Tél. 454-9882
Saint-Isidore Cté Laprairie (4171)

A VENDRE: Catalogne 28½ pouces de largeur à $1.25 la verge. S'adresser à Mme Léopold Robert, 180 rue St-André, Ville Saint-Remi; tél. 454-9953. (4206)

A VENDRE: Deux vaches fraîches, noir et blanc S'adresser à Réal Guay, Napierville. Tél. CH. 5-3530. (4245)

A VENDRE: Calorifère électrique "Electro Made", 220 volts avec thermostat, presque neuf. S'adresser à Mme Emile Ste-Marie, 266 Saint-Ignace, Laprairie; tél. OL. 9-1012. (4244)

A VENDRE: Aubaine: réfrigérateur 9 pieds cubes, très propre, en parfaite condition. S'adresser à 221, rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-4168. (4222)

A VENDRE ou à louer: A Ste-Brigide, cté d'Iberville, salon de coiffure, très moderne, vraie aubaine, seul dans la place. S'adresser par tél. FI. 6-9090 ou FI. 6-7180. (4238)

A VENDRE: Moteur, transmission "Whyte" No A-140, différentiel; dix carcans à vaches et abreuvoir; une fournaise de plancher suspendue avec blower marque "Fawcett". S'adresser à J.-G. Tessier, 921 Chemin Saint-Jean, Laprairie, P.Q. (4227)

A VENDRE: Herses à roulettes hydraulique, 28 roulettes presque neuves. Aussi, chien de chasse, poêle à bois émaillé blanc "Bélanger", très propre. S'adresser à Madame Clément Bachand, Sherrington, cté Napierville. Tél. 454-2802. (4229)

A VENDRE: 1 fournaise à air chaud de cave ou de garage, complète avec thermostat, 1 réservoir à l'huile de 250 gallons, 3 fournaises avec réservoir à eau, $10. chacun; 2 robes 12½ ans, très propres; 1 manteau de suède avec doublure de siméti, fourrure, 10 ans; 2 paires de patins de fantaisie pour filles, grandeur 8 et 9. S'adresser à tél 254-3384, Saint-Remi. (4232)

À LOUER

Logis ●

A LOUER: Logis de 2 et 3 pièces et chambre de bain, situés au centre de St-Edmond près de l'église et de l'école, frais peinturé, réservoir à eau chaude électrique, idéal pour un couple. S'adresser à 86 rue St-Pierre de 9 h. a.m. à 6 h. p.m., à 213 boulevard Gouin, apt 10 après 6 h. p.m. (3715)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: 4 pièces, plus chambre de bain, 220 v., planchers en bois-franc, très propre, à 226 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser à: 285, rue Jacques-Cartier; tél. FI. 6-3573. (3657)

A LOUER: Logis à 127 D, rue Mercier, 3 pièces, très propre, avec réservoir à eau chaude, 220 v. Tél. FI. 6-9585. (3403)

A LOUER: Logis de 3½ pièces, chauffé, eau chaude à l'année, avec 2 entrées séparées, pouvant servir de bureau et de logement, $70.00 à $75.00 selon la durée du bail. Situé à 114 rue St-Charles. S'adresser à 236, rue Longueuil, Saint-Jean; tél. FI. 7-4265. (3928)

A LOUER: Logis comprenant chambre, salon, cuisinette, chambre de bain, cave, eau chaude à l'année, $7.00 par semaine. S'adresser à 21, rue Molleur, apt 2, après 6 heures. Tél. FI. 6-3532. (4008)

A LOUER: Un logis moderne, chauffé, eau chaude, chambre de bain en tuile, antenne de T.V. centrale, laveuse et sécheuse automatiques, compartiment dans la cave, le bas, $85. libre le 1er novembre. S'adresser à 407 Saint-Michel, appartement 1, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3357 ou 8-4010. (4033)

A LOUER: Logis de 3 grandes pièces modernes, libre immédiatement. S'adresser à 92, rue Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6175. (4161)

A LOUER: Logis de deux pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, taxes d'eau et locataire payées, entrée privée. S'adresser à 44a, rue Marchand, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3025. (4178)

LOGIS A LOUER: 3½ pièces à 215, rue de l'Eglise à Napierville. S'adresser par tél. CH. 5-3342. (4172)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffé, éclairé, 220 volts, chambre à laver, chambre de bain et cuisine en tuiles céramiques; autres planchers en bois franc et tuiles vinyl ultra moderne, situé à Greenfield Park près du boulevard Taschereau. S'adresser à tél. OR. 6-7496; après 5 h. 935-5331. (4193)

A LOUER: Logis de 3 pièces, très propre, un bas, situé à 117, rue St-Louis. S'adresser par tél. à: FI. 6-5292. (4189)

A LOUER: A St-Edmond, logis de 5 pièces. S'adresser par tél. FI. 6-4448 ou 8-2233. (4155)

A LOUER: Logis de 2 pièces, chambre de bain, solarium, à 216a rue Collin, Saint-Jean. Libre le 1er décembre. S'adresser par tél. FI. 6-9333. (4200)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 220 volts, chambre de bain. S'adresser par tél. NEptune 2-0735 ou NE. 2-3987. (4188)

A LOUER: Logis de 3 pièces, meublées, chauffées, éclairées, à prix modéré, endroit tranquille, entrée seule. S'adresser à 116 rue Saint-André, Ville Saint-Remi, cté Napierville. (4202)

A LOUER: Maison seule en arrière, 3 pièces, un solarium, ménage fait à neuf. Pas plus que trois personnes, $25.00 par mois. S'adresser à 192, rue Papineau, Saint-Jean. (4209)

A LOUER: Logis de 3 grandes pièces, très propre avec 220 volts et réservoir à eau chaude et partie de cave chauffée si désiré, situé à 36, rue Collin, tout près du boulevard Gouin, Saint-Jean. S'adresser à 221 boulevard Gouin; tél. FI. 7-3917. (4908)

A LOUER: 2 chambres meublées, chauffées, éclairées, pouvant faire la cuisine, toilette privée, entrée complètement libre, près de l'école et de l'église, service d'autobus à toutes heures. S'adresser à 92, rue Cousins, Saint-Jean; tél. FI. 6-6175. (4213)

A LOUER: A Iberville, 5½ pièces, eau chaude, 220 volts, chambre de bain en tuile, lingerie, cuisine, plancher en tuile caoutchouc, installation pour lessiveuse et sécheuse automatiques, planchers en bois franc. S'adresser à tél. FI. 6-4305. (4224)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 2 solariums et cave. Libre le 1er décembre. S'adresser à 311 rue St-Jacques, St-Jean; tél. FI. 7-4729. (4226)

A LOUER: Logis au 2e étage, situé à 287 rue Ste-Rose, Laprairie. S'adresser à tél. OL. 8-2325. (4228)

A LOUER: Logis de 4 pièces, $25 par mois. S'adresser à Jacques Lavigueur, boulevard Guay, Saint-Remi de Napierville. Tél. 454-2206. (4230)

A LOUER: Grande chambre, au centre de la ville, eau chaude, téléphone. S'adresser à 207 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (4231)

A LOUER: Logis de 4 pièces, chauffés, très propre, dans le centre. S'adresser par tél. FI. 7-3323. (4243)

ON DEMANDE

HOMMES DEMANDES: Nous sommes à la recherche d'un homme qui peut disposer de 40 heures par semaine. En retour d'un salaire de $65. à $110.. Pour informations, écrire à Gérard Roy, 100 rue Grégoire, à Saint-Jean ou tél. FI. 8-5005. (4026)

SERVANTE avec expérience, aimant les enfants, logée ou non, bonnes conditions. S'adresser par tél. FI. 7-7577 (Mlle Larivière). (4063)

BONNE DEMANDEE pour ouvrage général de maison à Iberville. S'adresser par tél. FI. 6-6344. (3887)

JEUNE FILLE DEMANDEE pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser le jour à 7-4182; le soir après 7 heures à 6-6409. (4194)

ON DEMANDE: Fille demandée au restaurant Chez Coq. S'adresser à 23, rue Saint-Charles, Saint-Jean. Tél. FI. 6-9094 ou 6-3924. (4219)

ON DEMANDE: Couturières demandées pour ouvrage à domicile. S'adresser à Napierville, tél. CH. 5-3683. (4220)

ON DEMANDE à acheter: réfrigérateur à lait de 6 à 8 bidons. Tél. St-Remi de Napierville, 454-2596. (4225)

DIVERS

LA COMPAGNIE UTILEX INC. demande quelques hommes sérieux pour un travail intéressant dans la vente à domicile. Nous payons à salaire ou commission selon le choix du candidat. Pour information écrire à C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, P.Q. (3905)

Pour vos
REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96 rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 10 et 11 octobre, 7 et 8 novembre et 5 et 6 déc., pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2812)

★ Transaction immobilière
POUR toute transaction immobilière, consultez Fernand Guérin Enr., courtiers en immeubles, 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (4086)

POUR REPARATIONS DE MATELAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

VITRERIE ST-JEAN ENR.
LA VITRERIE ST-JEAN ENR. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti; estimation gratuite. Vitrerie St-Jean Enr., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200 ou FI. 7-4102. (3838)

REAL BEAUDIN
BARDEAUX D'ASPHALTE de tous genres, ribbonstone et rolebricks de toutes les couleurs, slate surface 90 livres, papier isolant, etc., et autres matériaux de construction. S'adresser à 226, rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3806. (3393)

NETTOYAGES intérieurs, "Richelieu Enr.". Lavages de murs, plafonds et planchers. S'adresser par tél. FI. 7-2513. (4135)

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...
LES IMMEUBLES LAURIER ENR.
ARSENE LEBLANC
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente — Evaluation — Administration — Placement
330 Laurier Tél. FI. 6-9890 Saint-Jean
Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec

Annonces classées

Divers (suite)

PERDUE: une montre "Opéra" pour femme. S'adresser à 224 rue Saint-Charles, Saint-Jean; tél. FI. 6-6702. (4240)

PERDUE vendredi, une paire de lunettes pour dames, à partir de l'école Beaulieu et suivant le boulevard du Séminaire. S'adresser à Mme Paré, 404 Laval, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3358. (4241)

TROUVEE, rue Longueuil, en face de l'Hôpital, une montre. S'il vous plaît la réclamer à FI. 6-6659. (4223

TROUVE: un chien "Boxer". S'adresser à FI. 8-2906. (4242)

DONNERAIS des cours de conversation anglaise. S'adresser à tél. FI. 7-4053. (4239)

APPRENEZ A VOUS MAQUILLER, MESDAMES! 1 cours de maquillage, l'analyse de votre peau avec l'achat de $3.00 en produits "Beauty Seal". Appelez Pierrette Beaulé, consultante, tél. 7-1656. (4221)

MADAME! plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent; pourquoi ne pas vous rendre en toute confiance au Studio Charmis, 41 rue Saint-Jacques, Saint-Jean? Vous pourrez constater la nouvelle méthode garantie. (4234)

A VENDRE: Une auto "Chevy 2" 1963, 4 portes, 6 cylindres, transmission automatique, radio, laveur de vitres "Presto", 6 roues complètes avec pneus d'hiver, série 400, mileage 440 milles, neuf. Prendrais échange. Aussi un "Exercycle" neuf, à prix raisonnable. S'adresser à tél. FI. 7-4281. (4246)

A VENDRE

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf 6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.

S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

Filles demandées

avec ou sans expérience pour ouvrage à l'usine.

S'adresser à:

The St. Johns Shirt Mfg. Co. Ltd.

Napierville Tél. CH. 5-3318

A LOUER

Bureaux chauffés

- 2240 pieds de plancher à louer en tout ou en partie.
- Edifice neuf situé à 178 Notre-Dame, 100 pieds de l'église N.D.A.

S'adresser à
429, rue Laurier
Tél. FI. 8-4217 — 8-3740

Partie de cartes du C.E.D. N.-D.-Aux.

Il y aura grande partie de cartes du Cercle d'Economie Domestique N.D.A., le 31 octobre prochain au centre Notre-Dame à l'occasion de l'Halloween. Comme prix de table, des pantoufles. Il y aura un délicieux goûter, nombreux prix de présence en artisanat sous toutes ses formes. Prix du billet $1. Retenez vos tables le plus tôt possible en communiquant par téléphone à FI. 6-6135; 8-4569 et 8-4045.

Avis aux membres, à faire parvenir leur prix de présence sans délai ainsi que leur contribution pour le goûter et les bonbonnières.

Bienvenue à tous le 31 octobre à 8 p.m. au Centre NDA.

Michel Trahan réélu président du club de hockey des Braves de Saint-Jean

La direction du club de hockey des Braves de Saint-Jean a fait un premier pas en vue de s'organiser pour la prochaine saison d'activité, alors que le bureau de direction réélisait unanimement le jeune sportif Michel Trahan, comme président pour l'édition de 1962-1963. Il en sera donc à son deuxième terme à ce poste, puisque l'an dernier il avait pris la direction de l'équipe à ce même titre et avait connu de très bons succès avec les Braves qui remportaient le championnat de la cédule régulière dans la Ligue BMS Intermédiaire. Actuellement, le bureau de direction est à compléter ses cadres et les dirigeants du hockey intermédiaire de Saint-Jean se lanceront activement dans les préparatifs pour une autre cédule dans ce même circuit fort populaire dans toute la région. On sait que présentement, les clubs Iberville et Cowansville ont lancé leur campagne d'organisation et maintenant ce sont les Braves qui à leur tour envisagent de bâtir une équipe des plus représentatives au sein de la Ligue.

Michel Trahan est une figure bien connue dans le monde du sport, il a fait sa marque dans le baseball junior, intermédiaire, il a déjà endossé l'uniforme des Braves de la Ligue Saint-Laurent-Sud Intermédiaire, et l'an dernier, il acceptait la présidence et menait à bien les destinées du club; sa réélection fut donc unanime. Dans les quelques détails obtenus du président même, déjà des pourparlers furent engagés en ce qui regarde les possibilités de la patinoire municipale, et il semble plus qu'assurer que les Braves de Saint-Jean présenteront leurs joutes régulières du circuit BMS sur la glace artificielle de l'enceinte du boul. Gouin. C'est là une heureuse nouvelle tant pour les joueurs que pour les nombreux partisans et amateurs de hockey qui pourront voir évoluer leurs favoris dans de meilleures conditions pour la prochaine cédule du club Saint-Jean. Dans l'intervalle, le président Trahan est à compléter son bureau de directeurs, et il s'entourera sûrement de sportifs désireux de s'intéresser à la cause du hockey intermédiaire et de mener à bien le club qui représentera Saint-Jean dans ce puissant circuit. C'est dire que nous devrions connaître les plans des Braves de Saint-Jean dans un avenir très rapproché. Au point de vue de la Ligue, outre Saint-Jean, il y a Iberville et Cowansville qui semlent devoir revenir en pleine forme, Bedford qui suivrait et peut-être, une équipe de Granby qui avait fait connaître ses intentions à la mi-saison de 1961-1962. Les centres de Farnham, Marieville seraient aussi approchés, alors que le tout est entre les mains du président René Doucette, de Cowansville qui appellerait une assemblée générale sous peu.

On parle donc hockey dans Saint-Jean et le président Trahan des Braves ainsi que son groupe de directeurs ont donc la ferme intention de présenter une brillante édition pour 62-63.

Félicitations à Michel Trahan et meilleurs voeux pour l'avenir.

SHERRINGTON

NAISSANCE

Le 21 octobre a été baptisée Marie, Pierrette, Johanne, née le 16, enfant de M. Rrie van Winden et de Francisca Hoaymans. Le parrain a été M. Arend Devette et la marraine Pierrette Roeling.

RETRAITE CONJUGALE

Une retraite conjugale organisée par les Foyers Notre-Dame aura lieu à la Maison Ste-Bernadette du 26 au 28 octobre. Elle sera prêchée par le R. P. Marcel-Marie Harbour, c.s.c. Invitation à tous les couples de la paroisse.

VISITE DE PAROISSE

M. le curé continuera cette semaine la visite de paroisse. Les paroissiens des rangs St-Louis, Ste-Marguerite, Côte Saint-Jean (Des Sloans) et Constant auront le grand bonheur de recevoir à leur foyer, au cours de la semaine, le nouveau pasteur de la paroisse.

A N.-D. DU CAP

N'oublions pas notre nuit de prières à Notre-Dame du Cap, le 31 octobre. Le voyage sera effectué par autobus et le départ est fixé à 6 h. 30 p.m. Prix du billet $3.50.

Pour toute information s'adresser à Mmes René Fortin et Médédic Bachand.

ASSEMBLEE LACORDAIRE

L'assemblée mensuelle des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc aura lieu à la salle paroissiale vendredi le 26 octobre à 8 h. 30 p.m. Un conférencier de marque sera des nôtres. Il y aura aussi partie récréative. Cordiale bienvenue à tous les membres et à tous les amis!

A L'HOPITAL

Voeux de complet et prompt rétablissement à Mme Adélard Riel qui a été hospitalisée au cours de la semaine dernière pour traitements à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine.

Voeux de santé également à M. Romuald Robidoux qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine, récemment.

AVIS AUX DAMES

La retraite fermée à la Maison Ste-Bernadette de Saint-Jean pour les dames de la paroisse aura lieu cette année du 5 au 8 novembre. Elle sera prêchée par le R. P. A. Gauvreau p.m.e. Qu'on se le dise!

ENFANTS DE MARIE

A l'issue de la grand-messe, les Enfants de Marie se réunissaient à la sacristie afin de procéder à l'élection de deux membres du Conseil. Comme présidente, Mlle Ghislaine Riel remplacera Mlle Jeannine Roy et comme secrétaire, Mlle Lorraine Bachand succédera à Mlle Denyse Nolette. Félicitations!

Tribune de nos lecteurs

Le Conseil du Travail de Saint-Jean et district CTC attend toujours sa réponse.

Monsieur le Maire,
Messieurs les échevins,
de la Cité de Saint-Jean
188 rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

Messieurs,

A sa dernière assemblée, les délégués au Conseil du Travail de St-Jean et District CTC, ont résolu à nouveau de demander le droit de vote à tous les contribuables sans condition ni restriction d'aucune sorte.

Comme vous le savez, nous vous avons fait cette demande plusieurs fois antérieurement, par lettre, et aussi par la présentation d'un mémoire au mois de janvier 1962.

Nous réitérons cette demande parce que nous la croyons justifiée. Espérant que vous donnerez suite à cette lettre. Nous demeurons,

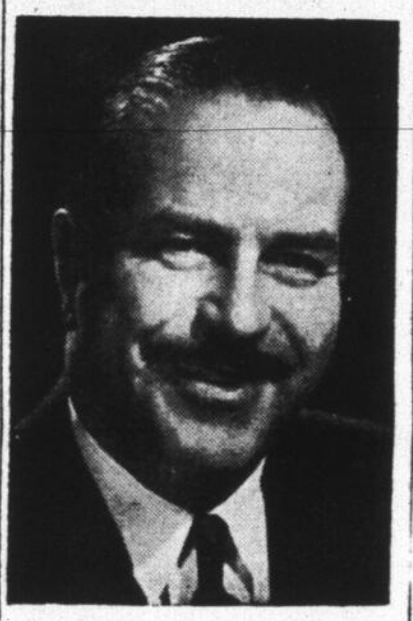
Bien à vous,

Conseil du Travail de St-Jean et District CTC.

Marcel LEBLANC, secrétaire

M. Maurice Farand décoré de l'Ordre du Mérite Hôtelier

Au cours du déjeuner de clôture du Congrès annuel des Hôteliers de la province de Québec, tenu à Beauport, le 25 octobre, M. Bertrand Garon, président du Comité du Mérite Hôtelier, s'est fait l'interprète de ses confrères en décernant à M. Maurice Farand, propriétaire de l'Hôtel Saint-Jean, la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite Hôtelier.



M. MAURICE FARAND

M. Farand a été président de l'Association des Hôteliers pour le terme 1961-62 et fut le quatrième président de la confrérie gastronomique "Les Compagnons de la Bonne Table".

Bachelier ès-arts du Collège Bourget, gradué des Universités de Kingston et de McGill et membre du 22e Régiment à titre de Lieutenant-Colonel, M. Farand s'est signalé depuis de nombreuses années dans les mouvements d'éducation et de promotion touristique et a pris une part active aux nombreuses initiatives de l'Association des Hôteliers.

Le grade de Chevalier est conféré à l'hôtelier qui, par son dévouement sincère et son travail efficace a réellement participé à la fonction de l'Association; à l'hôtelier qui, par son généreux appui et son encouragement de tous les instants, a manifesté un réel désir de grouper ses confrères dans la poursuite de leur intérêt commun et a participé ainsi, au travail préparatoire à la réunion de tous les hôteliers de la province, en un seul et même groupe professionnel; ou encore à l'hôtelier qui, pendant au moins un an, a présidé aux destinées de l'Association.

Soirée à Saint-Valentin

Les membres des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, organisent pour le 3 novembre prochain, à la salle de l'école centrale de St-Valentin, à 8 h. 30 du soir, une soirée du bon vieux temps. Orchestre sous la direction des "Aigles Noirs"

"Le Richelieu" est votre journal. Faites-le lire!

La Cité de Saint-Jean, P.Q.
HOTEL DE VILLE
188, RUE JACQUES-CARTIER

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR CONSTRUCTION DE VIADUC

Des soumissions cachetées seront reçues pour les travaux d'élargissement du viaduc sous les voies du Chemin de Fer Pacifique Canadien, au boulevard du Séminaire dans la Cité de Saint-Jean, Qué.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumissions peuvent être obtenues de l'Ingénieur de la Cité, M. Marcel Bernard, à l'Hôtel de Ville de Saint-Jean, Qué.

Ces soumissions devront être déposées au bureau du Secrétaire-trésorier à l'Hôtel de Ville, 188, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, Qué., au plus tard lundi, le 12 novembre 1962 à 8 heures p.m.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Saint-Jean, Qué., ce 19 octobre 1962.

(Signé) J.-Wilfrid BOUTIN,
Secrétaire-trésorier.

En première au Canada le 1er novembre

LE JOUR D Un jour dont on se souviendra tant et aussi longtemps que les hommes sauront honorer le courage et apprécier la liberté.

Soyez sûrs d'être parmi les premiers à voir

DARRYL F. ZANUCK'S



THE LONGEST DAY

Au Théâtre Seville

2155 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal WE. 2-1139

PRIX ET HONORAIRE

Matinée:		Soirées:	
Mercredi à 2 h. p.m.	$1.50	Lun. à ven. 8 h. 15 p.m.	$2.00
Samedi, dimanche et fêtes à 2 h. p.m.	$2.00	Samedi et fêtes, 8 h. 15 dimanche, 7 h. 45 p.m.	$2.50

Faites-nous parvenir par malle une enveloppe timbrée et adressée à votre nom avec votre chèque ou un mandat payable à Le Théâtre Séville, 2155 ouest Ste-Catherine, Montréal. Tous les sièges sont réservés. — La taxe est incluse.

Avant-première, le 31 octobre au bénéfice du fond d'entr'aide de Canadian Picture. La soirée d'ouverture (1er novembre) et la soirée du 2 novembre sont déjà totalement vendues.

Ouverture de la Campagne
du député sortant du comté d'Iberville
M. Laurent Hamel



M. Laurent Hamel

Orateurs invités:

Hon. Geo.-Emile Lapalme
Ministre des Affaires Culturelles

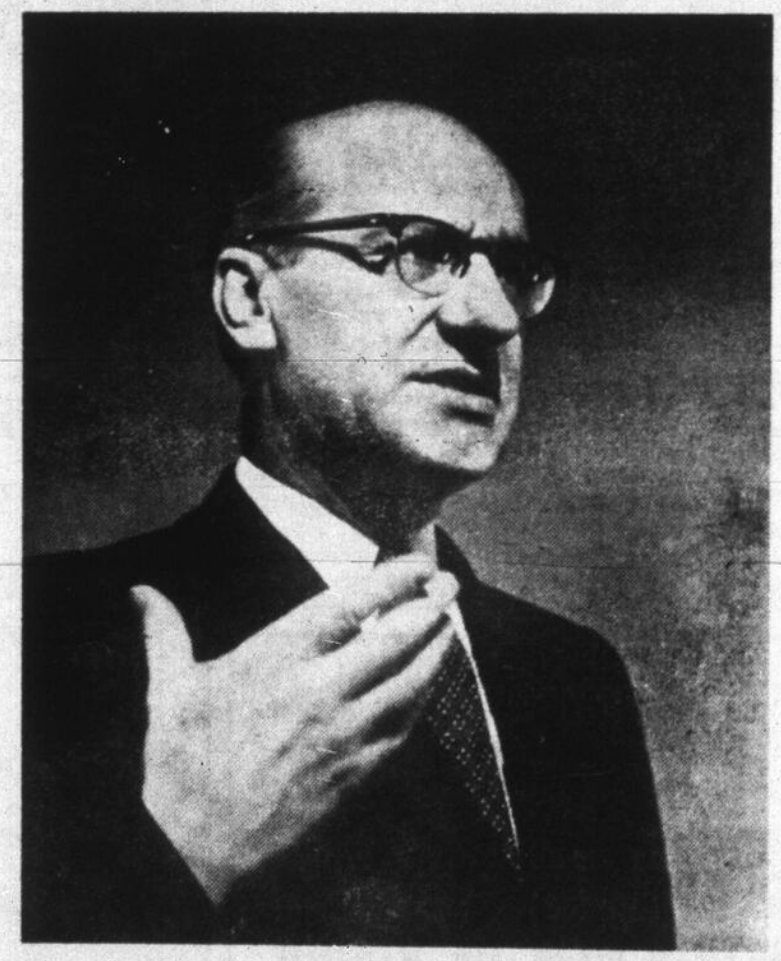
Hon. René St-Pierre
Ministre des Travaux Publics

M. Yvon Dupuis
Député fédéral du comté Saint-Jean-Iberville-Napierville



Hon. René St-Pierre

Le député, M. Laurent Hamel, rendra compte de son mandat à la population de son comté.



Hon. Georges-Emile Lapalme

Lundi 29 octobre à 8h.30 p.m.

Salle St-Charles IBERVILLE

L'organisation Libérale du comté d'Iberville vous invite à venir les visiter à leur Comité Central à 11A - 3e Rue, Iberville, Tél. FI. 7-3637

(Cette annonce est payée par l'Organisation Libérale du comté d'Iberville)